



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









DESCRIPTION
HISTORIQUE
DE LA VILLE
DE PARIS
ET DE SES ENVIRONS.

Par feu M. PIGANIOU DE LA FORCE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

Avec des Figures en Taille-douce.

TOME NEUVIÈME.

*Magna sita, major Populis, sed maxima Sceptro;
Lutetia est uno, scilicet, Orbe minor.*

Le P. Chevalier



A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1897

NEW YORK

1897

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1897

NEW YORK

1897

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1897

NEW YORK

1897

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1897

NEW YORK

TABLE

*Des Articles contenus dans le
Tome neuvieme.*

ENVIRONS DE PARIS.

A.

A NET, Bourg,	page 1
Arcueil,	3
Argenteuil, petite Ville,	5
Bénédictins d'Argenteuil,	7
Augustins Déchaussés,	8
Bernardines,	9
Ursulines,	ibid.
Armainvilliers, Terre,	11
Asnieres, Village,	12
Aubervilliers, autrement Notre-Dame-des-Vertus, Village,	16

B.

B agneux, Village,	30
Bagnolet,	34
Bellevue, Château,	37
Berci, Château,	47
Bicêtre, Château,	48
Blois, Château,	ibid.
Le Bouchet, Château,	52

a ij

<i>Boulogne, Village,</i>	358
<i>Brie-Comte-Robert, petite Ville,</i>	55
<i>Brunoi, Village,</i>	<i>ibid.</i>

C.

Les Camaldules, Monastere de Reli-

<i>gieux,</i>	59
<i>Chambor, Château,</i>	70
<i>Champigni, Village,</i>	72
<i>Chantilli, Bourg & Château,</i>	73
<i>Charenton, Bourg,</i>	104
<i>Charentonneau, petit Château,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Chatenay, Village,</i>	105
<i>Chatillon, Village,</i>	127
<i>Chaville, Château,</i>	129
<i>Ghelle, Village & Abbaye,</i>	130
<i>Chilly, Château,</i>	136
<i>Choisy, Château,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Clagny, Château,</i>	141
<i>Compiègne, Ville,</i>	142
<i>Dominicains, Monastere,</i>	143
<i>Abbaye de Saint-Corneille,</i>	146
<i>Saint-Clément, Eglise Collégiale,</i>	149
<i>Carmélites, Couvent,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Ponts,</i>	153
<i>Forêt de Compiègne,</i>	160
<i>Etat des Carrefours de cette Fo-</i>	
<i>rêt,</i>	161
<i>Conflans, Village,</i>	169
<i>Prieuré de Bénédictines,</i>	176
<i>Carmes Déchaux,</i>	178

DES ARTICLES.

<i>Corbeil, Ville,</i>	181
<i>Saint-Spire, Eglise Collégiale,</i>	182
<i>Croix-Fontaine, Maison de campagne, Château,</i>	185

D.

<i>Dammartin, Bourg,</i>	200
<i>Notre-Dame, Eglise Collégiale,</i>	205
<i>Dampierre, Château,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Draveil, Village & Château,</i>	203

E.

<i>Efcouen, Château,</i>	204
<i>Essone, Bourg,</i>	206

F.

<i>Fontainebleau, Château,</i>	207
<i>Convent des Religieux de la Rédemption des Captifs,</i>	209-225
<i>Chapelle de la Sainte-Trinité,</i>	226
<i>Hôtels,</i>	229
<i>Bourg de Fontainebleau,</i>	232
<i>Forêt de Fontainebleau,</i>	237
<i>Fontenay-aux-Roses, Village,</i>	240
<i>Fresne, Château,</i>	242

G.

<i>Gentilly, Village,</i>	244
<i>Gonesse, Bourg,</i>	245
<i>Grosbois, Château,</i>	<i>ibid.</i>

J.

<i>Jouy</i> , Village,	256
<i>L'Isle-Saint-Denis</i> , Terre,	<i>ibid.</i>
<i>Issy</i> , Village,	256
Communauté des Prêtres de S. François de Sales,	257
<i>Ivry sur Seine</i> , Château,	<i>ibid.</i>
<i>Juvisy</i> , Village,	259

L.

<i>Livry</i> , Château,	261
<i>Les Loges</i> , Château,	264
Couvent des Augustins déchauf- fés des Loges,	269

M.

<i>Madrid</i> , Château,	271
<i>La Maison-Rouge</i> , petit Château,	272
<i>Maisons</i> , Château,	273
<i>Marly</i> , Château,	276
Machine de Marly,	279
<i>Meudon</i> , Château,	<i>ibid.</i>
Parc de Meudon,	286
Les Capucins,	288
<i>Montgeron</i> , Seigneurie,	296
<i>Montmartre</i> ,	300
<i>Montmorency</i> , Seigneurie,	<i>ibid.</i>
Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Martin, desservie par les Peres de l'Oratoire,	<i>ibid.</i>

DES ARTICLES vij

<i>Le Mont-Valérien,</i>	306
Congrégation de Prêtres,	307.

N.

<i>Nanterre</i> , Village,	310
Maison ou Couvent des Reli- gieux de Sainte-Genevieve,	316
<i>Notre-Dame-des-Vertus</i> , Village,	317.

P.

<i>Passy</i> , Village,	325
<i>Pierre-Fitte</i> , Village,	327
<i>Le Plessis-Piquet</i> , Terre,	330
<i>Pont-Chartrain</i> , Terre,	332

R.

<i>Rambouillet</i> , Village & Château,	<i>ibid.</i>
<i>Roissy</i> , Château,	343
<i>Ruel</i> , Village,	344

S.

<i>Saint-Cloud</i> , Bourg,	347
<i>Saint-Cyr</i> , Village,	352
Monastere Royal de Saint-Louis,	360
<i>Saint-Denis</i> , petite Ville,	394
Abbaye de Saint-Denis,	397
Trésor de cette Abbaye,	424
<i>Saint-Germain-en-Laye</i> , Ville & Château,	444
Forêt de Saint-Germain-en-Laye,	447
<i>Saint-Gratien</i> , Terre,	<i>ibid.</i>

viiij **TABLE DES ARTICLES.**

<i>Saint-Hubert, Maison Royale,</i>	449
<i>Saint-Maux,</i>	451
<i>Saint-Ouen, Village,</i>	453
<i>Sceaux,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Seve, Village,</i>	456
<i>Stains, Village,</i>	457

V.

<i>Vanyres, Village,</i>	459
<i>Vaugien, Château,</i>	464
<i>Vaugirard, Village,</i>	465
<i>Vaux-le-Villars, Château,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Versailles, Ville,</i>	469
<i>Les Récollets,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Château,</i>	476
<i>Le Parc,</i>	488
<i>Ville-Neuve-le-Roi, Village,</i>	501
<i>Villeroi, Château,</i>	505
<i>Vincennes, Château,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Les Minimes,</i>	511
<i>Vitry,</i>	514
<i>Additions,</i>	515

Fin de la Table du Tome neuvieme.

DESCRIPTION



DESCRIPTION

DES

MAISONS ROYALES, CHATEAUX,

OU

MAISONS CONSIDÉRABLES DES ENVIRONS DE PARIS.

Monseigneur Piganiol ne s'étant astreint à aucun ordre dans cette partie de son Ouvrage, on a cru ne devoir pas le suivre à cet égard ; ainsi, en se servant de son texte, auquel on a fait cependant des additions considérables, on s'est déterminé à ranger les différens articles selon l'ordre alphabétique : c'est effectivement celui qui paroît le plus commode pour le Lecteur.

A



NET, *Anetum*, est un Bourg du Pays Chartrain, sur la rivière d'Eure : c'est son beau Château qui me donne lieu d'en parler ici. Il fut bâti sous le regne de *Henri II*, pour *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, par *Philippe*

Tome IX.

2. NOUVELLE DESCRIPTION

de *Lorme*, le plus habile Architecte de son temps. Le portail est d'une architecture qui se fait remarquer, comme aussi l'horloge, où l'on voit une meute de quinze ou vingt chiens de bronze qui marchent & aboient, & un cerf aussi de bronze, qui, avec un de ses pieds, sonne les heures. Les appartemens, la galerie, la Chapelle & les jardins sont dignes de la magnificence du Roi qui a fait bâtir ce Château. Dans l'Orangerie il y a une fontaine où l'on voit une statue de marbre qui représente une femme dont la chemise est mouillée, qui est si parfaitement faite, que la vue y est trompée.

Anet a le titre de Principauté : il appartenait à *Louis-Joseph Duc de Vendôme*, mort à Vignerot le 10 Juin 1712. Par sa mort, cette Seigneurie passa à *Marie-Anne de Bourbon-Condé*, sa femme, après la mort de laquelle elle est échue à Madame la *Princesse de Condé*, sa mere. Après le décès de cette dernière, elle est tombée en partage à S. A. S. *Louise-Bénédict de Bourbon-Condé*, Duchesse du Maine, une de ses filles.

Anet appartient aujourd'hui à M. le Comte d'Eu, fils de M. le Duc & de Madame la Duchesse du Maine.

On voit de toutes parts, & principalement sur les cheminées & sur la plupart

DES ENVIRONS DE PARIS. 3

des fenêtres de ce Château, les chiffres de *Henri II* & de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois. Cette Dame, qui est morte en 1566, âgée de soixante-six ans, a été inhumée dans une Chapelle que l'on voit à gauche en arrivant au Château, & qui est une annexe de la Paroisse d'Anet. Son tombeau est placé au milieu du Chœur de cette Chapelle. On voit sur un socle de marbre noir, quatre Sphinx de marbre blanc, qui supportent un sarcophage sur lequel est la Duchesse de Valentinois, les mains jointes & à genoux sur un prie-Dieu, ayant devant elle un livre de prières.

Monsieur de Voltaire, Chant IX de sa *Henriade*, faisant voyager l'Amour depuis l'Isle de Chypre jusqu'aux plaines d'Ivry, où étoit alors *Henri IV*, s'exprime ainsi sur Anet :

Il (*l'amour*) voit les murs d'Anet bâtis aux bords de l'Eure ;

Lui-même en ordonna la superbe structure :

Par ses adroites mains avec art enlacés ,

Les chiffres de *Diane* y sont encore tracés.

Sur la tombe, en passant, les plaisirs & les graces

Répandirent les fleurs qui naissoient sous leurs traces.

ARCUEIL, *Arcoleum*, *Arcolium*, est connu par les délicieuses eaux de Rongis, & a pris son nom des arcades

A ij

4 NOUVELLE DESCRIPTION

d'un ancien Aqueduc dont on voit encore des restes , & auprès desquelles l'on en fit construire un autre au commencement du siècle dernier. Cet ouvrage , qui égale en beauté tout ce qui nous reste des Romains dans ce genre-là , fut construit sur les desseins de *la Brosse* par ordre de la Reine *Marie de Médicis* , & fut entièrement achevé en 1624. Toutes ces eaux viennent de la campagne par des rigoles qui ont six mille six cents toises de longueur. L'Aqueduc a environ deux cents toises de long , & douze de haut dans son plus bas. Les arcades ont près de quatre toises de diamètre , & celles qui sont murées en ont cinq. Les éperons ont cinq pieds quatre pouces de large , & quatre pieds quatre pouces par le talus d'en bas. Il y a en tout vingt arcades ; mais il n'y en a que neuf à jour , sous deux desquelles passe la petite rivière de Bievre. Ce bâtiment est soutenu de chaque côté par des piliers & de grands contre-forts qui montent jusqu'à la corniche , laquelle est aussi soutenue de grands modillons qui font un très-bel effet. La conduite des eaux est au-dessus de cette corniche. Il y a un canal au milieu & des banquettes des deux côtés , pour pouvoir marcher à pied sec. On a pratiqué entre chacun des contre-forts des ouvertures ou fenêtres pour donner

DES ENVIRONS DE PARIS.

du jour dans l'Aqueduc, dont le dessus est voûté & couvert de grandes pierres de tailles.

Anne - Marie - Joseph de Lorraine, nommé *le Prince de Guise*, avoit dans ce village une Maison de plaifance qui a de grandes beautés. La riviere de Bievre en parcourt le jardin dans toute sa longueur, & lui procure de grands agrémens. Le parterre & le potager font dans le vallon, & regnent des deux côtés de cette petite riviere; mais la plupart des allées couvertes font horizontalement tracées dans la montagne, & servent, pour ainsi dire, d'échelons pour monter de l'une à l'autre. Les arbres, dont elles font alignées, & qui les couvrent de leur ombre, produisent ici un effet peu ordinaire ailleurs, qui est, que plus l'on monte, moins on voit; au contraire de la plupart des autres lieux élevés, où plus l'on monte, plus la vue est étendue.

ARGENTEUIL, *Argentogilum*, *Argentoilum*, *Argentolium*, est une petite ville sur la Seine, à deux lieues de Paris. Elle a environ mille huit cens feux, & est principalement connue par son ancien Monastere de l'Ordre de saint Benoît, & par son vignoble, qui est un des meilleurs des environs. Le Monastere

6 NOUVELLE DESCRIPTION
de filles de l'Ordre de saint Benoît, est
un Prieuré fondé vers l'an 665, sous le
regne de *Clotaire III*, par un nommé
Hermenric, & *Mumane*, sa femme, qui
le soumirent à l'Abbaye de saint Denis.
Cette union subsista jusqu'au regne de
Charlemagne, qui donna ce Monastere à
Théodrade, sa fille, qui y mit des Reli-
gieuses, dont elle fut la Supérieure. Cette
Maison fut, comme beaucoup d'autres,
presque ruinée par les Normands, & l'é-
tat pitoyable où elle étoit réduite, tou-
cha la Reine *Adélaïde*, mere du Roi
Robert. Cette pieuse Princesse la réta-
blit, & la dota de biens assez considéra-
bles pour y entretenir un grand nombre
de Religieuses qu'elle y rassembla. Ce fut
dans cette Communauté que la fameuse
Héloïse entra vers l'an 1120. La plupart
des Maisons Religieuses de ce temps-là
étoient moins régulières que celles des
séculiers. Le célèbre *Abélard* y alla voir
son aimable femme; cette entrevue eut
des suites que tout le monde fait. *Abé-
lard* prit le parti de s'enfermer dans un
Cloître; *Héloïse*, de son côté, se déter-
mina aussi à la retraite : elle fit Profession
à Argenteuil, & fut même dans la suite
Prieure de ce Couvent. Mais comme elle
y étoit entrée sans vocation, elle y vé-
cut sans gout pour son état, & sa petite
Communauté menoit une vie qui des-

DES ENVIRONS DE PARIS. 7

honoroit la Religion, & caufoit du scandale. On affembla, à ce fujet, un Concile à saint Germain-des-Prés l'an 1129, où il fut décidé que ces Religieufes feroient chaffées d'Argenteuil, & que l'on mettroit à leur place des Moines de saint Denis. Voilà comme cette Abbaye eft rentrée en poffeffion du Monaftere d'Argenteuil, qu'elle a toujours poffédé depuis.

L'Eglife des Bénédictins d'Argenteuil eft nouvellement bâtie & fort propre. On y garde dans une Chaffe de vermeil doré, une Relique que l'on prétend être *la Robe fans couture de Jefus-Christ*. *Frédégair* dit que cette Relique fut transportée de Joppe, aujourd'hui Jaffa, à Jérufalem la trentième année du Roi *Gomtran*; de Jérufalem on l'apporta en France du temps de *Charlemagne*, qui la donna au Monaftere d'Argenteuil, où *Gifele*, fa fœur, & *Théodrade*, fa fille, étoient Religieufes. Ce Couvent ayant été détruit par les Normands, la Relique demeura cachée fous les ruines jufques au milieu du douzième fiècle, qu'elle fut retrouvée & expofée à la vénération des fideles en préfence du Roi *Louis le jeune*, & des Grands de fa Cour, par *Hugues*, Archevêque de Rouen, affifté de plufieurs Evêques & Abbés, l'an 1156. Outre le Couvent

2 NOUVELLE DESCRIPTION

des Bénédictins, il y en a trois autres dans la petite ville d'Argenteuil; un d'Augustins déchaussés, un de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, & un d'Ursulines.

Les Freres de la Charité Notre-Dame, dits *Billettes*, s'établirent à Argenteuil en 1617, pour y administrer un Hôpital pour les Pèlerins & les pauvres passans. Cet Ordre étant sur sa décadence, les Billetes d'Argenteuil cederent cet Hôpital aux Augustins déchaussés par contrat passé le 27 Juin 1629, par-devant *Guerreau & Parquet*, Notaires au Châtelet de Paris. Les Augustins déchaussés en prirent possession le 3 Décembre de la même année, & l'administrerent jusqu'en 1672, que le Roi ayant uni à l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare les biens de tous les Ordres Hospitaliers de son Royaume, les Augustins déchaussés leur cederent cet Hôpital. Ces Peres firent bâtir un nouveau Couvent & une nouvelle Eglise à Argenteuil en 1632, sous l'invocation de *Notre-Dame de Consolation*, desquels furent fondateurs *Claude Viole*, Seigneur du Chemin, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, & *Marie Pouffepin*, son épouse. La premiere pierre en fut posée le 6 Juin de ladite année par *Dominique Séguier*,

Evêque d'Auxerre, & premier Aumônier du Roi, qui en fit la cérémonie de la part de *Jean-François de Gondi*, Archevêque de Paris. Cette Eglise, où il y a deux Chapelles, l'une de Notre-Dame des sept douleurs, & l'autre de saint Nicolas de Tolentin, fut consacrée le 5 Août 1657, par *François Faure*, Evêque d'Amiens. Ce Couvent est bâti avec autant de propreté que de régularité : il est placé à l'extrémité le long des murs de la ville, du côté du Nord, dans un terrain assez spacieux.

Denis Desnault, natif d'Argenteuil, Aumônier de la Reine, mere de *Louis XIV*, & Curé de Colombe, fonda en 1635 à Argenteuil, un Couvent de filles de l'Ordre de Cîteaux, appelées Bernardines. Ce Couvent, qui avoit le titre de Prieuré, a été réuni à l'Abbaye de Panthemont à Paris, par un décret de M. l'Archevêque & en vertu de Lettres Patentes de Sa Majesté.

Les Ursulines s'établirent à Argenteuil en 1647, sur la permission que leur en donna l'Archevêque de Paris le 17 Juillet de cette même année. Elles avoient acquis des Bernardines le premier terrain qu'elles occuperent à Argenteuil; mais s'y trouvant trop à l'étroit, elles obtinrent de l'Archevêque de Paris une nouvelle permission, datée

10 NOUVELLE DESCRIPTION

du 15 Janvier 1658, pour se transporter dans un endroit plus spacieux de cette même ville, où elles sont encore aujourd'hui, & elles y ont fait bâtir une petite Eglise d'un fort bon gout. Cette Communauté est très-nombreuse, tant en Religieuses, qu'en Pensionnaires. Il n'y a à Argenteuil qu'une seule Paroisse, qui a été dédiée sous l'invocation de S. Denis. Les connoisseurs prétendent que dans l'édifice tel qu'il est aujourd'hui, on n'y voit rien qui puisse remonter au-delà du treizieme siecle. Cette Eglise, selon Monsieur l'Abbé *le Beuf*, a été construite à plusieurs reprises. On reconnoît dans la bâtisse la maniere du XIII, XIV, XV & XVI siecles. Il n'y a rien de régulier. Le Chœur est de biais: du côté du Nord, il y a une double aile avec des Chapelles, & du côté du Midi, il n'y a qu'une seule aile. Le grand-Autel est sous une voûte en forme de calotte, qui paroît être une augmentation moderne. Dans le côté Septentrional, près le mur de la nef, on lit cette inscription, qui est en caracteres gothiques:

La mort toujours présente aux périlleux faits
d'armes,
Voyant de *Chambellan* le laurier sur le front,
Combaire vaillamment es plaines de Piedmont,
Sous le grand Roy *François* entre ses premiers
Gens-d'armes.

Le sauva des hazards courus en faits d'allarmes ;
 Par-tout à main hardie & le courage prompt ,
 Pour n'estranger les os qui à jamais seront
 Honorez en ce lieu de copieuses larmes.
 Car tu fais , Argenteuil , qu'ayant fait de son
 corps

Un boulevart pour toy & dedans & dehors ,
 Il a fondé les murs dont l'accint t'environne.
 Pourtant garde ici son tombeau de meschef ,
 Comme assure là haut il porte sur le chef
 Des Anges bienheureux l'immortelle couronne.

*David Chambellan , Ecuyer cy-gisant ,
 décéda le dernier jour de Décembre 1545 ,
 & Damoiselle Marguerite de Brette , sa
 femme , gisante en même lieu , décéda
 l'an 1559.*

*Frere Jérôme de Chambellan , leur
 fils , Grand-Prieur de S. Denis en Fran-
 ce , leur a consacré ce monument.*

ARMENVILLIERS , Terre considéra-
 ble , à huit lieues de Paris ou envi-
 ron , a tout ce qu'il faut pour former la
 demeure d'un grand Seigneur. Le Châ-
 teau & tout ce qui en dépend , annon-
 cent la magnificence & le bon gout. Les
 plantations des jardins sont très-bien en-
 tendues : on voit d'un côté des allées de
 charmilles , taillées en arcades , qui for-
 ment des promenades délicieuses ; d'un
 autre , ce sont des bosquets charmans ,
 & des especes de Cloîtres entourés d'un
 double rang de charmilles , qui font un
 effet admirable.

A vj

12 NOUVELLE DESCRIPTION

Le Parc contient environ huit cens arpens, dont trois cens sont occupés par un étang, qui a, dit-on, dix pieds d'élévation au-dessus des parterres. Au bout est une canardiere, où l'on fait la chasse aux canards sauvages qui y sont attirés par d'autres canards privés.

Vers le milieu du dernier siècle, cette Terre appartenoit déjà à *M. de Beringhen*, Chevalier des ordres du Roi & premier Ecuyer de S. M. & elle est restée dans sa maison jusqu'en 1762. En 1704, *Jacques-Louis de Beringhen*, aussi premier Ecuyer du Roi, obtint des Lettres-Parentes qui érigerent en titre de Comté, les Terres de Tournant, Armainvilliers, Grex & autres, sous le nom de Comté d'Armainvilliers. *François-Charles de Beringhen*, son fils, Evêque du Puy, a joui du titre de Comte d'Armainvilliers jusqu'à sa mort, arrivée le 17 Octobre 1742.

En 1762, le Roi a fait l'acquisition de cette Terre & de ses dépendances, & Sa Majesté en y joignant d'autres Terres considérables, en a fait un échange avec M. le Comte d'Eu, pour la Principauté de Dombes, qui fait actuellement partie des Domaines du Roi.

ASNIERES est un village situé à une lieue & demie de Paris, sur la rive gauche de la Seine, qu'on y passe dans

un Bac. Il y a plusieurs autres lieux en France de ce même nom, qui doit toujours être écrit par une S finale, parce que les lieux qui le portent, sont appelés dans les titres latins *Asinaria*, *Asneria*. C'est en se jouant de ce nom-là, & faisant allusion au mot *Asne*, qu'on dit qu'un homme a étudié à Asnieres, qu'il est Docteur en l'Université d'Asnieres, qu'il y a fait son Cours, &c. pour signifier qu'il est ignorant. Oudin, dans ses Curiosités Françoises, au mot Asnieres, n'a pas oublié ce quolibet, non plus que dans son Dictionnaire François-Italien, où il écrit *Asnieres*, quoique dans l'Italien-François au mot *Buetio*, il écrive *Asniere*, expliquant *studiar* à *avere studiato nel Buetio*, par avoir étudié à Asniere; ce qui n'est qu'une allusion burlesque de *bue*, bœuf, à *Buetio*, nom du Philosophe Boëce. Nous nous jouons de même sur *Béthanie* & sur *Bétisi*, en faisant équivoque à *Bête*.

Il y a dans le village d'Asnieres de fort jolies maisons; mais celles qui ont appartenu à la feue Duchesse de Brunswick & à la Marquise de Parabeyre, sont belles & méritent d'être vues.

M. l'Abbé le Beuf rapporte (tom. VII. de son Hist. du Diocèse de Paris) » que » comme on travailloit au mois de Janvier 1752, à applanir les terres qui sont

14 NOUVELLE DESCRIPTION

entre le lieu de la Seine où l'on passe le
 Bac & le village, pour l'embellisse-
 ment des promenades de la belle mai-
 son que M. de Voyer vient de faire
 bâtir à Asnières, on a découvert dans
 le terrain placé entre le chemin & le
 bord de la rivière, dont le dessous
 n'est que de gravier, à la profondeur
 de deux à trois pieds, dans le gravier
 même, des squelettes humains, sans
 tombeaux de bois, ni de pierres, &
 disposés de tous sens indifféremment ;
 les uns couchés sur le côté gauche,
 d'autres quasi sur le ventre, & situés
 dans leur longueur, d'Orient en Oc-
 cident, ou du Midi au Nord, beau-
 coup d'entr'eux ayant avec eux une
 bouteille de terre de différentes cou-
 leurs & grandeur, depuis la capacité
 d'une chopine jusqu'à la continence
 de trois à quatre pintes. J'en ai vu sur
 le lieu un grand nombre, ajoute le
 même Auteur : il y en avoit aussi de
 verre de la capacité d'une pinte, &
 des écuelles ou coupes de terre rouge,
 autrement terre figillée. A l'un de ces
 cadavres étoit une ancienne agraffe
 (*fibula*) de cuivre jaune, qui avoit
 servi à attacher ses habits, sur le bord
 de laquelle on lisoit en caractères ro-
 mains capitaux, assez bien formés &
 sans abréviation, & qui m'ont paru

DES ENVIRONS DE PARIS. 15

« être du IV siècle de J. C. DOMINE

« MAR. I VIVES, & au revers, aussi

« sur le bord, UTERE FELIX. On y a

« aussi trouvé un sabre de fer.

« Dans ce grand nombre de squelet-

« tes, continue M. l'Abbé le Beuf, on

« n'en a vu qu'un seul renfermé dans un

« cercueil, composé de tuiles antiques,

« longues de plus d'un pied, & qui ont

« des bords relevés aux deux côtés : c'é-

« toit le cadavre d'un enfant de quinze

« ans ou environ. On a aussi découvert

« une place dont tout le gravier étoit

« noirci & attendri par la chaleur du

« feu, qui avoit peut-être servi à brûler

« les corps. Voyez le Recueil d'Antiquités

« de M. le Comte de Caylus, tom. 1.

« pag. 257 & 259.

« La Seigneurie d'Asnières appartient,

« pour la plus grande partie, à l'Abbaye

« de S. Denis depuis un temps immémor-

« rial. Il s'étoit fait anciennement quel-

« ques aliénations; mais l'Abbaye fut réta-

« blie dans tous ses droits vers la fin du

« XII siècle & dans le commencement du

« suivant. Cette Abbaye jouit aussi du

« droit du Bac sur la rivière de Seine au

« port d'Asnières. Les Moines produisi-

« rent à ce sujet en 1733, des baux de

« plus de deux cens ans, & ils furent

« maintenus dans leurs droits par un Ar-

« rêt du Conseil du 25 Août 1733. On

16. NOUVELLE DESCRIPTION

dit que pour ne point laisser dépérir le droit, un Officier de l'Abbaye se transporte chaque année le jour des Rogations à Asnières, & qu'il y tient une assise sous un orme au bord de la Seine. Il y fait faire l'appel de tous les Justicia- bles, & juge les causes qui sont en état d'être décidées; ensuite le Fermier du Bac est obligé de donner à dîner aux Bénédictins & aux Officiers de leurs Justices.

AUBERVILLIERS, autrement No- tre-Dame des Verrus. Ce Villa- ge est éloigné de Paris d'environ une lieue & demie. Il paroît assez probable qu'il a pris son nom de la maison de campagne d'un nommé *Albert* ou *Au- bert*, qui devoit exister au plus tard au commencement du XI siecle. C'est l'o- pinion de M. l'Abbé *le Beuf*, qui l'ap- puie de trois Chartes, dont l'une est de 1060, sous le regne de *Henri I.* Roi de France; & la seconde, confirmative de la premiere, est de 1111, sous *Louis VI*, aussi Roi de France. Elles se trouvent l'une & l'autre dans les Archives de S. Martin des Champs. Par la premiere, le Roi *Henri* donne à ce Monastere un bien qu'il avoit dans ce canton : *in Villa que dicitur ALBERTI VILLARE ter- ram quam habebam*; dans la seconde,

Louis VI appelle ce village *terram Hauberti villaris* ; & dans une troisième donnée par *Louis VII* en 1137, ce Prince le nomme *terram ALBERTI VILLARIS*. La différente manière d'écrire en latin le nom du Possesseur de cette Terre, a été cause que pendant long-temps on a écrit indifféremment, *Aubervilliers*, ou *Haubervilliers*.

Il paroît par un titre de l'Abbaye de S. Denis, qu'en 1242, l'Eglise d'Aubervilliers n'étoit encore qu'une Chapelle succursale de la Paroisse de saint Marcel, de S. Denis. On voit par un Pouillé du temps de *Louis VIII*, que c'étoit au Curé de S. Marcel à pourvoir cette Eglise d'un Prêtre ; & lorsqu'elle fut érigée en Paroisse, la présentation à la Cure fut dévolue au Prieur de Deuil, parce qu'il présentoit de droit à celle de S. Marcel, de S. Denis, dont la nouvelle Paroisse étoit une distraction.

L'Eglise d'Aubervilliers, quoique dédiée anciennement sous l'invocation de S. Christophe, est beaucoup plus connue depuis long-temps sous le nom de *Notre-Dame des Vertus*, c'est-à-dire, des *Miracles*, à cause des prodiges étonnans que l'on dit qui s'y sont opérés par l'intercession de la sainte Vierge. On peut consulter à ce sujet les Antiquités de Paris par *Jacques du Breuil*, Reli-

gieux de S. Germain-des-Prés, qui rapporte différentes pieces de vers composées à l'occasion des miracles les plus frappans. Le premier est de 1338; le second, le troisieme & le quatrieme sont sans date; le cinquieme est de 1582. Il en ajoute un sixieme, arrivé le 23 Septembre 1598, & il le constate par une inscription que l'on voyoit de son temps sur un tableau placé dans la Chapelle de la Vierge.

Ce village eut beaucoup à souffrir des guerres que les Armagnacs exciterent dans le Royaume. Il cite à ce sujet la teneur des Lettres-Patentes données en 1371 par Charles V, dit le Sage, & datées du mois de Février de son Hôtel de S. Paul à Paris, par lesquelles ce Monarque *exempte les habitans de Haubervilliers de toutes impositions, en payant chacun an 70 charretées de feues (paille) bonnes & convenables, savoir, 40 pour son Hôtel, 20 pour celui de la Reins, & 10 pour celui du Dauphin, & ce en considération que pour le fait des guerres, ledit village de Haubervilliers avoit été ars, détruit & gâté en telle maniere, que les hommes riches s'étoient départis dudit lieu, pour venir demeurer à Paris & ailleurs, au moyen de quoi ceux qui restoiént, étoient en grande disette & nécessité.*

Cette Paroisse se rétablit dans la suite au moyen des aumônes que le concours prodigieux des Pèlerins y répandit, lorsqu'il y eut des Indulgences accordées en faveur de ce pèlerinage. *Du Breuil* rapporte à ce sujet des Lettres données à Paris le 22 Mai 1452, par le Cardinal d'Estouteville, alors Légat du saint Siège en France, sous le Pontificat de *Nicolas V*, par lesquelles ce Prélat, revêtu de l'autorité du souverain Pontife, donne & remet à tous ceux qui visiteront & aumôneront de leurs biens à l'Eglise Paroissiale de *Haubervilliers*, près Paris, sous le titre de *S. Christophe*, qui seront vrais pénitens & confès aux jours dudit Saint, de la Dédicace, de l'Assomption & Nativité de la Vierge, & le second Mardi du mois de Mai, & les trois Fêtes de Pâques & Pentecôte, un an & autres jours des susdits cent jours de pénitence à eux enjointe.

Du Breuil & autres Antiquaires rapportent qu'en 1529, sous le regne de *François I*, toutes les Paroisses de Paris s'assemblerent dans l'Eglise Cathédrale, & delà allerent en Procession à Notre-Dame des Vertus, à la clarté d'un si grand nombre de flambeaux, que ceux qui étoient sur les hauteurs de *Montlheri*, crurent que le feu étoit dans Paris. Cette Procession avoit pour objet de deman-

20 NOUVELLE DESCRIPTION
der à Dieu la destruction des hérésies.

Ce fut sous le regne de *Henri II* que l'on travailla à la façade de l'Eglise d'Aubervilliers, & que l'on bâtit le grand clocher, dont la tour paroît d'une assez bonne construction. On s'imagine que *Diane de Valentinois*, ou *Henri II*, à sa sollicitation, contribua à l'édifice de cette tour; car on voit sur une espece de coffret en bas-relief, la date de ce bâtiment, surmontée d'un croissant, qui étoit le chiffre de cette Dame, que le Roi faisoit entrelasser avec le sien dans presque tous les édifices qu'il faisoit élever. La date porte 1541, & l'espece de coffret sur lequel elle est inscrite, est au bas de la tour du clocher du côté où est aujourd'hui l'entrée de la Maison des PP. de l'Oratoire.

La Cure d'Aubervilliers fut unie à la Congrégation de l'Oratoire le 5 Octobre 1616, du consentement du Prieur de Deuil, qui en étoit Patron, & sur la démission du Titulaire, qui étoit alors *Jacques Gallemant*, Docteur en Théologie. Cette union fut ensuite confirmée par le Pape *Grégoire XV*, par une Bulle du 16 Septembre 1622. Tout cela se passa à la sollicitation de *François de Montholon*, Conseiller aux Conseils du Roi, & Seigneur du Viviers-lez-Aubervilliers, que l'on peut regarder comme

le Fondateur de cet établissement. Il donna de plus à cette Congrégation, une ferme voisine de l'Eglise, avec plus de cinquante arpens de terre, à la charge d'entretenir toujours huit Prêtres au moins dans la Paroisse. La maison de ces Peres a été érigée en Séminaire en 1642.

La Terre d'Aubervilliers est dans la maison de *Montholon* depuis *François de Montholon*, Avocat-Général, puis Président au Parlement & Garde des Sceaux, mort en 1543. *François de Montholon*, son fils, lui succéda, & fut aussi Garde des Sceaux. Celui-ci eut pour successeur un troisième *François de Montholon*, qui fut Conseiller d'Etat sous *Henri III*, *Henri IV* & *Louis XIII*. Ce fut lui qui établit à Aubervilliers les PP. de l'Oratoire. On voit sa figure à côté de l'Autel, appelé *l'Autel du Pèlerinage*.

On voit dans cette Eglise l'épithaphe d'un *Pierre de Montholon*, fils du dernier, Garde des Sceaux de ce nom. Il étoit Docteur & Professeur en Sorbone, & Chanoine de Laon. S'étant retiré dans ce village, dont il étoit Seigneur, pour éviter la peste qui ravageoit Paris en 1596, il ne put, quoiqu'éloigné, échapper à ce fléau. Il donna, en mourant, à l'Eglise d'Aubervilliers, quelques droits qui lui appartenoient comme Sei-

22 NOUVELLE DESCRIPTION

gneur. Son épitaphe est énoncée en ces termes :

Aviti hujus territorii ac Vivarii Dominus, sed magè clarus quod patre & avo Vicecancellariis Franciæ natus, dum fugit abem anno 1596, Lutetiam populantem, ipsemet conficitur tabo, prius Ecclesiæ huic legatis decimis quas in feudum habebat.

Charles-François de Montholon, Premier Président du Parlement de Tours, mourut en 1703, dans la terre d'Aubervilliers.

AUTEUIL. Ce village n'est distant de Paris que d'une lieue ou environ. La Seigneurie étoit anciennement possédée par l'Abbaye du Bec, qui l'échangea vers l'an 1109, avec l'Abbaye de sainte Genevieve de Paris, pour des fiefs & autres revenus que cette dernière Abbaye avoit à Vernon, & dans un autre endroit appelé en latin *Gamilliacum* ou *Carmilliacum*. L'acte d'échange fut confirmé par *Louis le Gros*, Roi de France, & par *Henri I*, Roi d'Angleterre, alors Duc de Normandie. La Maison Seigneuriale a été rebâtie & augmentée par les Abbés de sainte Genevieve, qui en font aujourd'hui leur maison de campagne.

L'Eglise est dédiée sous le titre de la sainte Vierge. Le Portail, dit M. l'Abbé *le Beuf*, paroît être un ouvrage du XII^e siècle, aussi-bien que la tour du clocher, qui est terminée en pyramide octogone de pierre.

Dans le Chœur est inhumé *Antoine-Nicolas Nicolai*, Premier Président de la Chambre des Comptes, mort à Auteuil le 15 Juin 1731.

Dans la Chapelle à côté du Chœur, est attachée sur le mur une plaque d'airain, sur laquelle on lit l'épithaphe suivante, qui est du célèbre M. *le Beau*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

D. O. M.

Hic situs est

CLAUDIUS DESHAIS GENDRON,
Facultatis Monspeliensis Doctor,
Et Philippi Aurelianensium Ducis,
Regni Moderatoris Medicus ordinarius :

VIR in sanandis morbis peritus,

Et efficax :

Ingenio magno, rectoque ;
Antiquâ Religione , Virtute ac Fide ;
Affabilior egeno quàm diviti ,
Cùm & agritudines simul & pauperiem
depelleret.

Contemptor opum & gratia ;

Fama pertusus ingentis ,

24 NOUVELLE DESCRIPTION

*Qua vel invitum in secessu secuta est.
Ibi nequicquam latens, ipso nomine
proditus;*

*Quantum potuit tamen subducere se ex
oculis;*

*Æternum lumen contemplans
Obtutu irretorto;*

*Et Opus Naturæ & summi Artificis
manum,*

*Præviâ Religionis face, assidue
rimatus,*

*Vitam & sibi & aliis utilem explevit
Cælo maturus senex.*

*Vixit Annos LXXXVII. Obiit
Die 3^a. Septembris 1750.*

REQUIESCAT IN PACE.

Claude Deshais Gendron, dont on vient de lire l'építaphe, étoit d'une illustre famille de Beauce. Il fit d'excellentes études, après lesquelles il se livra tout entier à celle de la Médecine. Après avoir été reçu Docteur dans la Faculté de Montpellier, il fut successivement Médecin de *Monsieur*, frere unique de *Louis XIV*, & de M. le Duc d'Orléans, son fils. Il pratiqua la Médecine à Paris avec le plus grand succès, & se fit des amis de la plus haute considération. Il eut des liaisons habituelles avec les plus grands esprits de son temps, & entr'autres avec l'illustre *Boileau Despréaux*, qu'il venoit souvent

souvent voir à Auteuil. Après la mort de ce fameux Poëte, il acheta sa maison, & y vécut dans la plus grande retraite, ne s'occupant que de la grande affaire de son salut, & ne se communiquant au dehors, que pour le service des Pauvres, auxquels il donnoit abondamment des secours de toute espece. Il y mourut en 1750, âgé de 87 ans. On raconte que M. de *Voltaire* étant un jour allé rendre visite à M. *Gendron*, fit cet in-promptu sur sa maison :

C'est ici le vrai Parnasse

Des vrais enfans d'Apollon :

Sous le nom de *Boileau* ces lieux virent *Horace*;
Esculape y paroît sous celui de *Gendron*.

En 1735, fut inhumée dans le cimetiere de cette Paroisse, Madame *Anne le Febvre d'Ormesson*, femme de *Henri-François d'Aguesseau*, Chancelier de France, un des plus grands hommes que la Magistrature ait jamais eus. Madame la Chanceliere étant morte à Auteuil, & ayant demandé d'être entermée dans le cimetiere, au milieu des Pauvres, on obéit à sa volonté, & on couvrit sa sépulture d'une tombe d'airain, inscrite en bosse, & fermée d'un grillage. L'épithaphe qu'on lit sur la tombe de cette Dame, est l'ouvrage de M. le

Chancelier. Ce grand Magistrat mourut à Paris quelques années après, le 9 Février 1751; & ayant ordonné qu'on l'inhumât auprès de sa chere épouse, son corps fut porté à Auteuil le 11 du même mois, & enterré dans le cimetiere. On éleva sur l'endroit de sa sépulture une tombe semblable à celle de Madame la Chanceliere, avec une Epitaphe. Deux ans après, (en 1753) MM. d'*Aguesseau* firent transporter plus loin de l'Eglise, & proche l'entrée occidentale du cimetiere, ces deux tombeaux, à la tête desquels ils ont fait ériger, sur une magnifique base de marbre noir, une haute pyramide d'un marbre différent, qui supporte un globe, au-dessus duquel est une croix de cuivre doré. C'est le Roi qui a donné les marbres qui entrent dans la composition de ce monument : sur les pieds de la pyramide, sont des inscriptions en lettres d'or, dont on fera mention, après avoir rapporté les épitaphes de M. & de Madame d'*Aguesseau*. Pour suivre l'ordre des temps, on commencera par celle de Madame la Chanceliere, morte en 1735.

HIC JACET

ANNA LE FEVRE D'ORMESSON,
HENRICI FRANCISCI D'AGUESSEAU,
GALLIARUM CANCELLARII,
REGIORUM ORDINUM COMMENDATORIS,
U X O R.

*Felicitate indolis,
Morum leni gravitate,
Fidei & Religionis simplicitate;
Tàm benè comparata,
Ut ad omne virtutis & officii genus
Nata potius, quàm instituta videretur.
Mulier christianè fortis,
Nunquàm otiosa, semper quieta,
Non elata prosperis, non adversis fracta;
Graves & longos corporis cruciatus
Tulit patienter & placidè,
Mortem etiam libenter.
Obiit anno ætatis 58.
Kalend. Decemb. An. 1735.*

*Qua in terris velut hospes vixerat,
Hac in villa,
Divinâ ita disponente Providentiâ,
Tanquàm in hospitio mortua est;
Et inter pauperum cineres,
Pauper ipsa spiritu, & pauperum mater,
Beatam resurrectionem expectare maluit,
Quàm inter divitum sepulcra.*

Maritus mærens, & merentes liberi

Bij

28 NOUVELLE DESCRIPTION
Doloris simul & venerationis monumentum
Posuère.

Sit in benedictione memoria illius ,
Et ossa ejus pullulent de loco suo.

HIC JACET
HENRICUS FRANCISCUS D'AGUESSEAU,
GALLIARUM CANCELLARIUS,
REGIORUM ORDINUM COMMENDATOR.

Vir , eloquio ceteris , ratione sibimet im-
perans :
Ingenii

Maturâ gravitate venerandus juvenis ,
Semper florenti lepore amabilis senex ,
Toto vitæ tenore æquabilis.

Capaci mente & immensâ memoriâ
Humanas omnes Doctrinas complexus ,
Sacris in litteris præcipuè conquiescens :
Res secundas in patriæ commoda ,
Infestas sibi in frugem vertit.

Civis , conjux , parens optimus ;
Legum egregius Interpres , Custos , Con-
ditor ;

Eruditis , etiam exteris , lux & patronus :
Egentium Tutor & Pater ;
Ad concilium , ad præsidium , patens om-
nibus :

Prodesse singulis , non præstare expetens ;
Quantum prodesset , unus non sentiebat.
Solius sapientiæ cupidus ,

*Et illam, & ea quæ non petierat, adeptus,
 Primam in regno dignitatem,
 Ultrò delatam, accepit,
 Ad XXXIV annos splendide gessit,
 Spontè abdicavit.*

*Terrenorum immemor, Superna sitiens,
 Clavis dolorum confixus cruci,
 Obiit V. Idûs Februarii MDCCLI,
 Anno ætatis LXXXIII ineunte.*

*Desideratissima conjugî,
 Utin omnibus, sic & christianâ humilitate
 Concors,
 In hoc Cœmeterio jungi voluit.
 Liberi lugentes
 P. P.*

INSCRIPTIONS

*Sur le piedestal de la Croix du cimetiere
 de la Paroisse d'Auteuil, au pied du-
 quel sont les Tombeaux de M. le Chan-
 celier, & de Madame la Chanceliere
 d'Aguesseau.*

SUR UNE DES FACES DU PIEDESTAL.

*Christo Servatori
 Spei credentium,
 In quo crediderunt & speraverunt
 Henricus Franciscus d'Aguesseau,
 Galliarum Cancellarius,
 Et Anna le Fevre d'Ormesson,
 Ejus conjux,
 Biiij*

30 NOUVELLE DESCRIPTION
Eorum liberi ,
Juxtà utriusque parentis exuvias ,
Hanc Crucem
Dedicavêre
Anno reparata Salutis
MDCCLIII.

SUR L'AUTRE FACE.

Sobriè , justè & piè ,
Conversati in hoc sæculo ,
Expectant beatam spem
Et adventum gloria
Magni Dei & Salvatoris nostri
Jesu Christi ,
Qui dedit semetipsum pro nobis
In Cruce ,
Ut nos redimeret & mundaret
Sibi Populum acceptabilem ,
Sectatorem bonorum operum.

Ora pro eis , Viator.

B.

BAGNEUX est un Village fort ancien ,
situé à une lieue & demie de Paris
au Sud , à quelque distance du chemin
d'Orléans , vers la main droite , dans une
plaine assez élevée. On croit commu-
nément que son nom latin est *Balneo-*
lum ou *Balneola* , & que ce nom lui a
été donné à cause des bains qui s'y trou-
voient ; mais Bagneux ne paroît pas être

dans une situation propre à avoir eu de l'eau assez abondamment pour y former des bains, & son ancien nom latin, dans les Chartes des IX, X & XI siècles est *Baniolum* ou *Baniola*, noms qui semblent dériver de *Bannus* ou *Bano*, parce que ce Village terminoit de ce côté-là le district de la Banlieue. Ainsi *Bagneux* semble être une altération de *Bannieux*, parce qu'il étoit, & qu'il est encore de la *Banlieue*, & à son extrémité.

Le Village de Bagneux & son Eglise appartenoient, dès le IX siècle, au Chapitre de Paris, excepté la Dîme de bled & de vin, qui ne fut donnée à ce Chapitre que par le Roi *Henri I.* On voit dans *Sauval*, que Bagneux devoit autrefois au Roi du vin & de l'avoine. Cette redevance prouve l'estime que l'on faisoit alors de son vignoble. On remarque aussi, dans les Titres du Chapitre de Paris, que le vin des Chanoines venoit presque tout de Bagneux : le vin de ce Village passe encore pour l'un des meilleurs vins des environs de Paris.

L'histoire ne fournit aucun événement mémorable concernant Bagneux, si ce n'est que *Henri IV*, au retour de son expédition, dans le pays de Caux & dans le Vexin, après avoir passé la

Seine à Meulan, vint à Bagneux le 31 Octobre 1569, & répandit ses Troupes dans Gentilly, Issy & autres lieux voisins de Paris. Ce grand Prince logea dans une maison près de la grande rue, qui sert aujourd'hui de ferme à M. de *Surbeck*. Cela porteroit à croire qu'il n'y avoit point alors, dans le village même de Bagneux, de plus belle maison que cette ferme. Quoi qu'il en soit, la bonté de l'air de ce village, & le voisinage de Paris, ont engagé différens Particuliers à y construire des maisons de plaisance qui méritent d'être remarquées.

La plus considérable est celle de M. *Louis-Auguste-Benoît de Surbeck*, Chevalier de saint Louis, Brigadier des armées du Roi, & Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suisses. Le parc de cette maison a plus de cinquante arpens : elle fait partie du fief de Garlande, qu'on appelloit autrefois *le Château de Garlande sous Bagneux*. M. de *Surbeck* a hérité de ce fief de Garlande, de M. *Eugene-Pierre de Surbeck*, son pere, aussi Chevalier de saint Louis & Brigadier des armées du Roi, mort à Bagneux le 1 Septembre 1741, à soixante-trois ans. La réputation qu'il s'étoit acquise dans l'histoire ancienne & dans la connoissance des médailles, l'avoit fait élire

Académicien honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Une autre belle maison de Bagneux est celle de M. de *Zurlauben*, Lieutenant-Général des armées du Roi & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses.

Il y en a une troisième possédée par la veuve du sieur *Toinard*, Fermier-Général. Cette maison est fameuse pour avoir été bâtie par le sieur *Benicourt*, Favori du Cardinal de *Richelieu*, & Entrepreneur des armes & armées de France. On dit qu'elle fut bâtie des deniers de cette Eminence, pour servir à ses conférences secrètes: on y montre un puits auprès d'un escalier, qui attire l'attention, & qui a donné occasion à beaucoup de conjectures. Dans le Jardin on voit en marbre un Mars & un Vulcain; Mars a le visage du Cardinal, & Vulcain a celui du sieur de *Benicourt*. Madame *Toinard* a une autre maison bourgeoise à Bagneux, qu'elle a achetée du sieur *Favier*, Avocat au Parlement, qui l'avoit fait bâtir.

M. *Dufranc*, Greffier au Parlement de Paris, a aussi une fort belle maison à Bagneux.

On y remarque encore la jolie maison de M. le Marquis de *Saint-Priest*, ancien Officier aux Gardes-Françoises, & huit autres maisons bourgeoises.

34 NOUVELLE DESCRIPTION

C'est le Chapitre de Paris qui est Seigneur de Bagneux : l'Eglise paroissiale est fort belle, & paroît avoir été bâtie sur la fin du XIII siecle. M. *François Chabanne de Rhodes*, Docteur de Sorbone, qui en est le Curé actuel, y a fait bâtir, presqu'entièrement à ses dépens, un Presbytere, qui est peut-être le plus beau du Diocese de Paris ; & afin d'épargner dans la suite aux Paroissiens les frais de reconstruction, il l'a fait bâtir d'une maniere durable, en pierres de taille & en bons moellons.

BAGNOLET, à une petite lieue de Paris, fut acheté par le Duc d'*Orléans*, depuis Régent de France, du sieur *le Juge*, Fermier-Général. Le Château n'étoit alors composé que du corps du milieu : on a ajouté les deux aîles du côté de la cour, avec leurs façades ornées d'une espece de fronton cintré, qui forment deux petits corps en pavillons, lesquels se communiquent par une galerie portée par des colonnes couplées, au travers desquelles on voit le corps de logis du milieu, au moyen d'une grille qui ferme la cour du Château : cette cour est extrêmement petite.

Pour voir les appartemens, on commence par entrer à gauche sous cette galerie dans la salle des Gardes. Elle

conduit à un grand fallon sur la gauche, qui est de forme ovale, assez mal éclairé & décoré par une boiserie très-bien sculptée. Cette boiserie a été couverte depuis quelques années de très-excellentes peintures, qui forment dans chaque panneau de petits tableaux, où l'on voit des jeux de Chinois avec des fonds de paysage très-légers, enfermés dans des ornemens & des guirlandes de fleurs très-bien peintes. Ces divers morceaux ont été exécutés par trois Peintres différens; l'un pour la figure, un autre pour les ornemens, qui sont d'un goût excellent, & le troisieme, pour les animaux, qui sont parfaits dans leur genre. Ce fallon est de plus orné de glaces placées dans des renfoncemens cintrés, avec des fontaines à laver, & une table en buffet dans le milieu: cette piece a toujours servi de salle à manger.

Au bout de cette aîle gauche, l'on entre dans les appartemens du corps du milieu, qui sont ornés de tableaux, dont les sujets sont pris dans le Roman grec de Daphnis & Chloé: il y en a deux peints de la main du Duc d'Orléans, (*Philippe d'Orléans, Régent.*)

Après la mort de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, le Prince son fils a fait vendre toutes les porcelaines, lustres, girandoles, meubles, & n'y a laissé que ceux qui

36 NOUVELLE DESCRIPTION

sont absolument nécessaires. Les jardins sont assez agréables par l'art avec lequel ils ont été restaurés par M. *des Gods*, neveu du célèbre le *Nautre*.

On trouve dans les premiers bosquets à gauche, un salon bâti par le sieur *Tannevot*, Architecte, & appelé le *Pavillon-des-Bois*; dont la forme, le plan & la décoration extérieure sont d'un assez bon gout.

Les jardins, aussi-bien que le Château, n'ayant pas beaucoup de vue, S. A. R. a fait élever un pavillon à l'extrémité du parc, sur une petite hauteur, la seule qui s'y trouve. Ce pavillon est carré & les angles sont arrondis; les quatre portes du rez de chaussée sont ouvertes par des grilles, pour laisser le passage à la vue. Le premier étage n'est composé que d'une seule pièce, qui jouit d'une vue très-agréable du côté de Vincennes. Ce salon est décoré, dans les trumeaux des croisées, de plantes singulieres, peintes en camaïeu d'une excellente maniere, & rehaussées d'or par un nommé *du Chêne*. Le plafond est orné de longs filers de plantes coloriées sur un fond or & blanc, d'un gout assez nouveau & bien exécuté, par un nommé *Valade*. L'architecture & tout l'édifice du pavillon sont d'un nommé *Judde* ou *Ju*.

Il y a encore un autre petit bâtiment,

appelé l'*Hermitage* ou le *Palais des Hermites*. C'est un fallon dans le gout de celui des Bois, pour la grandeur, mais dont le plan & l'architecture sont bizarres & de très-mauvais gout : elle est d'un nommé *Serin*. Ce pavillon ou fallon a une entrée à l'extrémité du parc, près du village de Charonne ; elle est composée d'une grille & d'un vestibule tout ouvert, où deux colonnes portent une corniche en ceintre surbaissé : ce fallon est peint en grisaille brune, & représente sous l'emblème de la tentation de saint Antoine, dans un grand nombre de panneaux, le diable sous différentes formes & différentes tentations très-froides, & quelques-unes même très-indécentes. Elles ont été peintes & assez mal imaginées par un nommé *Valade*.

BELLEVUE. De toutes les maisons de plaisance qui, par l'agrément de leur position, ont mérité le nom de *Beauféjour*, *Beauregard*, *Beauvoir*, ou *Belvedere*, comme disent les Italiens, il n'en est point que l'on puisse comparer au Château de Bellevue, situé près de Meudon, entre la rivière de Seine & ce qu'on appelle communément la *garenne de Sevre*, ou le *bois des Cotiniers*.

Cet élégant édifice est redevable de son existence à une Dame de gout, qui

38. NOUVELLE DESCRIPTION
protège les Arts & qui les cultive , Ma-
dame la Marquise de Pompadour.

Cette Dame, ayant eu un jour occasion de passer par l'endroit qui fait aujourd'hui l'emplacement de ce Château, fut vivement frappée de l'étendue, de la richesse & de la beauté unique du point de vue qui se présentait à ses yeux. Ce premier aspect peignit d'abord à son imagination tous les agrémens que l'on goûteroit dans une habitation, d'où l'on jouiroit d'une perspective aussi brillante : mais comment entreprendre de bâtir avec succès sur un sol, qui ne présentait de toutes parts que des difficultés presque insurmontables ?

C'étoit effectivement un terrain aride, montagneux, absolument ingrat & nullement susceptible d'embellissemens. Ces obstacles ne rebuterent point Madame de Pompadour, & elle ne douta point qu'elle ne réussiroit à contraindre la nature à céder aux efforts de l'art. Elle communique son dessein à deux Architectes de réputation, très-capables de la seconder dans ses vues. C'étoient MM. de l'Assurance & d'Isle ; le premier très-renommé dans l'art de bâtir, & le second, connu depuis long-temps par son talent pour la distribution & la décoration des jardins. Madame de Pompadour leur désigna un jour pour se

DES ENVIRONS DE PARIS. 59

rendre avec elle sur le lieu même où elle vouloit faire bâtir, afin d'y prendre les dernières mesures pour l'exécution de ce qu'elle souhaitoit. Le jour même que cette Dame devoit venir, on lui prépara à la hâte une espece de trône rustique, formé de cailloutage & de gazon : ce fut delà qu'elle expliqua plus particulièrement ses intentions, & qu'elle exposa son projet sur la position des bâtimens & l'ordonnance des jardins. Les Architectes saisirent parfaitement ses idées ; & comme, pour les remplir, il falloit une plus grande étendue de terrain qu'elle n'avoit imaginé d'abord, on lui proposa d'acheter quelques centaines d'arpens de terre, qui lui furent cédés avec empressement par les Propriétaires, lesquels en furent bien payés.

Le premier piquet pour le remuage des terres fut planté le lendemain de la fête de saint Pierre, 30 Juin 1748, & depuis ce jour on poussa les ouvrages avec tant de vivacité, que le grand bâtiment, les communs, les terrasses & les jardins furent absolument terminés au mois de Novembre 1750.

On ne peut disconvenir qu'il n'étoit guères possible de trouver un endroit qui réunît en perspective une aussi grande

40 NOUVELLE DESCRIPTION
variété d'objets les plus rians & les plus agréables.

Du côté du Nord, en tirant un peu vers le Levant, on découvre le cours de la Seine, qui vient baigner les murs du Château; on voit les avenues & les jardins de Meudon, toutes les belles maisons qui bordent la rivière, & dans l'éloignement, la ville de Paris, dont l'immensité se trouve à une distance très-avantageuse pour faire le plus grand effet.

Au Midi, on apperçoit une partie du parc de Meudon, les jardins de Bellevue, surmontés des bois des cotiniers, & toutes ces magnifiques futaies qui s'élèvent en amphithéâtre.

Au Couchant, on voit les beaux jardins de Saint-Cloud & le Palais de M. le Duc d'Orléans, le pont de Sevre & celui de Saint-Cloud, & la Rivière qui commence à s'élargir & à couler avec plus de majesté.

Mais tous ces magnifiques aspects n'égalent pas le point de vue unique qui détermina Madame de Pompadour à bâtir Bellevue, & à lui donner un nom si justement mérité. Le côté qui regarde le Nord, est d'une richesse & d'une beauté si frappante, qu'on a peine à quitter cette terrasse.

Au pied du Château, la Seine est partagée en deux bras par une assez grande île qui, du côté de Sevre, est devenue un port où se déposent toutes sortes de marchandises : l'autre partie est couverte de bestiaux ; ce qui rend cette île très-agréable & très-vivante.

En tout temps, on voit sur les deux bras de la Seine une grande quantité de bateaux, qui remontent la rivière, & vont porter le tribut de la mer & les richesses des plages maritimes dans la Capitale & dans les Provinces voisines. On voit, sur-tout dans la belle saison, une multitude étonnante de petits bateaux qui conduisent un peuple immense aux belles promenades de Saint-Cloud, principalement les jours de Fête.

Sur la rive de la Seine se présente le chemin de Versailles, sans cesse couvert de voitures & de citoyens, que la curiosité, ou leurs affaires attirent au Palais du Prince. Ce concours habituel forme un spectacle toujours intéressant & toujours animé.

Tous ces objets sont terminés par le bois de Boulogne & par des villages ornés de maisons de plaisance & de jardins magnifiques. Par-dessus tous ces objets plus rapprochés, la vue s'étend à une distance immense en face, à droite & à gauche, avec une variété admira-

42 NOUVELLE DESCRIPTION
ble , qui ne laisse rien à désirer.

Les Artistes les plus renommés ont été employés pour la décoration intérieure & extérieure de cet édifice. Le vestibule est orné de deux statues , l'une de M. *Falconnet*, & l'autre de M. *Adam*. Elles représentent la Poésie & la Musique ; on donne la préférence à celle de M. *Falconnet*. Six dessus de porte de M. *Oudry*, représentant les attributs de la chasse & de la pêche, ornent la salle à manger, & ces mêmes attributs sont exécutés en menuiserie, avec la plus grande délicatesse, par M. *Verbrek*. Ensuite on entre dans un salon de compagnie, enrichi de six tableaux du célèbre M. *Carle Vanloo*, dont quatre représentent les Arts, & deux la Tragédie & la Comédie. Ces tableaux sont connus, & ont fait l'ornement du salon de peinture dans le temps.

On traverse en retour une galerie étroite, qui n'a de remarquable qu'une très-jolie figure de marbre, qui représente l'Amour ; elle est de M. *Sally*. Cette galerie conduit à la piece destinée d'abord à être une salle de musique, & qui est devenue aujourd'hui la salle à manger des Seigneurs : on y admire deux dessus de porte de M. *Pierre*.

A gauche est l'appartement du Roi : on y voit trois dessus de porte admira-

bles de M. *Vanloo*. On passe ensuite dans un joli boudoir, meublé en perse brodée en or. M. *Boucher* y a peint en dessus de porte deux vues Chinoises, avec les graces qui caractérisent tout ce qui sort du pinceau de ce grand Maître : derrière l'appartement du Roi, & du côté de la Cour, est actuellement l'appartement de Madame de *Pompadour* : c'étoit ci-devant la salle des Gardes.

L'escalier, qui conduit aux appartemens du premier étage, a été peint par M. *Brunetti*, pere, quant à l'architecture ; & les figures sont de M. *Brunetti*, fils : elles représentent *Ariane* & *Bacchus*, *Zéphire* & *Flore*, *Diane* & *Endimion*, *Mars* & *Vénus* : toutes ces figures sont encadrées avec art dans des masses d'une architecture noble & brillante. C'est bien dommage que l'obscurité, qui regne dans la partie inférieure, dérobe aux yeux le plaisir de bien voir ces beautés. La partie supérieure est très-bien éclairée & fait un bel effet. Ce qu'on admire le plus dans le premier étage, c'est l'appartement de M. le *Dauphin*, & son cabinet meublé en Pékin, avec des dessus de porte de MM. *Vernet* & de *Boulogne*, & celui de Madame la *Dauphine*, meublé de

44 NOUVELLE DESCRIPTION
même, & orné de dessus de porte de
M. *Pierre*.

Après cette chambre à coucher se trouve une galerie d'une élégance & d'une délicatesse, qui fait honneur au gout de Madame de *Pompadour*, qui en a imaginé & tracé les desseins elle-même.

Toute la menuiserie forme des guirlandes de fleurs, travaillées avec la plus grande légèreté par M. *Verbrek*, & peintes par MM. *Dinant* & *Dutout* : ces guirlandes renferment de jolis tableaux de M. *Boucher*. L'ameublement est peint sur étoffe par M. *Perrot*, & représente, ainsi que les tableaux, tous les attributs de l'agriculture : tous ces morceaux sont précieux, & ont été exécutés avec une précision & des graces uniques. Les autres appartemens sont ornés de tableaux de différens Maîtres ; tous les ameublemens sont en Pékin de diverses couleurs : par-tout on voit les plus riches tapis de la Savonnerie.

Au second étage, une lanterne ingénieusement imaginée au milieu du bâtiment, a donné lieu à l'Architecte de pratiquer un grand nombre de petits appartemens occupés par les Seigneurs de la suite du Roi.

On ne finiroit pas, si on vouloit en-

trer dans le détail de toutes les beautés qui ornent cette demeure enchantée. Les jardins répondent à l'élégance du Château : on y admire sur-tout la statue du Roi , par M. *Pigalle*. Plusieurs excellens morceaux de sculpture des Maîtres les plus célèbres , sont distribués avec intelligence dans les bosquets & dans les différentes parties des jardins : des eaux vives & abondantes ornent ces bosquets & ces grottes : ces eaux sont fournies par un réservoir peu distant des murs du jardin. Tout est de roses dans ces jardins. Une imagination délicate , guidée par le gout & par les graces , en a réglé toute l'ordonnance.

Le plan de Bellevue avoit tellement plu au Roi , que ce Prince voulut voir par lui-même le progrès des travaux dans le temps de la construction. On vit Sa Majesté , au milieu des travailleurs , honorer de ses conseils les personnes préposées pour la direction des travaux ; & pour accélérer , par sa présence , l'avancement des ouvrages , on vit plusieurs fois ce Monarque se faire apporter à manger au milieu de tout ce monde. Dans ces différentes visites , qui occupoient ordinairement jusqu'au soir , le Roi soupoit & couchoit dans un endroit appelé *Brinborion* : c'est une petite maison charmante , située au bas

46 NOUVELLE DESCRIPTION
du parc de Bellevue sur les bords de la
Seine.

Dès que les bâtimens de Bellevue furent à leur perfection , le Roi vint y occuper l'appartement qu'on lui avoit préparé : ce Prince y coucha pour la première fois le 24 de Novembre 1750 , en revenant de Fontainebleau. Dans la suite Sa-Majesté y a fait de fréquens voyages ; & cette délicieuse habitation paroissant avoir toujours de nouveaux charmes aux yeux du Monarque , il a engagé Madame la Marquise de *Pompadour* à la lui céder. Le contrat d'acquisition fut signé le 22 du mois de Juin 1757 , & ce jour-là même , le Roi vint en prendre possession , & dès - lors le Château de Bellevue est devenu Maison royale avec gouvernement & contrôle.

On a quelque regret de n'y plus voir quelques excellens tableaux de nos plus grands Maîtres ; mais Madame de *Pompadour*, par gout pour les beaux arts , & par estime pour les Artistes distingués , a prié le Roi de les lui laisser enlever. Ils sont aujourd'hui distribués dans les différentes maisons qui appartiennent à cette Dame.

BERCI. On a parlé , dans la description de la ville de Paris , de la Terre & du Château de Berci. Voyez l'ar-

ticle du Fauxbourg saint Antoine. On a fait aussi mention du beau pavillon que MM. *Paris* ont fait construire à l'extrémité du parc de Berci. La manière dont ce pavillon est construit, lui a fait donner, par le peuple, le nom de *Pâté-Paris*.

BERNY est un beau Château sur le chemin d'Orléans. Il a appartenu autrefois au Chancelier de *Bellievre*, puis à M. de *Lionne*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il appartient aujourd'hui aux Abbés de saint Germain-des-Prés de Paris. Cette maison est distinguée, tant pour ses ornemens, que pour les beautés singulieres de ses canaux & fontaines, & la rareté & l'excellence des fruits qui croissent dans ses jardins. A-devant est une esplanade quarrée, au milieu de laquelle est un petit jet d'eau. A gauche est un corps d'architecture qui sert d'entrée au jardin. La porte, qui est au milieu, est surmontée d'un second ordre. A droite & à gauche sont six niches ornées d'autant de statues, trois de chaque côté, & décorées de colonnes couplées & de frontons chargés de médaillons en bas-relief. La façade du Château présente un corps avancé, qui occupe le milieu & qui sert d'entrée. Il est plus élevé d'un étage que

48 NOUVELLE DESCRIPTION

le reste de l'édifice. La porte est une arcade décorée de quatre colonnes, qui soutiennent une petite terrasse ou balcon, orné sur le devant d'une balustrade de pierre. Quatre pavillons quarrés, deux de chaque côté, occupent les côtés du Château. Aux deux angles des premiers de ces pavillons, on a pratiqué deux niches, dont chacune est ornée d'une statue.

BICÊTRE. On a parlé de ce Château dans le V. volume de la Description de Paris, à l'occasion de l'Hôpital-Général.

BLOIS. On ne parle ici de Blois que par rapport au Château, Maison royale qui fait le plus bel ornement de cette Ville : il paroît, au premier coup d'œil, en être absolument séparé ; cependant il y est joint par un chemin pratiqué dans le roc.

Ce Château est l'ouvrage de plusieurs Seigneurs & de plusieurs Princes. Les Seigneurs de la Maison de Champagne & ceux de la Maison de Châtillon avoient fait bâtir le corps qui étoit vers l'Occident, & dont il ne reste plus qu'une grosse tour. Quelques-uns de la Maison de Châtillon, & même quelques Princes de celle d'Orléans, ont changé
dans

dans la suite ce corps de bâtiment, soit en le détruisant, ou en l'augmentant.

Louis XII a fait bâtir la face qui regarde l'Orient, comme aussi celle qui regarde le Midi ; & cette dernière commandoit aux deux autres. C'est de ce bâtiment que parle *Jean d'Annon*, lorsqu'il rapporte que l'an 1562, le Roi faisoit faire son Château de Blois tout de neuf, tant somptueux qu'il bien sembloit œuvre de Roi.

Parmi les ornemens qui embellissent ce bâtiment, on y remarque les armoiries du Roi, & celles de la Reine *Anne de Bretagne*, sa femme, leurs chiffres & devises, &c. mais ce qui frappe davantage est la statue équestre de *Louis XII*, que l'on voit sur le portail de ce Château. La face du côté du Nord est l'ouvrage de *François I.* Quoique ce bâtiment soit gothique, il ne laisse pas d'être magnifique. Les devises de ce Roi s'y voient en plusieurs endroits, du dedans & du dehors : il y a plusieurs chambres & cabinets qui sont ressouvenir des Rois *Henri II*, *Charles IX* & *Henri III.*

C'est en une des chambres de ce bâtiment, que fut tué *Henri*, Duc de Guise, premier du nom, qui, sous prétexte de religion, vouloit détrôner son

Roi & son bienfaiteur. L'on a cru y voir long-temps des caractères formés par le sang de ce rebelle audacieux. C'est joignant ce bâtiment, en allant du côté du couchant, qu'est une tour appelée *la Tour de Château-Renaud*, ainsi nommée, parce que sur haut on voit cette Seigneurie, quoiqu'elle en soit éloignée de sept lieues. On emprisonna le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon dans cette tour, à la porte de laquelle le Cardinal fut tué à coups de perruque.

A l'extrémité de ce bâtiment, du côté du levant, il y en a un petit, qui est en partie ancien & en partie moderne. L'ancien s'appelle *la Salle des Etats*, & a pris ce nom des Etats qui y furent assemblés en 1576 & en 1588. Quant au moderne, il est du Roi *Henri III*, qui, sur la fin de son règne, y fit commencer un appartement.

Le bâtiment que *Gaston-Jean-Baptiste de France*, Duc d'Orléans, fit faire en la place de celui qu'il fit démolir du côté d'Occident, l'an 1635, est un ouvrage digne de ce grand Prince, & de *François Mansard*, un des plus habiles Architectes que la France ait eus. Cet Architecte y fit travailler pendant trois ans, & y fit employer trois cens trente mille

DES ENVIRONS DE PARIS. 51

livres. Il affuroit * qu'avec les matériaux qui restoient , il ne falloit plus que cent mille livres pour rendre ce bâtiment logeable, lorsque des affaires plus importantes survinrent au Prince, & l'obligèrent de laisser l'ouvrage imparfait, & tel qu'on le voit aujourd'hui.

Ce qu'on admire le plus dans ce superbe édifice , est le grand escalier , qui est de figure quarrée, tout en l'air , & décoré d'ornemens qui sont d'un grand gout. L'avant-cour de ce Château, où l'Eglise Collégiale de Saint-Sauveur est bâtie, est une des plus grandes qu'il y ait en France. On y fit le beau tournoi pour l'arrivée du Prince de *Castille*, promis à *Claude de France*, & celui du mariage du Marquis de *Montferrat* avec la Princesse, sœur du Duc d'*Alençon*.

Les jardins répondoient à la beauté & à la magnificence du Château. Une galerie de charpente , appelée *la Galerie des Cerfs*, parce qu'il y en avoit plusieurs figures à mi-corps, séparoit ces jardins en haut & en bas ; mais en la place de celle-là le Roi *Henri IV* en fit bâtir une de pierre de taille l'an 1600, qui subsiste encore, & a quatre-vingt-dix-sept toises de long sur plus de trois de large, avec de belles croisées des deux côtés.

* Mémoires M^s. de Mansard.

C ij

52. NOUVELLE DESCRIPTION

Dans le jardin haut , on remarque un puits d'une largeur & d'une profondeur extraordinaires , que le Roi *Louis XII* fit faire pour fournir de l'eau au jardin bas.

BOUCHET (le) à six lieues de Paris , a appartenu autrefois à *Henri de Guenegaud*, Secrétaire d'Etat , qui l'eut par échange de la belle maison qu'il avoit à Paris , & qui s'appelle aujourd'hui l'Hôtel de Conti.

Comme M. de *Guenegaud* étoit un des plus riches & des plus magnifiques hommes de son temps , il n'épargna rien pour embellir la maison du Boucher.

Ce Château fut érigé en Marquisat en faveur d'*Abraham du Quesne*, Général des Armées navales du Roi , & un des plus grands hommes de mer que la France ait jamais eus. Comme il étoit de la Religion Prétendue-Réformée , & qu'on ne put jamais lui faire embrasser la Catholique , il fut ignominieusement enterré au Boucher sur le bord d'un fossé.

De ce Château dépendent les villages de Val-grand & de Val-petit , & la Ferme de Montaubert , qui est à huit lieues de Paris sur le chemin de Fontainebleau. Val-grand contient environ six

cens feux , & Val-petit est la Paroisse du Château. La Ferme de Montaubert est considérable , principalement pour sa garenne , dont le gibier est estimé.

Le Château du Bouchet est situé dans une plaine assez étendue , & diversifiée par ses vignes & par ses terres labourables. Il a appartenu à M. *Bosq* , Maître des Requêtes , & ensuite à M. de *Montargis*.

L'avenue , qui conduit à ce Château , commence à mi-chemin de Val-grand & est d'une grande demi-lieue. Elle forme un croissant à son entrée , & peut contenir six carrosses de front & trois dans chacune des allées qui sont aux côtés. Au bout de cette avenue on en trouve une autre à main droite , plantée de noyers , & à gauche une troisième , plantée de châtaigniers.

On rencontre d'abord un pavillon auquel on monte par deux degrés à droite & à gauche. On entre ensuite dans une cour fort longue & bordée par deux especes de parapets , au bout desquels est une demi-lune , qui est entre deux portes fort belles , par le moyen desquelles l'on entre dans l'enclos.

Par un Pont-levis qui est sur un fossé assez large & assez profond , l'on entre dans une grande cour , aux côtés de la-

quelle on en voit deux autres qui servent de basse-cour, & où sont les écuries, les cuisines, les offices & les greniers. Le bâtiment est au milieu de deux tours, qui servent de colombiers. Le principal corps du bâtiment consiste en plusieurs salles, dont quelques-unes sont assez richement ornées de peintures. Dans l'aile gauche est une galerie d'environ vingt toises de long sur quatre de large, pavée de fort beaux carreaux de marbre, & enrichie de plusieurs ornemens de sculpture dans la voûte. Elle est encore ornée de vingt bustes de marbre qui sont fort estimés. A un des bouts de cette galerie, du côté du bâtiment, est une niche remplie par un groupe de pierre bien travaillé, qui représente Apollon & plusieurs Muses. A l'autre bout est un vestibule en dôme fort enjolivé.

L'escalier, qui conduit aux appartemens, est assez spacieux & bien bâti; la rampe de fer en est sur-tout parfaitement bien travaillée. Les appartemens sont fort ornés par les sculptures, les peintures & la menuiserie, & les seconds sont à la mansarde.

Le jardin consiste en un parterre d'un dessein ancien, au bout duquel est la rivière d'Estampes, qui étoit autrefois

DES ENVIRONS DE PARIS. 355
navigable avant qu'on en eût fait un
autre bas. Plusieurs pièces d'eau qui
sont, tant dans ce jardin, qu'aux en-
virs du Château, donnent à l'un &
à l'autre beaucoup d'agrément.

BRIE-COMTE-ROBERT, *Braya-Comi-
tis-Roberti*, est une petite ville à six
lieues de Paris, sur la rivière d'Iere :
elle a pris son nom de sa situation sur
un terrain boneux ; car *Braye* en gau-
lois signifioit de *laboue*, une terre grasse.
Cette Seigneurie ne portoit autrefois que
le nom de *Braye* ; mais dans la suite on
y ajouta celui de *Robert* de France,
Comte de Dreux, son fondateur. On
remarque ici l'Eglise paroissiale, qui a
une tour assez haute, & un Couvent de
Minimes. Il y a ici un Bailliage qui res-
sortit au Châtelet de Paris.

BRUNOI est un village situé à cinq
lieues de Paris, sur la rivière d'Ie-
re, près de la forêt de Senart. On peut
juger de son antiquité par la bâtisse de
l'Eglise paroissiale, dont une partie pa-
roît être du XIII ou XIV siècle. On
lit, dans le Recueil des Ordonnances,
un Edit de *Philippe de Valois* au sujet
des Eaux & Forêts, donné à Brunoi le 29
Mai 1346. Ce Prince passa, dit-on, à

Civ

Brunoi une partie du Printemps de cette même année; sans doute parce qu'il chaf-foit alors dans la forêt de Senart. On ne voit nul vestige, d'aucun ancien bâti-ment qui ait pu servir de demeure à un Monarque: il est vrai que dans ces temps reculés nos Rois vivoient dans la plus grande simplicité, & leur magnificence n'égalait pas celle des riches Particuliers de nos jours.

Brunoi est devenu depuis quelques années, un endroit très-remarquable par les dépenses prodigieuses qu'y a faites M. *Paris de Montmartel*. Le Château, quoiqu'un peu ancien & d'une forme peu régulière, a été décoré au-dehors & au-dedans de tout ce que l'art éclairé par le bon goût, a pu imaginer de plus noble & de mieux entendu.

On arrive à ce Château par la grande rue du village, de laquelle on découvre des potagers magnifiques & des serres chaudes, entretenues à grands frais, qui fournissent dans la saison la plus rigoureuse, tout ce qu'on ne recueille ordinairement que dans l'été ou dans les plus beaux jours de l'automne.

Avant que d'arriver au Château, on traverse une avant-cour, dans laquelle on voit, de part & d'autre, de grands bâtimens, dont les rez de chaussée ser-

vent de remises & d'écuries. On trouve ensuite un grand fer à cheval, orné de différens groupes de figures : c'est par-là qu'on descend au Château, dont les différentes pièces méritent l'attention & l'admiration des connoisseurs.

Sur la droite de la cour sont des bosquets charmans, ornés de vases & de statues de marbre d'une grande beauté; une magnifique piece d'eau formée par la riviere d'Iere, se présente à la sortie des bosquets : elle s'étend tout le long d'un grand parterre en forme d'un canal régulier, & va ensuite baigner les bords d'une grande prairie, qui, au moyen du cours de cette riviere, se trouve renfermée dans le parc.

Sur cette riviere est un pont, par lequel on communique à des jardins magnifiques, pratiqués avec beaucoup d'art & de gout, dans un endroit qui ne formoit auparavant qu'une montagne très-escarpée & d'un aspect assez désagréable. Tout a changé de face, moyennant les dépenses qu'on a faites pour y pratiquer de très-belles terrasses soutenues par de grands talus, ornées de deux bassins & d'un jet d'eau, dont l'effet est considérable par son élévation.

Sur une terrasse, plus élevée que celles dont on vient de parler, est un canal

C v

38 NOUVELLE DESCRIPTION

d'environ deux cens toises, orné de deux jets fort élevés. C'est là que se rassemblent les eaux d'une cascade, construite depuis quelques années. Ces eaux, par leur chute, présentent une très-belle nappe, qui forme un coup d'œil fort agréable.

Il y a, à peu de distance du Château & sur la rivière d'Iere, un morceau de mécanique très-curieux, qui mérite d'être observé. C'est une machine hydraulique, composée de huit corps de pompe, qui, par le moyen de tuyaux de fer, élève cent trente pouces d'eau à la hauteur de cent pieds, & la porte dans deux grands réservoirs situés au haut du parc.

On n'entrera pas dans un plus long détail à l'égard des différens objets, qui méritent cependant d'être remarqués. On se contentera de dire, qu'en général on n'a épargné, ni soins, ni dépenses pour rendre Brunoï un séjour charmant. Le parc, les jardins, la rivière d'Iere qui les traverse, & pour laquelle on a creusé un lit exprès, forment, pour le Château, une très-belle perspective. Du reste, on n'a point d'autre point de vue, & sa situation, étant dans un fond, ne permettoit pas de lui en procurer.

Le seul objet, en fait de bâtiment, qui présente au Château un coup d'œil fort agréable, est un gros pavillon appartenant à M. *Thomas*, ci-devant Trésorier-Général de l'extraordinaire des guerres. Il est enclavé dans le parc de Brunoi, & y occupe une quarantaine d'arpens : ce terrain est artistement distribué, en terrasses, en parterres, en jardins, & sur-tout en différentes pièces d'eau, qui font un effet admirable.

CAMALDULES. (les) A quelque distance de Brunoi est un Monastere de Religieux qui se consacrent à la vie hérémétique. Ils furent institués au commencement de l'onzieme siecle par saint *Romuald*, & furent d'abord appelés *Romualdins* : dans la suite on les nomma *Camaldules*, de *Camaldoli* en Toscane, où ils furent d'abord établis, & qui est encore le Chef-lieu de cet Ordre.

En 1634, *Louis XIII* leur accorda des Lettres-Patentes, pour leur permettre de s'établir en France ; & en 1640, ils vinrent au nombre de quatre ou cinq s'établir dans la Brle, & se placèrent sur une montagne appelée *Mont-éti*, qui est du diocèse de Paris, dans l'Arch-

diaconé de Brie. Ce fut le Duc d'*Angoulême*, alors Seigneur de Gros-Bois & d'autres lieux circonvoisins, qui leur accorda cette retraite. Ils n'y restèrent qu'environ un an, & passèrent ensuite sur le territoire de la Paroisse d'Iere, où ils sont encore aujourd'hui. Cette retraite est dans la forêt de Bouron. Le Duc d'*Angoulême*, ayant résolu d'unir à son parc le Village & l'Eglise même de Gros-Bois, avoit commencé par faire bâtir une Eglise, dont il comptoit faire une Paroisse pour Gros-Bois : ce fut pour cela qu'il la fit construire sous le titre de Saint-Jean-Baptiste, qui étoit le Patron de l'Eglise qu'il vouloit détruire. Ce Prince ne put réussir dans son projet : il détruisit, à la vérité, l'Eglise paroissiale de Gros-Bois ; mais il trouva tant d'oppositions pour la nouvelle Paroisse qu'il vouloit ériger, qu'enfin il y renonça. Ce fut alors qu'il proposa aux Camaldules de quitter Mont-éti pour se transporter dans la forêt de Bouron, où ils trouveroient un terrain suffisant pour s'établir, & une Eglise bien bâtie, & qui leur conviendrait d'autant mieux, qu'elle étoit sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, qui est le Patron des Religieux solitaires. La proposition fut acceptée, du consentement

de l'Archevêque de Paris, qui, par sa lettre du 18 Mars 1642, permit aux Camaldules de s'établir dans ce nouvel endroit.

Ces Religieux mènent une vie assez austère. Ils ont chacun leur cellule, qui forment autant de maisons séparées les unes des autres. Dans chaque cellule est une Chapelle pour dire la Messe, lorsqu'ils le jugent à propos. Ils disent Matines à une heure après minuit ; Tierce avant la Messe de Communauté ; Sexte avant le dîner immédiatement ; None à deux heures après-midi ; Vêpres immédiatement avant souper, & Complies en se couchant.

On voit, par quelques monumens, que différentes personnes de considération, animées de l'esprit de retraite, se sont retirées dans cette solitude, pour s'y édifier par la vie exemplaire de ces saints Religieux.

En 1691, M. de *Fieubet*, Conseiller d'Etat & Chancelier de *Marie-Thérèse d'Autriche*, femme de *Louis XIV*, se retira dans une maison de l'enclos des Camaldules, & y mourut en 1692.

Voici son épitaphe : elle est du célèbre Abbé *Anselme*, Prédicateur du Roi.

Justitias

Judicanti.

A

Ω

*Expectat hîc donec veniat immutatio sua
Illustrissimus vir DD. GASPARD DE
FIEUBET ,*

*Consistorianus Comes ,
Theresia Austriaca, Ludovici magni con-
jugis Cancellarius ,
Quo non habuit*

*Patria, cariorem civem
Toga praeclarius lumen ,
Saculum praestantius ingenium ,
Optimus quisque paratiorem amicum ,
Qui*

*Natus in magnis divitiis ,
Vagatus per varia oblectamenta ,
Evectus ad multos honores ,
Dum in Republica magna obtineret ,
maxima sperare posset ,
Dixit :*

*Vanitas vanitatum & omnia vanitas.
Utque vera post vana quareret ,
Hanc in solitudinem , ubi veritas loquitur
ad cor*

*Sumptis columbae pennis advolavit ,
Ibiqûe*

*Piorum Asectarum exemplis excitatus ,
Turmis Pauperum quos liberis carens ,
pro liberis habuit cinctus ,*

DES ENVIRONS DE PARIS. 63

*Per multos labores doloresque bajulans
sibi crucem -*

*In stadio pœnitentie giganteo passu cu-
currit.*

*Quo cursu consummato bravium acceptu-
rus, obiit*

*IV Idûs Septembris, anno salutis
M DC XCIV,
ætatis LXVIII.*

Manus amica

*Publicis votis, non modestissimi viri
voluntati obsequens,*

Id enim vetuerat

Posuit.

M. *Bachelier*, Gentilhomme atta-
ché au Roi de Pologne *Sobieski*, &
employé par ce Prince dans différentes
affaires, tant politiques, que militaires,
choisit le Couvent des Camaldules pour
sa retraite, & y mourut en 1707, après
quatorze ans passés dans les exercices
de la pénitence la plus austere. Son
épitaphe est énoncée en ces termes :

Æterna memoria.

*Luca BACHELIER, Equitis
Domini in Clotomont Joannis
SOBIESKI, Polonorum Regis
Bellicis expeditionibus comes
Assiduus, & ab ipso ad summum*

64 NOUVELLE DESCRIPTION

*Pontificem Innocentium Undecimum,
Et ad Rempubicam Venetam
Extra ordinem Legatus, tandem
Hunc in Eremum transfugit,
In quo cum quatuordecim annis
Quasi unus ex solitariis vixisset,
Etiam voluit tumulari.*

Obiit die 28 Aprilis, anno salutis 1707.

M. de la Bourdonnaye, Magistrat distingué par sa naissance, son mérite & par les emplois de confiance dont il fut honoré par le Roi, voulut aussi terminer ses jours dans cette sainte retraite, où il mourut le 27 Août de l'année 1726. On lit sur sa tombe l'épithaphe suivante.

H I C

Quicquid habuit mortale deponi voluit
YVO MARIA DE LABOURDONNAYE.

*Gente satus apud Armoricos antiquâ
Nobilitate Ecclesia, Militia, Togæ hono-
ribus decorata,*

*Magni vir ingenii, majoris animi,
Quem nec spes unquam nec metus inflexit
Primum in Armoricâ Curia cum Patre
Senator,*

Deinde libellorum supplicum Magister

DES ENVIRONS DE PARIS. 65

*Ad Pictones, ad Normanos superiores,
ad Aquitanos, ad Aurelianenses*

Missus Dominicus

Regias rationes sic curavit, ut Regi &

Plebi satisfaceret,

Egenorum Pater,

Vexatorum hostis,

Sui desiderium discedens ubique reliquit,

Nil retulit præter populorum amorem &

vota,

Denique Consistorianus Comes

Postquam

Cum familiis iustitia inclitis,

Ormessonibus, Talonibus

Affinitates optatas contraxisset,

Sibi & Deo in hoc secessu unice vacans,

Fidei quam illibatam retinuerat,

Pietatis à qua nec inter seculi illecebras

unquam

Recesserat,

Patientia visu deficiente exercita

Premium obtinuit,

Felicem ad Deum transitum

Anno millesimo septingentesimo vigesimo

sexto,

Die vigesima septima mensis Augusti.

Anno natus septuaginta tres.

DE LA BOURDONNAYE, libellorum ap-

plicunt Magister, Filius.

D'ORMESSON Comes Consistorianus & rei

araria Præfectus, Gener,

Parenti optimo mærentes posuere.

On voit dans le cimetière de cette Communauté, un monument élevé à la mémoire de *François Léopold de Ragotski*, Prince de Transylvanie.

Le nom de *Ragotski* s'est rendu redoutable en Allemagne; par les mouvemens que les Princes de cette maison excitèrent en Hongrie dans le XVII^e siècle. La crainte que l'on eût que le Prince, dont il s'agit ici, ne suivît les traces de ses ancêtres, détermina l'Empereur à le faire arrêter. Il fut mis en prison à Neustad en 1701 : on l'accusoit alors d'avoir voulu soulever la Hongrie contre l'Empereur. Il se sauva de prison quelques mois après, & se retira d'abord en Pologne, d'où il alla se mettre à la tête des mécontents de Hongrie. Cette démarche lui attira de nouveau l'indignation de l'Empereur, qui lui fit faire son procès : par un jugement prononcé par le Conseil Impérial du mois d'Avril 1703, *Ragotski* fut condamné à avoir la tête tranchée, & en même-temps déclaré déchu de tous ses titres & privé de ses biens.

Ragotski, loin de paroître s'inquiéter de ce rigoureux jugement, continua ses hostilités contre l'Empereur, & lui fit la guerre avec quelques succès. Les Hongrois, pour reconnoître ses servi-

ces, le proclamèrent Protecteur de la Hongrie & Prince de Transylvanie. Cela se passa en 1704 : ces mêmes titres lui furent confirmés de nouveau par les Etats de Hongrie en 1707.

Quelques années après, les affaires changerent de face. Les Hongrois s'étant accommodés avec l'Empereur, le Prince *Ragotski* se refugia en France sous le nom de Comte de *Saaron*, & eut l'honneur de saluer *Louis XIV* le 13 Février 1713. Ce fut alors qu'il se mit en retraite aux Camaldules, où il passa quelques années dans une profonde retraite, paroissant ne s'occuper que de la grande affaire de son salut ; mais dans le temps qu'on le regardoit comme un homme absolument détaché de toute idée de fortune, il partit subitement, & se rendit à Marseille, où il s'embarqua le 14 Septembre 1717. Il alla mouiller aux isles d'Hieres, où il avoit un rendez-vous avec l'Ambassadeur du Grand-Seigneur. Il mit à la voile dès le lendemain de son arrivée, & se rendit à Gallipoli, où il arriva le 10 Octobre. Il fut reçu par-tout en Prince souverain par ordre du Grand-Seigneur, & fit une entrée solennelle à Andrinople le 18 du même mois. Il méditoit sans doute encore quelques grands projets ;

mais les conjonctures ne lui permettant pas de les exécuter, il se retira à Rodoste, ville située sur les bords de la mer de Marmora ; entre les Dardanelles & Constantinople, & y vécut paisiblement pendant plusieurs années, estimé généralement de tous ceux qui avoient occasion de le pratiquer. Il y mourut le 8 Avril 1735, âgé d'environ cinquante-six ans.

Ce Prince, quoiqu'éloigné de France pendant plusieurs années, se ressouvenoit toujours avec plaisir du séjour qu'il avoit fait dans la maison des Camaldules, & il en donna des preuves, en ordonnant que son cœur leur fût envoyé, pour y être inhumé dans le cimetière de ces saints Religieux. Ses ordres furent exécutés, & ce gage de son amitié fut remis entre les mains de Dom *Machaire Pen*, Mayeur ou Général de cet Ordre. Il l'étoit déjà dans le temps que le Prince avoit demeuré aux Camaldules, & ils s'étoient liés ensemble de l'amitié la plus tendre, fondée sur l'estime réciproque qu'ils avoient l'un pour l'autre. Le pieux Solitaire avoit eu dessein dès-lors de faire élever une espèce de monument, pour conserver à la postérité la mémoire du séjour que le Prince avoit fait dans cette retraite,

& de la conduite édifiante qu'il y avoit tenue ; mais ce Prince s'y opposa fortement , & il fallut renoncer à ce projet. La mort de *Ragotski* leva , dans la suite , cet obstacle ; & lorsque son cœur eut été déposé aux Camaldules , Dom *Machaire* eut la liberté de donner des preuves solennelles & permanentes de son attachement pour cet illustre ami. Il fit donc élever le monument que l'on voit dans le cimetiere de cette maison , & il y fit graver l'inscription suivante :

In

Hujus Cœnobii cœmeterio

Jacet cor

Sanctissimi Francisci II.

D. G. Sa. Rom. Imp. & Transylvania

Principis RAGOTSKI ,

Partium Regni Hungaria Domini ,

Siculorumque Comitiss , &c.

Qui miro divina providentiæ ordine ,

Per varia vitæ discrimina ductus ,

In Domino requievit Rodostii ad Propon-
tidem ,

anno salutis mundi 1735 ,

die 8 mensis Aprilis , ætatis suæ 59.

Pro

grati animi monumento ,

ipsi ,

Dum viveret nolenti serenissimo ,

70 NOUVELLE DESCRIPTION
Repugnantique pra modestia Principi ,
Post mortem R. P. MACARIUS PEN,
Camaldulensium Major ,
Eremique hujus Prior,
Hunc posuit lapidem.

Anno Domini
Millesimo septingentesimo trigesimo
septimo.

CHAMBOR, *Camborium*. Cette Maison royale est située à quatre lieues de Blois , dans un fond où coule la petite riviere de Cosson , & au milieu d'un parc de sept lieues de tour , fermé de murailles , & rempli de bêtes fauves. Dès l'an 1190 , les Comtes de Blois avoient une maison de plaisance & de chasse à Chambor. *François I* , à son retour d'Espagne , fit démolir ce Château , pour élever celui que je vais décrire. On dit qu'il y employa dix-huit cens ouvriers pendant douze années. Les connoisseurs assurent , qu'entre les bâtimens gothiques , la France n'a rien de plus beau que le Château de Chambor , quoiqu'il ne soit pas achevé. Quatre gros pavillons forment le corps du bâtiment , qui a au milieu un escalier d'une structure singuliere. Il est fait en coquille , percé à jour , & est composé de deux montées au-dedans l'une de

l'autre , pratiquées de telle sorte , qu'un grand nombre de personnes peuvent monter & descendre en même-temps , sans s'entrevoir , l'un des côtés étant dérobé de l'autre avec beaucoup d'art. Chaque montée a deux cens soixante & quatorze degrés , du haut desquels on voit jusqu'au bas de l'escalier par le trou du noyau. Ce Château est enfermé par un large fossé , & par des murailles de pierre de taille , avec quatre hautes tours rondes. Une grande cour tourne presque tout autour de ce royal édifice. Il paroît tout-à-fait beau à ceux qui le voient de loin , à cause de plusieurs petites tourelles , qui sont les cheminées enjolivées de plusieurs petites figures fort bien travaillées. Ce qui reste à bâtir de ce Château , n'est en quelques endroits qu'à environ vingt pieds de terre. Il n'y a point de village à ce Château , mais seulement cinq ou six maisons & une Chapelle. Les antichambres , chambres , salles , garderobes , cabinets & galeries sont d'une très-belle architecture. On voit sur un carreau de vitre d'un cabinet , qui est près de la Chapelle , cette rime écrite avec un diamant de la propre main de *François premier* :

Souvent femme varie ;

Mal habil qui s'y fie,

Les jardins répondent au bâtiment : celui que l'on appelle *de la Reine*, a cinq arpens d'étendue ; & au bout , vers la forêt de Blois , on trouve une allée large de six toises , & longue de plus d'une demi-lieue. Elle a quatre rangs d'ormes plantés à six pieds l'un de l'autre , & tirés à la ligne.

CHAMPIGNI, *Campiniacum*, est un village fort agréable sur la rivière de Marne, & au-dessus de Saint-Maur. Le Château a servi de retraite à M. de Pointis, qui l'avoit acheté à vie, & qui y mourut en 1707. Son expédition de Carthagenel'a fait regarder comme un nouveau Jason, & fera passer son nom à la postérité. Il est enterré dans le chœur de l'Eglise de ce village, & l'építaphe qu'on lit sur sa tombe, nous apprend qu'il s'appelloit *Bernard de Saint-Jean*, & qu'il étoit Baron de Pointis, Chevalier de saint Louis, Chef d'Escadre des Armées navales du Roi, Lieutenant-Général des Armées de *Philippe de France*, Duc d'Anjou, Roi d'Espagne, & qu'il mourut au Château de Champigni le 24 d'Avril de l'an 1707. Les promenades de la prairie sont des plus agréables qu'il y ait aux environs de Paris.

Cette

Cette terre est bien garnie de bois & d'avenues, qui présentent de toutes parts des abris charmans pendant les chaleurs. Cette abondance de bois nuit un peu à la vue, dont on jouiroit dans la plupart des jolies maisons dont cette terre est meublée. Il n'y a que celles qui sont du côté de Chenevieres, qui jouissent d'une vue assez agréable. Cette côte est remplie de vignes, dont le vin étoit autrefois très-estimé. On lit dans la chronique de *Louis XI* que ces vins se vendoient fort cher.

CHANTILLY, Bourg & beau Château à neuf lieues de Paris, sur la Nonnette, & deux lieues au-dessous de Senlis. Un de nos Poëtes latins a prétendu que ce lieu si charmant a pris son nom de la quantité de *Tilleuls* qu'on y voit, & que l'on a nommé *Chantilly*, comme qui diroit *le Champ des Tilleuls*.

*Latius arrident Tilia, decus unde beato
Nomenque campo* *.

Cette Seigneurie a appartenu à *Pierre d'Orgemont*, Chancelier de France sous le regne de *Charles VI*. *Pierre d'Orgemont*.

* *Boutard* dans son Ode intitulée *Cantiliacum*.

Tome IX.

D

74. NOUVELLE DESCRIPTION
mont, son petit-fils, la donna en 1484
à *Guillaume*, Baron de Montmorency,
son neveu, fils de *Jean de Montmo-*
rency, second du nom, & de *Margue-*
rite d'Orgemont, sa femme. Le Roi
Louis XIII donna l'an 1633, le Duché
de Montmorency, dont Chantilly fai-
soit partie, à Madame la Princesse de
Condé, sœur de *Henri de Montmorency*,
qui avoit été le dernier de sa branche.
Mais Sa Majesté se réserva le Château
& Seigneurie de Montmorency, dont
elle jouit le reste de sa vie. La Reine,
mere de *Louis le Grand*, en accorda,
pendant sa Régence, la jouissance à M.
le Prince de *Condé*; mais quelque temps
après le Roi rentra en possession.

Enfin, l'an 1661, le Roi donna Chan-
tilly au même Prince en pleine proprié-
té, & rétablit en 1675, la Capitaine-
rie des chasses de la forêt d'Halatte, qui
avoit été supprimée en 1643. Cette terre
ne vaut que quatorze ou quinze mille
livres de rente; mais elle est très-consi-
dérable par ses mouvances.

La forêt de Chantilly contient sept
mille six cens arpens. Au milieu est une
place dont la figure est ronde & qu'on
appelle *la Table*. Douze grandes routes,
bordées de charmille, commencent à
cette étoile.

Cet endroit est remarquable par les fêtes que le *Grand Condé* donna au Roi *Louis le Grand* & à toute la Cour pendant trois jours.

La principale avenue par laquelle on arrive au Château, s'appelle la *Route du Connétable*, parce que ce Seigneur la fit percer. Elle a, comme les autres, environ six toises de large, & une lieue de long. Elle est entre deux autres avenues fort agréables, dont l'une sert aux chariots & autres voitures, & la troisième est pour la symmétrie.

Au bout de la principale de ces trois avenues, on trouve une grande demi-lune, de laquelle on entre dans une avant-cour. Le pont-levis est entre deux pavillons; le fer à cheval se présente ensuite, & l'on monte sur une terrasse au milieu de laquelle, & vis-à-vis de l'entrée du grand Château, on voit une statue équestre de bronze du dernier Connétable de *Montmorency*. Ce Seigneur y est représenté armé à l'antique, l'épée nue à la main; son casque à terre soutient un des pieds du cheval; le tout est bien modelé & estimé des Connoisseurs.

L'ancien Château étoit sur une roche au milieu de plusieurs sources qui remplissent un grand fossé. La porte du

Dij

Château d'aujourd'hui est rebâtie à la moderne & ornée de sculptures. La cour est presque triangulaire, & de tous les côtés s'élèvent des bâtimens embellis de sculptures & d'ornemens. Les appartemens sont grands, commodes & richement meublés, & les salons très-ornés. La salle d'armes contient toutes sortes d'armures à l'antique, curieusement ramassées & en quantité. La Chapelle est fort belle.

Lorsqu'on démolissoit la Chapelle de l'ancien Château, l'on trouva au milieu un cercueil de plomb, à quatre pieds de profondeur, dans lequel étoit un corps dans tout son entier. Il avoit deux doigts de long de barbe au menton, laquelle est restée entre les mains de ceux qui l'ont voulu toucher. Les deux bras étoient liés par les poignets avec un cordon de soie, & le corps étoit revêtu d'une chemise de toile blanche assez fine, & que l'on a déchirée avec peine, & enveloppé d'une toile grise cirée, & ficelée avec une corde aussi cirée.

Par l'examen que l'on a fait des Seigneurs qui ont possédé Chantilly, depuis le temps que la permission de bâtir une Chapelle leur fut accordée, il paroît que ce corps est celui de *Guillaume*.

le Bouteiller-Senlis , III du nom , Seigneur de Chantilly , parce que ce fut lui qui obtint cette permission le premier Mai 1333 , & qui , en conséquence , fit bâtir cette Chapelle. Il y a beaucoup d'apparence qu'il y fut enterré ; car c'est le dernier Seigneur de cette maison qui soit réputé être mort à Chantilly. Ce cercueil a été transféré tel qu'il a été trouvé , dans l'Eglise Paroissiale de Chantilly.

Le petit Château est à gauche du fer à cheval. C'étoit la Capitainerie du temps que Chantilly appartenoit à la Maison de Montmorency ; mais feu M. le Prince l'avoit fort orné. Les ornemens du dehors sont des pilastres d'ordre Corinthien. Le logement du rez-de-chaussée est à fleur d'eau du grand-fossé. Il est composé de deux appartemens qui sont séparés par une salle qui leur est commune , & qui est ornée de tableaux qui représentent les plus belles maisons des environs de Paris. Les peintures des autres pieces font voir l'histoire de Vénus , celle de Diane , celle de Flore , celle de Bacchus , celle de Momus , &c.

L'appartement qui est au-dessus se trouve de plain-pied au rez-de-chaussée de la cour du grand Château , auquel il est joint par un pont qui traverse

le grand fossé. Cet appartement est beau & magnifiquement meublé. Au bout est une galerie percée de six grandes croisées du côté de la forêt. Vis-à-vis de ces croisées sont de grandes glaces dans des bordures d'un travail singulier. Au bout de cette galerie est un portrait du *Grand Condé*, peint par le vieux *Juste*. Ce Héros y est représenté en pied. On voit d'un côté l'ordre de la bataille de Rocroi, & de l'autre le combat. Outre ce tableau, on en voit plusieurs autres dans les trumeaux qui sont entre les croisées & les glaces. Chacun de ces tableaux représente, selon l'ordre des temps, une Campagne de ce grand Prince. L'action principale de la Campagne occupe le milieu du tableau, & les autres sont peintes en petit dans des cartouches, qui sont tout à l'entour. Toutes ces peintures sont de le *Comte*.

Les jardins sont d'une grande beauté, & les effers d'eau admirables. Il faudroit un volume entier pour en faire une description exacte. Je ne parlerai ici que des morceaux les plus curieux. Le grand canal est remarquable par son étendue & par la beauté de ses eaux. Il est bordé des deux côtés de belles allées d'arbres qui font un très-bel effet.

La principale porte de la Ménagerie

donne sur une des allées qui bordent le grand canal. Cette Ménagerie offre d'abord un agréable appartement meublé avec beaucoup de gout, & néanmoins assez simplement. Les peintures du grand salon représentent l'histoire d'Isis, & ce salon est tourné de manière qu'il semble que ce soit le temple de cette Divinité.

Dans une des cours on trouve huit ou dix pavillons, séparés les uns des autres, & destinés à loger les animaux rares que l'on fait venir des Pays étrangers. Dans une autre cour on voit la Fontaine de Narcisse. Ce Berger se mire dans l'eau & tend les bras avec transport, pour embrasser sa figure, que l'on voit dans l'eau.

La galerie des cerfs est dans cette partie des jardins, qui est du côté du Bourg de Chantilly. Elle est ouverte en arcades sur le parterre de l'Orangerie, & de l'autre côté elle est ornée d'une cinquantaine de figures de cerfs, qui portent tous à leur col les armes de la Maison de Montmorency, & des Maisons avec lesquelles elle a fait des alliances. Ce même côté est encore orné d'une peinture à Fresque, qui retrace aux yeux l'aventure de Psyché.

A l'un des bouts de cette galerie, on

Div

trouve le pavillon des étuves, ainsi nommé à cause qu'il y en avoit autrefois. Deux grands salons occupent ce pavillon; dans l'un est un Billard, & dans l'autre, qui est accompagné de cabinets, sont plusieurs lits de repos.

A l'autre bout de la galerie des cerfs, est l'Orangerie. C'est un grand morceau d'architecture orné de pilastres. Les orangers sont beaux, en grand nombre & bien entretenus.

La Faïanderie est composée de trois jardins en terrasse, d'un corps de logis de deux pavillons & de quatre grands jets d'eau. On y voit une quantité surprenante de faisans & de perdrix qu'on y élève avec soin.

Le Parc est fort grand & entouré de murailles. Sa longueur est d'environ une lieue & demie, & sa largeur, en certains endroits, est de plus d'une demi-lieue. Il est coupé de plusieurs belles allées & rempli d'agréables bosquets pratiqués avec choix pour la commodité & le plaisir de la chasse.

L'Eglise a été fondée par le *Grand Condé*. Elle est bien bâtie à la moderne, fort claire & d'une bonne architecture.

ECURIE DE CHANTILLY.

Cette Ecurie, d'une grandeur immen-

se, & remarquable par sa belle construction & sa décoration, l'est encore plus par le défaut de sens & de raisonnement dans l'Architecte qui l'a bâtie.

1°. La position est ridicule, n'étant point vue du Château, & sa magnificence est en pure perte, puisque non seulement elle ne forme point d'aspect, à son égard, mais qu'elle semble n'avoir été construite que pour l'enlaidir, & faire mieux sentir son mauvais gout. Il n'y a donc nul rapport du principal avec l'accessoire, qui loin de lui être entièrement subordonné, comme la raison le demande, lui est infiniment supérieur.

En second lieu, la vaste étendue de son intérieur, la hauteur de la voûte, le nombre & la grandeur des croisées, tout en est si peu sensé, que les chevaux y périroient de froid, si on n'y allumoit du feu dans l'hiver. Quelle idée ridicule d'un Architecte de perdre de vue son objet, & rendre inutile un édifice de cette importance & qui a coûté plusieurs millions, pour en faire un spectacle vain & sans aucune utilité!

Cette Ecurie est située sur la pelouse de Chantilly, & d'alignement à la croisée du grand cabiner de l'appartement de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, au petit Château; en sorte que

D v

82 NOUVELLE DESCRIPTION

quand les portes des deux bouts sont ouvertes , on voit de ce cabinet , au travers de l'Ecurie , l'allée d'arbres qui est à côté du réservoir , & qui est éloignée de deux cens vingt toises de cette Ecurie.

Elle a la forêt au Midi , & le village au Nord , & contient dans sa longueur extérieure quatre-vingt-seize toises & demie , sur neuf toises deux pieds de largeur. Elle est terminée à chaque bout par un pavillon de dix toises cinq pieds quarrés , faillans sur les longs cours de ladite Ecurie , de quatre pieds & demi.

Le pavillon du côté du Château est au Levant , & celui du côté du réservoir au Couchant ; le tout de quarante-deux pieds & demi de haut du rez-de-chauffée , jusqu'à l'entablement , qui est couronné d'une balustrade de pierre de six pieds de haut , tout compris , tournant tout au pourtour du bâtiment dans des dalles de pierre dure , qui reçoivent les eaux du comble , & sont garnies de balustres de pierre tournés , & de pilastres ornés de tables faillantes.

Chaque long cours entre les pavillons des bouts , & le gros pavillon à pan du milieu , a trente toises de long , distribuées en dix arcades de douze pieds de large chacune , sur vingt-six pieds

de haut de dessus la première retraite, qui est à sept pieds du rez-de-chaussée, & dans le renfoncement de chaque arcade d'une croisée de vingt & un pieds de haut, sur sept pieds de large, entourée de bandeaux à oreille. Les trumeaux, qui sont entre les arcades, ont six pieds de large, & sont ornés de refends depuis la seconde retraite, jusques sous l'architrave de l'entablement, marquant les coupes desdites arcades.

Les pavillons des bouts ont, dans chacune de leurs trois faces, trois arcades pareilles à celles des longs cours. Dans l'arcade du milieu des deux bouts, qui descend jusqu'au rez-de-chaussée, & a quinze pieds de large, sont des portes de douze pieds de large entre les deux tableaux, sur vingt-deux pieds de haut, au-dessus desquelles sont des amortissemens, qui soutiennent trois têtes de chevaux en face, avec leur poitrail, & les jambes saillantes.

Le pavillon du milieu a quatorze toises trois pieds de large hors œuvre, & saillie sur le long cours de quinze pieds, & a, dans ses pans coupés, une arcade avec sa croisée pareille à celles des longs cours. Le grand pan, dans lequel est la grande porte, a dix toises trois pieds de haut, & a dans son milieu une arcade de

trente-cinq pieds de large, sur trois pieds de renfoncement circulaire de quatre pieds de pourtour, ornée de refends tournans au pourtour de ladite arcade, qui a cinquante-six pieds de haut, sous la corniche de l'entablement.

Dans le milieu de cette arcade, entre les deux parties circulaires, est un avant-corps de vingt-sept pieds de large, orné de refends, dans lequel est la grande porte de seize pieds, entre les deux tableaux, sur trente pieds de haut, avec un chambranle au pourtour. Au milieu est une riche agraffe accompagnée de deux consoles sur l'extrémité de l'avant-corps, d'où pendent des festons de fleurs. Ces consoles portent une corniche avec un amortissement au-dessus, jusqu'à la naissance du ceintre de l'arcade, dans le renfoncement de laquelle sont trois chevaux en pied de demi-bosse, & dans différentes attitudes.

Les côtés de ladite arcade sont ornés de deux pilastres, avec leurs bases & leurs chapiteaux d'ordre ionique, portant l'entablement, & des chiffres de S. A. S. dans la frise.

La corniche est ornée de modillons en forme de consoles, & de roses entre deux, formant le fronton, au milieu duquel sont, dans un grand cartel,

les armes de S. A. S. tenues par deux anges qui sont sur des nuages. Au pourtour de ce fronton sont des festons de feuilles qui l'accompagnent , & tombent sur l'appui de la balustrade en tables de deux groupes de lions qui sont au - dessus des pilastres de l'adite façade.

Le comble du pavillon a trente pieds de haut au-dessus de l'encaissement, ou vingt-quatre pieds depuis le dessus de la balustrade, jusques sur le boursault du bresis, & depuis le boursault jusques sur la terrasse qui finit le comble, treize pieds de haut. Les huit ares-tiers, sous le boursault du bresis, sont ornés de refends de plomb ronds & carrés alternativement de trois pieds, & de trois pieds neuf pouces de long. Le boursault de la terrasse est soutenu par huit grandes consoles de plomb, de sculpture, & orné, dans le milieu, de quatre grands pans d'agraffes, desquelles pendent des trophées d'armes & de chasse, qui s'étendent sur le comble plat au-dessus du bresis, & sur cette terrasse est le cheval de la renommée, en plomb, de douze pieds de proportion, & pareil à celui qui est aux Tuileries.

Les petits pas du comble dudit pavillon ont chacun une croisée ovale, ornée de bandeaux & de consoles entou-

86 NOUVELLE DESCRIPTION
rées de sculpture , & couronnées de tro-
phées d'armes.

Le comble des pavillons des bouts ont vingt-cinq pieds & demi de haut , depuis le dessus de la corniche de l'entablement , jusques sur le bourfaut du bresis , & sont garnis dans chacune de leurs trois faces , de trois lucarnes , les deux des bouts rondes , & celle du milieu avec un fronton & des consoles sous la corniche , ornées de sculptures , & couronnées les unes & les autres de trophées d'armes.

Le comble au-dessus du bourfaut jusqu'à la pointe dudit comble , a onze pieds de haut , & est terminé par quatre consoles de plomb qui portent un piedouche , duquel sort la tige de la girouette , qui forme une tête de cheval dorée. Cette tige est entourée de branches de palmiers & de lauriers.

Les combles des longs cours ont seize pieds & demi de haut , depuis le dessus de l'entablement , jusques sur le bourfaut du bresis , & sont garnis de chaque côté de dix lucarnes pareilles à celles des pavillons des bouts , mais sans trophées au-dessus , ce qui fait quarante lucarnes pour les deux côtés des longs cours ; & de dessus le bourfaut jusqu'au faitage , neuf pieds de haut , ce qui fait

en tout vingt-cinq pieds & demi de haut. Les bouts des longs cours sont terminés par des groupes, dont les épis sont garnis d'un grand vase de plomb qui a six pieds de haut.

Cette Écurie a dans œuvre quatre-vingt-treize toises de long, sur trente-six pieds de large, & quarante pieds & demi de haut sous la clef des voûtes; & est coupée dans son milieu par le dôme à pans du gros pavillon, lequel contient dans ses grands pans soixante-trois pieds de diamètre, & par la ligne diagonale des petits pans, soixante-dix-huit pieds de diamètre, sur quatre-vingt-deux pieds de haut sous la clef de la voûte.

Cette voûte est à huit pans, & est ornée dans chaque grand pan d'une grande arcade en lunette, dans lesquelles sont les portes des corridors des appartemens qui sont sur les voûtes des longs cours; & dans les petits pans de quatre grands ovales, qui servent de croisées, le tout orné d'un bandeau au pourtour, accompagné d'agraffes, de guirlandes & autres ornemens. Chaque lunette des arcades est ornée de têtes de cerfs, de sangliers & de trophées de chasse. Au milieu de la voûte est une grande rose de sculpture, qui a vingt-quatre ou vingt-cinq pieds de diamètre.

Au rez-de-chaussée de ce pavillon ; vis-à-vis la grande porte , est un renfoncement embrasé , pareil à celui de ladite porte , formant une grande arcade fermée en cul-de-four d'une très-belle coupe , & dans laquelle on a pratiqué une fontaine formant une cascade qui se répand par un masque dans deux grandes coquilles , l'une sur l'autre. La plus grande est de sept pieds , & est soutenue par deux Dauphins de plomb. Ces coquilles forment deux très-belles nappes d'eau , qui se répand dans une grande cuvette , ornée d'architecture , & qui a dix-huit pieds de long , sur neuf pieds dans son milieu , servant à abreuver les chevaux. Dans cette cuvette sont deux chevaux de plomb de grandeur naturelle , l'un desquels semble boire dans la grande coquille , & a auprès un enfant qui sonne du cor , & s'appuie sur lui ; & l'autre boit dans une conque marine , qui lui est présentée par un autre enfant. Le fond de la fontaine est garni dans toute sa grandeur , de glaçons , de rocailles & de deux palmiers en forme de colonnes , avec deux enfans dans le haut , servant de tenans à un grand cartel dans le cul de four , orné d'attributs qui conviennent à l'eau , & dans lequel est l'inscription suivante :

Louis-Henri de Bourbon, septieme Prince de Condé, a fait construire cette écurie & les bâtimens qui en dépendent, commencés en 1719, & finis en 1735.

Les murs de ce pavillon, à côté de la grande porte & de la fontaine, sont ornés de quatre cerfs en pieds, peints au naturel, les têtes & une des jambes de devant isolées, & le surplus en demi-bosse, avec des terrasses & quelques arbres aussi peints au naturel. Aux côtés desdites arcades sont des consoles, & au milieu des agraffes; le tout au-dessous d'un grand entablement, portant une balustrade de fer très-riche, qui sert de communication aux corridors des appartemens, & tourne tout au pourtour à la hauteur de la naissance de la voûte dudit dôme.

Les petits pans sont percés chacun d'une grande croisée, avec des têtes de loups, & des trophées de chasse servant d'agraffe aux clefs de chacune desdites croisées, au-dessous desquelles sont quatre portes. Celle qui est à côté de la fontaine, sert de passage à la cour des fumiers & à celle des remises, & dans ce passage est une porte pour l'escalier en tour, creuse de huit pieds & un quart de diametre, qui est dans l'épaisseur du mur, pour monter au balcon

90 NOUVELLE DESCRIPTION
qui regne au pourtour du dôme.

Du côté de la porte sont deux petites chambres de dix pieds de long, sur six pieds de large, lesquelles servent à ferrer les selles des piqueurs & autres ustensiles de l'Ecurie.

Les deux parties d'Ecurie séparées par le dôme, ont chacune quarante & une toise un pied six pouces de longueur, & contiennent de chaque côté soixante chevaux, ce qui fait pour chaque côté cent vingt chevaux, & pour les deux parties ensemble, deux cens quarante chevaux. Les murs sont percés de chaque côté de douze croisées, qui forment des lunettes sphériques dans la grande voûte, séparées par des arcs doubleaux, ornés, à la hauteur de la naissance de la voûte, de têtes de cerfs entourées de cartels & de guirlandes de feuilles de chêne, le tout peint au naturel.

Chaque bout de l'Ecurie est terminé par une partie circulaire fermée en cul-de-four au-dessous de la grande voûte, dans laquelle se terminent les embrasures des portes d'entrée, avec des bandeaux au pourtour, chargés de consoles qui portent une corniche, au-dessus de laquelle, dans un renfoncement, sont deux chasses de sculpture, l'une de loups, & l'autre de sangliers, avec plu-

sieurs chiens , le tout peint au naturel.

A côté desdites portes , du côté du village , ont été pratiqués , dans l'épaisseur du mur , deux escaliers en tours creuses , de huit pieds un quart de diamètre , pareils à celui du pavillon du milieu , ayant leurs entrées dans la façade extérieure , & des autres côtés une petite chambre voûtée de neuf pieds de long sur six de large , pour les Palefreniers de garde , dont l'entrée est dans l'embrasure des grandes portes.

Les distances de milieu en milieu , des poteaux , qui font la séparation des chevaux , sont de quatre pieds de large , & sont fermés par chaque bout par des ailerons de menuiserie , ornés de cadres & de sculptures , & contre lesquels sont de grands coffres , où l'on met l'avoine pour la distribuer ensuite aux Palefreniers. Le passage entre ces poteaux est de quatorze pieds de large , en sorte que deux calesches qui se rencontrent allant & venant , peuvent passer sans s'accrocher.

Au-dessus des râteliers sont des écriquettes , où sont écrits les noms des chevaux.

Sur les voûtes de chaque partie de l'Ecurie , sont douze appartemens composés chacun d'une chambre & garde-

robe , & ceux des bouts , dans les pavillons , ont un cabinet de plus. Ces appartemens sont séparés par un corridor de quarante toises de long sur sept pieds de large & treize de haut. Ils se communiquent l'un à l'autre par les portes vitrées du balcon , & sont éclairés par lesdites portes , & par celles des lucarnes de la face du pavillon ; en sorte que l'on voit d'un bout à l'autre desdits corridors , au travers du dôme , ce qui fait ensemble vingt-quatre appartemens , sans compter dix chambres qui sont dans les combles des pavillons , au-dessus desdits appartemens.

Pavillon sur la rue,

A côté de l'entrée de l'Ecurie du côté du Château , est un gros pavillon pareil en tout à celui de l'Ecurie , avec les mêmes arcades , croisées , refends , balustrades & combles garnis de leurs lucarnes. L'arcade du milieu , qui a seize pieds d'ouverture , sert d'entrée audit Château. Dans ce pavillon sont dix appartemens & deux escaliers.

Manege découvert.

Entre le pavillon de l'Ecurie & celui qui est sur la rue , est le Manege découvert , dont la façade circulaire , sur la

pelouse, a vingt toises de pourtour : elle est de même hauteur & architecture que les pavillons de l'Ecurie, à l'exception de trois grandes arcades percées, servant d'entrée audit Manege, & séparées les unes des autres par une colonne isolée avec son pilastre sur le mur : elles ont deux colonnes à chaque bout d'ordre ionique, ainsi que les pilastres de la façade de la porte du gros pavillon du milieu.

Ces colonnes portent l'entablement orné de modillons & roses, & surmonté d'une balustrade en guillochis, sur l'appui de laquelle est élevé un grand trophée de six toises de face sur vingt pieds de haut, dans le milieu duquel est le chiffre de S. A. S. accompagné d'armes de plusieurs especes, de festons & guirlandes de fleurs, & terminé par deux chevaux, dont les jambes sont en l'air, & lesquels semblent s'élancer par-dessus ledit appui de la balustrade. Les clefs de chaque arcade, sous la plate-bande au-dessus des colonnes, sont ornées d'animaux & trophées de chasse.

La balustrade derrière le trophée, se communique de celle du pourtour de l'Ecurie à celle du pavillon sur la rue ; en sorte qu'on peut faire le tour des-

94 NOUVELLE DESCRIPTION
dits bâtimens sans aucune interruption.
- Le dedans du Manege est un rond
de vingt toises de diametre, avec des
renfoncemens vis-à-vis les pavillons ci-
dessus, & un autre aux arcades de l'en-
trée, & est orné de vingt arcades pa-
reilles à celles des murs de l'Ecurie,
avec le même entablement, refends &
balustrade au-dessus.

Cour de quinze Remises.

De ce Manege, l'on entre par une
des arcades, ouverte vis-à-vis celle de
l'entrée, dans la cour des remises, laquel-
le contient vingt-trois toises quatre pieds
de long, sur vingt-deux toises quatre
pieds de large. Le côté à gauche est fer-
mé par le mur de face des Ecuries. Le
mur de face du côté du Manege con-
tient sept arcades, dont celle du milieu,
servant d'entrée au Manege, a vingt-
trois pieds de haut, sur quinze pieds
de large, avec un enfoncement circu-
laire tout au pourtour, & deux grands
pilastres aux côtés, ornés de tables &
consoles sur l'entablement, qui tourne
au pourtour de ladite arcade. Sur le mi-
lieu & sur les pilastres qui décorent les
côtés de cette arcade, sont des trophées
d'armes & de chasse.

De chaque côté de l'arcade sont trois

autres arcades pour les remises, lesquelles sont ornées de plinthes sur les trumeaux, & d'archivoltes au pourtour desdites arcades, de treize pieds de large, sur vingt-quatre pieds de haut, ce qui compose six remises de deux carrosses, ou de trois chaises chacune. Ledit bâtiment a trente-deux pieds de hauteur sur l'entablement. Au-dessus des remises sont les greniers à paille.

Le côté du village, en face de l'Ecurie, est composé de sept arcades pareilles à celles qui sont du côté du Manege, avec des archivoltes, & dont cinq servent de remises. L'arcade du milieu, pareille aux autres, sert de passage dans le village, & dans ce passage se trouve derrière les remises une petite cour, où sont deux Ecuries pour les chevaux malades. Au-dessus de ces Ecuries est l'appartement du Contrôleur de l'Ecurie, & de l'autre côté, sont les logemens du Délivreur de fourrage & de l'Armurier.

L'arcade du bout sert de sellerie, & au-dessus desdites cinq remises & passage, sont les greniers à foin.

La façade, vis-à-vis celle qui est du côté du Manege, est de même construction, avec une grande porte au milieu, de même architecture que celle du Manege, & n'a que deux remises de cha-

que côté, au-dessus desquelles sont les logemens des Cochers & Postillons. Le surplus de la largeur de ladite cour, est occupé, du côté de l'Ecurie, par le pan coupé du gros pavillon du milieu, dans lequel est le passage à la cour des remises; & du côté du village, par un autre pan coupé de même dimension que celui de l'Ecurie, avec une arcade pareille à celle des autres remises, laquelle sert de bourlierie, & où sont ferrés tous les harnois des chevaux de carrosse.

Au-dessus de ladite piece est le garde-meuble des selles, & autres harnois des chevaux de selle, & à côté, sur la sellerie, est le logement du Sellier. Au-dessus des logemens susdits, sont les greniers où l'on serre l'avoine.

Passage à la cour des Chénils.

L'arcade du milieu de la cour des remises, en face de celle du Manege, communique à un passage de quatorze toises de long, sur seize pieds de large.

Du côté droit de ce passage, l'on entre dans une cour carrée de sept toises & demie, d'un côté de laquelle est un bâtiment de la même longueur, sur vingt & un pied de large, servant de logement au Maréchal, & composé d'une forge & d'une cuisine de même grandeur

grandeur, séparés par un escalier montant à deux chambres en mansarde, qui servent de logement audit Maréchal & à ses garçons ; & de l'autre côté de cette même cour, est un hangard en appentis, sous lequel est le travail, où l'on ferre les chevaux quand il pleut.

Cour des Fumiers.

Au côté gauche du passage est la cour des fumiers, de toute la longueur dudit passage, dans laquelle on a construit des latrines pour les Palefreniers, &c.

Au bout du passage est une grille servant d'entrée dans la cour des chénils, laquelle contient trente-quatre toises de long, sur vingt-deux toises quatre pieds de large ; le bout du côté du passage formant une partie circulaire, & ayant un grand bassin formant plan, avec un jet d'eau dans le milieu de ladite cour.

Le côté gauche de cette cour est fermé par le mur de face de l'Ecurie, & par une partie du pavillon du bout formant avant-corps dans ladite cour.

Dans le milieu de cette cour, du côté droit, est un bâtiment isolé par les deux bouts, de onze toises de long, sur vingt-sept pieds de large, & trente-deux

98 NOUVELLE DESCRIPTION
de haut sur l'entablement, servant de
boulangerie pour les chiens. Ce bâti-
ment est d'alignement au mur de clô-
ture de ladite cour. Il est composé au
rez-de-chaussée, d'une grande piece de
vingt-quatre pieds, sur vingt-deux
pieds, servant de fournil, dans lequel
sont une fontaine, les fours & les chau-
dieres pour faire la soupe des chiens;
& deux chambres, l'une servant de fer-
re, & l'autre de logement pour le Bou-
langer. Au bout du corridor est une pe-
tite cour séparée, dans laquelle sont
deux appentis pour mettre les fagots à
couvert. Au-dessus de la ferre & de la
chambre du Boulanger, sont deux cham-
bres en entresol, pour le logement des
valets de chiens.

Grand Chénil du Cerf.

La façade de cette même cour, du
côté du réservoir, est composée d'un bâ-
timent pareil à celui de la Boulangerie,
dans le milieu duquel est une porte en
arcade, de la même hauteur & largeur
que celle de la cour des remises; ayant,
du côté de l'Ecurie, le grand Chénil
de l'équipage du cerf, qui contient cin-
quante & un pied de long, sur trente de
large, & qui a quatre croisées du côté
de la cour, dont deux servent de por-

res , & quatre autres du côté de la pelouse. Les trumeaux desdites croisées , & les murs des deux bouts , sont ornés de têtes de cerfs , pareilles à celles qui sont dans l'Ecurie , & d'une fontaine , ornée aussi d'une tête de cerf , qui jette de l'eau dans une grande cuvette de pierre de huit pieds de long , formant plan , pour faire boire les chiens. Il y a aussi des inscriptions qui marquent le nombre des cerfs qui ont été pris chaque année par l'équipage de S. A. S. le Duc de *Bourbon* , depuis le mois de Juin 1716 , qu'il a commencé à chasser à Chantilly , & un tableau , où sont écrits les noms de tous les chiens qui composoient cet équipage.

Chénil pour l'hiver.

De l'autre côté de ladite porte sont deux autres chénils , l'un servant l'hiver , à l'équipage du cerf , & qui a trente pieds en quarré , & est orné de têtes de cerfs , ainsi que le grand chénil , & d'une fontaine avec sa cuvette de six pieds de long , dans laquelle un chien de sculpture jette de l'eau.

Chénil du Sanglier.

L'autre chénil , qui a dix-neuf pieds

E ij

de long, sur trente de large, est destiné à l'équipage du sanglier. Les murs & les trumeaux sont ornés de sangliers dans des fourrées de bois taillis, le tout peint au naturel : on y voit aussi une fontaine avec sa cuvette, dans laquelle une hure de sanglier jette de l'eau.

Dans chacun des trois chenils est une séparation avec une grille de fer pour les chiens gras, au-dessus desquelles sont des soupentes où couchent les valets de chiens de garde. Au-dessus desdits chenils sont les logemens des Piqueurs & de Valets de Limiers.

La façade extérieure, du côté du réservoir, a trente-six toises de long, & est terminée aux deux bords, par le pavillon de l'Ecurie, & par celui des chenils, pareil en tout à celui de l'Ecurie, ainsi que celui qui est sur la rue. Au milieu de ces pavillons est le bâtiment du chenil, dont nous avons fait la description ci-dessus. Au milieu de ce dernier est une belle porte ceintree de trente-trois pieds de haut, sur quinze pieds d'ouverture, fermée, ainsi que les autres, d'une grille de fer, avec une frise, & des fers de piques garnis de leurs houpes. Elle est ornée d'un chambranle, avec deux grands pilastres ; & de tables garnies de grands trophées de chasse,

& d'un fronton, dans lequel est une chasse de Sanglier, avec plusieurs chiens. Sur les pilastres & sur la rampe du fronton, sont deux figures, dont l'une représente Diane avec sa biche, & l'autre le Berger Cyparisse, qui orne son Cerf de guirlandes de fleurs. Cette façade est très-belle, & présente aux yeux une enfilade de quatre arcades, depuis celle dudit bâtiment, jusqu'à celle de l'entrée du Manege découvert. A chaque côté de ladite porte, sont quatre croisées de six pieds de large, sur dix-sept pieds de haut, ornées de bandeaux tout autour.

Pavillon des Chénils

Ce pavillon des chénils, comme je viens de le dire ci-dessus, est pareil à celui de l'Ecurie, & contient au rez-de-chaussée cinq chénils & la place de l'escalier, séparés par un corridor dans le milieu, qui communique par un bout dans le chenil du sanglier, lesquels chénils sont occupés par les chiens couchans, les dogues, les lévriers, les chiens d'Angleterre & autres, pour les différentes chasses, ayant chacun leur fontaine & leur cuvette, avec des robinets en têtes de chiens. Le chenil qui est dans l'entolgnure a une entrée dans

la grande cour des chénils, & au-dessus desdits chénils il y a cinq étages de cinq chambres chacun, occupés par toute la livrée.

Entre ledit pavillon & la boulangerie, est une enfilade de trois cours, lesquelles communiquent encore à deux autres en face du pavillon des chénils du côté de la rue, le long desquelles sont onze chénils de sept pieds de large sur six pieds de long & sept de haut. Ils sont couverts en appentis, & servent aux lices qui sont en chaleur, & aux chiens malades.

Sous le pavillon des chénils, & le bâtiment desdits chénils, sont vingt-cinq caves, pour tous les Officiers.

Bâtimens pour les Gentilshommes.

Derrière le bâtiment de la boulangerie en retour, est un bâtiment de même hauteur & largeur, de quatorze toises & demie de long, jusques sur la rue de Chantilly, avec un autre retour le long de ladite rue, de dix toises & demie de face, servant de logement aux Gentilshommes, Ecuyers, & autres Officiers de l'écurie & des chénils. Dans le milieu est une cour qui communique à la cour des fumiers, au passage de la cour des chénils, & au logement du Maréchal.

A l'alignement de la face du pavillon des chénils, du côté de la rue, est une grande demi-lune de vingt-six toises d'ouverture, & de dix toises de profondeur, avec des murs de cinq toises & demie de long chacun, l'un joignant ledit pavillon des chénils, & l'autre le pavillon du bout des bâtimens sur la pelouse, appartenans à différens particuliers. Ces murs, ainsi que les murs circulaires de la demi-lune, sont ornés de pilastres, avec des tables, & convertis d'une tablette d'architecture. Au milieu est une grande grille de fer de vingt-quatre pieds de large sur seize pieds de haut, dans laquelle est la porte par laquelle on entre dans le village, avec un couronnement au-dessus, où est le chiffre de S. A. S. le Duc de *Bourbon*. Cette grille est accompagnée de deux gros pilastres de six pieds de large, & de tables d'architecture, & au-dessus de deux grands vases de pierre, pleins de fleurs différentes.

Derrière ces murs est la cour des fumiers des chiens, du côté du pavillon, laquelle a une porte sur la pelouse, & une autre dans la rue.

C'est le sieur *Jean Aubert*, Architecte & Contrôleur des bâtimens du Roi, & de S. A. S. feu Monseigneur le Duc de

Bourbon, qui a donné le dessein de ce vaste bâtiment.

CHARENTON, *Carentonium*, est un gros Bourg sur la rivière de Marne, lequel étoit comme la Métropole des Calvinistes. Ils y avoient un superbe Temple, qui avoit été construit sur les desseins de *Jacques de Brosse*, excellent Architecte. Il fut renversé en conséquence de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, & à sa place on a bâti un Couvent de Filles du Saint-Sacrement, dont l'Eglise fut achevée en 1703.

CHARENTONNEAU est un petit Château sur le bord de la Marne. Sa galerie est estimée pour ses peintures de grisaille & sa décoration. Les ornemens feints du plafond sont du plus excellent Maître qui ait paru en France depuis long-temps. Aux côtés d'une glace on voit la statue d'Apollon & celle de Flore. Elles sont de pierre, & ont huit pieds de haut. Le reste de la galerie est feint de figures antiques de la même dimension, dans des niches accompagnées de pilastres; entre ces statues feintes on voit des paysages assez passables.

DES ENVIRONS DE PARIS. 105

La ferme & le colombier méritent
aussi d'être remarqués.

CHATENAY. Il y a près de Paris deux
Villages de ce nom : pour les dis-
tinguer, on appelle l'un *Chatenay-en-
France*, endroit peu considérable du
côté de Montmorency ; l'autre se nom-
me *Chatenay-les-Baigneux*, parce qu'il
est effectivement peu éloigné du village
de Baigneux, dont on a parlé ci-dessus.
L'Eglise Paroissiale de Chatenay est fort
ancienne : la tour, qui lui sert de clo-
cher, paroît, selon M. l'Abbé de *Beuf*,
avoir au moins 500 ans d'antiquité. On
voit dans le Sanctuaire de cette Eglise,
du côté du Nord, un marbre sur le-
quel on a gravé une inscription, qui
apprend qu'en 1713, M. l'Abbé de *Ma-
lezieu* fut sacré dans l'Eglise de Chate-
nay, Evêque de Lavaur. Dix ans aupa-
ravant, ce même Abbé y avoit célé-
bré sa première Messe, le Dimanche 5
Août 1703, en présence de M. le Duc
& de Madame la Duchesse du Maine, &
d'une partie de ce qu'il y avoit de plus
distingué à la Cour.

On croit faire plaisir au Lecteur en
lui exposant les raisons qui déterminè-
rent une si belle Compagnie à se trouver
alors à Chatenay, & en lui rendant qu

E v

106 NOUVELLE DESCRIPTION
compte détaillé de particularités très-
curieuses, auxquelles cette conjoncture
donna lieu.

M. l'Abbé de Malezieu étoit fils de
l'illustre *Nicolas de Malezieu*, Chance-
lier de Dombes, Chef des Conseils de
S. A. S. M. le Duc du Maine, l'un des
quarante de l'Académie Française, &
Honoraire de l'Académie des Sciences.
Il se distingua dans ces différentes pla-
ces par l'universalité de ses talens; Poë-
te, Orateur, Philosophe, Astronome,
Géometre, il joignoit à ces connoissan-
ces une intelligence supérieure dans les
affaires; & ce qui paroît s'allier assez
peu avec des occupations aussi sérieu-
ses, il possédoit l'art si difficile, de sa-
voir amuser agréablement par des Fêtes
charmantes, qu'il imaginait quelquefois
sur le champ, & dans lesquelles il re-
présentoit lui-même avec tout l'enjoue-
ment & toute la liberté d'un homme qui
n'auroit eu d'autre objet que le plaisir.

Madame la Duchesse du Maine, qui
aimoit les Sciences, les Arts & les amu-
semens, se l'attacha particulièrement,
& vouloit toujours l'avoir à Seaux,
pour profiter de ses leçons & de ses fail-
lies, toujours pleines de sel, de vivacité
& d'agrément. Afin qu'il ne s'éloignât
pas trop, lorsque ses affaires ou ses étu-

des pourroient exiger qu'il gardât un peu de retraite, S. A. S. lui donna une jolie maison à Chatenay; & cette maison se trouvant trop petite pour la recevoir, lorsqu'elle y viendrait avec sa Cour, elle l'augmenta d'un bel appartement & d'une galerie; M. le Duc du *Maine* ajouta à ce présent la Seigneurie qu'il avoit à Chatenay, & il en grâtiâ M. de *Malezieu*.

Entre autres témoignages que M. de *Malezieu* donna de sa respectueuse reconnaissance envers Leurs Altesses, il y eut à Chatenay une fête brillante, dans laquelle, sous l'emblème de *Philémon* & de *Baucis*, dont la cabane avoit été changée en Temple par les Dieux à qui ces bonnes gens avoient donné l'hospitalité; l'Auteur fit ingénieusement l'éloge de la munificence de Leurs Altesses à son égard. Cette Fête fut donnée à Chatenay l'après-midi du même jour que l'Abbé de *Malezieu* célébra sa première Messe. Les Journaux en firent mention dans le temps, & on va en donner ici une relation telle qu'elle se trouve dans le *Mercur*e galant au mois d'Août 1703.

« Son Altesse Sérénissime Monsieur
 « le Duc, Madame la Duchesse du
 « *Maine* & Mademoiselle d'*Enguieu* fi-

E vj

» rent l'honneur à M. *de Malezieu* de
 » venir coucher dans sa maison de Cha-
 » tenay le 4 de ce mois, veille de la
 » fête du lieu, dans le dessein d'y passer
 » la journée suivante. Monsieur, Mada-
 » me & Mademoiselle *de Nevers*, Ma-
 » dame la Duchesse *de Lausun*, Mada-
 » me la Duchesse *de Rohan*, Mademoi-
 » selle *de Rohan*, Madame *de Barbe-*
 » *zieux*, Madame la Marquise *d'An-*
 » *tin*, M. & Madame *de Laffay*, Ma-
 » dame & Mademoiselle *de Croissy*,
 » Madame la Marquise *de Bouzolles*,
 » Madame la Comtesse *de Chamtonas*,
 » M. le Président *de Mesmes* & plusieurs
 » autres personnes distinguées par leur
 » naissance & par leur mérite, qui
 » étoient venues à Seaux faire leur cour
 » aux Princes, suivirent leurs Altesses
 » Sérénissimes à Chatenay ; & après y
 » avoir soupé, revinrent coucher à Seaux,
 » parce que la petite maison de Cha-
 » tenay ne pouvoit, à beaucoup près,
 » fournir des logemens suffisans à une
 » Compagnie si illustre & si nombreuse.
 » La matinée du Dimanche fut don-
 » née toute entière à une cérémonie de
 » piété. M. l'Abbé *de Malezieu* chanta
 » sa première Messe dans l'Eglise Pa-
 » roissiale de Chatenay. Leurs Altesses
 » Sérénissimes voulurent y assister, &

» la Compagnie , qui avoit couché à
 » Seaux , eut la même dévotion. M.
 » *Mathaut* , ordinaire de la Musique du
 » Roi , donna pendant l'Offertoire un
 » Motet de sa composition , qui fut
 » trouvé excellent , & parfaitement
 » bien exécuté ; aussi avoit-il eu soin
 » de choisir dans la Musique du Roi des
 » voix & des instrumens capables de
 » seconder , dans la dernière perfection ,
 » les intentions du Compositeur. Au
 » retour de la Messe , Madame la Du-
 » chesse du *Maine* donna un dîner ma-
 » gnifique , après lequel toute la Com-
 » pagnie passa dans une galerie , qui
 » fait partie d'un appartement fort pro-
 » pre , dont S. A. S. a bien voulu or-
 » ner la maison de M. de *Malezieu* , à
 » qui S. A. S. M. le Duc du *Maine* a
 » donné , depuis quelques années , la Sei-
 » gneurie du lieu. Ces particularités ,
 » que la reconnoissance de M. de *Ma-*
 » *lezieu* a rendu publiques , autant
 » qu'il est en son pouvoir , pourroient
 » être ignorées de plusieurs personnes ,
 » & sont cependant nécessaires , pour
 » mieux comprendre l'intention du di-
 » vertissement qu'il donna sur le soir à
 » leurs Altesses Sérénissimes. La Com-
 » pagnie s'occupa à différens jeux , jus-
 » ques sur les huit heures du soir. Alors

» M. l'Abbé *Genest*, l'intime ami de
 » M. de *Malezieu*, & qui a bien voulu
 » l'aider à faire les honneurs de sa mai-
 » son, entra dans la galerie, & vint
 » dire fort sérieusement à Madame la
 » Duchesse du *Maine*, qu'un Opérateur
 » étoit dans la cour avec toute sa troupe,
 » qu'il avoit appris, en passant au Bourg-
 » la-Reine, que leurs Alteſſes Sérénissi-
 » mes étoient à *Chatenay*, & qu'il ve-
 » noit leur offrir un plat de son métier.
 » La Princesse ayant ordonné qu'il en-
 » trât, l'on vit aussi-tôt paroître un hom-
 » me dans un équipage fort extraordi-
 » naire ; mais, malgré sa coëffure bizar-
 » re & sa longue barbe de crin, on ré-
 » connut bientôt que c'étoit M. de
 » *Malezieu*, qui prononçoit fort gra-
 » vement la harangue burlesque que
 » voici, ou du moins à peu près ; car
 » assurément elle ne fut pas fort méditée.

» Monseigneur, Madame, Mademoi-
 » selle, Mademoiselle, Madame, Mon-
 » seigneur, ou Monseigneur, Mademoi-
 » selle, Madame ; car il n'importe guères
 » que Dame soit devant, ou qu'elle soit
 » derriere. Vous voyez paroître devant
 » vous l'ame d'*Hippocrate*, la quintes-
 » sence d'*Esculape*, le *Phénix* des Opé-
 » rateurs ; après avoir fait tonner ma
 » réputation dans les quatre parties du

» monde , & bien loin par delà , je viens
 » libéralement vous faire part des secrets
 » incomparables que je dois à mon expé-
 » rience & à mes longs travaux. J'appris
 » avant-hier à Novogrod-Kveliki , l'une
 » des Capitales de Moscovie , où j'étois
 » allé remettre la tête à un Grand du
 » Pays , décapité depuis quatre années
 » par ordre du Czar , que vous deviez
 » vous trouver aujourd'hui à Chatenay ,
 » & y prendre quelques amusemens dans
 » la maison du Seigneur du lieu , mon
 » ancien ami ; & je suis venu avec assez
 » de diligence , comme vous voyez , pour
 » l'aider à faire les honneurs de sa mai-
 » son. Je vois bien que vous avez quel-
 » que peine à comprendre comment j'ai
 » fait sept cens lieues en moins de deux
 » jours , & comment j'ai pu savoir la par-
 » tie que vous aviez faite ; mais un peu
 » de patience , votre surprise cessera ,
 » quand vous aurez vu une partie des
 » merveilles qui sont renfermées dans ma
 » cassette. N'allez pas vous imaginer que
 » je sois de ces Opérateurs de bibus , qui
 » peuvent tout au plus guérir quelques pa-
 » ralysies , quelques apoplexies , quelques
 » pestes. Non , non , je ne m'amuse pas à ces
 » bagatelles , & je ne veux pas aussi vous
 » rompre la tête du nombre infini d'hy-
 » dropiques , de paralytiques , d'apoplecti-

• 112 NOUVELLE DESCRIPTION

» ques , d'hystériques , de mélancoli-
 » ques , de frénétiques , de phthisiques ,
 » de pulmoniques , d'épileptiques , de ca-
 » chectiques , de dysentériques , de scor-
 » butiques , & en un mot de tous les ma-
 » lades en iques que j'ai guéris. Je veux
 » étaler de plus rares merveilles aux yeux
 » de personnes aussi merveilleuses que
 » vous. Allons, ma cassette, vite, ma cas-
 » sette ; PANTOMINAS, PANTOMIMAS :

» A cette belle semonce parut un
 » Arlequin , portant une boîte remplie
 » de plusieurs bouteilles , avec des écri-
 » teaux. C'étoit M. de *Dampierre*, l'un
 » des Gentilshommes de M. le Duc du
 » *Maine*, qui joint, à toutes les quali-
 » tés essentielles de l'homme de condi-
 » tion , plusieurs talens propres à occu-
 » per agréablement une compagnie. Il
 » fait très-bien la Musique, il joue de
 » la Flûte d'Allemagne, & du Violon ,
 » il sonne du Cor dans la dernière per-
 » fection, & après les grands Maîtres,
 » personne ne touche mieux la Viole.
 » L'Opérateur avertit la compagnie que
 » cet Arlequin étoit un jeune Chinois,
 » qui ne savoit pas un mot de françois,
 » & qu'ainsi l'on ne devoit pas être sur-
 » pris s'ils parloient entr'eux une lan-
 » gue extraordinaire. En effet , l'Opéra-
 » teur & l'Arlequin lierent d'abord une

» conversation qui consistoit en grima-
 » ces , en sifflemens & en mots barba-
 » res terminés en XIN , XU , XA : l'effet
 » en est plus aisé à imaginer , qu'à dé-
 » crire. L'Opérateur demanda en ce beau
 » langage une bouteille à son Arle-
 » quin , qui la lui présenta avec des cé-
 » rémonies dignes de la gravité du su-
 » jet. Cette bouteille avoit pour écri-
 » teau , EAU GÉNÉRALE. *Que pensez-*
 » *vous , dit alors l'Opérateur , en s'adres-*
 » *sant à M. le Duc , que pensez-vous*
 » *que renferme cette bouteille ? Vous*
 » *croyez peut-être que c'est un composé*
 » *de méchante eau-de-vie & de quelques*
 » *plantes vulnérables , comme l'eau géné-*
 » *rale, que débitent vos Apothicaires. Ho ,*
 » *vraiment , vous n'y êtes pas ! Je la nom-*
 » *me Eau générale , parce que l'usage de*
 » *cette eau miraculeuse forme en très-*
 » *peu de temps des Généraux d'Armée.*
 » *Je veux bien , Monseigneur , vous en*
 » *confier le secret. C'est un extrait de la*
 » *cervelle de César , du flegme de Fabius ,*
 » *du soufre d'Alexandre , & de l'ame du*
 » *Grand-Condé ; prenez-en ce soir un*
 » *bon verre à la fin du repas , & qu'on*
 » *vous donne demain une armée à com-*
 » *mander , je veux être pendu en Gre-*
 » *ve , si vous n'égalez votre grand-pere.*
 » Après avoir présenté cette bouteille à

» M. le Duc, l'Opérateur recommença
 » son beau jargon avec l'Arlequin, qui
 » lui présenta une seconde bouteille avec
 » les mêmes cérémonies ; elle avoit
 » pour écriteau , ESPRIT UNIVERSEL.
 » Madame , dit l'Opérateur , en s'adres-
 » sant à Madame la Duchesse du Mai-
 » ne , *il n'est pas ici question de cet Es-*
 » *prit universel tant recherché par Van-*
 » *helmont & les autres Chymistes ; je*
 » *vous ai déjà dit que je ne m'arrêtois pas*
 » *à ces puérilités ; ma bouteille renfer-*
 » *me un trésor inestimable : c'est un ad-*
 » *mirable composé de pénétration d'es-*
 » *prit , de finesse , de discernement , d'un*
 » *gout exquis , d'une étendue immense*
 » *pour tout ce qu'il y a de plus sublime ,*
 » *de finesse de conversation , d'un tour*
 » *admirable pour s'énoncer avec précision ,*
 » *d'un enjouement & d'un badinage qui*
 » *sait répandre la politesse & l'agrément ,*
 » *jusques dans les rebus , d'une vivacité*
 » *surprenante , toujours accompagnée de*
 » *justesse : en un mot , c'est véritablement*
 » *l'Esprit universel. Je sais que vous pou-*
 » *vez très-bien vous passer de ma bouteil-*
 » *le ; vous possédez naturellement toutes*
 » *les merveilles qu'elle renferme ; mais*
 » *ne laissez pas de l'accepter pour en faire*
 » *part à quelques-unes de vos amies , qui*
 » *sont bien éloignées de vous ressembler.*

» Le baragouin Chinois recommença
 » incontinent après, & Arlequin pré-
 » senta une troisième bouteille à son
 » Maître. *C'est ma Poudre de Sympa-*
 » *thie*, s'écria l'Opérateur; *Mademoisel-*
 » *le*, continua-t-il, en s'adressant à Ma-
 » demoiselle d'Enguien, ne croyez pas,
 » s'il vous plaît, que ce soit ici une Pou-
 » dre de Sympathie ordinaire, composée
 » de vitriol calciné, voilà de belles fadaï-
 » ses; ma Poudre est un composé merveil-
 » leux, d'une humeur toujours égale,
 » d'une affabilité qui fait gagner tous les
 » cœurs, d'une complaisance naturelle,
 » qui, sans compromettre la dignité de
 » la personne, fait qu'elle entre agréable-
 » ment dans tout ce qui peut obliger les
 » autres; d'une grace infuse jusques dans
 » les moindres paroles, & d'une atten-
 » tion continuelle à faire toujours précé-
 » sément ce qu'il y a de plus raisonna-
 » ble. Voilà, Mademoiselle, la vérita-
 » ble Poudre de Sympathie. Je fais que
 » personne dans le monde n'en a moins
 » besoin que vous, & que ma Poudre ne
 » peut aller plus loin que votre heureux
 » naturel. Agréez cependant le présent
 » que je vous fais, pour vous en servir
 » dans l'occasion sur les autres, si ja-
 » mais l'envie vous prend de voir quel-
 » que personne qui vous ressemble. La

» quatrieme bouteille parut ensuite ; elle
 » étoit intitulée, ESSENCE DES ELUS : la
 » plaisanterie, dont il est question, ne
 » peut être expliquée ; elle se renferme
 » entre quelques personnes qui en ont
 » l'intelligence, & les autres trouve-
 » ront bon qu'on ne s'explique pas plus
 » clairement. *C'est une liqueur*, dit l'O-
 » pérateur, *qui guérit toutes les mala-*
 » *dies de la peau, entr'autres la gale la*
 » *plus invétérée. J'en fis dernièrement*
 » *l'expérience sur deux Elus, dont elle a*
 » *tiré son nom. Un troisieme fut in-*
 » *crédule, & ne voulut point être guéri ;*
 » *mais je saurai bien le trouver & le gué-*
 » *rir malgré lui. Après cela parut la*
 » *cinquieme bouteille, dont l'écriteau*
 » *étoit, SIROP VIOLAT. Vous croyez*
 » *peut-être, dit l'Opérateur, que c'est*
 » *pour adoucir la poitrine ; vous n'y êtes*
 » *pas : son nom & ses effets sont bien*
 » *plus mystérieux. Je l'appelle Sirop*
 » *violat, parce que dès que j'en ai versé*
 » *une goutte dans la main de qui que ce*
 » *soit, il devient sur le champ aussi ex-*
 » *cellent pour la Viole que Matets &*
 » *Forcroy. En voulez-vous voir l'expé-*
 » *rience sur mon Arlequin ? je puis vous*
 » *assurer en homme d'honneur, qu'il n'a*
 » *jamais vu cet instrument, ni à la Chi-*
 » *ne, ni depuis qu'il en est sorti. L'O-*

» pérateur, en disant ces mots, pré-
 » senta la Viole à Arlequin, qui s'enfuit
 » en faisant mille grimaces & en mar-
 » mottant son Chinois ; mais son Maî-
 » tre lui ayant versé du Sirop dans la
 » main, il parut à l'instant un autre hom-
 » me, & joua une des plus belles &
 » des plus difficiles piéces de *Marets*. Un
 » moment après, l'Opérateur demanda
 » la sixième bougie : elle avoit pour
 » titre, PILULES FISTULAIRES. *N'allez*
 » *pas vous persuader*, dit l'Opérateur,
 » *que ce soit pour guérir des fistules. Voilà*
 » *une plaisante cure. Je les nomme fis-*
 » *tulaires, à cause de fistula, qui si-*
 » *gnifie flûte. Vous allez voir la mer-*
 » *veille qu'elles operent. J'en vais mettre*
 » *une dans la bouche de mon Arlequin ;*
 » *dès qu'elle aura touché ses levres, il*
 » *jouera de la flûte comme Pan ou Des-*
 » *costeaux, & cependant je vous proteste*
 » *en homme de bien, qu'il ne connoissoit*
 » *pas plus la Flûte, qu'il connoissoit la*
 » *Viole quand je l'ai frotté de mon essence.*
 » Arlequin s'enfuit ; quand son Maître
 » lui présenta la Pilule, mais après avoir
 » bien gambadé & bien marmotté, il
 » consentit à en avaler une, & dans
 » le moment joua sur la Flûte d'Alle-
 » magne, un Prélude qui ravit la com-
 » pagnie. *Vous croyez peut-être, conti-*

„ nua l'Opérateur , *que je vous en im-*
 „ *pose , & qu'Arlequin savoit jouer des*
 „ *instrumens ; il faut vous convaincre*
 „ *tout-à-fait. Qu'on me fasse venir quel-*
 „ *ques-uns de ces Paysans qui sont là-*
 „ *bas.* Alors on amena en effet deux
 „ Paysans , qui se défendirent long-
 „ temps contre le Sirop violat & les
 „ Pilules fistulaires ; mais l'Opérateur
 „ les persuada. L'un fut frotté de Sirop
 „ violat , l'autre avala une pilule , les
 „ secrets opérèrent sur le champ. On en-
 „ tendit des choses admirables sur la
 „ Viole & sur la Flûte , & l'on n'eut
 „ pas grand'peine à comprendre ces mi-
 „ racles , quand on reconnut les deux
 „ Paysans pour être MM. *Forcroy &*
 „ *Descofteaux.* Enfin l'Opérateur deman-
 „ da la septieme bouteille : elle étoit
 „ intitulée, ESPRIT DE CONTRE-DANSES.
 „ *Voici ,* continua l'Opérateur , *l'abrégé*
 „ *des merveilles du monde. Préparez-vous*
 „ *à la plus grande des surprises. La li-*
 „ *queur que vous voyez a des vertus qu'on*
 „ *ne pourroit expliquer en un siecle. Qu'on*
 „ *me donne la Dame du monde la plus*
 „ *délicate , la plus posée , la plus sèden-*
 „ *taire ; si elle se laisse tomber une seule*
 „ *goutte de cet esprit vers la région des*
 „ *reins , vous la verrez à l'instant plus*
 „ *agile qu'un lutin , tantôt s'élancer pen-*

» dant la moisson des foins sur le haut
 » d'une meule, tantôt voltiger comme un
 » ballon, & danser la Furslemberg, la For-
 » lane, le Pistolet, l'Amitié, la Chasse,
 » la Derviche, la Siffonne, les Trico-
 » tets, Madame de la Mare : (ceci est
 » comme l'Essence des Elus, & c'est une
 » plaisanterie qui ne peut être entendue
 » que d'un petit nombre de gens qui
 » sont au fait.) C'est avec quelques gout-
 » tes de cet Esprit, ajouta l'Opérateur,
 » que toute ma troupe a acquis assez de
 » légèreté pour faire en moins de deux
 » jours le voyage de Moscovie. Mais
 » venons à la preuve. Qu'on fasse mon-
 » ter ici le plus grossier Paysan qui soit
 » dans le Village. Alors parut un Pay-
 » san qui se sentoît de la fête, & qui
 » pouvoit à peine se soutenir, tant il
 » avoit bu. Il acheva de vuidier une
 » grosse bouteille en présence de la com-
 » pagnie, & tomba enfin tout de son
 » long sur la place. Tant mieux, dit l'O-
 » pérateur, mon remède en paroîtra plus
 » admirable. En même-temps il en versa
 » quelques gouttes sur les reins de l'i-
 » vrogne, & lui en frotta la plante des
 » pieds. Jamais effet ne fut plus subit,
 » ni plus surprenant : l'ivrogne se rele-
 » va avec une légèreté d'oiseau, & fit
 » pendant une demi-heure des tours de

» souplesse admirable & des sauts
 » périlleux à faire trembler les spec-
 » rateurs. Tout le monde avoua que
 » l'Opérateur avoit tenu parole, & l'on
 » vit bien qu'il étoit sûr de son fait,
 » quand on eut reconnu que l'ivrogne
 » étoit le sieur *Allard* *.

» Après qu'*Allard* eut fait cent tours
 » de son métier : *Ce n'est pas tout*, dit
 » l'Opérateur, *je mérite le nom d'Opéra-*
 » *teur par plus d'un endroit, puisque ce*
 » *n'est pas seulement par les opérations*
 » *que je fais, mais encore par les Opéra*
 » *où j'excelle. Il est vrai que je suis bien*
 » *aidé ; j'ai dans ma troupe un Bonze que*
 » *j'ai amené des Indes, & qui est un des*
 » *grands Poètes du temps ; j'ai aussi pour*
 » *la Musique un Compositeur excellent.*
 » *Je l'ai amené avec moi de Moscovie,*
 » *où il montre la Musique au Fils du*
 » *Czar, qui est présentement en campa-*
 » *gne, & c'est ce qui lui laisse le loisir de*
 » *venir ici. Je vais dans le moment vous*
 » *faire voir de quoi notre Troupe est ca-*
 » *pable, & l'on va vous présenter un*
 » *petit Opéra, qui a pour titre, PHILÉ-*
 » *MON & BAUCIS. C'est un sujet tiré des*
 » *Métamorphoses : Jupiter, Junon &*
 » *Mercure, cherchant sur la terre quel-*
 » *ques vestiges de l'ancienne innocence,*

* Célèbre Voltigeur de la Foire

» après

» après avoir visité les Palais des Prin-
 » ces & les grandes Villes, arriverent en-
 » fin dans la cabane de Philémon & de
 » Baucis, qui exercèrent envers eux l'hos-
 » pitalité sans les connoître, & les trai-
 » tèrent avec la frugalité que leur per-
 » mettoit la médiocrité de leur condition.
 » Ces grands Dieux, touchés de leur inno-
 » cence & de la simplicité de leurs mœurs,
 » changèrent leur cabane en un Palais,
 » les établirent Prêtres de leurs Divinités,
 » & leur ordonnerent de célébrer tous les
 » ans la visite que les Dieux avoient daigné
 » leur rendre. A peine l'Opérateur eut-il
 » cessé de parler, que M. Mathaut parut
 » à la tête d'une douzaine des meilleurs
 » Musiciens du Roi, vêtus en Prêtres
 » & Prêtresses, couronnés de fleurs &
 » ornés de guirlandes. Mademoiselle des
 » Enclos & M. Bastaron, qui représen-
 » toient Baucis & Philémon, chanterent
 » les paroles suivantes. Les Chœurs &
 » l'accompagnement étoient composés
 » de MM. Buterne, Visée, Forcroy,
 » la Fontaine, le Peintre, pere & fils,
 » Desjardins, Pieche, Descosteaux, Ma-
 » demoiselle le Peintre, &c.



SCÈNE I.

PHILEMON, BAUCIS.

BAUCIS.

» O Mon cher Philemon, que mon
 » ame est contente !

» Je rappelle sans cesse un charmant
 » souvenir

» Du moment fortuné, qui nous vit
 » obtenir,

» Une faveur si rare & si constante :

» Les jours les plus sereins, les astres
 » les plus doux

» Ne luissent que pour nous.

PHILEMON, BAUCIS.

» Les jours les plus sereins, les astres
 » les plus doux

» Ne luissent que pour nous.

BAUCIS.

» Jupiter & son fils, par leur bonté su-
 » prême,

» Ont visité les plus simples mortels :

» Notre cabane étoit en ce lieu même

» Où l'on révere leurs Autels.

» Nous déguisant leur divine pré-
 » sence,

» Ils se sont offerts à nos yeux ;

„ Des soins remplis d'innocence,
 „ Un cœur pur & sincère ont touché ces
 „ grands Dieux,
 „ Et sur nous, tous les jours, ils font
 „ tomber des Cieux,
 „ De leurs biens l'heureuse abon-
 „ dance,
 „ De leurs dons l'éclat précieux.
 PHILEMON, BAUCIS.
 „ Toujours quelque faveur nou-
 „ velle

„ Prévient nos vœux, honore notre
 „ zele.

PHILEMON.

„ Je crois l'entendre encor cette puis-
 „ sante voix,
 „ Du Dieu qui lance le Tonnerre,
 „ Commander à ces murs de sortir de la
 „ terre ;
 „ Je vois notre cabane obéir à ses Loix ;
 „ Le chaume dispaçoit, ma pauvre
 „ Bergerie
 „ Devient une ample Galerie :
 „ Une vieille mesure enfante en un mo-
 „ ment ,
 „ Un magnifique appartement.
 „ Vivez, dirent alors ces Déeses propi-
 „ ces ,
 „ Vivez heureux , vivez en paix ,
 „ Soyez nos Prêtres désormais ;
 „ Offrez-nous en ces lieux de justes sa-
 „ crifices ,

Fij

124 NOUVELLE DESCRIPTION

» Et vous, & vos enfans, célébrez à ja-
» mais

» Notre puissance & nos bienfaits.

BAUCIS, PHILEMON.

» Célébrons à jamais, célébrons à ja-
» mais,

» Et leur puissance, & leurs bien-
» faits.

S C E N E II.

PRETRES, PRETRESSES,
BAUCIS, PHILEMON.

PRETRESSES.

» Dans nos vallons, sur nos mon-
» tagnes,

» Mille rayons s'élancent des Cieux,

» Tout refleurit dans nos campa-
» gnes;

» Le vif éclat qui brille dans ces lieux,

» Semble annoncer la présence des
» Dieux.

PHILEMON.

» Voici le jour de notre grande Fête;

» Voici le jour pompeux & fortuné,

» Au Sacrifice destiné.

» Ministres de ces Dieux, venez tous,
» qu'on s'apprête,

» Voici le jour de cette grande Fête;

„ OÙ nous célébrons tous les ans
 „ La gloire & les bontés de ces Dieux
 „ bienfaisans.

PRETRES ET PRETRESSES, *trio.*

„ Toujours à nos vœux favorable,
 „ Grand Dieu, reçois l'encens
 „ Que t'offre un zèle véritable.

„ Toujours à nos vœux favorable,
 „ Grand Dieu, reçois l'encens
 „ Que t'offre un zèle véritable,

„ Que t'offrent des cœurs inno-
 „ cens.

„ Détourne loin de nous ton courroux
 „ redoutable,

„ Grand Dieu, reçois l'encens
 „ Que t'offrent des cœurs innocens.

B A U C I S.

„ Celle qui regne aussi sur ces voûtes
 „ brillantes,

„ A l'envi de son époux,
 „ Se plaît à répandre sur nous,
 „ Mille faveurs charmantes.

„ Par elle quelquefois ces lieux sont ha-
 „ bités ;

„ Je sens à son aspect tous mes sens en-
 „ chantés ;

„ Toujours à mon esprit ses bontés sont
 „ présentes.

„ Chantez, Junon, mes Compagnes,
 „ chantez,

„ Chantez sa gloire & ses bontés.

» O souverain des Dieux , ô suprême
» Déesse ,

» Que le nœud qui vous joint se resserre
» toujours ;

» Que l'Olympe , avec nous marque son
» allégresse ;

» Que les Graces , que les Amours

» Redoublent tous les jours

» Votre vive rendresse ;

» Et recevez toujours sur ces mêmes

• » Autels ,

» Les vœux que nous offrons à vos noms
» immortels.

GRAND CHŒUR.

» Lieux fortunés , témoins de leur ma-
» gnificence ,

» Retentissez , répondez à nos voix ,

» Répétez mille & mille fois

» Nos vœux , notre reconnoissance ,

» Répétez mille & mille fois

» Nos vœux , notre reconnoissance ,

» Retentissez , répondez à nos voix .

» Il n'y eut pas deux avis sur la com-

» position & sur l'exécution de la Musi-

» que , & tout le monde avoua que M.

» Mathaut s'étoit surpassé , tant pour l'ex-

» pression des paroles & l'excellence de

» la Musique chantante , que par les airs

» admirables de Violon , dont la Musi-

» que chantante étoit entre-mêlée. Après
 » ce petit Opéra, qui dura environ une
 » heure, l'Opérateur fit encore sauter
 » son Payfan. Ensuite de quoi leurs Al-
 » tesses Sérénissimes allèrent souper, &
 » les plaisirs de la soirée furent termi-
 » nés par un feu d'artifice que M. de
 » Malezieu avoit fait préparer dans son
 » jardin.

M. de Malezieu avoit fait construire
 à Charenay une espèce d'Observatoire ;
 d'où il a fait différentes découvertes
 astronomiques. On peut consulter à ce
 sujet les Mémoires de l'Académie des
 Sciences. Il mourut d'apoplexie le 4
 Mars 1727, âgé de 77 ans.

CHAILLON est un Village distant
 de Paris d'environ cinq quarts de
 lieue, sur la droite du chemin d'Or-
 léans auprès de Bagneux. Sa position
 est des plus avantageuses : il est situé sur
 la crête d'un coteau, qui fait face à
 Paris du côté du Midi & la jouit de la
 plus belle vue sur toute grande ville,
 dont toute la traversée, depuis les In-
 valides jusqu'à Vincennes, se présente
 dans un milieu égal. On voit de plus le
 cours de la rivière depuis Saint-Cloud ;
 & toutes les parties de la Vallée de
 Montmorency jusqu'à Evry, & par-



delà. L'étendue de la vue de l'autre part est égale sur les bords de la rivière, & n'est bornée que par la forêt de Sénart.

Cette charmante vue forme un des plus grands agrémens, sur la terrasse de la maison qu'occupe *M. de Trudaine*, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant des Finances, des Ponts & Chaussées & du Commerce. Cette maison est des plus agréables par tous les embellissemens que lui a procurés cet illustre Magistrat.

Il y a dans le même lieu la maison qu'avoit fait construire le Baron *Oguierre* : cette maison est aujourd'hui occupée par le sieur *les Tellier*, Entrepreneur des Bâtimens du Roi.

La maison qu'occupe *M. Padn*, Secrétaire du Roi, dans le même lieu, est à remarquer par sa construction, qui est du fameux *Mansard* : la beauté des jardins répond à celle des bâtimens.

Il y a encore plusieurs maisons bourgeoises dans le même lieu, telles que celle de *M. de Lamban*, Avocat célèbre au Parlement de Paris, dont les jardins jouissent d'une vue charmante. La maison demanderoit d'être rebâtie dans un gout qui répondit à l'avantage de sa situation. Celle de *M. Corlin*, ancien Echevin, n'a rien de remarquable pour

les bâtimens ; les jardins sont très-propres & bien tenus : en entrant dans le second, on voit sur la gauche une très-belle perspective qui forme une illusion charmante ; sur la droite est une Botanie très-ample, que le Propriétaire, qui est amateur distingué, a soin d'entretenir de tout ce qu'il y a de plus curieux en arbustes étrangers, en plantes & en fleurs, qu'il conserve en toute saison, au moyen de plusieurs serres chaudes, & de toutes les précautions qu'il croit nécessaires pour satisfaire son goût. Tous les honnêtes gens y sont reçus avec ces manières polies & aimables qui caractérisent un Citoyen bienfaisant qui ne cherche qu'à obliger.

CHAVILLE. Le Château de Chaville est proprement l'ouvrage de M. de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il l'a fait bâtir de fond en comble, & le parc a été dressé & formé par ses ordres. Il a fallu pour le rendre aussi étendu qu'il est, que ce grand Ministre ait acquis plusieurs terres. Lorsque le Roi *Louis le Grand* acheta Meudon, il acheta aussi Chaville. Ce Village est nommé dans les titres Latins, *Caput Villa.*

CHELLE, *Cala*, & *Kala*, est un Village à quatre lieues de Paris, situé dans une belle plaine, sur le bord de la rivière de Marne, lequel mérite d'être vu, à cause d'une fameuse Abbaye de filles, de fondation royale, & de l'Ordre de saint Benoît. Il y avoit ici sous la première race de nos Rois, une Maison Royale, dont il y a longtemps qu'il ne reste aucun vestige.

Sainte *Clotilde*, femme de *Clovis I*, fit bâtir dans ce Village une Chapelle sous l'invocation de saint George, Martyr, & quelques cellules pour des Religieuses. Mais soit que ce Monastere ait été détruit, ou que les grands biens que la Reine *Batilde* lui fit, aient fait oublier ceux de la Reine *Clotilde*, *Batilde* a toujours passé depuis pour être la Fondatrice de cette Abbaye. Cette Princesse étant veuve du Roi *Clovis II*, & ayant été Régente du Royaume pendant la minorité de ses trois fils, embrassa elle-même la vie Religieuse dans ce Monastere, & après avoir commandé en Souveraine, devint ici la plus humble & la plus obéissante de toutes les Religieuses.

Il paroît par la vie de cette Princesse, que ce Monastere étoit double, c'est-à-

DÉS ENVIRONS DE PARIS. 131
dire, qu'il y avoit deux Communautés,
l'une de filles, & une de Moines, qui
en avoient la direction.

On n'entendit plus parler dès-lors de
la Chapelle de saint George, & il ne
fut plus mention que de celle de Sainte-
Croix, que *Batilde* avoit fait bâtir, &
où elle fut inhumée vers l'an 680. Le
rang que *Batilde* avoit tenu dans le
monde, & plus encore sa sainteté, don-
nerent un grand éclat au Monastere de
Chelle, & y attirerent plusieurs filles
de grande qualité, & des Princeses,
tant du Royaume, que des Pays étran-
gers. *Gisele*, sœur de l'Empereur *Char-*
lemagne, fut de ce nombre; & *Hégil-*
vide, mere de l'Impératrice *Judith*, pré-
féra la qualité d'Abbesse de Chelle,
aux titres brillans que le monde lui of-
froit.

De nos jours nous y avons vu une
Princesse * du Sang le plus auguste qu'il
y ait, venir y déposer au pied de la
Croix, tout ce que sa naissance, sa jeu-
nesse & sa beauté lui promettoient de
plus séduisant, selon le monde; & ne
croyant pas que son sacrifice fût encore

* *Marie-Adélaïde d'Orléans*, fille de Son
A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royau-
me, sous la minorité de *Louis XV*, morte le
19 Février 1743.

assez grand, elle s'est dépouillée de la qualité d'Abbesse pour vivre le reste de ses jours en simple Religieuse.

On prétend que ce fut *Gisele* qui fit construire la grande Eglise des Religieuses de Chelle, & qu'elle y fit transporter les Reliques de la Reine *Batilde*, qui avoient demeuré jusqu'alors dans l'Eglise de Sainte-Croix; mais bien des gens croient que ce bâtiment n'est pas de cette ancienneté.

Pour entendre ce que je viens de dire des Eglises de l'Abbaye de Chelle, il faut savoir, qu'il y a actuellement trois Eglises dans l'enceinte de ce Monastere.

La plus ancienne est celle qui a servi aux premieres Religieuses, & qui est petite, comme l'a fort bien remarqué le P. *Martene*; & en voici la raison, qu'il n'a pas cru nécessaire de dire, c'est qu'elle a été partagée en deux. Le Chœur porte le nom de Sainte-Croix, & sert d'Eglise aux six Religieux Bénédictins qui dirigent les Religieuses; & la Nef sert d'Eglise Paroissiale aux personnes séculieres qui demeurent dans la premiere enceinte de l'Abbaye, & est sous l'invocation de saint George.

L'Eglise qui sert aux Religieuses depuis un très-long-temps, & qu'on dit avoir été bâtie par *Gisele*, sœur de

Charlemagne, est sous l'invocation de la sainte Vierge ; elle est grande , mais peu régulière. Le premier objet qui frappe en y entrant , est une Chapelle vis-à-vis la porte. On y remarque un tombeau de pierre , autour duquel on lit cette épitaphe :

*Hic jacet Rex Clotharius Balchidis
Regina filius.*

Auprès de ce tombeau est un parchemin , sur lequel est écrite , en lettres gothiques , l'épitaphe que voici :

Ci-dessous, en cette Chapelle , gît le corps de Clotaire III, Roi de France , sixième Roi Chrétien ; & III de ce nom , fils de Clovis II , & de sainte Batilde , laquelle fonda cette Eglise en l'honneur de Notre-Dame , & y mit Vierges Religieuses pour Dieu servir , & y donna de grandes terres , & plusieurs privilèges , qui furent confirmés par les saints Peres de Rome , saint Charlemagne & autres Rois de France , & regna ledit Clotaire quatre ans , & trépassa l'an de grace 666.

Cette inscription n'étant pas ancienne , il ne faut pas être surpris si elle est contredite par tous nos Savans. Le P. Mabillon prétend que ce Prince mourut

134 NOUVELLE DESCRIPTION

en 671 ; *Adrien de Valois* croit que ce fut en 668 ; le *Pere le Coïnte* en 669 , & d'autres reculent cette mort jusqu'à la fin de l'an 675 , & même jusqu'au commencement de l'année suivante. Le *Président Fauchet* dit que ce *Ror* fut enterré à Saint-Denis , & presque tous ceux qui ont écrit depuis lui , disent que ce fut à Chelle. Voilà dequoi justifier le *Pyrrhonisme* historique.

Le Sanctuaire de cette Eglise est incrusté de différens marbres magnifiques. Le grand Autel est d'une richesse extraordinaire ; le Tabernacle est d'argent massif.

La grille du Chœur est un chef-d'œuvre dans son genre , & a été faite par *Pierre Denys* , mort Commis dans l'Abbaye de Saint-Denis en France , le 20 Mai 1733 , en réputation du plus habile ouvrier en fer qu'il y eût en Europe. C'est le même qui a fait ces beaux morceaux de Serrurerie qu'on admire à Saint-Denis.

Sur cette grille sont deux magnifiques chasses d'argent. Dans l'une sont les reliques de sainte *Batilde* , & dans l'autre celles de sainte *Bertille* , première Abbessse de Chelle. C'est *Madame d'Orléans* qui , pendant qu'elle étoit Abbessse de Chelle , a fait faire cette belle grille ,

de même que plusieurs autres embellissemens qu'on remarque dans cette Eglise & dans plusieurs autres endroits de ce Monastere.

Dans le trésor on garde le Calice de saint Eloy, dont la coupe est d'or émaillé, & a près d'un demi-pied de profondeur, & presque autant de diametre. On avoit aussi autrefois la patene d'or de ce calice; mais on dit qu'on la vendit il y a plus de trois cens ans, pour faire la chasse de cette Reine. On y montre aussi deux beaux bustes d'argent, dans lesquels sont renfermés les Chefs de saint *Genest*, Archevêque de Lyon, & de saint *Eloy*, Evêque de Noyon, & l'un & l'autre Aumôniers de sainte *Batilde*.

Derriere les murs de l'Abbaye, mais dans le Village, est une Ferme que j'ai vu appartenir à un Perruquier de Paris, nommé *la Haye*, sur la porte de laquelle il y a deux tourelles qui ont été recrépies, il y a quelques années, & que la tradition du Village veut être des restes du Palais du Roi *Chilpéric*; mais ces tourelles n'ont rien qui ressemble à une si haute antiquité; & si la tradition ne porte que là-dessus, elle a bien l'air de porter à faux.

Dans le Village il y a une Eglise

136. NOUVELLE DESCRIPTION.

Paroissiale , mais qui n'a rien qui la distingue.

CHILLY est un beau Château bâti sur le chemin d'Orléans , fort près de Lonjumeau , par le Maréchal d'*Effiat*. Sa forme est quarrée , & il n'a que deux étages. La porte est ornée de deux colonnes & de deux niches , dans chacune desquelles il y a une statue. Quatre pavillons quarrés occupent les angles du Château , & se terminent en terrasse , revêtue d'une balustrade de pierre , dont les vues s'étendent dans la vaste plaine dont le Château est environné. Au milieu s'élève un campanille quarré , & percé des quatre côtés qui sont ornés de pilastres & de frontons.

CHOISI , *Soisiacum ad Sequanam*, qu'il faudroit appeller *Soisi*, mais que par corruption l'on nomme Choisi. C'est une belle maison qui a appartenu à Mademoiselle de *Montpensier*, & après sa mort à Monseigneur le *Dauphin*, qui l'échangea avec Meudon , en donnant 400 mille livres de retour à M^c de *Louvois*. Meudon avoit été à M. de *Servien*, qui l'avoit acheté du Duc de *Guise*. Choisi fut vendu par M. le Duc de *Vileroi*, gendre de Madame de *Louvois*, à

Madame la Princesse de Conti, & M. le Duc de la Valliere, son héritier, l'a vendu au Roi Louis XV, en 1739.

Depuis ce temps, on a travaillé continuellement à Choisi, pour rendre cet endroit digne de la majesté du Monarque, qui paroît avoir une affection particulière pour ce séjour délicieux. Les plus grands Maîtres, tant en Architecture, qu'en Peinture, Sculpture & autres arts, y ont déployé leurs talens, & chacun à l'envi a tâché de se surpasser.

Le même gout, qui a présidé à la décoration de ce Château, se retrouve dans l'ordonnance, & la distribution des jardins. On y admire sur-tout les grands morceaux de sculpture dont ils sont enrichis. La plupart sont des chefs-d'œuvre travaillés d'après l'antique par le célèbre *Anguier*, qui les avoit fait dans le siècle dernier pour M. *Fouquet*, alors Surintendant des Finances.

Dans le temps que l'on faisoit la fouille des terres pour construire les potagers, on trouva, à différentes reprises, quelques monumens, que les antiquaires présumant être du regne de l'Empereur Gallien, temps auquel les Romains étoient maîtres des Gaules.

La première découverte se fit en 1748. On trouva deux tombeaux de pierre,

mais sans aucune inscription.

En 1751, en continuant les travaux des portagers, on découvrit assez près de ces tombeaux un autre monument de cette espèce, aussi sans inscription, mais beaucoup plus petit que les premiers. Il y avoit dans ce tombeau une masse, une hache d'armes, & autres ustensiles, symboles de l'art militaire auquel le mort avoit été destiné. On trouva aussi auprès de ce tombeau une petite urne de verre blanc, au milieu de beaucoup d'ossemens. Ce vase a dû vraisemblablement servir à faire des libations selon le rit des Païens. On peut lire à ce sujet ce que rapporte M. le Comte de Caylus, dans le premier volume de son Recueil d'antiquités, p. 195 & suiv.

Il n'est pas étonnant, dit ce savant Académicien, que les bords de la Seine fournissent de ce côté-là de petites découvertes en ce genre. La séjour en a dû être agréable dans tous les temps, à cause de la beauté de la rivière & de la commodité qu'elle procure. Les deux bords servoient également de chemin pour venir de Lyon, & par conséquent de Rome, & l'on sait combien les Romains, dont on suivoit les usages dans les Gaules, aimoient à placer leurs tombeaux dans les

lieux les plus fréquentés, qu'ils croyoient propres à les faire vivre long-temps dans la mémoire des hommes.

Choisi étant devenu un endroit considérable, & s'augmentant tous les jours, en conséquence des fréquens voyages du Roi, & du plaisir que Sa Majesté paroissoit prendre dans ce délicieux séjour, il fallut penser à construire une Eglise Paroissiale assez étendue pour contenir le nombre des habitans que la présence du Prince attiroit dans cet endroit.

Celle qui subsistoit alors n'avoit été d'abord qu'une petite Chapelle construite dans le XIII^e siècle sur le bord de la Seine, pour la commodité de quelques pêcheurs, bateliers, ou voituriers par eau. Peu après on l'érigea en Paroisse, qui n'étoit cependant qu'une Succursale de Thiais, Village voisin, dont dépendoit Choisi, qui ne fut long-temps qu'un simple hameau.

Dans le XVII^e siècle Mademoiselle de Montpensier ayant fait l'acquisition de Choisi, cette Princesse y fit bâtir & s'y trouva logée assez bien pour y recevoir, le 14 Juillet 1686, Monseigneur le Dauphin, aïeul de Louis XV, Monsieur, Madame, & Madame la Princesse de Conti. Cette Princesse fit alors quel-

ques réparations à l'ancienne Eglise, & l'augmenta de quelques portions de bâtimens. Malgré cette augmentation, elle se trouva trop petite dans la suite des temps, & d'ailleurs elle étoit placée de maniere que dans les crues d'eau, la riviere venoit baigner les bas du Sanctuaire. Cet inconvénient joint à ce qu'elle nuisoit au plan des bâtimens, qu'on se mit en devoir de construire, dès que le Roi en eut fait l'acquisition, il fut résolu de la démolir & d'en construire une autre, d'une grandeur convenable & dans un endroit plus commode.

La premiere pierre de cette nouvelle Paroisse fut posée, en 1748, le Jeudi 4 Juillet, par M. *Christophe de Beaumont*, Archevêque de Paris. Ce même Prélat en fit la dédicace en 1760 le 24 Septembre, jour que le Roi avoit indiqué pour cette cérémonie.

Elle se fit avec une pompe & une magnificence dont il y a peu d'exemple. Le Roi y assista avec la Reine, Monseigneur le Dauphin & toute la Famille Royale : M. l'Archevêque de Paris & les Archevêques d'Arles, de Tours, de Besançon, de Toulouse & d'Albi, avec les Evêques de Grenoble, de Chartres, d'Orléans, de Meaux, de Metz & d'Autun furent les Consécrateurs. Il y avoit

alors beaucoup d'autres Evêques à Paris, à cause de la tenue de l'Assemblée du Clergé; ils furent tous invités à cette cérémonie, ainsi que les deux Agens-Généraux, & ils eurent tous l'honneur de dîner avec Sa Majesté.

Cette nouvelle Eglise fut dédiée sous l'invocation de saint Louis & de saint Nicolas : les statues de ces deux Patrons doivent être exécutées par M. *Slodtz*, pour être placées dans les deux niches du portail. On voit au maître Autel de cette même Eglise un beau morceau de cet habile Sculpteur : c'est un Christ en marbre, copié à Rome d'après le fameux Christ de *Michel-Ange*.

CLAGNY. Le Château de Clagny est peut-être la maison la plus régulièrement belle qu'il y ait en Europe. Il est tout près de Versailles, & presque dans une position pareille à celle de cette Maison Royale. Le Roi *Louis XIV* le fit bâtir pour Madame de *Montespan*.

Il fut commencé en 1676, & achevé en 1679 & 1680, sur les desseins de *Jules-Hardouin Mansart*, & on peut dire que cet Architecte s'est surpassé dans le dessein & la construction de cet édifice, qui appartient aujourd'hui à S. A. S. M. le Comte d'Eu.

En face d'une cour de trente toises de large, sur trente-deux de profondeur, on voit un corps de bâtiment, au milieu duquel est un beau & grand pavillon qui se termine en impériale. Ce bâtiment a deux aîles doubles en retour, au bas desquelles sont encore en retour, & sur la face de devant deux autres aîles. La cour est fermée par une grille de fer parfaitement bien travaillée, qui se courbe en demi-lune, & au milieu est la porte. On monte à l'étage du rez-de-chaussée par cinq perrons quarrés, qui élèvent cet étage de quatre à cinq pieds.

Celui qui est à l'extrémité de l'aîle qui est à droite en entrant, conduit dans la Chapelle, dont le plan est rond & de trente pieds de diamètre.

Celui par lequel on monte au vestibule, où l'on trouve le grand escalier, vient ensuite, & au milieu de la façade est celui qui donne entrée au salon du grand pavillon.

Ce perron est plus grand que les autres, & l'on entre dans le salon par trois grandes arcades égales. La voûte de ce salon est plus élevée que les autres, & est portée par quatre trompes où sont huit grands esclaves.

Les perrons qui sont à l'aîle qui est

À main gauche en entrant, conduisent à une grande galerie de trente-cinq toises de long sur vingt-cinq pieds de large, qui est composée de trois salons un peu plus larges que les intervalles qui les joignent. A la réserve du grand pavillon qui est couvert d'un dôme, les combles du reste du bâtiment sont brisés, ou à la mansarde.

Dans une des deux aîles, qui sont sur la face de devant, est une galerie pavée de marbre, longue de vingt-quatre toises, & large de vingt-cinq pieds. Elle avoit été d'abord destinée à servir d'Orangerie. Dans l'autre aîle sont l'Apothicairerie, & l'Infirmérie.

Ces deux dernières aîles n'ont point d'étages, & sont seulement à la hauteur du rez-de-chaussée. Elles ont chacune sept arcades à plein ceintre, & sont terminées à chaque extrémité par un avant-corps, dans chacun desquels est une porte. Ces arcades sont autant de fenêtres ou croisées terminées par un arc surbaissé. Les pieds droits qui sont entre chacune de ces arcades, sont décorés d'une table saillante d'environ un pouce. Au milieu de chacune des impostes est un buste soutenu par une console.

Les jardins sont du dessein de *le Naumte*, & tirent leur plus grande beauté

144 NOUVELLE DESCRIPTION
de plusieurs parterres en broderie, &
de boulingrins de diverses figures;
comme aussi des palissades & des bos-
quets de charmille, & des cabinets de
treillage ornés d'architecture.

L'étang qui servoit d'abreuvoir à Ver-
sailles, servoit aussi de canal aux jar-
dins de Clagny, & contribuoit à la beau-
té de la vue du Château, pour lequel
il sembloit avoir été fait exprès.

COMPIEGNE, *Compendium*, située sur
la rivière d'Oise, tout auprès de
l'endroit où celle d'Aïne vient s'y join-
dre. Cette ville a reçu sans doute des
Romains le nom latin qu'elle porte. Ce-
pendant il n'est fait aucune mention d'elle
dans aucun monument plus ancien
que la mort du grand Clovis. Ses enfans
& leurs descendans y eurent une Mai-
son Royale, & depuis cette époque,
il n'y a presque pas eu de Roi des deux
premières races, qui n'y ait passé quel-
que acte important, ainsi qu'on peut le
voir dans la Diplomatique du P. Ma-
billon, & dans le Spicilege de Dom
Luc d'Achery. Je remarquerai seulement
ici, qu'on y tint un Concile en 756,
& que Louis le Débonnaire y fut dé-
posé en 833. Charles le Chauve agran-
dit & embellit cette ville en 876, &
voulut

voulut que de son nom elle fût nommée *Carlopolis*, Charleville.

Le même Prince fit bâtir hors de la Ville un Château, auquel il donna pour terrain tout ce qui s'étend, depuis la porte de Pierrefond, jusqu'à une borne qu'on y voit encore, près du confluent de l'Aîne & de l'Oise. Il fit ensuite bâtir un autre Château sur le bord de l'Oise, près le Fauxbourg de S. Germain, dont les jardins étoient dans une petite île. Ce dernier Château a subsisté jusqu'au regne de saint *Louis*, qui fonda dans cette île l'Hôtel-Dieu qu'on y voit encore. Ce même Roi donna l'ancien Château aux Religieux de saint Dominique, & leur y fit construire un grand Monastere & une belle Eglise. Il reste encore quelques vestiges de ce Château aux murailles de leur Cloître. Saint *Louis* fit bâtir ensuite un nouveau Château, dont il ne reste que la Chapelle & la grande salle. *Louis XI* l'augmenta de l'appartement qui joint la grande salle des Suisses. *François I* fit faire la principale porte & les tourelles des côtés. Le Connétable de *Montmorency* fit bâtir l'appartement d'auprès de la porte qu'on nomme la *Connétable*, & les armes de sa Maison sont en relief sur la muraille.

Tome IX.

G

Louis-le-Grand fit rétablir toute la façade des bâtimens qui regnent le long de la terrasse, & fit mettre les jardins dans l'état où nous les avons vus. Ce Prince fit aussi construire le grand escalier, le jeu de paume, & fit décorer cette Maison Royale de quantité d'autres ornemens.

Le Roi *Louis XV*, son arriere-petit-fils, y a fait encore de grands embellissemens, & a fait bâtir des Hôtels pour loger les Secrétaires d'Etat & ses principaux Ministres.

Ce fut aussi *Charles-le-Chauve* qui, en 876, fonda sur ses propres terres l'Abbaye de Saint-Corneille, où il fit bâtir une des plus superbes Eglises de son temps, sous l'invocation de saint Corneille. A peine cette Eglise fut-elle achevée, que ce Prince y mit cent Clercs pour la desservir, & que, selon le Martyrologe d'Adon, il y fit apporter le corps de saint Cyprien, qui étoit en dépôt dans l'Eglise de Lyon, & le corps de saint Corneille. Il y fit venir aussi d'Aix-la-Chapelle toutes les Reliques & les autres présens que *Charlemagne*, son aïeul, y avoit mis, & entre autres le saint Suaire de notre Seigneur.

... Les Lettres de l'Abbé Suger nous ap-

prennent que de son temps l'on croyoit & l'on disoit publiquement que les Reliques de ces deux Martyrs reposoient dans cette Eglise. Les Bénédictins assurent encore qu'elles y sont ; cependant *Pamelius* dit avoir vu dans l'Eglise Collégiale de Ronce, Diocèse de Gand, une chasse avec cette inscription : *Les os de saint Corneille & de saint Cyprien, décapités pour la foi, sont dans cette chasse.* Quant au saint Suaire, lorsqu'il approcha de la ville de Compiègne, le Clergé & les habitans allèrent le recevoir à un demi-quart de lieue, & l'on bâtit depuis une Chapelle en cet endroit, laquelle fut nommée *du Saint-Signe*, c'est-à-dire, du Saint-Suaire.

C'est à présent un hermitage, où l'on porte tous les ans cette Relique en procession le Mercredi d'après Pâques. Une charte de *Philippe I*, Roi de France, nous apprend que ce Prince fit mettre le saint Suaire & les autres Reliques de Jesus-Christ, que *Charles-le-Chauve* avoit données à l'Eglise de Saint-Corneille, dans une chasse d'or enrichie de pierres précieuses, & données par *Mathilde*, Reine d'Angleterre ; au lieu qu'auparavant elles étoient gardées dans un vase d'ivoire. Cette chasse fut ouverte sous le règne de *François I*, en

1516. Elle l'a été aussi sous celui de *Louis XIII*, le 15 d'Août 1628. Le procès-verbal de cette dernière ouverture nous fait parfaitement connoître le saint Suaire de Compiègne.

C'est, dit-il, un linge qui paroît si ancien, qu'à grand-peine peut-on discerner la qualité de l'étoffe, ayant en longueur deux aunes, & un peu plus qu'une aune de largeur; coffiné, faisant plusieurs replis les liqueurs & onguens aromatiques le rendent plus épais que les linges communs, & empêchent que l'on ne puisse discerner la couleur, ni l'étoffe, estimée par la plupart des assistans être de coton ou fin lin tissu, façon de toile de damas.

Au reste, la magnifique Eglise que *Charles-le-Chauve* avoit fait bâtir ici, fut brûlée sous le regne de *Charles-le-Simple*. *Louis II*, dit le *Bègue*, mort en 879; *Louis V*, mort l'an 987; *Hugues-le-Grand*, mort en 1026; tous trois Rois de France, & *Jean de France*, Dauphin de Viennois, & le quatrième des fils de *Charles VI*, ont été inhumés dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Cornille. Le Roi *Henri III*, ayant été assassiné à Saint-Cloud l'an 1589, son corps fut porté & mis en dépôt dans cette même Eglise, où il reposa jus-

qu'en 1610, qu'il fut transporté à Saint-Denis.

Il n'y a que deux Paroisses dans Compiègne, saint Jacques & saint Antoine. Saint Clément est une Eglise Collégiale composée d'un Doyen & de six Chanoines. Les Canoncats valent deux cens livres de revenu. Ce Chapitre fut fondé l'an 919, par *Frédérine*, femme du Roi *Charles-le-Simple*.

Avant la révolution arrivée en 1763, dont on a donné la relation à la fin du Tome VIII de cet Ouvrage, les Jésuites avoient un College dans cette Ville, où ils avoient été établis en 1656. Ils y jouissoient d'une pension du Roi de trois mille livres à prendre sur les ventes ordinaires de la forêt, & d'une Chapelle nommée *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, qui est sur la porte nommée *Pierrefond*, & laquelle rapporte environ mille huit cens livres par an.

Les Carmélites ont un Couvent à Compiègne, & cette Maison n'est riche qu'en vertus & en bonnes œuvres. L'affection singulière que feu Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte de Toulouse avoit pour ces saintes Filles, fit qu'il ordonna par son Testament, que son cœur fût déposé dans leur Eglise. Les pieuses intentions de ce Prince

ont été suivies, & Son Altesse Sérénissime Madame la Comtesse de Toulouse, sa veuve, lui a fait ériger un magnifique monument en épitaphe. Il est placé à la droite du grand Autel, & devant la grille des Religieuses. Cet édifice sert de support au cœur du Prince, pour lequel il a été élevé, a seize pieds de hauteur sur neuf pieds de largeur, & est composé d'un piedestal de marbre blanc, qui a sept pieds de haut, & est orné de consoles enlâcées de guirlandes de feuilles de chênes, qui sont des symboles de l'immortalité.

Sur le milieu du piedestal, dont je viens de parler, est l'écu des armes du Prince, qui sont de France, au bâton pénétré en barre de gueules; la couronne rehaussée de fleurs de lis, un manteau de Prince, & pour marque de sa dignité d'Amiral, une ancre posée en pal derrière l'écu. Les armes, ainsi que les guirlandes, sont en bronze. Ce piedestal est en ellipse sur son plan, & ceinturé sur son élévation, pour servir de point d'appui à un ovale de six pieds & demi de hauteur, dont la bordure est de marbre blanc veiné, & renferme une table de marbre bleu turquin, sur laquelle est gravée l'Inscription ou Epitaphe que je vais rapporter incessamment. Au haut de

DES ENVIRONS DE PARIS. 151

cet ovale sont deux Anges qui supportent l'un & l'autre le cœur du Prince qu'ils enveloppent avec le manteau du Prince qui tombe derrière l'ovale, & paroît des deux côtés se grouper avec des attributs militaires, tant de terre, que de mer, tels que des ancres, un gouvernail, un casque, une épée, un bouchier, des drapeaux, &c. Tous ces attributs sont rassemblés sur la corniche du piedestal, où ils composent un trophée en plomb, feint de bronze. Cet ouvrage a été inventé & exécuté par *Jean-Baptiste le Moine*, fils, de Paris, Sculpteur Ordinaire du Roi, & Adjoint à Professeur en son Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Voici l'Építaphe qu'on lit sur la table de marbre bleu turquin, dont je viens de parler.

Ici est le cœur de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince, Louis-Alexandre de Bourbon, Prince légitimé de France, Duc de Penthievre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Marquis d'Albert, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans sa Province de Bretagne, Pair, Amiral

G iv

152 NOUVELLE DESCRIPTION
*& Grand-Veneur de France, décédé en
son Château de Rambouillet, le premier
Décembre de l'année 1737, âgé de LIX
ans cinq mois xxiv jours.*

Priez Dieu pour lui.

Le Roi *Louis XV* n'a presque point fait de voyage à Compiègne, qu'il n'ait ordonné quelque ouvrage nouveau & somptueux pour embellir cette Ville. En 1730, Sa Majesté approuva le dessein d'un pont de pierre, qui lui fut présenté par M. *du Bois*, Directeur-Général des Ponts & Chaussées du Royaume, & en posa la première pierre, différant jusqu'à l'année suivante de mettre dans une des piles qui soutiennent une des arches de cet édifice, des médailles d'or, d'argent & de bronze. Une maladie épidémique ayant affligé, en 1731, la ville de Compiègne & ses environs, Sa Majesté ne jugea pas à propos d'y aller cette année, & la cérémonie ne se fit que le 11 de Mai 1732. Ce jour-là, le Roi étant descendu de carrosse au bord de la rivière, fut reçu par M. *du Bois* dans une gondole magnifique & conduit à la pile du pont où la cérémonie devoit se faire, & où l'on avoit dressé un échafaud & préparé une table sur laquelle étoit une boîte de cedre

DES ENVIRONS DE PARIS. 153
avec six grandes médailles, une d'or,
deux d'argent & trois de bronze.

Cette boîte fut mise dans une boîte
de plomb, qui fut aussi-tôt soudée en
présence du Roi. Cela étant fait Sa Ma-
jesté plaça cette double boîte dans le lieu
destiné, arrangea des cales & du ci-
ment avec une petite truelle d'argent,
& pressa les cales avec un petit marteau
d'argent qui lui avoit été présenté par
M. du Bois, ainsi que la truelle. Sur ces
médailles étoient d'un côté la tête du
Roi couronnée de laurier, & la légende
ordinaire; & de l'autre le pont que Sa
Majesté faisoit construire à Compiègne
sur la rivière d'Oise, & cette légende,
Compendium ornatum, & locupletatum.
Dans l'exergue est, *Ponte novo Isara im-*
posito. M. DCC. XXX.

Ce Pont fut entièrement achevé au
mois de Mai 1733; mais il ne fut livré
à l'usage public, qu'après que le Roi y
eut passé le premier.

Il est composé de trois arches plates
& fort grandes, de deux piles & de
deux culées. L'arche du milieu est de
douze toises d'ouverture, & celles d'à
côté sont d'onze toises chacune.

La longueur de ce Pont est d'environ
trois cens quarante pieds, & sa largeur
est d'environ trente-six ou quarante pieds

G v

154 NOUVELLE DESCRIPTION

entre les murs des parapets ; & pour lui donner plus d'évasement aux entrées , on l'a orné aux quatre coins de quatre tours ou pans arrondis.

Les armes de France sont au haut de la grande arche , & ont été sculptées par *Couffou* le jeune ; & au-dessus s'élève sur un piedestal, une pyramide de trente pieds de haut , portant moitié de son épaisseur en dehors des parapets , & l'autre moitié en dedans.

Les panneaux du piedestal sont chargés d'une inscription chacun , l'une du côté du Pont , & l'autre du côté de la rivière. La premiere est conçue ainsi :

LUDOVICO XV.

Quod via publica , hinc Lutetiam , illinc Noviodunum , correctâ , stratâ & munitâ , Compendium novo ponte lapideo decoravit. Anno M. DCC. XXX.

La seconde est gravée sur le panneau opposé & en ces termes :

Iter tutum viatoribus , & Nautis facile commercium.

Cette pyramide est surmontée d'un globe de cuivre doré , dans lequel est plantée une croix de fer , dont les extrémités sont ornées d'ouvrages de cuivre doré.

Il ne manque à ce Pont, qu'on nomme le *Pont-Neuf* & le *Pont-Royal*, qu'un marche-pied ou trottoir de chaque côté, pour le rendre parfait. On avoit projeté de faire élever une porte neuve à l'entrée de ce Pont; mais ce dessein a été entièrement abandonné.

Aux extrémités de ce Pont, du côté de Margny, il y a deux rampes de pierre de taille, de cent trente-cinq pieds de long pour descendre à la rivière. Une pareille rampe est à l'autre extrémité du côté du cours, où l'on abreuve les chevaux; & de l'autre une terrasse qui conduit à la porte que l'on nomme la *porte de l'ancien Pont*.

A cinquante-cinq toises de ce Pont, en est un autre bâti sur trois arches, pour écouler les eaux dans le temps des débordemens. Ce Pont a environ deux cents pieds de longueur sur trente de largeur: à son extrémité & sur le même niveau, commence une levée de terre de quinze à vingt pieds de hauteur, sur quarante à cinquante de largeur. On a fait, sur cette levée, une chaussée qui conduit en droite ligne à la montagne de Cleroir, distante de Compiègne d'environ une lieue, & forme la naissance du chemin de Noyon, qui doit être continué. Cette levée est revêtue sur son

salut, du côté de la rivière, de pierres de taille, & traversant la campagne sans aucun aqueduc, est assez haute pour ne point craindre que les eaux, quelque débordées qu'elles soient, puissent la surpasser, ni l'endommager. C'est, dans son espece, un des beaux ouvrages qu'il y ait, & la levée qui regne le long de la Loire, n'est assurément point plus bella.

La Ville de Compiègne est fortifiée de murailles, de demi-lunes & de bastions. On y compte sept portes, qui sont la porte Notre-Dame, celle d'Ardoise, celle de Paris, celle de Pierrefond, la Porte Chapelle, la Porte Neuve ou de la Reine & la Porte de Soissons.

La Porte d'Ardoise donne entrée à la rue qui lui donne son nom, & laquelle conduit à la rue des Minimes, où est l'Hôtel de M. de *Saint-Florentin*, adossé à celui qu'occupoit M. de *Maurepas* : il donne dans la rue du Château, où sont les Hôtels que le Roi a fait bâtir pour tous les Ministres.

Sur la Porte de Paris on voit trois couronnes fermées, dont deux sont à côté l'une de l'autre sur une même ligne ; mais la troisième est au-dessus soutenue par une guirlande de fleurs. Dans l'espace qui est entre ces trois couronnes est écrit, *Manet utima celo*, & au-

dessus , *Regi & regno fidelissima* , très-fidèle au Roi & au Royaume , qui est l'éloge de la Ville de Compiègne , éloge justement mérité. Cette représentation des trois couronnes , & l'inscription qui y a trait , prouvent que ce monument a été fait sous le regne du Roi *Henri III.* Cette Porte est ornée , du côté de la Ville , d'une grande figure de la Vierge , aux pieds de laquelle est écrit , *Maria Mater gratia* , &c. les Armes du Roi d'un côté , & celles de la Ville de Compiègne de l'autre. Ces dernières sont d'argent , au lion d'azur parsemé de fleurs de lis d'or , lampassé de gueules & couronné d'or. Les supports sont un Sauvage & une Sauvagesse , qui n'ont pour habits que leurs cheveux pendant jusques aux talons.

Entre la Porte de Paris & celle de Pierrefond , on a ouvert une Porte qu'on nomme la Porte Neuve ou la Porte de la Reine , qui conduit en droite ligne au pavé du chemin de Paris , vis-à-vis l'Hôpital. Depuis cette Porte jusqu'à celle de Pierrefond , le rempart n'est qu'une terrasse continue que les habitans , dont les maisons y sont situées , ont fait construire , chacun au bout de son jardin , & qui donne une vue charmante sur la plaine & sur la forêt. Il ne reste plus que d'en

158 . NOUVELLE DESCRIPTION

faire autant sur le petit espace qui est entre la Porte de Soissons & celle de Pierrefond , afin qu'une même terrasse regne depuis la rivière jusqu'à la porte de la Reine.

Il s'est tenu plusieurs Conciles & Assemblées Ecclésiastiques dans cette Ville , ès années 757 , 833 , 1185 , 1201 , 1277 & 1329.

Le Roi *Charles VI* assiégea Compiègne , & la prit sur le Duc de Bourgogne l'an 1415. Elle fut encore assiégée quinze ans après par ce même Duc , & *Jeanne d'Arc* , ayant appris la nouvelle de ce siège , partit de Lagny , où elle étoit pour lors , & alla se jeter dans la place ; mais quelques jours après , cette héroïne ayant été prise dans une sortie qu'elle fit , *Jean de Luxembourg* , qui commandoit l'armée du Duc de Bourgogne , la vendit aux Anglois , & elle eut le triste sort que tout le monde fait. Enfin l'armée de *Charles VII* étant venue au secours l'an 1431 , les Bourguignons furent obligés de lever le siège.

Dom *Pierre Coutant* , Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur , étoit né à Compiègne en 1654 , & mourut dans l'Abbaye de saint Germain-des-Prés en 1721. Il est connu dans le monde savant par de fort bons Ouvrages ,

dont le premier fut l'édition des *Œuvres* de saint Hilaire, qu'il donna au public en 1693. Cette édition est regardée comme une des plus exactes & des plus complètes de toutes celles que les Bénédictins ont données. Dom *Coutant* s'occupa ensuite à défendre, contre le Pere *Germon*, Jésuite, les regles que Dom *Mabillon* avoit établies dans son Livre de *Re Diplomatica*. Le Pere *Germon* répondit, & Dom *Coutant* repliqua; & comme cette replique est demeurée sans réponse, bien des gens ont pris le silence du Pere *Germon* pour sa défaite. Dom *Coutant* avoit encore entrepris un Ouvrage de longue haleine, qui étoit une nouvelle collection des *Décrétales* des Papes, depuis saint *Clément* jusqu'à *Innocent III*. Il a publié le premier Tome de cet Ouvrage en un volume *in-folio*, qui devoit être suivi de plusieurs autres.

Marc-Antoine Hersan, fameux Professeur de Rhétorique au College du Plessis & au College Royal de France, étoit né à Compiègne. Il fut considéré dans son temps comme l'Orateur le plus éloquent de l'Université de Paris, & mérita l'estime & la confiance de M. de *Louvois*, un des grands Ministres que la France ait eus. M. *Hersan* boi

son ambition, & sacrifia tous les avantages que son mérite lui auroit procurés dans le monde au service & à l'instruction des pauvres enfans de Compiègne, sa patrie, en faveur desquels il fit bâtir une des plus belles écoles qu'il y ait dans le Royaume, & où il a fondé un Maître pour les instruire. Il mourut à Compiègne le 11 d'Octobre 1724. Nous n'avons de lui que plusieurs pièces fugitives, qui mériteroient bien d'être recueillies. L'an 1686, il fit imprimer une Oraison funebre latine de *Michel le Tellier*, Chancelier de France, qui reçut de si grands applaudissemens, qu'elle fut traduite en François par *Noël Bosquillon*, de l'Académie de Soissons, & imprimée en cette dernière langue en 1688.

La Forêt de Compiègne est très-propre pour la chasse, & contient vingt-sept mille arpens, tant pleins, que vuides. Elle appartient au Roi.

On la nommoit anciennement la forêt de Cuise, *Cotia*, ou *Caussia*, ou *Cocia silva*. Elle donna son nom à un Village qui subsiste encore aujourd'hui, & où il y avoit une Maison Royale qui ne subsiste plus.

Saint-Pierre - en - Chastres, l'Esart, S. Nicolas-de-Course, Saint-Jean-aux-

Bois, Bruyeres, Breu & Chefne-Herbelot, sont des lieux situés dans cette Forêt, & tous connus dans notre histoire. Ce pays étoit si propre pour la chasse, & le séjour en étoit si agréable à nos Rois, qu'il n'y a point de Province où ils aient eu un si grand nombre de Maisons de plaifance qu'ils en avoient dans cette Forêt, ou aux environs.

ETAT des Carrefours de la Forêt de Compiègne, par Gardes & Triages, avec les noms des Routes qui tombent dans lesdits Carrefours, fini en l'année 1731.

Dans la Garde de Royal-Lieu.

I.
GARDE

A La petite Patte-d'Oie ; les Routes du Moulin, de Choissy, de la Reine, des Dames, des Amazones, & de la Gouvernante : triage de l'Argilliere.

Au Puits du Roi ; les Routes du Moulin, de Royal-Lieu, du Carnois, du Pont-la-Reine, de Chanlieu, de Morianval, de la Mariolle, & de Berne : Garde du carrefour des Routes.

Au carrefour de la Breviere ; les Routes du Long-Pont, des Prés de la Breviere, de la Fontaine-Huet & du Marais de l'Echelle : triage du Nid de Grue.

162 NOUVELLE DESCRIPTION

Au carrefour de l'Argilliere ; les Routes de Berne , le Petit-Octogone , & la Route des Amazones : triage des Sequenaux.

Au carrefour du Puits de Royal-Lieu ; la Route de Royal-Lieu , & le Grand-Octogone : triage du Marché du Puits.

II. *Dans la Garde du Carrefour des Routes,*
GARDE. *près Royal-Lieu.*

Au carrefour du Fond-Prenant ; les Routes du Grand-Octogone , le chemin du Vivier-Coras , les routes des Chambres du Vivier , du Fond-Prenant , des Languignons : triage des Languignons.

Au carrefour des Chambres du Vivier ; les Routes des Chambres du Vivier , d'Hippolyte & de Julie : triage des Chambres du Vivier.

Au carrefour de la Fontaine-Huet ; les Routes de Sainte-Perrine , de la Fontaine-Huet & de la Place-aux-Veaux : triage du Palis-Drouet.

Au carrefour du Palis-Drouet ; les Routes de la Place-aux-Veaux , du Contrôleur , & du chemin des Plaideurs : triage du Palis-Drouet.

III. *Dans la Garde de la Bouverie.*
GARDE.

Au carrefour des Plaines-Lorrains ; les Routes du Carnois du bout de Jeux ,

DES ENVIRONS DE PARIS. 163
des Lorrains & des Languignons : triage
des Plaines-Lorrains.

Dans la Garde de la Volliere.

IV.
GARDE.

Au carrefour d'Orbay ; les Routes du Pont-la-Reine, le Grand-Octogone , le chemin de Bethisy & la route d'Orbay : triage de la Volliere.

Au carrefour du Pont-la-Reine ; les Routes du Pont-la-Reine, le chemin de Paris , & le chemin de Soupisseau : triage de la haute & basse Queue.

Dans la Garde de Bethisy.

V.
GARDE.

Au carrefour des Molineaux ; les Routes de Maupas , de Bethisy & des Molineaux : triage des Molineaux.

Au carrefour de la Hideuse ; les Routes des Grurles , de la Hideuse , & une route cavaliere , qui conduit depuis la route de Chanlieu , jusqu'à la plaine de Verberie : triage de la Hideuse.

Au carrefour Solitaire ; les Routes du Hazoir , de la Volliere , de la Hideuse & la route Solitaire : triage de la Hideuse.

Au carrefour de la grande Patte-d'Oie ; les Routes du Puits-Feron, de Sainte-Perine , de la Michelette , de la Solitaire , de Bethisy , & une petite route cavaliere qui conduit jusqu'à la plaine de Verberie : triage de la Hideuse.

164 NOUVELLE DESCRIPTION

Au carrefour de Maupas ; les Routes de Chanlieu , du Bois recouvert , de Maupas & de la Hideuse , partie dans la Garde des grands Monts : triage du gros Louis & du Marais de Chanlieu.

VI. GARDE.

Dans la Garde des Grands Monts.

Au carrefour des Princesses ; les Routes de Chanlieu , le Grand-Octogone , la route des Princesses , & celle du Pré-du-Rozoir : triage du Rozoir & du gros Louis , partie dans la Garde de Bethisy.

Au carrefour de Bourbon ; les Routes de Morianval , de Bourbon , de Saint-Jean & le Grand-Octogone : triage du marais de Chanlieu.

Au carrefour de la Michelette ; les Routes de la Michelette , des Eluas , du Marais de l'Echelle & du Bois recouvert : triage du Marais de l'Echelle.

A l'Etoile de la Reine ; les Routes de Bourbon , des Princesses , des petits Monts & des Eluas : triage des grands Monts.

VII. GARDE.

Dans la Garde de Pierre-Fond.

Au carrefour du Grand-Veneur ; les Routes du Bois de Damart , du Grand-Veneur , de la Becassiere & de la Rouillie : triage du Mont-Arcy.

Au carrefour du Grand-Maitre ; les

Routes du Grand-Maître , du bois des Moines & du Pont de Palefne : triage du Pont de Palefne.

Au carrefour de Saint-Jean-aux-Bois ; les Routes du Grand-Maître , de Beauval , du Capitaine , & la route tournante des Prés de saint Jean : triage du Pailis de la Reine.

Au carrefour du Château de la Muette ; la grande route de la Mariolle , la route de Rivié & celle du Sault du Cerf : triage du Blanc Hureau.

Au carrefour du Fort Poirier ; la grande route de la Mariolle , les routes de la Heronniere , des Moines , de Humieres , & des étangs Varin : triage du Fort Poirier.

Au carrefour du Vivier Payen ; la grande route de la Mariolle , le chemin de Pierre-Fond , les routes d'Epernon , du Vivier Payen , & du Fossé coulant : triage du Vivier Payen.

Dans la Garde de la Pommeraye.

VIII.
GARDE.

Au carrefour du Fossé coulant ; les routes de Saint-Pierre , du Volerbeau & du Fossé coulant : triage du Fossé coulant.

Au carrefour de la Pommeraye ; les routes d'Epernon , de la Pommeraye & du Volerbeau : triage du Fossé coulant.

166 NOUVELLE DESCRIPTION

Au carrefour d'Epernon ; les routes des étangs Varin , d'Epernon & de la Mare aux Cannes : triage du Volerbeau.

Au carrefour des Prés de la Ville ; la grande route de la Mariolle , la route de la Rouillie & celle des Pandants Matthieu : triage de Notre-Dame, Adam & de la Rouillie.

IX.

GARDE.

Dans la Garde des Mares S. Louis.

Au Puits Dauphin ; les routes du grand Bail, du Dormoy, des Nymphes, du vieux Moulin, & la route Dauphine : triage du grand Bail,

Au Puits d'Antin ; les routes de Saint-Pierre, de la Belle-Image, de vieux Moulin, du Vivier-Frere-Robert, & d'Epernon : triage de la Belle-Image.

Au carrefour des Mares Saint-Louis ; les routes de Humieres, de la Muerre, de Vieux Moulin & de la Croix des sept Morts : triage des Mares Saint-Louis.

Au carrefour de Humieres ; les routes de la Pommeraye, de Humieres, & du Sault du Cerf : triage de la petite Belle-Image.

Au carrefour du Sault du Cerf ; les routes de Saint-Pierre, du Sault du Cerf & du Lary-Mathieu : triage de la Belle-Image,

Au carrefour de la Belle-Image ; les routes du Sault du Cerf, de la Belle-Image , de la Croix des sept Morts & de la Mare aux Cannes : triage de la Belle-Image.

Au carrefour du Puits de Berne ; la route de Berne, le Grand-Octogoné & la route Dauphine : triage des Clavieres , & de l'Éspinette Forte-haie.

Au carrefour de la Forte-haie ; les routes du Carendeau , de Humieres , & la route Dauphine : triage de la Forte-haie.

Dans la Garde de Berne.

X.
GARDE.

Au carrefour de la Croix des sept Morts ; les routes de la Vallette, d'Épernon , & de la Croix des sept Morts : triage du Sault du Cerf.

Au carrefour des Vineux ; les routes du Carendeau , de la Croix du saint Signe & des Vineux : triage des Vineux.

Au carrefour des Taillis de Berne ; les routes des Taillis de Berne, des Beaux-Monts & de la Motte-Blain : triage de Berne.

Au carrefour de Buissonnet ; le chemin de Soissons , les routes des Vineux & du Buissonnet : triage des Vineux & du Buissonner.

XI.
&
XII.

*Dans la Garde de la Fortelle, & celle du
Mont S. Marc.*

GARDE.

Il y a sur lesdites Montagnes plusieurs routes & chemins tournans, pour monter & descendre aisément, qui ne forment de carrefours que de deux routes.

Ladite Forêt contient vingt-sept mille arpens, dont il y a de vagues, tant en Villages, Plaines, Bruyeres & Prés, environ trois mille arpens; ainsi reste de plein, tant en futaies, qu'en bois taillis, vingt-quatre mille arpens.

Cette Forêt est divisée en douze Gardes, & subdivisée en plusieurs triages, comme il est ci-devant marqué par les carrefours.

François I a fait percer les huit grandes routes; ce qui forme le Puits du Roi.

Louis XIV a fait percer le Grand-Octogone, & cinquante-quatre petites routes de douze pieds de large.

Louis XV, depuis l'année 1726 jusqu'en l'année 1731, a fait percer cent quatre-vingt-quatre routes, compris les huit pans du Petit-Octogone, & vingt-sept routes cavalieres de six pieds de large.

Sa Majesté a aussi fait faire beaucoup de chemins & routes tournantes, pour
monter

monter & descendre aisément en caleche , sur toutes les montagnes qui sont dans la Forêt.

Toutes ces routes, y compris les quatre grands chemins qui passent dans ladite Forêt ; savoir, les chemins de Paris, de Soissons, de Crespy & de Pierrefond ; contiennent ensemble cinq cens cinquante mille toises de longueur, qui font deux cens soixante-quinze lieues communes de France.

Il y a dans cette Forêt quatre-vingt-onze mille toises de fossés pour la dessécher, qui se déchargent en partie dans la rivière d'Aîne, & partie dans la rivière d'Oise ; sur lesquels fossés il y a deux cens trois ponts qui sont de toute la largeur des routes & chaussées, pour la commodité de la chasse.

Cette Forêt est une des plus belles du Royaume : la coupe & la vente ordinaire, est de cent arpens de bois de futaie, & cent arpens de bois taillis.

CONFLANS ou Confluent, en Latin *Confluentia*, *Confluentium*, *Confluentum*, *Conflentium*, est en général un endroit où se fait la jonction de deux rivières. Ces sortes d'endroits s'appelloient aussi *Condé*, d'un vieux mot françois qui est encore en usage en quelques

endroits : par exemple , Condé , dans le Hainaut , est une ville où se fait la jonction de la Haine & de l'Escaut. Coblentz , en Allemagne , signifie aussi la même chose ; c'est là que la Mozelle se jette dans le Rhin.

Il y a dans les environs de Paris deux endroits du nom de Conflans. L'un est Conflans-Sainte-Honorine , où se fait la jonction de l'Oise & de la Seine ; & Conflans près Charenton , où la Marne & la Seine se réunissent ; c'est de ce dernier dont il s'agit ici. Il est situé à une grande lieue de Paris , sur la rive droite de la Seine. L'Eglise Paroissiale est d'une bâtisse ancienne & assez bien entendue. Son territoire s'étend , d'une part , du côté de Berci , la Grand-Pinte & presque jusqu'aux barrières du Fauxbourg Saint-Antoine ; d'un autre côté , il comprend le Village des Carrieres jusqu'au Bourg de Charenton , dont une partie est de son ressort jusqu'au carrefour , qui est à la tête d'un Pont situé sur la Marne , & que l'on appelle le *Pont de Charenton*.

La Marne & la Seine se réunissent à quelque distance de ce Pont , vis-à-vis le commencement du Village appelé les Carrieres. C'est ce qui auroit dû lui faire donner le nom de Conflans , plutôt qu'à l'endroit qui l'a toujours porté. Cela

vient apparemment de ce que le Village des Carrieres est moderne, par rapport à l'endroit appelé Conflans, dont l'Eglise Paroissiale paroît être très-ancienne : peut-être y avoit-il autrefois un Village de ce nom ; mais aujourd'hui il n'en reste aucun vestige, & les Paroissiens de cette Eglise ont leurs habitations assez loin les uns des autres, & dans des Villages d'un autre nom.

Conflans est principalement remarquable par une espece de Château qui sert de maison de plaisance aux Archevêques de Paris. La position en est charmante par les différens points de vue qui se présentent en face & sur les côtés. Du reste, les bâtimens sont très-irréguliers & d'un gout assez bizarre. C'est ordinairement le sort des édifices qui se font piece à piece, & dans lesquels chaque Possesseur ne suit que son gout particulier.

Cette Maison a dû être assez simple dans ses commencemens, & n'avoir d'autre avantage que la proximité de Paris, & l'agrément de sa position. Le savant *Antoine Loisel*, Avocat au Parlement de Paris, nous apprend, dans la quatrieme partie de ses *Opuscules*, que ce que nous appellons aujourd'hui le Château de Conflans étoit, au commencement du seizieme siecle, la Mai-

172. NOUVELLE DESCRIPTION

son de campagne d'un célèbre Avocat nommé *Dix-hommes*, qu'on disoit, ajoute-t-il, être celui qui avoit apporté le premier les bonnes Lettres au Barreau. Il avoit fait mettre sur la porte de derrière de cette Maison, par laquelle il entroit, lorsqu'il venoit à Conflans par le côté de la rivière, ce distique latin imité de Térence * :

Consequor ex hoc rure senex quod comicus olim,

Ut neque agri aut urbis me satias capiat.

Cette inscription a subsisté longtemps, & on la voyoit encore dans les commencemens du XVII^e siècle, lorsque Messieurs de *Villeroi* étoient propriétaires de cette maison.

Nicolas le Gendre, Seigneur de *Villeroi*, en avoit fait l'acquisition en 1568. Elle passa ensuite à *Nicolas de Neuville*, aussi Seigneur de *Villeroi*, qui étoit Secrétaire d'Etat. Il y a apparence que ce fut par leurs soins que cette Maison fut décorée & augmentée de manière qu'ils furent en état d'y recevoir des person-

* Il y a dans Térence :

*Ex meo propinquo rure hoc capio commodi,
Neque agri, neque urbis odium me unquam percipit,*

Ubi satias fieri cœpit, commuto locum.

Eunuch. Act. V. Scen. VI.

DES ENVIRONS DE PARIS. 173
nages de la plus haute importance. L'histoire nous apprend que *Henri IV* y vint en 1602. Ce Prince y avoit donné rendez-vous au Duc de Savoie, qui étoit venu en France pour conférer avec ce Monarque. On voit dans la vie* de *Charles de Gontaut*, Maréchal Duc de Birron, que ce fut ce même jour & au même lieu que cet infortuné Seigneur porta au Duc de Savoie les dernières paroles, pour la conspiration qui fut peu après cause de sa perte.

Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroi, posséda sa maison de Conflans jusqu'en 1619, qu'il la vendit à *Nicolas de Verdun*, premier Président du Parlement : ce fut là vraisemblablement qu'il mourut. *Moréri* rapporte, d'après d'autres Ecrivains, que ce Magistrat étant devenu infirme, se retira dans une maison de campagne qu'il avoit près de Paris, & qu'il y mourut au mois de Mars 1627.

Quelques années après la mort de ce Magistrat, cette maison tomba en décret, & fut adjugée en 1634 à *Nicolas le Jai*, premier Président au Parlement de Paris. Il paroît que ce fut ce dernier Propriétaire qui fit construire, ou du moins réparer à neuf les belles ter-

* Voyez Tom. XX des Vies des Hommes illustres de la France, par M. l'Abbé Pérau.

raffes, qui font le principal ornement de ce Château. Il y en a trois l'une sur l'autre, bien revêtues en pierre de taille, & accompagnées de marches & de rampes qui font un très-bon effet : sur deux socles qui font des deux côtés de la dernière rampe, on voit un Lion qui tient dans ses pattes l'écusson des armoiries de M. le Jai.

Ce Magistrat étant mort en 1640, le Château de Conflans passa à *Marie-Catherine de la Rochefoucault*, Comtesse, puis Duchesse de Rendan, première Dame-d'honneur de la Reine *Anne d'Autriche*, & Gouvernante de *Louis XIV.* Elle étoit veuve depuis 1622, de *Henri de Beaufremont*, Comte de Senecé.

Cette Dame ne garda sa maison de Conflans que jusqu'en 1655, qu'elle la vendit à *Armand-Jean du Plessis*, Duc de Richelieu, lequel en 1672, la revendit à *François de Harlai*, Archevêque de Paris, qui l'a léguée aux Archevêques ses Successeurs. Ce fut, dit-on, ce Prélat qui fit ajouter au bout de la galerie de ce Château une aîle en retour, espèce de hors-d'œuvre, qui ne symétrise en aucune façon avec le corps du grand bâtiment : au reste, il y a dans cette partie un appartement très-commode ; & quoique la vue soit char-

mante en général , dans les différentes parties de ce Château , cependant celle dont on jouit dans l'appartement pratiqué dans cette aîle en retour , l'emporte infiniment sur tout le reste , par l'étendue & la variété des points de vue qu'on y découvre. On dit que ce fut sur le grand balcon qui donne sur la Seine , que ce Prélat fut frappé d'apoplexie , & mourut sur le champ le 6 Août 1695.

Les jardins de cette maison sont du célèbre *André le Nautre* , que l'on regarde comme le Créateur de l'art du jardinage. Il a trouvé moyen de masquer l'irrégularité du terrain , en séparant ces jardins par une grande allée couverte , qui est à la hauteur de la dernière terrasse. Cette allée conduit à un petit pavillon qui s'avance vers la Seine en forme de bastion. Le dedans de ce pavillon forme une espèce de grotte , ornée de peintures du fameux *le Sueur*. *Junon* est représentée dans le plafond : on voit dans la frise des Tritons & des Dauphins , faits de coquilles blanches avec beaucoup d'art. Les trumeaux qui sont entre les angles & les ouvertures , sont ornés avec beaucoup de goût : les deux qui sont du côté de la rivière , contiennent chacun une grande glace de

huit à neuf pieds de haut, sur deux pieds de large : dans chacun des autres est une niche, de laquelle s'élève un jet d'eau : au milieu de cette grotte est un bassin rond de marbre blanc, élevé d'environ deux pieds & demi sur une base du même marbre.

Les eaux de cette grotte, celles des bassins, & en général toutes les eaux dont cette maison est abondamment pourvue, sont fournies par deux grands réservoirs placés dans l'endroit le plus haut de Conflans, au-delà de l'Eglise Paroissiale. Ces deux réservoirs se voient dans la cour d'une espece de ferme où sont les remises & les écuries : l'eau y est portée par une machine hydraulique, placée entre une petite isle qui est sur la Seine & le rivage de cette riviere. Le bâtiment qui renferme cette machine est solidement construit, & communique à la terre par un pont de bois de plusieurs arches.

Il y a, sur la Paroisse de Conflans, deux Communautés Religieuses, l'une d'hommes, l'autre de filles. Celle-ci est à Conflans même & à peu de distance de la Paroisse. C'est un Prieuré de Bénédictines, sous le titre *de la Conception & de saint Joseph*. Il reconnoît pour sa Fondatrice *Charlotte le Bret*, qui,

ayant été Religieuse à Farmoutiers, & ensuite Prieure de saint Thomas-de-Laval, au Diocèse de Sens, entreprit de fonder un nouveau Monastere de son Ordre. Cet établissement se fit d'abord à Lagni en 1641. Les guerres civiles s'étant allumées quelques années après, cette Communauté abandonna Lagni pour se rapprocher de Paris, & vint s'établir à Conflans dans un endroit appelé *l'Hôtel ou le séjour de Bourgogne*, parce que les anciens Ducs de Bourgogne l'avoient occupé. Ce terrain appartenoit alors à la Duchesse d'Angoulême, qui le vendit à cette Communauté, laquelle s'y établit vers 1654.

La situation de ce Monastere est des plus avantageuses. On y respire un air très-sain, & on y jouit d'une vue charmante & très-étendue. Cette Maison est d'ailleurs parfaitement bien entretenue, de même que les jardins qui sont très-agréables.

Le chœur des Religieuses & la Chapelle qui y est jointe, sont de la plus grande propreté, & l'Office s'y fait avec la dignité & l'exactitude la plus édifiante.

Près de la balustrade du maître-Autel, on voit, du côté de l'Evangile, un monument de marbre orné de dorure :

H v

178 NOUVELLE DESCRIPTION

c'est là que repose le cœur de *Guy de Duras*, Duc de Quintin, que l'on appelloit le Maréchal de Lorges. Voici l'inscription qu'on lit sur ce marbre.

*Ici est le Cœur
de très-haut & très-puissant Seigneur,
Monseigneur GUY DE DURAS, Maréchal
de France, Duc de Quintin, Chevalier
des Ordres du Roi, Capitaine d'une des
Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa
Majesté, Comte de Lorges, ci-devant
Gouverneur de la Lorraine & du Barois,
Seigneur de Pommerit, Avaugour, l'Her-
mitage Quintin, Auguemene & autres
lieux, qui décéda le 21 Octobre 1702,
âgé de 72 ans.*

Priez Dieu pour son ame.

Ce Monument est couronné des armes de ce Seigneur. Il avoit deux filles Religieuses à Conflans, savoir, *Elisabeth-Gabrielle de Durfort*, qui a été ensuite Abbessé d'Andecies, & *Claude-Suzanne de Durfort*, morte Abbessé de Saint-Amand de Rouen.

La Communauté d'hommes qui se trouve sur le territoire de la Paroisse de Conflans, est assez éloignée de cette Eglise : elle est située à l'extrémité du Village des Carrieres, près du Bourg

de Charenton. Ce sont des Carmes Déchaux qui forment cette Communauté. Ils furent fondés dans cet endroit en 1615 par *Charles Bailli*, Président en la Chambre des Comptes, & par *Christienne* ou *Christine le Clerc*, son épouse. La donation de ces Fondateurs, aussi bien que la confirmation de l'établissement de ces Religieux, ne furent enrégistrés au Parlement qu'en 1637, le 6 de Mai : le Noviciat y étoit déjà établi depuis le 2 d'Août 1617.

L'Eglise est assez belle & bien symétrisée : le sanctuaire est séparé de la nef par une balustrade de fer, qui est bien travaillée. Le maître-Autel, & en général tout ce qui forme le Sanctuaire est entretenu avec la plus grande propreté.

A côté du maître-Autel est une Chapelle dans laquelle est le mausolée des Fondateurs de cette Maison. On voit, sur une base ornée de marbre & garnie d'une inscription, une plate-forme à la hauteur de six à sept pieds, sur laquelle sont les statues de *Charles Bailli* & de *Christine le Clerc*, son épouse. Ils sont à genoux l'un & l'autre, sur un Prie-Dieu. Le tout est d'un très-beau marbre blanc & d'une très-bonne exécution. C'est bien dommage qu'un mor-

Hvj

ceau, si digne d'être vu, soit, pour ainsi dire, enseveli dans les ténèbres. La Chapelle qui le contient, est par elle-même assez obscure, & elle est d'ailleurs placée de manière qu'on ne peut y aborder facilement.

Les jardins de cette maison sont grands & vastes, mais très-irréguliers, parce qu'ils ont été pratiqués sur un terrain qui a été jadis fouillé dans toute sa profondeur pour en tirer de la pierre; c'est ce qui a fait donner le nom de Carrieres à toute cette partie qui regne depuis Conflans & Charenton sur la rive de la Seine.

Les Carmes ont, indépendamment de ce qui forme leur Couvent, quelques maisons qui leur appartiennent. Une des plus considérables, quoique très-simple, est celle qu'occupe depuis long-temps M. *d'Argoues*, ci-devant Lieutenant-Civil, l'un des plus grands Magistrats qui ait jamais présidé au Châtelet. Cette maison jouit d'une vue admirable, & elle a cela de commun avec toutes celles qui bordent la rivière de ce côté-là : depuis une ruelle qui conduit à Charenton jusqu'aux murs du Château de Conflans, une bonne partie du village des Carrieres est meublée de maisons de plaisance, qui présentent

Le coup d'œil le plus agréable à ceux qui les regardent de l'autre bord de la Seine.

Il y a aux Carrieres un Port très-fréquenté : c'est là que l'on dépose les vins de Bourgogne & de Champagne, qui viennent par la rivière, & qui sont destinés pour les environs de Paris, ou pour les Provinces. Ce Port rend cette partie du Village très-vivante, mais aussi un peu tumultueuse. La partie inférieure des Carrieres est beaucoup plus tranquille, & d'autant plus agréable, que l'on n'y voit pas, comme dans le haut, cette quantité de bateaux de charbon, qui sont comme en rade, près d'une petite île voisine que l'on appelle *l'isle au Charbon*. Ce triste coup d'œil altere un peu l'agrément que l'on a d'ailleurs d'une vue très-étendue le long du cours de la Seine jusqu'à Choisi & au-delà.

CORBEIL, *Corbolium*, *Josédum*, sur la rivière de Seine, qui y reçoit la Juine. Cette Ville qui est à sept lieues de Paris, & à trois de Melun, a pris son nom, à ce qu'on prétend, de *Corbulo*, Gouverneur des Gaules, & a eues Comtes ou Seigneurs particuliers. *Alix de Corbeil*, fille de *Bouchard II*, porta ce Comté à *Hugues de Puiset*,

182 NOUVELLE DESCRIPTION

qui fut obligé de le céder à *Louis le Gros*, à qui il avoit osé faire la guerre, & dès-lors il fut uni à la Coutonne. Le Domaine de Corbeil a depuis été engagé plusieurs fois. Il le fut en 1552, en faveur de *Gui l'Arbaleste*, Vicomte de Melun, Président de la Chambre des Comptes de Paris, dont la veuve & les héritiers l'engagerent en 1581, à *Nicolas de Neuville*, Marquis de Villeroy, Secrétaire d'Etat, dont les descendants jouissent à présent.

La Ville de Corbeil a deux ponts de pierre, l'un sur la Juine, qui n'a que deux arches, & l'autre, qui en a neuf, est sur la Seine, & sépare la Ville en deux parties. Celle qui est du côté du Gâtinois est la plus grande, & celle qui est du côté de la Brie, est appelée le vieux Corbeil. On compte huit cens feux dans cette Ville; trois portes, qui sont celles de Saint-Nicolas, de Saint-Jacques & de Paris; quatre Paroisses, Notre-Dame est la principale, saint Jacques, saint Léonard & saint Martin. Cette dernière est dans l'Eglise de saint Spire, qui est Collégiale, & n'est que pour ceux du Cloître & de quelques maisons voisines. C'est *Haimon* ou *Aimoin*, Comte de Corbeil, qui s'étant emparé du Château du Comte de Pa-

laisseau, vers l'an 912, emporta à Corbeil les Reliques de saint Exupere & de saint Loup, Evêque de Bayeux : il fit bâtir une Eglise en leur honneur, & y fonda un Chapitre. Le tombeau de ce Comte est encore à main gauche du maître-Autel de cette Eglise, qu'on appelle par corruption saint Spire. Le Prieuré de saint Guenaud est près de la porte de Paris, & est desservi par un Chanoine Régulier de Saint-Victor. Les Récollets ont un Couvent dans cette Ville, de même que les Ursulines. L'Hôtel-Dieu, pour les pauvres malades, est desservi par quatre Sœurs, qui portent l'habit noir & le voile blanc. La Reine *Ingeburge*, femme du Roi *Philippe Auguste*, fut enterrée, l'an 1239, dans le Prieuré de Saint-Jean, qui appartient à l'Ordre de Malte, & où l'on voit encore son épitaphe. Les manufactures de tan & de peau fournissent au principal commerce qui se fait à Corbeil.

L'an 1418, le Duc de *Bourgogne* assiégea Corbeil ; mais le Roi *Charles VI* y ayant envoyé du secours, il lui fit abandonner cette entreprise. Les Calvinistes l'assiégèrent en 1562, & cette Ville fut vaillamment défendue par les Catholiques.

Quelques années après, dans le temps

184 NOUVELLE DESCRIPTION

des guerres de la Ligue, on abattit l'Eglise de Saint-Nicolas, qui étoit alors Paroissiale de Corbeil, parce qu'elle nni-soit à la défense de la Place. L'Eglise de Notre-Dame, qui étoit une Collégiale, fut érigée en Paroisse, & l'on transféra les Chanoines que l'on réuniz à ceux de Saint-Spire.

On a élevé dans cette Paroisse un monument très-honorable pour la mémoire d'un des plus dignes Pasteurs qu'ait jamais eus cette Eglise. Il s'appelloit *Joseph Adine* : ses vertus & ses talens sont énoncés dans l'építaphe suivante, qu'on lit sur un marbre proche du Subé en entrant au chœur.

Hic requiescit

*Deo, proximo, non sibi natus ;
JOSEPHUS ADINE, Autissiodorensis,
Hujusce urbis Corbolii dignissimus Pastor ;
Quem ad aras Omnipotentis
Incessu gravi, Angelico vultu,
Omnium in se oculos habentem
Vidimus.*

*Quem in sublimi leges docentem divinas ;
Justorum virtutes inflammantem,
Pœnitentium animos erigentem,
Peccantium corda profligantem
Audivimus.*

Quem in secreto verum animarum medicum

DES ENVIRONS DE PARIS. 185

Verbo lachrymis , exemplo

Vidimus , audivimus , habuimus.

In quibus omnibus immorantem

*Corbolum videbat , mors-rapuit , cælum
voluit.*

Verum

Æternum pietatis suæ monumentum

Gregi reliquit suo.

Solemnia S. Joseph omni celebranda ævos

Oret , pro grege in cælis ,

Quem in terris paterno fovebat affectu.

*Eique requiem quâ jam fruitur obtineat
æternam.*

Obiit die decimâ octavâ Aprilis.

Anno, Domini 1684, ætatis suæ 52.

CROIX-FONTAINE est une Maison de campagne sur le bord de la Seine, à neuf lieues de Paris, entre Corbeil & Melun, appartenant à M. Bouter, Fermier-Général. Ce lieu doit son nom à une Fontaine abondante, qui coule au pied d'une Croix.

La Maison est située au bas d'une montagne. La Seine en baigne la terrasse, & y présente sans cesse aux yeux, un tableau vivant & varié.

La partie inférieure des jardins forme un potager magnifique, dominé par une longue allée de tilleuls, qui va se terminer à un cavalier où est une belle

piece d'eau. La partie supérieure, en amphithéâtre, distribuée en massifs, en bosquets, en allées, dont quelques-unes vont aboutir à un canal superbe qu'entretient une source d'eau vive. Au-dessus de ce canal sont encore des potagers immenses, coupés de murs & garnis d'espaliers.

Il y a au-dessus de la Maison une troisième piece d'eau, qui produit dans la cour une fontaine intarissable, décorée d'une niche en congelations. Des canaux de la même source sont distribués dans la Maison pour toutes les commodités domestiques.

La Maison est belle au-dehors & agréable au-dedans. On y distingue particulièrement une très-jolie Chapelle; dans le salon, des panneaux de boiserie, avec des trophées de chasse en bas-relief, d'un travail admirable; & dans la salle à manger, un grand nombre d'excellens Tableaux de *Desporte*.

Les écuries du Château, qui bordent l'avant-cour en face de la rivière, sont d'une belle Architecture. Un abreuvoir pratiqué au-dedans & au milieu de cet édifice, est entretenu par une source d'eau vive, décorée dans le même gout que la fontaine de la cour. Dans l'intérieur des écuries & dans toute leur étendue, des

DES ENVIRONS DE PARIS. 187
têtes de cerf en saillie , sont placées d'es-
pace en espace ; au-dehors, deux chevaux
de grandeur naturelle surmontent le
fronton & décorent l'entrée.

Pavillon du Roi.

Mais ce qui mérite la curiosité &
l'admiration de tous ceux qui aiment
les belles choses , c'est le nouveau bâ-
timent construit sur la hauteur qui do-
mine Croix-Fontaine. Le point de vue
en est en même-temps le plus agréable
& le plus étendu qu'on puisse souhaiter
pour le plaisir des yeux ; la Seine , qui
coule au bas de la montagne , y forme
un arc de cercle immense , qui , quoi-
que tracé par la nature , semble avoir
été décrit au compas. Du côté opposé
est une vaste plaine ; & entre la plaine
& la rivière s'étend la Forêt de Rougeau.
C'est à la sortie de cette Forêt , qu'est
placé ce bel édifice appelé le *Pavillon
du Roi*. Sa Majesté , frappée de la beauté
de cet aspect , le plus heureux que la
nature pût offrir , parut souhaiter qu'il
y eût un pavillon , & le pavillon fut
élevé : monument du zèle d'un Sujet
qui a tout fait pour plaire à son Maître.

Le Roi y alla , pour la première fois ,
le 31 Août 1759 ; Sa Majesté y est re-
tournée depuis tous les ans.

On arrive à ce pavillon par une belle route en face , percée dans la Forêt de Rougeau , pavée & entretenue avec tout le soin possible , & aux dépens de *M. Bouret*. Cette route est prolongée jusqu'à la Forêt de Sénart , à travers la plaine qui sépare les deux Forêts ; & dans toute sa longueur elle a été faite & plantée en avenue aux frais de *M. Bouret*. Au sortir de la forêt de Rougeau , pour arriver au pavillon , l'on entre dans un belle esplanade sablée ; où aboutissent plusieurs allées de la Forêt en patte d'oie ; & delà on passe dans une avant-cour en boulingrin de 80 toises de long , après laquelle est une cour appelée la cour d'honneur , de 50 toises , ornée d'une balustrade , & qui se termine au perron , sur lequel le pavillon s'élève comme sur une base.

La façade de cet édifice a 31 toises : on voit un avant-corps de trois croisées dans le milieu , & deux pareils dans les extrémités. Toute la façade a treize croisées , fermées en plein ceintre au rez-de-chaussée , & surmontées du même nombre de croisées en attique , fermées quarrément & décorées de guirlandes. Les encoignures des trois avant-corps sont ornées de refends ; le corps du milieu est couronné d'un fronton ,

dont le timpan est enrichi de sculptures relatives à la chasse. Le comble est décoré de balustrades & de vases sur les massifs, portés par une corniche, avec des modillons très-bien sculptés. On entre, par ce perron, dans un grand vestibule de trente-trois pieds de longueur, sur vingt-deux de large : il est décoré de panneaux & de pilastres doriques d'une très-belle exécution. En face est une première antichambre, ornée d'architecture & de croisées de glace aux côtés de la porte, qui répètent celles qui sont sur le parterre.

En parcourant par la gauche les pièces du rez-de-chaussée, la première est un grand cabinet, éclairé par deux croisées sur le parterre, vis-à-vis desquelles est un renfoncement quarré où est un *Apollon* représentant le Roi, en marbre blanc, de deux pieds de proportion, sur un piedestal en piedouche, de plusieurs marbres & d'un beau profil. En opposition de ce renfoncement ; dans le trumeau, est un secrétaire remarquable, par la perfection de la marqueterie, & la sculpture des ornemens en bronze doré. Sur sa tablette est posée la figure de *Narcisse* en marbre blanc, sculptée par *Allegrin*.

La pièce qui suit du même côté, est la

chambre du Roi. Le lit est placé dans une alcove, décorée sur le devant, de deux pilastres & de deux colonnes cannelées, d'ordre corinthien, & surmonté d'un pavillon, avec des ornemens dorés & sculptés. Les angles de cette piece sont enrichis de deux grandes glaces, au bas desquelles, dans l'un est une cheminée d'un marbre très-beau ; & dans l'autre une très-belle commode de la Chine, sur laquelle est posé un vase de porphyre, monté en bronze doré, dont les ornemens sont très-recherchés ; à ses côtés sont deux très-belles porcelaines de la Chine, servant de pots-pourris, & dont les ornemens dorés d'or moulu, représentent des oiseaux & des jets de fleurs parfaitement travaillés.

La dernière piece, qui fait l'angle de ce bâtiment, est éclairée de deux croisées, dont l'une est en retour sur la face latérale. Vis-à-vis celle de la grande face, est un beau tableau de *Solimene*, représentant les Vertus, la Renommée, & des Génies qui portent un médaillon, où l'on a substitué le portrait de *Louis XV* à celui que le Peintre y avoit mis.

Au-dessous de ce tableau est une belle figure de *Vénus* sur sa conque marine, tirée par des Dauphins ; le tout en marbre blanc, par le sieur *Tassard*.

Aux côtés de cette figure, deux girandoles sont remarquables par la pureté de leur crystal & l'élégance de leur monture.

En retour sur cette même face latérale, on a ménagé un petit cabinet, dont l'éclat est si frappant, que l'œil en est ébloui : il a dix-huit pieds de longueur, sur neuf de largeur, & dix seulement d'élévation : il est revêtu entièrement de glaces, depuis le parquet jusqu'au plafond. L'on n'y trouve, ni tapisserie, ni boiserie, ni architecture : toutes ces glaces ne sont séparées que par des tiges de palmier dorées, autour desquelles serpentent des guirlandes de fleurs, la plupart isolées, d'une légèreté surprenante, & dorées de trois différentes couleurs d'or. Le petit lit, ou sofa, est placé dans un renfoncement plafonné d'une seule glace ; l'étoffe du lit & de ses deux oreillers, est d'un glacé d'argent, où sont jettées quelques branches de fleurs nuées. Cette belle étoffe est encore enrichie d'un magnifique réseau d'or, artilement distribué, & qui relève les rideaux de la même étoffe avec de gros nœuds. Les pointes des oreillers sont terminées par des glands superbes. Un tapis de pied tout en soie, de l'ouvrage des Gobelins,

292 NOUVELLE DESCRIPTION

qui représente *Vénus* avec tout son cortège , couvre le parquet ; & ce tableau est répété par la glace qui forme le plafond du sofa , de maniere que *Vénus* semble y descendre du ciel. Ce n'est qu'avec bien de la peine que l'on quitte ce cabinet enchanteur , bien moins par sa richesse , que par la singularité & l'éclat de ses ornemens.

Les trois dernieres pieces en retour , qui terminent l'aîle gauche du pavillon du côté de l'avenue , sont appelées *le petit appartement* ; on y entre par le grand vestibule du côté gauche & par le petit cabinet. L'antichambre est tapissée d'un raffetas chiné ; elle conduit à une chambre à coucher , dont le lit est en niche & d'un beau Pékin , ainsi que tout le meuble de cette piece. De ses quatre pans coupés , deux sont ornés de portes de glaces , & les deux autres d'une cheminée & d'une belle commode , sur laquelle est couchée une figure de bronze doré , appuyée sur un cadran , ouvrage de *Julien le Roy*. Sur l'angle en symétrie , se voit un buste sous glace de porcelaine matte & sans vernis , de la Manufacture Royale ; c'est celui du Roi : il est très-ressemblant.

Enfin , dans la dernière piece de ces
petits

petits appartemens, tout connoisseur sera ravi par la vue d'un tableau divin de *le Moine*, placé vis-à-vis des croisées : il représente un beau paysage dans le fond ; sur le devant sont trois Nymphes, ou Naiades, dont le coloris est si précieux, & porté à un si haut degré de vérité & de force, qu'il est comparable à tout ce que les Ecoles Vénitienne & Flamande ont produit en cette partie de plus parfait. Le sujet de ce tableau est tiré du Tasse, & représente, sur le devant, les deux Chevaliers Danois qui cherchent *Renaud*, & sont dans l'admiration de ces Nymphes, qu'ils rencontrent dans la Forêt enchantée. Ce tableau est sans prix, & estimé tel par nos meilleurs Peintres.

Mais de toutes les pieces qui composent cet admirable rez-de-chaussée, aucune n'égale celle du grand salon, qui termine le pavillon à droite, & qui seule jouit de son aspect incomparable ; aussi en a-t-on réservé la description pour la dernière.

On entre par deux pieces dans ce beau salon. La piece qui le précède est très-richement ornée de pilastres d'ordre corinthien cannelés ; elle sert de vestibule à une Chapelle qui la termine. Le salon qui suit a quarante pieds de

Tome IX. I

largeur, sur quarante cinq de hauteur, depuis le pavé jusqu'au plafond, & occupe toute la façade latérale du côté de la rivière; les trumeaux des croisées sont ornés de niches avec des statues de marbre, grandes comme nature : l'une est une belle copie de la *Diane* antique, à la tête de laquelle on a substitué le portrait d'une personne intéressante & recommandable ; vis-à-vis & dans le trumeau en opposition, est la copie de l'*Apollon Pythien*, morceau si estimé parmi les antiques.

Les quatre angles de ce vaste salon sont en tour creuse, & ornés de beaux trophées en saillie, lesquels ont rapport à la chasse. L'exécution en est parfaite. Les trumeaux placés entre les croisées des faces & aux deux côtés de la cheminée, sont remplis de trophées du même genre, également bien travaillés. La cheminée est placée en face de la croisée du milieu, à balcon; une simple glace en remplit toute la hauteur : sa tablette & ses jambages sont d'un beau marbre blanc veiné; elle est décorée fort simplement; des postes de bronze, dorés d'or moulu, sont au-dessous de la tablette; & les jambages en pilastres à trois faces ont, pour tout ornement, de grandes feuil-

les de refend & quelques petites guirlandes.

Aux côtés de la glace de la cheminée sont de grands panneaux à ravalement, qui n'ont de décoration que des bras à trois branches, formées de trois cors de chasse, dont les pavillons servent de bobèches : ils sont liés avec des peaux de renard en bronze bruni. Ces mêmes bras sont répétés sur tous les murs du fallon, & leur forme neuve & ingénieuse, fait un très-bon effet.

Quatre grandes tables de marbre sans dorure, ceintrées par leur plan, meublent, avec une noble simplicité, le bas des quatre encoignures de ce fallon, dont il faut avouer que la hauteur du plafond fait la principale majesté, mais à laquelle la belle distribution des ornemens mâles & simples, ajoute cette vraie beauté, si peu connue de la plupart de nos Architectes.

Le jour des grandes croisées du rez-de-chaussée, est encore augmenté par celui que donnent, au deuxième étage, les fenêtres mezzanines. Leurs trumeaux & encoignures sont décorés de dix médaillons couronnés de chutes de guirlandes, & représentent les neuf Muses. Le plafond est en voussure, avec des

feuilles de refend très-pressées dans la frise. Au bas de ce fallon , par une grande porte teintrée en symétrie , au côté droit de la cheminée , on entre dans la petite piece quarrée qui servira de Chapelle.

C'est à l'habileté & aux sages inventions du sieur *Carpentier*, célèbre Architecte , que l'on doit les rares beautés de ce Pavillon , sans profusion , ni colifichet. Les sieurs *Taffard* & *Pineau* méritent aussi les plus grands éloges , pour la perfection de leurs sculptures ; mais ils conviennent tous , que sans le gout supérieur de celui qui a fait élever ce bel édifice , leur Art n'eût jamais atteint ce haut degré de perfection.

On a fait , au sujet de ce Pavillon , quatre Vers qui méritent d'être cités :

Si , pour plaire à son Maître , il fit une folie ;
 Cette folie , au moins , est digne d'un François :
 L'excuse en est dans le succès :
 Et tel qui le blâme , l'envie.

Si ce superbe monument de l'amour d'un Sujet pour son Souverain , a pu es-
 sayer quelque critique , qu'il soit permis de rappeler , en faveur de ce généreux Citoyen , un trait non moins magnifique , qui réunira sans doute tous les suffrages. Je veux parler du service

que M. *Bouret* rendit à la Provence, il y a quelques années ; service important, dont la mémoire consignée dans les fastes de cette Province, est gravée encore plus profondément dans le cœur de ses habitans.

En 1747, le Pays de Provence touchoit à l'instant de ressentir les horreurs de la famine, à cause de la disette des grains. Cette affligeante nouvelle ne fut pas sitôt parvenue à la Cour, que notre auguste Monarque, qui regarde sa qualité de Pere des Peuples, comme le plus précieux apanage de sa Couronne, donna des ordres pour remédier au mal ; mais des ordres ne suffisoient pas : il falloit de la célérité dans l'exécution ; le retard de quelque temps alloit réduire une infinité de Sujets à la dernière extrémité.

M. *Bouret*, dont le génie actif & fécond en expédiens, fait trouver des ressources dans les conjonctures les plus désespérées, imagine un moyen d'approvisionner promptement la Provence. Il propose son plan, on l'adopte ; il est chargé de l'exécuter, & se rend à cet effet dans cette Province avec la rapidité de l'éclair. Sa présence, l'éloquence persuasive qui lui est naturelle, calment d'abord un peu les esprits : les effets ne

198 NOUVELLE DESCRIPTION
tardent pas à répondre à ses belles paroles, l'espérance renaît, bientôt succède l'abondance, qui fait évanouir en un instant l'image effrayante du malheur dont on étoit menacé.

L'Historien de nos mœurs, M. de Saintfoix, qui, dans ses Essais sur Paris, s'est plu à rassembler les traits qui honorent la Nation & l'humanité, n'a eu garde d'oublier celui-ci. Il a même inséré dans la seconde partie de son Ouvrage, une lettre par laquelle les Principaux du Pays de Provence témoignèrent alors à M. Bouret toute l'étendue de leur reconnoissance. On va la rapporter ici telle qu'elle se trouve dans l'Ouvrage du célèbre Ecrivain que je viens de citer.

Lettre écrite par Messieurs les Procureurs du Pays de Provence à M. Bouret, Fermier - Général, le 12 Mai 1747.

MONSIEUR,

» Nous sommes très-mortifiés de vous
» voir partir, sans vous avoir donné quel-
» que marque de notre vive reconnois-
» sance : il n'y a que les sentimens de
» nos cœurs qui puissent égaler les ser-
» vices que la Province a reçus de vous ;

» & tout ce que nous pourrons faire sera
 » toujours au - dessous de ce que nous
 » vous devons. Nous avons cru que le
 » témoignage le plus sensible que nous
 » pourrions vous donner de nos senti-
 » mens, étoit de faire graver une Mé-
 » daille d'or où seront, d'un côté, les
 » Armes de la Province, avec ces mots :
 » COMITIA PROVINCIAE ; & de l'autre
 » côté on lira : STEPHANO MICHAELI
 » BOURET, QUOD JUSSU LUDOVICI XV,
 » REGIS CHRISTIANISSIMI, ET OPE JO.
 » BAPT. DE MACHAULT, GENERALIS
 » AERARII MODERATORIS, PROVIN-
 » CIAM MAXIMA REI FRUMENTARIAE
 » PENURIA LABORANTEM, PROVIDEN-
 » TISSIME SUSTENTAVIT, HOC GRATI-
 » ANIMI MONUMENTUM PROCURATO-
 » RES PROVINCIAE DICANT, CONSE-
 » CRANT, M. D. CC. XLVII. Cela a
 » été ainsi délibéré dans une de nos
 » Assemblées, & nous avons donné nos
 » ordres à Paris pour faire frapper cette
 » Médaille. Il est fâcheux pour nous
 » que nous ne puissions pas vous la pré-
 » senter avant votre départ : nous comp-
 » tons que dès qu'elle sera achevée,
 » vous voudrez bien la recevoir comme
 » une marque de la reconnoissance du
 » Corps de la Province, & du respec-
 »

» tueux attachement avec lequel nous
» sommes,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obeis-
sans Serviteurs, le MARQUIS
DE PIERREFEU, JULIEN
THOMASSIN, LA GARDE,
MICHEL POMIERS, Consuls
& Assesseurs d'Aix, Procureurs
du Pays.

D.

DAMMARTIN, *Dominiū Martini* ;
Castrum Domni Martini, est un
gros Bourg qui a pris son nom d'un
de ses Seigneurs nommé *Martin*, &
de *Dominus* on a fait *Dom* & *Dam*.
Il a le titre de Comté, & a passé suc-
cessivement de plusieurs Maisons illas-
tres dans l'auguste Maison de *Bourbon-
Condé*. Ce Bourg est situé dans le can-
ton de l'Isle de France, nommé la Goel-
le en *Parisis*, pour le distinguer d'un
petit pays d'Artois qu'on nomme aussi
la Goelle. On compte ici environ trois
cens cinquante feux. L'Eglise Paroissiale,
qui est sous l'invocation de St Jean-Bap-
tiste, dépend de l'Abbaye de St Mar-

rin-aux-Bois, & est desservie par un Prieur-Curé, qui est un Chanoine Régulier de la Congrégation de Sainte-Genevieve. Il y a aussi une Eglise Collégiale, qui est sous l'invocation de Notre-Dame, & dont le Chapitre est composé d'un Doyen & de six Chanoines. Il ne reste plus du Château de Dammartin qu'une grosse tour qui tombe en ruine. Le Roi, allant à Rheims pour la cérémonie de son Sacre, coucha à Dammartin le 17 d'Octobre 1722.

DAMPIERRE, *Donna-petra, Damni-petra, Damna-petra, Domna-petra*, est un beau Château appartenant à M. le Duc de Luynes. Il est situé dans un vallon, & borné de tous côtés par des côteaux, dont il y en a un qui s'avance du côté de la porte & qui la cache. Ce Château est l'ouvrage du Cardinal de Lorraine. La première cour est formée par une balustrade qui la sépare de la seconde. Celle-ci est bordée par deux galeries détachées du corps du Château, qui sont du dessein de *Jules-Hardouin Mansart*. Elles ont des portiques à la faveur desquels on se promène à couvert. On a voulu conserver l'ancien Château, entouré de fossés remplis d'eau vive, & des tours rondes à l'antique qui se

présentent sur le devant de l'édifice. La façade du Château est d'une belle architecture, & de l'ouvrage de *Mansart*. On y remarque un fronton chargé des armes du Duc de *Chevreuse*. Les appartemens sont beaux & meublés proprement. La Chapelle est fort jolie, & à côté est un corps de bâtiment détaché, que l'on appelle l'*Astrée*, parce qu'on y a peint plusieurs histoires de ce Roman. Du Château on descend dans le parterre, où l'on trouve en face neuf jets d'eau. A droite & à gauche sont de grandes allées à perte de vue, accompagnées de très-beaux bosquets & canaux. Un de ces derniers est une assez grande piece d'eau sur laquelle on va souvent se promener dans des canots, pour jouir de la fraîcheur. Au bout de ce canal on a pratiqué une petite Isle flanquée de quatre jets d'eau, & dans laquelle est un petit corps de logis avec toutes ses commodités, cuisine, offices, &c. C'est un très-agréable réduit. On ne voit ici de tous côtés que des eaux, & on a fait passer pour cela un bras de la petite rivière d'*Yvette*, qui se rejoint à l'autre dans le Parc, & y forme des cascades. Le Parc est grand & percé de plusieurs belles allées, étoiles & autres embellissemens.

DRAVEIL, Village situé à cinq lieues de Paris, entre la Forêt de Sénart & la rivière de Seine, est appelé dans les anciens titres tantôt *Draverne*, & quelquefois *Dravé* ou *Dravet*. Cet endroit, qui étoit autrefois assez peu remarquable, mérite actuellement quelque considération par les dépenses prodigieuses qu'y a faites feu M. *Marin de la Haye*, Fermier-Général. Il y acquit d'abord de M. le Maître, une maison assez simple, dont il a fait dans la suite un Château magnifique. Les jardins de la première acquisition se trouvant trop petits pour répondre à la beauté des nouveaux bâtimens, M. de la Haye trouva moyen de les rendre très-spacieux, en achetant différens terrains, qui l'ont mis en état de se procurer un très-beau parc & des jardins très-vastes. Ces travaux firent un bien infini aux habitans de Draveil & à ceux des environs, sur-tout durant l'hiver de 1740, que la plupart seroient pécis de misère, si on ne les avoit mis en situation de gagner leur vie.

Le Château est d'une très-belle architecture, les appartemens sont très-bien distribués & ornés avec un goût exquis. Les jardins, les potagers, le parc, en un mot, tout ce qui dépend

de ce magnifique Château, mérite l'attention des curieux & l'admiration des Connoisseurs.

Ce n'est pas seulement par sa magnificence que M. de la Haye se distinguoit ; il aimoit aussi à soulager les pauvres. Il a fait, à cet égard, différens établissemens fort utiles pour les habitans de Draveil ; il en méditoit même de plus considérables, lorsqu'il fut arrêté dans ses projets par sa mort, arrivée au mois d'Octobre 1753. Le Château de Draveil est occupé aujourd'hui par Madame sa veuve.

E.

ESCOÛEN, *Escuina, Iscuina*, est un Château qui a été bâti par l'illustre Connétable de *Montmorency*, & qui appartient à M. le Duc de *Bourbon*, dans l'auguste Maison duquel il a passé avec la succession des Ducs de *Montmorency*.

Ce Château consiste en quatre gros corps de bâtimens qui forment un corps quarré, aux angles duquel sont quatre pavillons quarrés plus élevés d'un étage que le reste de l'édifice. Dans leurs angles rentrans sont des tourelles qui se terminent en cône.

On voit, au milieu de la principale façade, un corps avancé, orné en bas d'un péristile décoré d'un ordre dorique. Le second ordre, qui est au-dessus, est ionique, & forme trois arcades : le troisième est un attique, aux angles duquel sont des termes sortans de leurs gaines. Tout cela est terminé par un campanile, au pied duquel est une balustrade.

Au-devant de cet édifice regne une grande esplanade en forme de terrasse, aux angles de laquelle sont deux petites guérites rondes, qui forment la porte.

La façade opposée présente aussi un avant-corps, composé de deux ordres, l'un ionique & l'autre corinthien ; il est terminé par un grand fronton triangulaire. La porte de la terrasse, de ce côté-là, est décorée d'un avant-corps composé de deux ordres, le bas est dorique, & l'autre ionique, le tout surmonté d'un petit pavillon quarré, dont chaque face est ornée de trois pilastres & de deux arcades.

On lit sur la principale porte du Château, ce commencement d'une Ode d'Horace.

*Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, &c.*

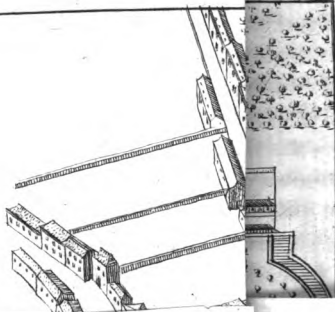
Il y en a qui prétendent que cett

inscription a été placée à cause de la ressemblance du mot *Æquam* avec *Escouen*. Si cela étoit, ce seroit une allusion assez puérile : il y a plutôt apparence que le Connétable de *Montmorency*, s'étant retiré à *Escouen* pendant sa disgrâce, qui dura depuis 1540, jusqu'à la mort de *François I*, fit mettre cette inscription sur son Château, pour s'animer lui-même à soutenir son exil avec courage, & pour se consoler de ne point vivre à la Cour, dans un temps où les intrigues des Courtisans & la chaleur des partis mettoient tout en combustion.

Il faut remarquer encore dans ce Château, les belles proportions des colonnes qui sont dans la cour, du dessein de *Jean Bullan*, le premier Architecte qui a fait succéder la belle architecture antique, au mauvais gout du gothique.

ESSONE, *Exana*, *Axona*, Bourg fort ancien sur la rivière de Juine, qui quitte ici ce nom pour prendre celui d'Essone. Ce lieu subsistoit déjà du temps de *Clovis* ; puisque *Fortunat*, contemporain de *Grégoire de Tours*, en fait mention dans la vie de saint *Germain*, Evêque de Paris. Il appartenoit au Fisc, ou Domaine du Roi, & l'on y battoit monnoie avec cette légende, *Exona*,

207.



du *Axsona Fiscii*. Un titre du Roi *Pépin*, daté de la quinzième année de son règne, confirme la donation que *Clotaire III* avoit faite d'Essone à l'Abbaye de Saint-Denis : *Villa cognomine Exona, sita super fluvium Exona, in Pago Parisiaco*. Voyez M. de Valois, dans sa notice des Gaules, & M. le Blanc, dans son Traité historique des Monnoies, p. 48, de l'édition de Hollande.

F.

FONTAINEBLEAU est dans le Gâtinois, au milieu d'une Forêt, qu'on appelloit anciennement la Forêt de Biere, & qui, à présent, porte le nom qu'on a donné au Château.

Ce Château est à quatorze lieues de Paris, & nos Rois, depuis un très-long temps, l'ont regardé comme un lieu de divertissement, à cause de sa situation propre à la chasse. Un bel esprit Italien* en a donné une description générale, bien juste & bien fleurie : en voici la traduction. *Fontainebleau, dit-il, est un vaste Palais, digne d'un aussi grand Roi que l'est celui de France ; & quoique ce*

* Le Cardinal *Bentivoglio* dans sa Lettre Italienne au Cavalier *Marini*.

Soient plusieurs corps de bâtimens joints les uns aux autres en divers temps, sans ordre, ni symmétrie, ce qui forme une masse confuse d'édifices de différente architecture, cette confusion a néanmoins un air de grandeur & de majesté qui surprend. La situation du lieu est enfoncée, & n'a nul agrément, sur-tout dans la saison où la campagne & les bois sont dépouillés de leur verdure : une grande Forêt lui sert d'enceinte ; & aux environs du Château, ce sont des collines couronnées de rochers qui ne produisent rien, ni pour les nécessités de la vie, ni pour les plaisirs des yeux. Comme il s'y trouve une infinité de bêtes fauves, le Prince vient y prendre le divertissement de la chasse, & donne, par sa présence, à cette demeure, un relief qu'elle n'a point d'elle-même. On y voit des jardins fort propres & très-bien entendus ; & outre la grande fontaine, qui, par la beauté de ses eaux, a donné le nom au lieu, il y en a un grand nombre d'autres qui embellissent extraordinairement ce charmant séjour.

Nous ne trouvons point qu'il soit fait mention de Fontainebleau avant le règne de *Louis VII*, dit le Jeune. On voit par une Charte de ce Prince, qui est de l'an 1169, qu'il y fit bâtir une Chapelle en l'honneur de la Vierge & de saint

Saturnin, & qu'il y fonda un Chape-
lain à perpétuité. Ces raisons ont fait
regarder *Louis le jeune* comme le Fon-
dateur du Château de Fontainebleau.
Philippe-Auguste, son fils, eut le même
gout pour cette Maison Royale, où il
passoit une bonne partie de l'année. *Saint
Louis* s'y plaisoit aussi beaucoup, &
l'on voit plusieurs de ses lettres ainsi
datées, *Donné en nos déserts de Fon-
tainebleau.*

C'est ce même Roi qui y fonda un
Couvent de Religieux de la Rédemp-
tion des Captifs, sous le titre de la
Sainte-Trinité. *Philippe le Bel*, *Jean*,
Charles V & *Charles VII* eurent pour
ce Château le même attachement que
leurs Prédécesseurs. Mais *François Pre-
mier* les surpassa tous; car non-seule-
ment il fit réparer les anciens bâtimens,
mais il en fit construire de nouveaux;
& comme il aimoit & protégeoit les
Sciences & les Arts, il fit venir des
Pays étrangers, les plus excellens Artis-
tes, qui, en embellissant le Château de
Fontainebleau, ramenèrent en France
le bon gout pour l'Architecture & pour
la Peinture. *Le Primatice* eut l'intendan-
ce de tous les ouvrages qu'on y fit, &
ce fut sur ses desseins qu'ils furent exé-
cutés.

Quand on entre dans ce Château par la cour des Cuisines, où est l'entrée la plus fréquentée, quoique ce ne soit point la principale, & qu'on passe de cette cour dans celle du Donjon, qu'on nomme la Cour ovale, depuis qu'en 1543, *François I* lui fit donner cette nouvelle forme; on est frappé d'un dôme qui s'élève sur la porte Dauphine, lequel a soixante-six pieds de haut, & est décoré de plusieurs colonnes de marbre & de quelques figures.

Au milieu de cette cour est une des trois Chapelles qui sont dans ce Château. Celle-ci fut fondée par *Louis VII*, sous l'invocation de la Vierge & de saint Saturnin. On voit dans la Charte de l'an 1259, par laquelle saint Louis donne cette Chapelle aux Religieux de la Sainte-Trinité, qu'elle fut dédiée & consacrée à Dieu par saint Thomas, Archevêque de Cantorbery, pour lors réfugié en France.

Cette Chapelle ayant été dans la suite rebâtie par *François I*, le P. Dan * a eu raison de dire qu'elle est ancienne & cependant moderne. Le plafond est digne d'occuper les curieux, étant très-bien travaillé & richement orné. Plus

* Trésor des merveilles de Fontainebleau, pag. 51.

fieurs de nos Rois ont contribué à orner l'intérieur de cette Chapelle. La devise & le chiffre de *Henri II*, qu'on voit au grand Autel, nous font connoître que c'est ce Prince qui l'a fait construire tel qu'il est.

François I ne se contenta pas d'avoir fait rebâtir cette Chapelle; il en fit construire une autre au-dessus, & dès-lors on commença à les distinguer par les noms de *Chapelle-basse* & de *Chapelle-haute*: l'on a depuis nommé cette dernière *la Chapelle du Roi*. Ce qui le détermina à faire construire cette Chapelle, ce fut afin que de son appartement, il pût, de plain-pied & à couvert, y aller entendre la Messe, & y faire ses dévotions.

Cette Chapelle haute, ou du Roi, a neuf toises de long, quatre de large & six de hauteur. Sa forme est ovale & gracieuse, & son architecture est décorée de deux ordres, du dorique & du composite. Sa voûte en berceau & son dôme, sont admirés des Connoisseurs en Architecture. Cette Chapelle fut entièrement finie en 1545. Sur la porte, il y a un balcon soutenu par deux colonnes de marbre gris tacheté, & d'ordre ionique; ce fut *Henri II* qui le fit faire, ce qu'on connoît par divers

croissans qu'on y voit, & plus positivement encore par cette inscription en lettres d'or : *Henricus secundus Dei gratiâ Francorum Rex Christianissimus.*

Le Roi *Henri IV* fit en 1608 peindre & dorer les parois de cette Chapelle, & orner la voûte de têtes de Chérubins, de Rosaces, Fleurons, Dauphins, Chiffres du Roi & de la Reine en or, &c. Dans les entre-colonnes, sont six tableaux d'onze pieds de haut, sur huit de large, qui ont été peints par *Ambroise du Bois*, par *Jean du Bois*, son fils, & *Jean de Hocy* : ils ont été mis en place l'an 1608.

Au-dessus de la porte de cette Chapelle sont ces trois vers latins, écrits en lettres d'or, & à la louange de *Henri-le-Grand*.

Imperio, natisque potens, & conjuge fa-
lix,

Altâ pace, sacram decorat Rex inclytus
adem,

Æternum ut pietas augusta resplendeat
aula.

Le P. *Dan* nous dit dans son *Trésor des merveilles de Fontainebleau*, p. 61, que ce fut lui qui les traduisit ainsi :

Riche en biens, en enfans, en Royaume
& en femme,

Au milieu de la paix, ce Monarque in-
dompté,
Décore ce lieu saint, dans l'ardeur qui
l'enflamme,
Pour faire dans sa cour regner la piété.

Dans le pourtour de cette cour sont plusieurs petits donjons & galeries, par le moyen desquelles les appartemens communiquent les uns aux autres. De la cour ovale, on entre dans la cour de la fontaine par une porte nommée la Porte-dorée, à cause de quelques dorures dont le *Primatice* en avoit orné la voûte. Cette porte étoit alors la principale de ce Château.

La cour n'a que trente toises de long sur vingt-huit de large, & fut construite par ordre de *François I*, en 1528. Elle prit le nom qu'elle porte d'une belle fontaine qu'il y avoit au milieu, que le Roi *Henri IV* fit ôter, & en fit construire une autre à un des bouts de cette cour, sur les desseins de *Francine*. Cette fontaine a encore changé de place, & a été portée huit toises plus loin, en 1713.

On voit dans cette même cour un grand escalier de pierre, hors d'œuvre, qui a deux belles rampes, dont l'une conduit à la salle des Gardes du Roi, & l'autre à celle de la Comédie.

La salle de la Comédie est la plus

grande qu'il y ait dans ce Château : elle a vingt toises de long sur cinq de large, & c'est pour cette raison qu'on l'appelloit autrefois la Grande-Salle. *Henri IV* y ayant fait bâtir, en 1599, la belle cheminée qu'on y a vue jusqu'à ces derniers temps, dès-lors elle ne fut plus connue que sous le nom de la Salle de la belle cheminée. Ensuite on lui donna souvent le nom de Salle de la Comédie; mais la cheminée ayant été détruite en 1725, elle n'a plus eu d'autre nom que celui de salle de la Comédie, & cela avec d'autant plus de raison, que pour lors on en refit le Théâtre, on la décora de loges, & qu'elle fut uniquement destinée aux représentations de la Comédie. En 1738, on a formé le dessein de faire servir cette salle à faire des appartemens pour Mesdames de France, & de construire ailleurs une salle pour la Comédie.

La salle des Gardes, de même que celle de la Comédie, a été bâtie par *Charles IX*, & rétablie & ornée, comme nous la voyons, par *Louis XIII*.

La chambre de *saint Louis*, & le pavillon dans lequel elle est, avoient été bâtis par *saint Louis*, dont ils ont retenu le nom, quoique *François I* les ait fait rebâtir. C'est dans cette chambre que le Roi mange à son grand cou-

vert. Elle est ornée d'un riche plafond & d'un beau lambris, comme aussi de peintures de différens Peintres.

L'antichambre n'étoit qu'une petite garde-robe fort sombre, à laquelle on alloit par un corridor également étroit & obscur; mais en 1713, *Louis XIV* fit murer ce passage, & ouvrir une croisée feinte qui étoit sous une arcade, & par ce moyen, cette antichambre est devenue une assez grande piece qu'on a ornée de tableaux, dont il y en a quelques-uns du *Poussin*, & un de *Pietre de Cortonne*.

On entre ensuite dans le premier cabinet, dont on admire les tableaux & les ornemens distribués avec un gout infini. Les tableaux représentent des vertus royales; c'est-à-dire, des vertus encore plus essentielles aux Rois qu'aux autres hommes.

Le plafond & le parquet de la chambre du Roi, sont fort estimés des Connoisseurs. Le plafond consiste en deux corps de Menuiserie qui ont été faits & dorés en plein sous les regnes de *Louis XIII* & de *Louis XIV*.

La chambre ovale vient ensuite, & lui sert de grand cabinet. Elle fut construite par ordre de *François I*, & a été richement ornée par *Henri-le-Grand*. On

y remarque plusieurs payfages de *Paul Brille*, & quinze tableaux, où *Ambroïse du Bois* a peint les amours de *Théagene* & de *Chariclée*.

L'appartement de la Reine est composé, comme il convient, de salle des Gardes, d'antichambre, de chambre, de plusieurs cabinets & d'une galerie.

De l'antichambre l'on entre dans un grand cabinet appelé le *Cabinet des Empereurs*. Ce cabinet bâti par ordre de *Charles IX*, a pris son nom des douze *Césars* qui y étoient représentés à cheval, & au milieu desquels étoit aussi la figure équestre de *Henri-le-Grand*, Prince très-digne d'être au milieu d'une aussi valeureuse compagnie.

La chambre de la Reine & son grand cabinet viennent ensuite; puis on trouve le cabinet de *Clorinde*, ainsi nommé, parce qu'*Ambroïse du Bois* y a représenté en huit tableaux, une partie de l'histoire de *Tancrede* & de *Clorinde*.

La galerie de la Reine termine l'appartement de cette Princesse: on la nomme aussi la *Galerie de Diane*, parce que plusieurs sujets de la fable de cette Déesse y sont représentés. Cette galerie a vingt-huit toises de long, sur trois de large, & doit à *Henri-le-Grand* sa richesse & ses ornemens; ce qui paroît par ces lettres
très

tres H. D. B. & ces autres M. D. M. accompagnées des armes de France & de Navarre, écartelées de celles de Médicis.

Sur l'une des cheminées est le portrait du Roi *Henri-le-Grand*, sous la figure du Dieu *Mars*, assis sur un trophée d'armes. Sur l'autre est celui de *Marie de Médicis*, parée de ses habits royaux. Ces deux tableaux sont d'*Ambroise du Bois*. Plusieurs tableaux de sept pieds de haut, sur seize de large ornent infiniment cette galerie. Dans dix de ces tableaux on a peint les batailles & les victoires du Roi *Henri-le-Grand*, & les sujets des autres sont pris de la fable.

A l'un des bouts de cette galerie étoit un cabinet nommé le *Cabinet de la Volière*, parce qu'il étoit ouvert de ce côté-là, & que l'on voyoit d'ici les oiseaux qui étoient dans la volière, laquelle ne subsiste plus.

De la galerie de la Reine l'on descend dans celle des Cerfs.

La galerie des Cerfs a pris son nom de quarante-trois têtes de cerfs que l'on y voit. Elle a cent pas de long, & est embellie de peintures qui représentent toutes les Maisons Royales de France, leurs forêts, & le plan de leurs environs, avec une exactitude particulière.

On y voit donc Fontainebleau, Folembray, Compiègne, Villers-Coterets, Blois, Amboise, Chambor, Saint-Germain-en-Laye, le Louvre, Versailles, &c. Chacun de ces plans est séparé de l'autre par un grand bois de cerf, qu'on a mis sur un massacre * de plâtre.

Ce fut vis-à-vis le tableau de Saint-Germain-en-Laye que fut assassiné le Marquis *Monaldefchi*, par ordre de *Christine*, Reine de Suede, dont il étoit Grand-Ecuyer, le 6 de Novembre de l'an 1657.

La galerie des Chevreuils a pris son nom de vingt-quatre têtes de chevreuils, & c'est *Henri-le-Grand* qui la fit construire & orner dans le même temps que celle des cerfs. Ce Prince est ici représenté habillé en Chasseur, & accompagné du Dauphin, son fils, & de plusieurs Seigneurs. Les différentes sortes de chasses qui servoient au divertissement de ce grand Roi, sont ici peintes par *du Breuil*, en sept tableaux, chacun de douze pieds de haut, sur vingt de large.

L'on monte ensuite au pavillon des poëles, autrement nommé l'*Appartement des Reines-Mères*. *François I* fit

* *Massacre*, est un terme qui ne doit être employé que dans le blason, pour exprimer une *Tête de Cerf*. Par-tout ailleurs il est impropre.

construire ce pavillon de moëllon & de brique , vers l'an 1545. *Charles IX* le fit revêtir de pierres de taille environ l'an 1560 , & *Louis XIV* le fit reprendre sous-œuvre en 1703. Le premier nom qu'il a porté lui fut donné à cause des grands poëles que *François I* y fit mettre , à la mode d'Allemagne , pour l'échauffer.

L'Ecrivain , qui , après avoir dit que ce pavillon fut bâti vers l'an 1545 , par ordre de *François I* , ne pensoit guères à ce qu'il écrivoit , quand il a ajouté , que lorsque l'Empereur *Charles-Quint* passa par la France en 1539 , il logea dans cet appartement.

Les Reines *Catherine de Médicis* & *Anne d'Autriche* , ayant dans la suite occupé ce logement , on le nomma l'*Appartement des Reines-Meres*. Le Roi *Henri II* l'avoit fait richement orner de lambris & de plafonds ; mais il ne reste de tous ces ornemens , que ceux d'un cabinet qui est à gauche , auprès de la terrasse , & qui a vue sur le jardin. *Louis XIII* & la Reine *Anne d'Autriche* l'habiterent successivement , & le firent extrêmement orner , comme il paroît par leurs Chiffres.

La salle des Gardes est une des plus grandes qu'on voie ailleurs , ayant soi-

xante piéds de long, & vingt-sept & demi de large. Son plafond a été peint par *Erard*.

Le plafond de l'antichambre a été peint par *Cotelle*, & sur la cheminée est le portrait de *Louis de France*, Dauphin de Viennois, & fils de *Louis-le-Grand*. Ce Prince est ici représenté en pied, faisant le siege de *Philisbourg*. Ce tableau a été copié par *Stiémart*, d'après l'original qui est de *Rigault*, & qui est chez le Marquis de *Torci*.

On remarque au-dessus de la porte par laquelle on entre dans la chambre de la Reine, le portrait de *Marie-Thérèse d'Autriche*, peint par de *Seve*, l'aîné. Sur la cheminée est le portrait en pied de *Louis XIV*, revêtu de ses habits Royaux. C'est aussi une copie faite par *Stiémart*, d'après l'original qui a été peint par *Rigault*, & qui est à *Versailles*.

Sur la porte, qui conduit au cabinet de cet appartement, est le portrait de la Reine *Anne d'Autriche*, aussi peint par de *Seve*, l'aîné.

Le cabinet est encore plus orné que les autres pièces de cet appartement. Les tableaux y sont, pour ainsi dire, entassés; on y en voit plusieurs de *Cotelle*, de *Mauperché*, &c.

Sur la gauche de cette pièce est un

autre cabinet qu'on nomme le *Cabinet de Henri II*, parce qu'on y voit en plusieurs endroits les Chiffres de ce Prince & le Croissant, qui étoit le corps de sa devise. Cet appartement a été occupé du temps de *Louis-le-Grand*, par la Dauphine, *Marie-Anne-Victoire de Baviere*.

Le petit appartement, qui est à droite du grand cabinet de l'appartement des Reines-Meres, a été occupé par le *Dauphin*, fils de *Louis-le-Grand*, pendant son mariage, comme étant à portée de celui de la *Dauphine*, son épouse, dont je viens de parler. Les Chiffres de la Reine *Anne d'Autriche*, & plusieurs ornemens allégoriques à la Régence, nous font connoître que cet appartement avoit été décoré & orné par son ordre ; mais la plupart de ces ornemens ayant été brûlés en 1686, *Louis-le-Grand* les fit rétablir par *Corneil Vernansal*, &c. dont les peintures sont allégoriques à l'alliance que la France avoit faite avec la Baviere, & à l'heureuse fécondité de la *Dauphine*.

Sur la cheminée de la chambre est un tableau ovale, sur bois, dans lequel le *Feti* a représenté *Adam*, qui laboure la terre, & *Eve*, qui file, ayant *Cain* & *Abel* assis auprès d'elle. Ce tableau

est original , ainsi qu'un autre du même Peintre , qui représente le même sujet , & qui est aujourd'hui dans le cabinet du Duc de Tallard. Ce dernier tableau a été gravé par *Henri-Simon Thomassin*.

Vis-à-vis du tableau du *Feti*, est une Sainte-Famille , peinte aussi sur bois , par le *Bassan*.

La salle du billard se présente ensuite. Les Chiffres de *Louis XIII* & d'*Anne d'Autriche* font connoître qu'elle a été décorée sous leurs regnes. Cette piece sert de vestibule à la galerie qui suit.

La galerie d'*Ulyssé*. Il n'est point douteux que c'est *François I* qui l'a fait bâtir ; mais il n'est pas moins constant que *Henri II*, *Charles IX* & *Henri-le-Grand* ont successivement contribué à l'orner & à l'embellir. Elle a soixante-seize toises de long sur trois de large. On la nomme la *Galerie d'Ulyssé*, à cause que le *Primatice*, surnommé *Saint-Martin*, depuis que *François I* lui eut donné l'Abbaye de Saint-Martin de Troyes, & *Nicolo*, y ont représenté en cinquante-huit tableaux , l'histoire des travaux d'*Ulyssé* à son retour du siege de Troyes. On la nomme aussi quelquefois la *Grande-Galerie*, parce que c'est la plus grande qu'il y ait dans ce Château.

En 1738, le Roi , *Louis XV*, ordonna

qu'on abattît cette galerie, & que l'on y construisît un corridor de douze pieds de large, qui communique à soixante-douze appartemens qui ont vue sur le jardin de la Reine. Ce bâtiment communique de plain-pied, & en droite ligne, au reste du Château, par le moyen des arcades pratiquées dans la cour des fontaines, dont le bassin n'est cependant point caché.

La Galerie de *François I*, autrement nommée la Petite-Galerie, & la Galerie-des-Réformés, est dans un corps de bâtiment situé entre la cour de la fontaine, & le jardin de l'Orangerie. Ce corps de bâtiment a été construit par *François I* en 1529, & c'est un des premiers ouvrages de ce Prince. Le rez-de-chaussée étoit composé de bains & étuves, & de plusieurs salles entre lesquelles étoit la salle nommée de la Conférence, depuis celle qui s'y tint le 4 Mai de l'an 1600, par ordre de *Henri-le-Grand*, entre le Cardinal du Perron, pour lors Evêque d'Evreux, & le sieur du Plessis-Mornay. Toutes ces différentes pieces ont été changées en appartemens pour loger différens Seigneurs, ou des personnes attachées à la Cour par leur service.

La Galerie de *François I* occupe le

premier étage de ce corps de bâtiment. Elle a été ainsi nommée, parce que ce fut ce Prince, qui, en 1530, la fit construire & orner, ainsi qu'on cela paroît par son portrait, & par les chiffres & devises qu'on voit en plusieurs endroits de cette galerie. On la nomme aussi la Galerie des Réformés, selon les uns, parce que les Calvinistes, qu'on appelloit les Prétendus - Réformés, présenterent en cet endroit une Requête à *François I*; mais, selon d'autres, c'est à cause de quelques Officiers que *Louis XIV* réforma dans cette galerie l'an 1664, après la paix des Pyrénées, dont il forma une Compagnie pour le *Dauphin*. Elle a été aussi quelquefois appelée la Petite-Galerie, pour la distinguer de la grande, qui a soixante-seize toises de long, au lieu que celle-ci n'en a que trente. Elle est ornée d'un plafond doré, & de plusieurs tableaux dans lesquels *Rous*, ou ses élèves ont représenté plusieurs sujets détachés, &c.

Enfin dans le dernier étage de ce corps de bâtiment, étoit la Bibliothèque que *François I*, surnommé le Pere des Sciences, avoit fait amasser & mettre dans ce Château, avec beaucoup de soin & de dépense. Dans le temps des guerres civiles elle fut transportée à Paris, où

elle a servi de commencement à cette nombreuse & superbe Bibliothèque que *Louis XIV* & *Louis XV* ont rendu la plus considérable qu'il y ait au monde.

La cour du Cheval blanc a quatre-vingt toises de long, sur cinquante-huit de large, & fut construite sous le regne de *François I*, l'an 1529. Elle est distribuée en quatre compartimens de gazon. Elle a porté le nom de grande cour jusqu'au regne de *Charles IX*, que *Catherine de Médicis* envoya le *Primate* à Rome, où il fit modeler par *Vignole* le cheval de *Marc-Aurele*, & ce modele en plâtre fut mis au milieu de cette cour, & lui fit prendre le nom qu'elle retient encore, quoique le cheval en ait été ôté en 1626.

On voit dans cette cour un escalier de pierre & hors-d'œuvre. Il est à deux rampes, d'une très-belle architecture, & fut construit en 1634, en la place d'un autre plus petit, que les injures du temps avoient ruiné. C'est dans cette cour que logent les Secrétaires d'Etat, & plusieurs des principaux Officiers du Roi.

On va naturellement de cet endroit à la Chapelle desservie par des Religieux de la Sainte-Trinité & de la Rédemption des Captifs, que *Saint-Louis*

K v

y établit au retour de son premier voyage de la Terre-Sainte, où plusieurs de ces Religieux l'avoient suivi avec leur Général. C'est donc *Saint-Louis* qui fit bâtir ici une Eglise ou Chapelle en l'honneur de la Sainte-Trinité, & qui y fonda & dota un Couvent de cet Ordre, par sa Charte du mois de Juillet de l'an 1259. On peut voir dans le Trésor des merveilles de Fontainebleau par le P. *Dan*, pag. 74 & suivantes, les conditions & les charges que ce Prince apposa à cette fondation.

*Chapelle de la Sainte-Trinité à
Fontainebleau.*

Cette Chapelle, fondée par *Saint-Louis*, avoit son entrée sur le terrain où est aujourd'hui l'escalier du fet à cheval, & le chevet répondoit à l'endroit où est à présent l'escalier qui conduit à la galerie des Réformés. Cette Chapelle subsista jusqu'en 1529, que *François I.*, désirant étendre & augmenter les bâtimens de ce Château, fit abattre cette ancienne Chapelle, & fit bâtir, sous le même nom de la Trinité, celle que nous voyons, qui est située entre la cour du cheval blanc, & le jardin de la Reine. Sa longueur est de vingt toises, sa largeur de quatre, &

sa hauteur de huit sous clef de la voûte. Dans sa largeur ne sont point comprises les seize Chapelles voûtées qui reignent au pourtour, huit de chaque côté.

Cette Chapelle n'eut d'autre ornement que son architecture, jusqu'à *Henri-le-Grand* & à son fils, *Louis XIII*, qui l'ont fait embellir successivement de peintures & des autres ouvrages singuliers qui s'y voient. Le pavé est à compartimens de marbre de différentes couleurs. La voûte & les Chapelles brillent par l'or de leurs ornemens, & le maître-Autel est encore au-dessus par ses colonnes, par ses figures, par ses riches ornemens, & par les bronzes de son tabernacle, qui sont de *Girardon*, & n'ont été faits que sous *Louis XIV*. Les peintures sont de *Martin Freminet*, un des plus fameux Peintres de son temps.

Le Roi *Louis XV*, dans le voyage qu'il fit à Fontainebleau en 1738, ordonna qu'on changeât une partie de la décoration intérieure de cette Chapelle. Le grand-Autel, qui s'élevoit jusqu'à la voûte, fut diminué, & on fit au-dessus, dans l'enfoncement qui est derrière, une magnifique tribune pareille à celle de Versailles, où l'on plaça les orgues, & les Musiciens, qui n'étoient aupara-

K vj

vant que sur deux balustrades , à droite & à gauche , au niveau des colonnes du grand-Autel , en sorte que le son des voix & des instrumens ne portoit que de côté.

Les jardins répondent à la magnificence du Château , & sont tous ornés de statues & de fontaines. Le grand jardin a été dressé sous le regne de *François I* : il est en vue du vieux Château , le long de la face duquel regne une terrasse élevée d'une toise seulement , afin qu'en se promenant , on en puisse voir le dessein plus distinctement. Il ne fut d'abord orné que d'une fontaine ; mais *Henri IV* y en fit ajouter cinq autres. La principale de ces fontaines est au milieu de ce jardin , & se nomme la *Fontaine du Tibre* , à cause d'une figure de bronze qui représente ce fleuve. Les grottes & les cascades sont ensuite de ce parterre , & à l'entrée du parc. Ce dernier a été tracé & formé en 1607 , par ordre de *Henri-le-Grand*. On y voit un beau canal qui a six cens toises de long & vingt de large. Il est tout revêtu de pierre , & a deux fontaines , une à chaque bout. Rien n'est plus beau , ni plus champêtre que les allées de ce Parc ; elles sont à perte de vue , avec des palissades d'une hauteur surprenante.

Outre le Château, il y a plusieurs corps de bâtimens dispersés, qui sont au Roi, & qui servent au logement des Equipages & des Officiers de Sa Majesté.

La Chancellerie est un Hôtel qui fut bâti pour le Chancelier *du Prat*, qui le vendit ensuite au Roi *François I*, pour servir de logement au Chancelier de France. Cet Hôtel fut considérablement agrandi sous les Chanceliers d'*Aligre* & *Seguier*, & fut presque entièrement rebâti en 1679, sous le Chancelier le *Tellier*.

L'Hôtel de Ferrare, situé à vingt-cinq toises, ou environ, de la cour du Cheval blanc, fut bâti par ordre d'*Hypolite d'Est*, connu sous le nom de Cardinal de *Ferrare*. Il étoit fils d'*Hercule II*, Duc de *Ferrare*, & de *Rénée de France*. Ce bâtiment fut élevé sur les desseins & sous la conduite de *Sébastien Serlio*, Architecte célèbre. Il fut vendu au Duc de *Guise*, qui dans la suite le vendit au Roi *Henri-le-Grand*, en 1603.

L'Hôtel du Grand-Prévôt de l'Hôtel est presque vis-à-vis du grand portail du Château, & fut bâti par ordre de *Henri-le-Grand*. C'est ici que le Grand-Prévôt de l'Hôtel tient son Siege, quand la Cour est à Fontainebleau, & c'est aussi

230 NOUVELLE DESCRIPTION
dans cet Hôtel que les Officiers de la
Prévôté de ce Bourg, & ceux des Eaux
& Forêts tiennent leurs Séances.

La Surintendance des Bâtimens est
un édifice moderne, par comparaison
à la plupart des autres; car elle n'a été
bâtie qu'en 1684, sur le terrain de l'an-
cien Hôtel de Foix.

La Surintendance des Finances a été
bâtie sous le regne de *Louis XIII*, &
sert de logement au Contrôleur-Géné-
ral des Finances, depuis la disgrâce de
M. Fouquet, qui a été jusqu'ici le der-
nier Surintendant des Finances qu'il y
ait eu.

La grande Ecurie du Roi a occupé
long-temps un grand bâtiment nommé
la Coudre; mais le Grand-Ecuyer & le
Grand-Fauconnier de France firent, avec
l'agrément du Roi, un échange de leurs
logemens : le Grand - Ecuyer céda la
Coudre au Grand-Fauconnier, & celui-
ci céda au premier un ancien bâtiment
nommé *la Heronniere*, & cet échange
a tenu jusqu'à présent.

La petite Ecurie du Roi occupe au-
jourd'hui un bâtiment nommé *le vieux*
Chénil, qui fut bâti par ordre de *Fran-*
çois I, pour y loger la Vénérerie, le
Capitaine des toiles & la petite Ecurie;
mais tous ces équipages sont devenus si

nombreux , qu'on a été obligé de les séparer , & la petite Ecurie est restée en possession de ce vieux Chénil : elle occupe même la plus grande partie de l'Hôtel de *Maillebois*, qui fut bâtie en 1714 , & que le Roi acheta en 1726. Dans ce vieux Chénil , il y a une Chapelle , dont l'Autel est orné d'une Nativité de notre Seigneur , peinte sur toile d'après *Carlo Murat*, Peintre Italien , par le sieur *Bailly*, Garde-Général des tableaux du Roi.

Le Chénil neuf est un bâtiment construit en 1679 , sur les desseins de *Dorbay*, Architecte estimé. Ce corps de bâtiment sert à loger les Officiers de la Venerie , & tous les équipages qui en dépendent , soit pour les chevaux , soit pour les chiens. Outre le Chénil & les Ecuries du Roi , il y a encore des Ecuries pour les Equipages de la Reine.

Assez près du Chénil neuf , est un grand bassin rond de quatre-vingt-seize pieds de diamètre , qui sert de décharge à la fontaine qui a donné son nom , en tout , ou en partie , au Château & au Bourg de Fontainebleau. Elle est nommée dans les anciennes Chartres *Fons Blaudi* ou *Bliaudi*, soit que ce fût le nom du Seigneur du lieu , ou celui d'un chien nommé *Belaud*, qui fut trouvé

232 NOUVELLE DESCRIPTION

buvant à cette fontaine. Les modernes la nomment *Fons bellaqueus*, à cause de la beauté de ses eaux.

Le Bourg de Fontainebleau a sans doute commencé à se former dès le temps que nos Rois ont commencé à y faire quelque séjour. Il s'est accru depuis insensiblement, mais sur-tout sous le regne de *Henri-le-Grand*, ce Prince ayant donné des places à plusieurs Particuliers, à condition d'y bâtir. *Louis XIII* a aussi beaucoup contribué à son agrandissement, & c'est ce pieux Monarque qui, en 1624, fit bâtir une Chapelle pour la commodité des habitans de ce Bourg, en la place de l'Hôtel de *Martigues*, que donna en pur don la Duchesse de *Mercœur*. Cette Princesse fit ce don, à condition qu'on y bâtiroit une Chapelle dépendante de l'Eglise Paroissiale d'Avon, & une maison pour deux Religieux de la Trinité de la rédemption des Captifs, à la nomination du Roi, qui auroient chacun cent cinquante livres pour leur nourriture & entretien, qui la desserviroient, & y administreroient les Sacremens, dans les pressans besoins seulement. L'état de cette Chapelle, qui est sous l'invocation de *Saint-Louis*, subsista jusqu'au mois d'Octobre de l'an 1661.

Pour lors le Roi *Louis XIV*, à la sollicitation de la Reine, sa mere, donna un Brevet daté du 31 de ce mois & de la même année, qui dépouilloit les Trinitaires, Curés d'Avon, de toutes fonctions sur le Bourg & Château de Fontainebleau, & y établissoit une Communauté de Prêtres de la Mission de saint Lazare, dont l'un auroit le titre de Curé du Bourg, du Château & de la Paroisse ci-devant Succursale, & le droit de porter l'Etole à la Chapelle du Roi, & d'y faire toutes les fonctions curiales, ne réservant aux Religieux Trinitaires que le titre de Curé de l'Eglise Matrice d'Avon, de Desservans la Chapelle du Roi, & le droit d'officier trois fois l'an dans l'Eglise Paroissiale. Sa Majesté ordonna aussi qu'ils auroient onze cens livres assignées sur les offrandes & revenus.

Cette Eglise est située dans la grande rue, & est décorée de huit Chapelles, quatre de chaque côté, sans compter les deux qui sont dans la croisée. Elle est ornée de peintures, & le grand-Autel est enrichi de deux colonnes corinthiennes de vingt pieds de haut, & d'un excellent tableau de *Varin*, qui représente le Paralytique guéri par Jesus-Christ, auprès de la piscine.

234 NOUVELLE DESCRIPTION

Quant à la Justice , il y a dans ce Bourg une Prévôté Royale , autrefois établie dans la petite ville de Samois , qui n'est aujourd'hui qu'un village , & transférée à Fontainebleau vers l'an 1617. Cette Jurisdiction consiste aujourd'hui en un Prévôt, Commissaire-Enquêteur civil & criminel, en un Procureur du Roi & en un Greffier. Son ressort s'étend sur quelques villages & hameaux , tels qu'Avon , le Monceau , haut & bas Changi , les basses Loges , haut & bas Samois , & le village de Bois-Leroi , avec ses hameaux.

Indépendamment de cette Jurisdiction , il y a à Fontainebleau une Maîtrise particulière des Eaux & Forêts , qui fut créée par *François I* en 1534 ; car avant ce temps-là , la Forêt de Fontainebleau faisoit partie de la Maîtrise de Brie & de Champagne.

Avon , dont on vient de parler , est un village à un quart de lieue , ou environ , de Fontainebleau , & dont l'Eglise est sous l'invocation de saint Pierre. Jusqu'en 1661 , cette Eglise étoit l'Eglise Paroissiale du Bourg & du Château de Fontainebleau : j'ai dit ci-dessus , comment ils en ont été distraits. On voit dans cette Eglise un monument très-propre à autoriser le Pyrrhonisme histo-

rique. C'est une tombe de pierre de six pieds de long, sur trois de large, sur laquelle on lit cette Inscription en lettres gothiques :

Ici gist le cœur Nostre Sire le Roi de France & de Navarre, & le cœur Madame Jehanne Reine de France & de Navarre, qui trépassa l'an de grace M. ccc. iv. lendemain de la saint Eloy d'yver, mois de Décembre. Priez pour ly.

Cette inscription est diamétralement opposée à une autre que je vais rapporter ici, afin qu'étant rapprochées, le Lecteur en sente mieux la contrariété.

Feu Madame de Chaunes, Abbessé, ou plutôt Prieure perpétuelle de Poissy, faisant en 1687 réparer le Chœur de son Eglise, on trouva dans un petit caveau une maniere d'urne d'étain posée sur des barres de fer, dans laquelle étoient enveloppés, d'une étoffe d'or & rouge, deux petits plats d'argent, avec cette Inscription sur une lame de plomb :

Cy deden est le cœur du Roi PHILIPPE, qui fonda cette Eglise, qui trépassa à Fontainebleau la veille de saint André 1314.

A laquelle de ces deux épitaphes faut-il

236 NOUVELLE DESCRIPTION

ajouter foi ? Les fautes qu'on remarque dans la première, déterminent en faveur de celle de Poissy. Au commencement de la première, il est dit, que le *kœur* du Roi gît sous la tombe où elle a été mise, ainsi que le *kœur* de la Reine *Jeanne*; cependant dans le reste il n'y est parlé que de la Reine. D'ailleurs elle fait mourir cette Princesse le deux du mois de Décembre 1304, au lieu qu'elle étoit morte dès le 2 Avril de cette année.

A une lieue ou environ de Fontainebleau, & au-delà de la rivière de Seine, du côté de la Brie, est une Maison nommée *les Pressoirs du Roi* *. C'est un grand corps de bâtiment que les chiffres & devises de *François I* font connoître avoir été élevé par ordre de ce Prince, qui y fit dresser deux pressoirs, avec des cuves pour l'usage de cinquante arpens de vignes & plus, qu'il avoit fait planter en une côte tout joignant ce logis, dont l'aspect est au Midi & au Couchant. L'on dit que ce qui invita le Roi à faire bâtir cette Maison, ce fut sur ce qu'un jour étant à la chasse, le cerf passa l'eau en cet endroit, & obligea ce Prince à en faire

* Le P. *Dan*, Trésor des merveilles de Fontainebleau, p. 189.

de même. Le Roi se trouva pour lors si altéré, qu'il envoya querir du vin en un petit logis des environs, & le trouva si bon, qu'il acheta la maison & le terroir qui l'avoit produit; & pour le rendre encore meilleur, il fit venir des plans de Grece, de Gascogne & des autres vignobles qui avoient le plus de réputation.

Cette maison & son enclos, consistant en trois cens arpens ou environ, dont une partie est plantée en vignes, fut vendue par *Henri-le-Grand*, à *Nicolas Jacquinot*, son premier Valet de Garde-robe, le dernier jour de Décembre 1597. Depuis ce temps-là le sieur *Jacquinot* & les descendans en ont toujours joui jusqu'au 25 Juin de l'année 1732, que *Claude-Anne de Breuillard de Coursan*, seul héritier de défunte *Marie-Anne Jacquinot*, veuve de *Charles de Barville*, vendit cette Maison & les héritages qui en dépendoient, à *Philippe le Reboullet*, Trésorier de feu S. A. S. Monseigneur le Comte de *Toulouse*, qui la possède actuellement, & qui a fait des dépenses considérables pour réparer cette maison, & les murs de l'enclos, qui étoient en très-mauvais état, ainsi que partie des vignes qui étoient en friche, & presqu'entièrement détruites.

La Forêt de Fontainebleau n'a pas

238. NOUVELLE DESCRIPTION

toujours eu le nom, ni l'étendue qu'elle a aujourd'hui. Elle s'appelloit de temps immémorial, la Forêt de Biere, *sylva Bieria*, nom dont on ignore l'origine. Nous ne savons pas non plus de combien d'arpens étoit cette Forêt dans le temps de ceux de nos Rois qui ont commencé à faire quelque séjour à Fontainebleau; mais nous voyons qu'une partie des bois qui composent aujourd'hui cette Forêt, appartenoit à différens Seigneurs, dont elle portoit le nom. Sans doute que ces bois, appartenans à différens particuliers, ont été réunis depuis au Domaine de la Couronne, & apparemment sous condition du Droit d'usage, & que c'est là l'origine de certains usagers, qui ont leur chauffage dans cette Forêt, & qui, le premier jour de Mai de chaque année, doivent se trouver à une table de pierre, appelée la table du Roi, laquelle est placée dans cette Forêt, sur la route de Paris.

C'est au moyen de toutes ces acquisitions que la Forêt de Fontainebleau est aujourd'hui composée de trente-deux mille deux cens quatre-vingt-cinq arpens, tant pleins, que vuides. Sa figure est presque ronde, & le Château en fait le centre. *Henri IV* y fit faire une route appelée la route ronde, parce qu'elle

fait le tour de cette Forêt. Elle sert à placer les relais, lorsque le Roi court le cerf. Outre cette route, il y en a une infinité d'autres qui ont été percées en différens temps, & seulement depuis 1679, on en a percé pour plus de trois cens mille toises de long.

Cette Forêt est partagée en huit gardes, ou cantons, à chacun desquels il y a un Officier, dit Sergent à garde, qui est préposé pour veiller & empêcher qu'il ne se commette aucun délit dans le canton qui lui est consigné. Plusieurs croix plantées dans cette Forêt, ou par ordre des Rois, ou par ceux des Grands-Véneurs, des Grands-Maîtres des Eaux & Forêts, des Capitaines des Chasses, &c. servent à se reconnoître lorsqu'on est à la chasse; de même que plusieurs montagnes & plusieurs plaines. Telles sont le Montchauvet, le petit Montchauvet, le Montpierreux, le Montmorillon, le grand & le petit Montmerle, les Monts-Girards, & la montagne de la Malle.

Les plaines sont celles de Saint-Louis du Montchauvet, du Chêne-au-chien, du Mont-enflammé, du Rut, de Rosoy & du Fort-des-moulins.

Le Maître particulier des Eaux & Forêts de Fontainebleau, avec son Lieu-

tenant, & les autres Officiers, s'assemblent tous les ans, le premier jour de Mai, à une table de pierre appelée la table du Roi, laquelle est dans la Forêt sur la route qui conduit au chemin de Paris, & là, ils reçoivent la foi & l'hommage dûs au Roi par certains Usagers de ladite Forêt, qui doivent s'y trouver.

FONTENAI-AUX-ROSES est connu dans les plus anciens titres sous le nom de *Fontenai-lès-Bagneux*, ou sous *Bagneux*. On lui a donné dans la suite le nom qu'il porte aujourd'hui, à cause qu'il abondoit en rosiers, & que cette plante y étoit cultivée avec soin. *Guy Patin* *, dans une de ses lettres, rapporte que c'étoit à Fontenai que les Apothicaires de Paris seournissoient des roses dont ils avoient besoin pour les différentes opérations de leur profession. C'étoit sans doute à Fontenai que l'Officier, que l'on appelloit *le Rosier de la Cour*, se pourvoyoit de la quantité de roses nécessaires pour en fournir aux Ducs & Pairs, qui étoient obligés autrefois d'en présenter en différens temps de l'année à toutes les Cours Souveraines. Il faut voir ce qu'on a dit à cet égard, dans

* Lettre 175, du 2 Mai 1660.

le premier volume de cet Ouvrage , à l'article du Parlement.

Le Village de Fontenai est à cinq quarts de lieue de Paris , du côté du Midi. Sa situation est des plus agréables : plusieurs champs plantés de roses & de pépinières y forment des promenades délicieuses dans tous ses environs ; ce lieu est rempli de beaucoup de Maisons bourgeoises. M. *Devin*, ancien Consul , & beau-pere de M. de l'*Averdy*, Contrôleur-Général , est Seigneur en partie de Fontenai. Sa maison jouit d'une vue très-agréable ; les jardins , qui sont en terrasses , ont en perspective toute la parrie des côteaux du Plessis-Piquet , de Sceaux - du - Maine & du Bourg-la-Reine.

La Maison de M. *Doyen*, Notaire ; qui est à l'autre extrémité de Fontenai , jouit à peu près de cette même vue : les jardins sont plantés dans le meilleur gout.

Celle que M. *Brochant* , ancien Consul , a fait construire dans ce village , est bâtie dans le gout le plus moderne : ses jardins sont considérables ; ils se ressentent , dans leur plantation , du bon gout de celui qui les possède.

La Maison de M. *Lempereur*, ancien Echevin , dont la principale façade re-

garde Paris , a été bâtie par M. *Thierry* ; ancien Juge-Consul & du Corps de la Librairie. Elle a appartenu ensuite à M. de *Saintard* , Directeur de la Compagnie des Indes , & ensuite à M. *Brochant Destourmelles*.

Depuis que M. *Lempereur* en est devenu Propriétaire , cette maison a été embellie avec tout le gout que l'on connoît à ce célèbre Amateur des beaux Arts : plusieurs tableaux sortis de son pinceau & de celui de M. son fils , ornent un beau salon & diverses autres pièces. Toute la distribution des appartemens est des mieux entendues.

La vue de cette maison est très-étendue. Elle a en perspective plusieurs villages qui forment les premiers plans de ce tableau , qui se trouve terminé dans le fond par une vue très-large de Paris , & des campagnes qui sont par-delà.

FRESNE , *Fraxinus* , est une belle maison située entre Claye & Meaux. La Chapelle de ce Château passe pour tout ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre : elle est du dessein de *François Mansart* , fameux Architecte.

On avoit confié à cet habile homme la conduite du superbe édifice du Val.

de-Grace, qu'il poussa jusqu'au rez-de-chaussée. On la lui ôta pour lors, & cet Architecte en fut si piqué, qu'il ne songea plus qu'à se venger. Il entreprit pour cela la Chapelle du Château de Fresne pour M. de *Guénégaud*, Secrétaire d'Etat. Il exécuta en petit le superbe dessein qu'il avoit imaginé pour le Val-de-Grace, & en fit la plus belle chose du Royaume, comme en conviennent tous ceux qui ont le gout de la bonne architecture.

Le Château est formé d'un seul corps de logis, décoré de trois ordres d'architecture. Le premier est dorique, composé de deux colonnes élevées sur un perron de plusieurs marches, au milieu desquelles est la porte, accompagnée d'une niche de chaque côté, garnie l'une & l'autre d'une statue.

Le second ordre est rustique, & les côtés de la fenêtre du milieu sont ornés chacun d'une colonne, & surmontés d'un petit fronton, dont l'entablement est coupé. Sur ce second ordre règne une balustrade de pierre interrompue par cinq pedestaux. La fenêtre est décorée de deux pilastres surmontés d'un grand fronton en arc, & le tout terminé par un campanille.

Des deux côtés du Château s'avant

Lij

gent deux gros pavillons, aux extrémités desquels sont deux tours rondes engagées dans le vif du bâtiment. Il y a encore deux autres petits pavillons qui s'avancent plus que ces tours, & dont les angles sont rustiques.

Le Château de Fresne a appartenu à M. le Chancelier *Dagueſſeau*. Il est occupé aujourd'hui par M. *Dagueſſeau*, son fils, Conseiller d'Etat ordinaire.

G.

GENTILLY, sur la riviere de Bievre, *Gentiliacum ad Beveram*, est un village fort ancien, qui a pris son nom de *Gentil*, l'un de ses anciens Seigneurs. Il avoit appartenu à nos Rois avant que d'être à saint *Eloi*, qui fut ensuite Evêque de Noyon; il leur revint même dans la suite. Le Roi Pépin y passa tout l'hiver en 762, & y célébra les Fêtes de Noël & de Pâques. Le même Prince y assembla un Concile en 766, pour terminer les disputes qui s'étoient élevées sur la sainte Trinité & sur les Images. On voit dans un Cartulaire manuscrit de l'Eglise de Paris, qui finit en l'an 1282, qu'il y avoit eu à Gentilly une tour ronde, qui étoit apparemment un reste de l'ancien Palais des Rois.

GONESSE sur le Crou, *Gaunissa*, *Goneffa*, *Gonneffa*, *Gonescha*, *Gonneffia*, *Goniffa*, est un Bourg à quatre lieues de Paris. Il en est parlé dans les actes du Concile tenu à Soissons en 853. *Louis le Jeune*, voulant gratifier les Religieux de l'Ordre de Grandmont qu'il établissoit à Vincennes, leur donna, en 1164, six muids & demi de froment, à prendre tous les ans sur sa grange de Gonesse. *Dedimus etiam & concessimus*, dit la Charte, *in perpetuam eleemosynam supradictis bonis hominibus sex modios & dimidium frumenti recipiendos annuatim in grangia nostra Gonneffa*. *Philippe Auguste* naquit dans ce Bourg, & c'est delà, comme le remarquent les Historiens, qu'on le surnommoit *Philippe de Gonesse*. Aujourd'hui ce lieu est plus connu par la bonté de son pain, qu'on apporte deux fois la semaine à Paris, que par la naissance de *Philippe Auguste*. Il y a deux Paroisses, saint Pierre & saint Nicolas, & un Hôtel-Dieu fondé avant l'an 1210, par *Pierre*, Seigneur du Tillet.

GROSBOIS, terre considérable à cinq à six lieues de Paris, sur la route de Brie-Comte-Robert, est appelée

246 NOUVELLE DESCRIPTION

dans les anciens titres latins de *Grosso-bosco*, & quelquefois de *Grosso nemore*. Au commencement du XVI^e siècle cette Seigneurie étoit possédée par un Valet-de-Chambre, Barbier du Roi, appelé *Adam Deshays* : elle passa ensuite à *Raoul Moreau*, Trésorier de l'Épargne, & de lui à *Nicolas de Harlay*, Baron de Sauci, par le mariage que celui-ci contracta en 1596, avec *Marie Moreau*, fille & héritière de *Raoul*. Vingt ans après, *Nicolas de Harlay* vendit cette terre à *Charles de Valois*, Comte d'Angouleme, Duc d'Angoulême, fils naturel de *Charles IX*.

Ce Seigneur agrandit considérablement son Château, en détruisant le village & même l'Eglise Paroissiale qu'il fit abattre d'une manière assez extraordinaire, comme on l'a dit ci-dessus à l'article des *Camaldules*.

Depuis ce temps-là il n'y a plus eu de Paroisse à Grosbois, & il fut réglé, après différentes discussions, que cette Seigneurie seroit de la Paroisse de Boissifaint-Léger. Il paroît que cela fut décidé vers 1644. Car cette année-là même, le Duc d'Angoulême, qui étoit veuf de *Charlotte de Montmorency*, sa première femme, fut marié dans l'Eglise de Boissi avec *Françoise de Nargonne*, fille de

Charles, Baron de Mareuil, qui vécut jusqu'en 1713, qu'elle mourut âgée de quatre-vingt-douze ans.

Le Duc d'*Angoulême* étant mort en 1650, la terre de Grosbois passa à son fils, *Louis-Emmanuel de Valois*. Il laissa une fille unique *Marie de Valois*, Duchesse d'Angoulême, qui épousa *Louis de Lorraine*, Duc de Joyeuse. Cette Duchesse vendit Grosbois en 1667 à *Antoine de Prouilli*, Marquis de Pienne, dont la fille, *Olympe de Prouilli*, épousa le Duc d'*Aumont*. Ce fut de cette Dame qu'*Achilles de Harlay*, Premier Président du Parlement de Paris, acheta Grosbois en 1701, & fit ainsi rentrer cette terre dans sa maison.

C'est à cet illustre Magistrat que Grosbois est redevable de ses principaux embellissemens. Le Château consiste en trois corps de logis, un dans le fond & les deux autres placés à droite & à gauche de la cour. Celui qui est au fond s'enfonce en forme de demi-cercle; il est composé de deux ordres d'architecture l'un sur l'autre, & terminé par un grand fronton. Les deux corps de bâtimens, qui forment les deux côtés de la cour, ont chacun à leurs deux extrémités deux pavillons, dont l'un tient au reste de l'édifice, & l'autre s'avance sur la face du Château.

L iv

248 NOUVELLE DESCRIPTION

Les jardins sont spacieux & agréables : le parterre est orné de quelques statues. On monte delà dans le bois par deux rampes décorées de balustrades de pierre & d'autres ornemens d'architecture.

Achilles de Harlay, Conseiller d'État, fils de celui dont on vient de parler, hérita en 1712 de la Seigneurie de Grosbois, qui passa ensuite dans la Maison de *Luxembourg*, par le mariage de Mademoiselle de *Harlay*, fille unique d'*Achilles*, avec *Chrétien-Louis de Montmorency de Luxembourg*, Prince de Tingri, laquelle hérita de Grosbois en 1717, à la mort de son pere.

L'année suivante le 4 de Mars, cette terre fut vendue au fameux *Samuel Bernard*, qui l'a revendue ensuite à M. *Chauvelin*, alors Garde des Sceaux de France, qui l'a possédée jusqu'en 1762. Madame *Chauvelin*, sa femme, mourut au Château de Grosbois en 1758, & fut inhumée dans l'Eglise de Boissi-saint-Léger, où l'on voit sa tombe avec cette épitaphe.

CI GIST.

Très-haute & très-puissante Dame, Madame ANNE CAHOUE DE BEAUVAIS, épouse de très-haut & très-puissant Sei-

gneur, Monseigneur GERMAIN-LOUIS CHAUVELIN, Conseiller des Ordres du Roi, Ministre d'Etat, ci-devant Garde des Sceaux de France, & Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, Marquis de Grosbois, &c. décédée au Château de Grosbois le 9 Août 1758.

Requiescat in pace.

M. Chauvelin mourut à Paris le premier Avril 1762, & fut transporté à Boissi-saint-Léger, où il fut inhumé près de Madame sa femme : voici son épitaphe.

CI GIST.

Très-haut & très-puissant Seigneur, Monseigneur GERMAIN-LOUIS CHAUVELIN, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre d'Etat, ci-devant Garde des Sceaux de France, Marquis de Grosbois, Baron de Venizy, Seigneur de Turny & autres lieux.

Obiit die primâ Aprilis anno Domini 1762, ætatis suæ 77. Requiescat in pace.

La terre de Grosbois appartient aujourd'hui à M. Perrenc de Moras, ci-devant Contrôleur-Général, qui l'a achetée des Héritiers de M. Chauvelin.

J.

JOUY, *Joiacum*, *Joviacum*, est de l'Archidiaconé de *Josas*, dont ce dernier a pris le nom, *Archidiaconatus Joviacensis*, ou *Joiacensis*. Ce Village, qui n'est éloigné de Versailles que d'environ une lieue, a un Château magnifique construit à l'Italienne, mais sans vue, parce qu'il est enfoncé entre des côteaux qui l'environnent. Le parc est d'environ quatre cens arpens. On remarquera dans une futaie une fontaine d'après les desseins de M. *Blondel* : elle est rocaillée & surmontée d'un baldaquin qui est au niveau d'une allée du Parc. Le dessein de cette fontaine est admiré des Connoisseurs : il est, en effet, des plus élégans ; l'orangerie est en face d'un étang, & est des plus belles & des mieux remplies. Ce Château a appartenu à M. *Rouillé*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Après sa mort il a passé à Madame la Marquise de *Beuvron*, sa fille.

ISLE-SAINT-DENIS (l') est à quelque distance de l'Abbaye de Saint-Denis, & en a toujours été une dépendance,

d'abord par droit de Suzeraineté, & ensuite par droit de Propriété.

Les Auteurs de l'illustre Maison de Montmorency possédoient cette Isle vers la fin du dixieme siecle : il paroît qu'ils prirent vers le même temps le nom de *Montmorency*, à l'occasion d'un différend qu'un de leurs Ancêtres eut avec les Religieux de cette Abbaye : voici le fait.

Un nommé *Hugues Basseith* possédoit cette Isle dans le dixieme siecle, & il la donna en mourant à son épouse, qui la porta en mariage à *Bouchard-le-Barbu*, qu'elle épousa en secondes noces. Celui-ci ne fut pas plutôt Maître de cette Terre, qu'il profita d'une forteresse qui y étoit pour incommoder vivement les Religieux de l'Abbaye de Saint-Denis. Ils en porterent leurs plaintes au Roi Robert, qui fit d'abord abattre la Forteresse : *Bouchard* n'en fut que plus animé contre les Religieux, & continua de les vexer de toutes manieres. On ne trouva d'autres moyens de l'appaîser, qu'en lui accordant une autre forteresse appelée *Montmorency*.

La charte de cette cession est de l'année 998. *Bouchard* alla s'y établir, & en prit le nom. Il ne quitta point pour cela la Terre de l'Isle-Saint-Denis, &

ses descendans la posséderent jusqu'au quatorzieme siecle , mais sous la condition de n'y construire aucune forteresse , ni rien qui y ressemblât.

On trouve dans l'histoire de la Maison de Montmorency , un acte de l'an 1219 , par lequel *Matthieu de Montmorency*, Connétable de France , promet au Roi *Philippe Auguste* , qu'il ne fera construire aucune forteresse dans l'Isle-Saint-Denis , & il consent que s'il lui arrive d'en faire bâtir une , le Roi la fasse détruire , & qu'il fasse même ravager tout le Village de cette même Isle.

Vers le milieu du quatorzieme siecle , cette Terre n'étoit plus dans la Maison de Montmorency ; elle appartenoit à un Ecuyer nommé *Pierre de Saint-Paul*. *Charles V*, Roi de France , fit l'acquisition de cette Terre , & la donna en toute propriété à l'Abbaye de Saint-Denis en 1373 , avec d'autres Terres , pour l'acquit des fondations que ce Prince fit à l'autel de Saint-Jean-Baptiste dans l'Eglise de cette Abbaye.

Les Habitans de l'Isle ont été longtemps sans avoir chez eux , ni Paroisse , ni Chapelle. Ils étoient de la Paroisse de Saint-Marcel dans la Ville de Saint-Denis ; ce qui étoit d'une extrême incommodité , tant à cause de l'éloigne-

ment , que par la difficulté du passage , qui ne peut se faire que par eau : car de quelque côté que l'on veuille sortir de cette Isle , ou y entrer , il faut nécessairement un bateau. Les Habitans obtinrent en 1620 , de M. le Cardinal de Retz , Archevêque de Paris , la permission de construire une Chapelle qui fut d'abord une Succursale de la Paroisse de Saint-Marcel : cette Chapelle étoit desservie par un Prêtre qu'y envoyoit le Curé de Saint-Marcel. Cette sujétion & autres réserves , occasionnant encore beaucoup d'inconvéniens , on prit enfin le parti d'ériger cette Chapelle en Eglise Paroissiale , & d'y établir un Pasteur pour la gouverner. Cette affaire fut totalement consommée au mois de Juin 1668.

Il y a dans cette Isle une Maison qui mérite d'être remarquée , tant par la beauté & la régularité de sa bâtisse , que par l'élégance des jardins qui en dépendent. Ce terrain , qui forme environ sept arpens , appartenoit ci-devant à M. Oudinot , ancien Payeur des rentes : c'est à lui que l'on est redevable d'une riche plantation d'arbres , qui forment aujourd'hui un coup d'œil admirable , & au moyen desquels on peut faire exactement le tour des jardins , sans être in-

254 NOUVELLE DESCRIPTION

commodé de l'ardeur du soleil. A l'égard de la maison , c'étoit alors peu de chose , & elle étoit d'ailleurs exposée , presque tous les ans , aux inconvéniens des inondations de la Seine. *M. Larcher* , riche Commerçant , ayant fait acquisition de ce terrain , il y a environ dix à douze ans ; a commencé par détruire l'ancienne maison de son prédécesseur , pour en bâtir une nouvelle qu'il a mise à l'abri du ravage des débordemens , en la faisant construire de maniere que le rez-de-chaussée est à quelques pieds au-dessus de la crue la plus haute de la Seine.

Ce bâtiment a été construit en 1753 , d'après les desseins & sous la conduite de *M. Rouffet* , de l'Académie Royale d'Architecture , Artiste distingué par ses talens , dont il a donné des preuves en différentes circonstances , & sur-tout dans la bâtisse admirable des cuisines du Château de Livry , que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en ce genre.

M. Rouffet a construit le bâtiment de *M. Larcher* avec une telle intelligence , qu'une compagnie nombreuse n'y forme point d'embarras ; & lorsqu'on y est peu de monde , elle n'a point l'air d'une solitude : on trouve au rez-de-chaussée une belle salle à manger décorée de tout ce qui peut lui convenir : delà on passe

dans un grand salon bien percé , d'où l'on jouit de toutes parts de la perspective la plus riante. Douze appartemens de Maîtres occupent le reste du bâtiment , tant au premier étage , qui est d'une belle hauteur & bien éclairé , que dans l'étage au-dessus , dont les pieces , qui sont plus basses , sont éclairées par des fenêtres mezzanines. Dans le comble sont des logemens de domestiques.

Les jardins répondent à la beauté & à la régularité du bâtiment. La plantation anciennement faite par M. *Oudinot* , leur donnoit déjà un air de grandeur & de noblesse qui les faisoit admirer par ceux qui les voyoient dans le lointain : le nouveau Propriétaire y a fait des augmentations considérables , qui fournissent dans leur intérieur des promenades délicieuses : on y jouit également de l'utile & de l'agréable ; les poragers mêmes sont très-ornés. On a distribué de toutes parts , avec beaucoup de goût & d'intelligence , un grand nombre de vases , de statues & de groupes d'après les meilleurs modeles , soit dans l'antique , soit dans le moderne. L'ordonnance de ces jardins est l'ouvrage de feu M. *Pilet* , Artiste très-habile en ce genre.

ISSY, *Iffiacum*, est un Village qui doit son nom, à ce que prétendent quelques Auteurs, à la Déesse *Isis*, qui y avoit un Temple du temps du Paganisme. On y voit de très-belles maisons.

Celle de M. le Prince de *Conti* a été bâtie en premier lieu par *Bazin de la Baziniere*, Trésorier de l'Epargne, & un des plus riches hommes de son temps. Elle passa ensuite à M. *Denis Talon*, Avocat-Général, & enfin au feu Prince de *Conti*, aïeul du Prince de *Conti* d'aujourd'hui, qui y fit faire des embellissemens si considérables, qu'on doit la regarder comme une des belles maisons qui se trouvent aux environs de Paris. Les dedans sont enrichis de meubles précieux : le jardin est riant & d'un beau dessein, mais il est un peu serré.

La Paroisse n'a rien de remarquable que la sépulture des *Vaudetars*. Le Séminaire de saint Sulpice y a une maison, dont le jardin est spacieux & en bon air. On y remarque une Chapelle qui a été bâtie sur le modèle de celle qui est si fréquentée à Lorette.

On peut encore voir à Issy la belle maison qui a autrefois appartenu à feu M. de *Vanholles*, Intendant d'Alsace,

& qui a passé ensuite à M. le Maréchal d'*Estrées*, & après lui à M. le Cardinal de *Fleuri*, qui y mourut en 1743. Le corps de cette Eminence resta en dépôt dans l'Eglise Paroissiale d'Issy jusqu'à ce qu'on le transporta dans le tombeau qu'on lui avoit préparé dans l'Eglise Collégiale de Saint-Louis-du-Louvre.

Il y avoit à Issy une Abbaye de Bénédictines, qui n'avoit été d'abord qu'un Prieuré, & qui fut ensuite érigée en Abbaye par *Louis XIV.* L'enclos en est fort petit, aussi-bien que l'Eglise, dans laquelle on voit deux tombeaux : l'un de M. de *Novion*, Premier Président du Parlement, & l'autre d'un saint Evêque Irlandois, mort en 1702; il est nommé sur sa tombe *O Molony*. Cette Abbaye a été réunie en 1751 à celle de Gerisy, & on a donné le terrain qu'elle occupoit à Issy, à une Communauté d'hommes, appelés *les Prêtres de saint François de Sales*, qui demeuroient auparavant au Fauxbourg Saint-Marceau. Ils ont commencé à habiter cette maison en 1753. .

IVRY, *Juriacum*, sur Seine. Le Château a été bâti pour *Claude Bosc du Bois*, Conseiller d'Etat, ancien

258 NOUVELLE DESCRIPTION

Prévôt des Marchands, & Procureur-Général de la Cour des Aides. L'avenue commence au grand chemin de Paris, & après avoir fait un coude, se termine devant la porte du Château. La porte est haute, mais simple & sans ornement. La cour est fermée, d'un côté par le Château, & des autres, par des grilles de fer, qui la séparent du parterre & du jardin. Le Château est à main droite, le parterre à gauche, & le jardin en face de l'entrée.

Ce Château n'est qu'un corps de logis quarré & assez simplement décoré; mais les appartemens en sont commodes & les vues charmantes, elles donnent du côté de Paris & du côté de la rivière, & font une très-belle perspective.

Le parterre est agréable, orné d'un bassin à jet d'eau, & d'une terrasse en forme de demi-lune, & palissadée de tous côtés de charmilles. Le jardin offre d'abord une longue & très-belle allée de marronniers, palissadée des deux côtés de charmilles. Les potagers sont du côté de la rivière, & de l'autre sont plusieurs allées parmi lesquelles on remarque celle des orangers, au milieu de laquelle il y a un bassin qui reçoit les eaux des cascades. Ces cascades sont

au haut du jardin ; elles sont petites , mais fort longues , & sortent d'un jet d'eau qui est au-dessus , & auprès duquel on voit deux boulingrins & une statue du Roi *Louis XIV* , par le célèbre *Coysevox* , semblable à celle qui est à l'Hôtel-de-Ville de Paris. La terrasse où est cette statue est belle pour les vues & le coup d'œil , & au bout il y a un petit pavillon quarré , qui est un agréable réduit.

Cette Maison a appartenu en dernier lieu au feu Maréchal d'*Uxelles* , & après sa mort au Marquis de *Beringhen* , son Légataire universel.

JUVISY est un Village éloigné de Paris d'environ cinq lieues : il est situé à l'extrémité de la plaine de *Longjumeau* , sur la rive gauche de la petite rivière d'*Orge* , près de l'endroit où elle se divise en plusieurs branches avant que d'entrer dans la *Seine*.

Toutes les Voitures qui alloient de Paris à *Fontainebleau* , ou plus loin , passoient autrefois à travers ce Village ; mais avec beaucoup de difficulté & souvent même avec beaucoup de risque , à cause de la roideur de la descente. On méditoit depuis long-temps de remédier à cet inconvénient, lorsqu'enfin en 1728,

260 NOUVELLE DESCRIPTION

on adopta le plan d'un ouvrage digne des Romains , au moyen duquel on a rendu cette route une des plus belles & des plus commodes qu'il y ait dans le Royaume.

On a transporté le grand chemin à peu de distance de ce Village , & l'on a construit dans la vallée , au fond de laquelle passe la riviere d'Orge , un double pont , dont le premier , qui est composé de plusieurs arches pour contre-bander les terres des deux côtés , est surmonté d'un autre pont d'une seule arcade , qui forme la grande route. A chaque extrémité de cette arcade , on a construit des fontaines en maniere de réservoirs quarrés en pierre , & l'eau de la riviere d'Orge , qui passe au-dessous , est conduite dans ces réservoirs par le moyen d'une pompe , qu'on entretient toujours en état : c'est tout le rafraîchissement que les voyageurs trouvent sur cette route , à la place des cabarets que l'on rencontroit à Juvisy , lorsque le grand chemin traversoit ce Village.

Comme c'est la riviere d'Orge qui fournit l'eau des fontaines , dont on vient de parler ; on dit de ceux qui s'y désalterent , qu'ils boivent de *l'orgeat de Juvisy*.

A chacune de ces fontaines est in-

DES ENVIRONS DE PARIS. 261
cruaté un marbre blanc, sur l'un des-
quels on lit cette inscription :

*Ludovicus XV, Rex Christianissimus,
viam hanc ante difficilem, arduam ac
penè inviam, scissis, disjectisque rupibus,
explanato colle, Ponte & aggeribus cons-
tructis, planam, rotabilem & amanam
fieri curavit, anno M. D. CC. XXVIII.*

Les curieux en sculpture remarque-
ront avec plaisir deux beaux morceaux,
dont l'un est du célèbre *Coustou*, l'aîné.
Ce sont deux trophées élevées à la gloire
du Roi. D'un côté, on voit sur un piedes-
tal un groupe d'Amours qui soutiennent
un globe aux armes de France. De l'au-
tre côté est le Temps, qui porte un
médaillon, où est la figure du Roi, cou-
ronné par un Génie; au bas est la Dis-
corde, que l'on a représentée sous la fi-
gure d'une femme.

L.

LIVRY, ci-devant le Raincy, Châ-
teau magnifique bâti par *Levau*, ha-
bile Architecte, pour *M. Bordier*, In-
tendant des Finances, appartient depuis
long-temps à *MM. Sanguin de Livry*,

262 NOUVELLE DESCRIPTION
Seigneurs de la Terre de Livry , sur laquelle le Raincy a été construit.

Ce Château consiste en un grand corps de logis , composé de trois pavillons. Celui qui est au milieu est plus élevé que les deux autres , & est arrondi par les extrémités. Des deux côtés regnent des arcades à jour , au bout desquelles sont deux pavillons d'une grandeur médiocre , qui rendent la cour quarrée. Ces pavillons sont surmontés par de petits campanilles.

La porte d'entrée est composée de deux pieds-droits en forme de piedestaux , chargés de trophées & décorés chacun d'un terme sortant de sa gaine. Le bord extérieur du fossé est orné d'une balustrade qui forme plusieurs angles & détours.

L'appartement du Roi aussi-bien que le grand salon , méritent la curiosité des Connoisseurs , par les richesses des peintures dont ils sont décorés.

Parmi les excellens tableaux , dont les appartemens de ce Château sont enrichis , il y en a un qui , par sa singularité , mérite l'attention des curieux : il représente une *Pipée* , & c'est même le nom que l'on donne à ce tableau. On y voit effectivement des oiseaux de différentes especes , dont la plupart sont

pris à la glue , & d'autres qui viennent s'y faire prendre. La singularité de cette pipée consiste en ce que chaque oiseau porte une figure humaine , & n'est reconnoissable que par son plumage , & par la forme du reste de son corps. On y remarque des têtes de personnages considérables des différens ordres de l'Etat ; des Cardinaux , des Abbés , des Jésuites , & autres qui sont attirés aux pieges par une très-jolie femme peinte dans le milieu du tableau : elle est élevée sur une espee de platine placée sur un tronc d'arbre : à l'un de ses pieds est une corde qu'une figure de Satyre , ou de diable , tient par un bout , & tâche d'attirer à lui. On prétend que cette figure représente allégoriquement une piece fameuse qui a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise de France depuis 1713.

D'après ce tableau , qui est vraiment original , feu M. le Comte de *Livry* a fait faire quelques copies qu'il a données à ses amis. Il y en a une entr'autres dans le cabinet de M. *Dibon*, Chirurgien ordinaire du Roi, dans la Compagnie des Cents-Suisses de Sa Majesté , lequel étoit intimement lié avec M. de *Livry*. Cette derniere copie peut , en quelque façon , être regardée comme un tableau original , en ce que M. *Dibon* ,

264 NOUVELLE DESCRIPTION

qui a été bien-aise, d'être pour quelque chose dans cette pipée, s'y est fait peindre précisément au-dessous de la jolie figure qui occupe le milieu du tableau : on y voit sa tête très-bien ressemblante ajustée au corps d'un merle. Ce choix n'est pas mal assorti : la finesse du merle est assez analogue au caractère des gens du pays de M. *Dibon* ; il est de Bidache en Gascogne.

Parmi les augmentations considérables que M. le Comte de *Livry* a faites dans son Château, on doit remarquer principalement les cuisines, qui sont, en effet, les plus belles qu'il y ait peut-être en Europe, tant par leur grandeur, que par la richesse de leur construction. Ce chef-d'œuvre d'architecture est de M. *Pierre-Noël Rouffet*, Architecte, Membre des Académies de Paris, Florence & Boulogne.

LOGES. (les) Le Château des Loges étoit une Maison Royale qui ne subsiste plus que dans quelques Titres & dans quelques Livres, & qui étoit située dans la Forêt de Laye, auprès de Saint-Germain. Les deux plus savans Ecrivains qui aient travaillé sur les Antiquités de Paris, en ont parlé, mais c'est d'une manière si succinte, que nous n'en sommes

hommes guères mieux instruits que s'ils n'en avoient rien dit. *La Chapelle de saint Fiacre en la Maison Royale des Loges-en-Laye, que le Roi dit en latin, Capella seu Capellania Beati Fiacrii in Domo nostra de Logiis, en la Vicomté de Paris, fondée de 24 livres par an sur la Recette du Roi à Paris. Voilà ce qu'en dit du Breul**, sans nous marquer, ni le temps, ni le nom du Roi qui parloit ainsi.

Sauval ** en dit encore moins, & se contente de faire mention d'un compte du Domaine de Paris de l'an 1466, folio 236, dans lequel il est parlé de Jean Perdriel, Ecuyer, Concierge de l'Hôtel des Loges en la Forêt de Laye.

Dans l'état des charges assignées sur le Domaine de la Généralité de Paris pour l'année 1708, au Chapitre des Fiefs & aumônes, il est dit, *Au Chapelain de la Chapelle de saint Fiacre en l'Hôtel des Loges, en la Forêt de Saint-Germain-en-Laye, la somme de 30 livres.*

Ni le R. P. Isidore, savant Augustin Déchaussé, qui a fait de grandes recherches là-dessus, ni moi qui en ai faites

* Antiq. de Paris, à l'article de la Sainte-Chapelle.

** Sauval, Tom. III. p. 386.

après lui, n'avons pu découvrir quand & par qui ce Château a été bâti. On fait seulement par tradition, qu'un de nos Rois le fit bâtir pour lui servir d'entrepôt de chasse ; que la Chapelle étoit séparée du Château, & qu'elle consistoit en un bâtiment fort simple, de six toises de longueur, sur trois toises & six pouces de largeur au moins : c'étoit l'état où elle étoit lorsqu'elle tomba en ruine l'an 1648, & qu'elle étoit sous l'invocation de saint Fiacre.

Comme le Château de Poissy étoit le séjour ordinaire des premiers Rois de la troisième Race ; que la Chapelle de saint Fiacre des Loges est sous la dépendance de la Sainte-Chapelle de Paris, qui a été fondée par saint *Louis*, & que le Trésorier de cette Sainte-Chapelle a eu, & a actuellement la nomination du Chapelain de la Chapelle de saint Fiacre, on peut conjecturer que le Château des Loges, & la Chapelle saint Fiacre ont été bâtis & fondés par saint *Louis*, l'un pour servir à ses innocens plaisirs, & l'autre à ses exercices de piété. Voilà tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, en attendant des preuves plus positives. Il est d'ailleurs certain que ce Château est très-ancien, & que s'il ne fut pas bâti du temps de saint *Louis*, il le fut peu de temps après.

Une preuve de cette ancienneté, c'est la modicité du revenu assigné au Chapelain qui la dessert, qui n'étoit que de 24 livres Parisis, c'est-à-dire, de 30 livres, qui aujourd'hui suffiroit à peine pour lui donner de quoi vivre pendant quinze jours, & qui étoit alors considérable, montant à près de 350 livres de notre monnoie, suivant l'évaluation qu'en fait M. l'Abbé *Fleuri* * dans son *Histoire Ecclésiastique*, d'après M. *le Blanc* **.

Plus de la moitié du Château des Loges est tombée en ruine par vétusté, & ce qui en reste aujourd'hui, n'en est que la moindre partie, qui même seroit aussi tombée, si on n'avoit pris soin de la réparer.

Quant à la Chapelle de saint Fiacre, voici quelle a été sa destinée. Sur la fin de la vie du Roi *Henri-le-Grand*, un homme nommé, *René Puissant*, dont on fait seulement par tradition, qu'il étoit Officier de la Maison du Roi, ayant pris la résolution de se retirer du monde, & de mener la vie hérémétique, crut ne pouvoir mieux faire, que de se loger auprès de la Chapelle de saint Fia-

* *Histoire Ecclésiastique*, in-4°. Tom. XVII. pag. 181. Ann. 1286.

** *Le Blanc*, pag. 190.

cre. Il obtint de ce Prince la permission de construire dans ce lieu un petit Hermitage, & cette permission lui fut confirmée par brevet du Roi *Louis XIII*, du 12 Juillet 1615. Ayant ensuite obtenu le consentement du Trésorier de la Sainte-Chapelle, & celui du Chapelain de la Chapelle de saint Fiacre, il bâtit auprès une petite cellule, défricha un petit espace de terre, y fit un jardin & enferma le tout d'un petit mur. Il répara la Chapelle du mieux qu'il lui fut possible, & la mit dans un état de propreté, à pouvoir être visitée.

En effet, ce nouvel établissement attira ici bien du monde de Saint-Germain, de Poissy & des lieux circonvoisins, qui y alloient en dévotion les Fêtes & les Dimanches. L'Hermite, pour exciter & entretenir leur piété, chantoit dans cette Chapelle des Hymnes & des Antiennes en l'honneur de la sainte Vierge & de saint Fiacre; & voyant que la dévotion à ce Saint augmentoit de jour en jour, il invita le Curé & les Paroissiens de Saint-Germain d'y venir faire l'Office le jour de saint Fiacre, ce qui depuis se pratiqua tous les ans.

Le Curé de Saint-Germain y alloit dès la veille en Procession, & y faisoit l'Office solennellement. Il y avoit

Grand'Messe, Sermon, & tout ce qui accompagne une fête solennelle, & la Procession s'en retournoit à Saint-Germain, après les Complies du jour de la fête. Cet Hermite étant mort, l'Hermitage & la Chapelle de saint Fiacre, furent donnés aux Augustins Déchaussés par le Roi *Louis XIII*, en 1626; mais ces Peres ayant fait en ce lieu un établissement considérable, ils laisserent tomber en ruine cette Chapelle en 1648, & en transporterent le titre dans une des Chapelles de l'Eglise qu'ils ont en ce lieu.

Le Couvent des Augustins-Déchaussés des Loges, a été fondé en 1644, par la Reine *Anne d'Autriche*, épouse de *Louis XIII*, Roi de France, mere de *Louis XIV*, & pour lors Régente du Royaume. La premiere pierre en fut mise en son nom, au mois de Juillet de cette année, par Messire *Claude de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. sous le titre de Notre-Dame de Graces, pour remercier la sainte Vierge du grand présent qu'elle avoit fait à cette Princesse, en lui obtenant de Dieu la naissance d'un fils, qui fut *Louis XIV*, & des Victoires qui affermirent la Régence & le Royaume, au com-

mencement de la minorité de son fils.

La bénédiction de cette première pierre fut faite avec les cérémonies ordinaires, par le Pere de *Sainte-Madeleine*, Provincial desdits Religieux, en vertu de la commission qui lui en avoit été donnée par Messire *François de Gondy*, Archevêque de Paris.

Cette grande Reine se crut d'autant plus obligée à cette reconnoissance envers la sainte Vierge & la Chapelle de saint Fiacre, que cette solitude avoit été le lieu, où pendant les tristes années de sa stérilité, elle étoit souvent venue pour se consoler avec Dieu & y répandre son cœur devant lui, à l'exemple d'Anne, mere du Prophete Samuel, pour lui demander un fils, qu'il accorda enfin à ses prieres, aux vœux du Frere Fiacre, Augustin déchaussé, qui, dit-on, en eut la révélation, & à ceux de toute la France.

La première pierre dont je viens de parler, étoit de marbre noir, & l'inscription en lettres d'or qu'on y grava, est ainsi conçue :

D. O. M.

Pietatis & Religionis ergo, ANNA AB AUSTRIA, totius Imperii Gallici Regina regens, Augustissimi & triumphantis Gal-

liarum, & Navarra Regis Ludovici decimi quarti, parens piissima, hunc primum lapidem pro Ecclesia Augustinianorum discalceatorium apud sanctum Germanum in Laya, sub titulo Dominae nostrae Gratiarum, tot tantarumque gratiarum desuper receptarum haud quaquam immemor apponere voluit mense Julio 1644.

M.

MADRID ou Madrit. Ce Château est un des ouvrages de *François I*, qui le fit bâtir sur le modele de celui de Madrid en Espagne. Celui-ci est dans une belle situation, à la tête du Bois de Boulogne, qui lui sert de Parc. La riviere de Seine, de l'autre côté, lui donne une belle vue.

La forme de cet édifice est un quarré long. On veut qu'il ait autant de fenêtres qu'il y a de jours en l'an. Il consiste en un grand corps de bâtimens de trois étages, sans compter le rez-de-chaussée. Au pouttour du rez-de-chaussée & du premier étage, regne une galerie formée par des arcades soutenues par des colonnes couplées. Ces arcades ont un ornement assez singulier : c'est une espece de

faïance, qui, lorsque le soleil y donne, jette beaucoup d'éclat. Ce corps de bâtiment est flanqué de deux grands pavillons qui forment des avant-corps sur chacune des deux faces. A chacun des angles de ces pavillons, sont d'autres petits pavillons quarrés; & au milieu des faces des deux grands, sont deux tours rondes couvertes en dôme avec un petit campanile.

Ce Château est entouré d'un fossé, & au milieu d'une grande esplanade, aux angles de laquelle on voit de petits pavillons quarrés, ou guérites de pierre.

Le Roi par ses Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Janvier de 1724, a fondé une Chapelle Royale dans ce Château, sous l'invocation de saint Louis; & pour la dotation de ladite Chapelle, y a uni le Prieuré de la Celle, dépendant de l'Abbaye de Mon-tier-la-Celle-lès-Troyes, lequel vaut environ deux mille livres de rente.

MAISON-ROUGE (la) est un petit Château sur la Seine, composé de deux grands pavillons construits sur une terrasse. Au-dessus s'élève encore une autre terrasse, dont les vues sont charmantes.

MAISONS, *Domus*, *Manfiones*, à une grande lieue au-delà de Saint-Germain, est une des plus agréables maisons qui se voient aux environs de Paris. Elle a été bâtie par *François Mansard*, le plus grand Architecte qu'ait eu la France, & oncle maternel de *Jules-Hardouin Mansard*, qui a bâti Versailles, Clagny, &c. pour le Président de *Maisons*, Surintendant des Finances. La façade du côté de l'entrée est décorée de trois ordres d'architecture l'un sur l'autre, dorique, ionique & corinthien.

Les deux pavillons quarrés qui en occupent les deux extrêmités, forment des corps avancés, au-devant desquels s'avancent encore jusqu'à l'entablement de l'ordre dorique, deux autres corps de bâtiment qui forment une terrasse. L'avant-corps du milieu de la façade est composé de dix colonnes, cinq de chaque côté. L'ordre corinthien y est seulement de quatre colonnes. Au-dessus est un fronton surmonté d'un petit dôme quarré avec son campanile. Le pavillon du milieu & ceux des deux bouts se terminent en terrasse à balcon de fer.

La face qui regarde le jardin, est différente de l'autre, en ce que le premier ordre est ionique, le second corinthien

M v

& le troisieme composite. D'ailleurs au-devant des deux pavillons, qui sont aux extrémités, il n'y a plus d'avant-corps. Le fossé du Château est orné d'une belle balustrade.

Le bel édifice qui est à gauche en entrant dans le Château, consiste en deux grands corps de bâtimens perpendiculaires l'un à l'autre. Celui qui est sur la longueur est plus bas que l'autre. Ce bâtiment est flanqué de deux petits pavillons. Le jardin est spacieux & répond par ses différens parterres, ses belles allées & ses eaux, à la beauté du bâtiment. La seule chose qui y manque, c'est qu'on ne l'ait pas fait revêtir, du côté de la rivière, d'un quai ou terrasse, qui, en retenant les terres, en auroit caché l'escarpement, & en auroit rendu l'aspect infiniment plus agréable.

L'allée en face du Château, du côté opposé à celui de la rivière, est terminée par un saut de loup, qui a coûté plus de cinquante mille écus, par la magnificence de sa construction, & celle des deux bâtimens qui l'accompagnent & qui sont destinés pour la gruerie, faïfanderie, &c.

Le dernier Président à Mortier au Parlement de Paris, du nom de *Longueuil*, Seigneur de Maisons, mort de

la petite vérole, le 13 Septembre de l'an 1731, avoit fait faire ici un jardin pour les plantes rares, & un laboratoire pour la Chymie. Il est sorti de ce jardin le seul café que l'on sache qui ait encore pu venir en maturité en France, & l'on assure qu'il n'a pas moins de parfum que celui de Moka. Ce Président avoit fait lui-même dans le laboratoire, le bleu de Prusse, le plus parfait qu'on ait encore vu dans cette espèce de couleur *.

C'étoit à ce même Président que le Roi, par ses Lettres-Patentes du 30 Mai de l'an 1718, avoit accordé la distraction des villes, ponts, terres & Châtellenie de Poissy & Sainte-James, de ses Justices, voieries, grueries, Maîtrises des eaux & forêts, & Capitaineries des chasses; & en conséquence ordonna que la Justice en toutes causes & matières de Police, voieries, domaines, bois, forêts, rivières, chasses, & tous autres droits dépendans desdites Terres & Seigneuries de Poissy & Sainte-James, seroit exercée au nom dudit sieur de *Maisons*, ses hoirs & ayans causes, par les Juges & Officiers par lui

* Hist. de l'Acad. des Sciences. *Ann.* 1731, pag. 110.

276 NOUVELLE DESCRIPTION
établis , sauf l'appel aux Cours & Juris-
dictions Royales.

Après la mort du Président de *Mai-
sons* , les considérations qui avoient por-
té le Roi à accorder ces Lettres , ne sub-
sistant plus , & de pareilles désunions
faites au milieu de la forêt , & au cen-
tre de la Capitainerie de Saint-Germain ,
causant un préjudice notable , le Roi ,
par ses Lettres-Patentes du 13 Avril
1733 , révoqua celles du 30 Mai 1718 ,
& ordonna que les Gouvernement &
Capitainerie de Maisons seroient réu-
nis aux Gouvernement & Capitainerie
de Saint-Germain-en-Laye.

MARLY est un Château des mieux
situés & des plus agréables qu'il
y ait en France. C'étoit aussi le lieu où
le Roi , Louis XIV , se plaisoit davan-
tage , & où il alloit souvent goûter les
douceurs d'un agréable repos.

Ce Palais est composé d'un grand pa-
villon isolé & de douze petits , six d'un
côté & six de l'autre. Le grand est dé-
coré en dehors de peintures à fresque.
Les perrons en sont ornés de sphinx ,
de groupes d'enfans & de castolettes.
Le salon est décoré de seize pilastres ,
éclairé par quatre croisées & par quatre

petites fenêtres ovales, & embelli de glaces & de tableaux. Les vestibules & toutes les pieces de l'appartement du Roi & des appartemens des personnes royales, sont ornées de tableaux qui représentent différens sieges que Louis XIV avoit fait. en personne.

Les petits pavillons sont joints les uns aux autres par des berceaux, qui se terminent à deux petits pavillons de treillage qui sont derriere le Château. Tous ces pavillons servent de logement à des personnes de qualité.

La grande cascade étoit proprement une riviere, qui, en tombant de fort haut, formoit des nappes larges & parfaitement belles. Au bas, il y avoit plusieurs bassins ornés de groupes de figures, &c. Cette cascade a été détruite.

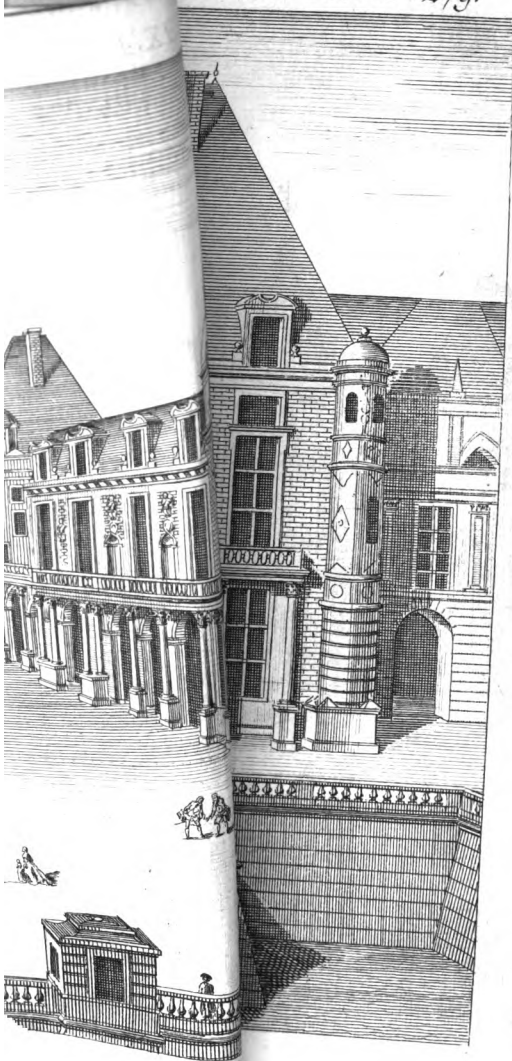
Le côté du parterre, qui est en face du grand pavillon, offre une vue très-belle & très-étendue. On descend delà dans un second parterre, qui est orné de statues de marbre, & au milieu duquel est un beau bassin que l'on nomme la fontaine des quatre gerbes. Ce seroit aller au-delà d'une description générale, que de parler de tout ce qu'il y a de remarquable dans ces jardins : je dirai seulement qu'on y voit deux longues &

278 NOUVELLE DESCRIPTION

belles allées formées par des tilleuls que feu M. de *Louvois* fit venir de Hollande , & dont les branches quoique fort grosses , obéissent à la forme que l'on veut leur faire prendre : ces allées forment des portiques , dont les ornemens sont les plus galans qu'on trouve en aucun endroit en fait de jardinage.

La cascade rustique descend d'une montagne fort rapide , au haut de laquelle est un grand bassin , du milieu duquel s'en élève un petit de métal doré , porté par trois Tritons de même. Les tablettes de la rampe de cette cascade sont ornées de plusieurs statues de marbre blanc , posées alternativement avec des vases de métal doré , & des buires de même.

Aux extrémités de la balustrade qui termine ces magnifiques jardins , il y avoit deux chevaux ailés de marbre blanc , sur lesquels étoient les deux renommées , qui sous le regne de *Louis-le-Grand* , ont si souvent annoncé à l'Europe les fureurs de la guerre & les douceurs de la paix. Ces deux grouppes , qui sont de *Coyzevox* , ont été transportés aux jardins des Tuileries en 1719. Ils ont été remplacés au même endroit par deux beaux chevaux de marbre blanc , dressés chacun par un esclave. C'est le dernier ouvrage



qu'a fait avant sa mort le fameux *Cousin*, le cadet, en 174...

La Machine, pour élever les eaux, est sur la rivière de Seine, entre Marly & la chaussée. C'est un ouvrage unique dans son espece. Elle est composée de quatorze roues, sept sur le devant & autant sur le derriere. Ces roues ont chacune deux manivelles qui sont attelées à treize grandes chaînes, à sept petites & à huit équipages. Ces quatorze roues, auxquelles l'eau de la rivière donne le mouvement, font agir soixante-quatre corps de pompes sur la rivière, soixante & dix-neuf à mi-côte, & quatre-vingt-deux au puisart supérieur. Ces deux cens vingt-cinq corps de pompes font monter les eaux sur une tour qui est à six cens dix toises de la rivière. L'eau étant dans la tour, entre dans l'aqueduc, qui a trois cens trente toises de long, & delà est conduite par deux tuyaux de fer de dix-huit pouces, jusqu'aux réservoirs de Marly, qui en sont éloignés de trois cens cinquante toises.

MEUDON, qui appartenoit anciennement à la Maison de *Guise*, fut bâti pour le Cardinal de *Lorraine*, par *Philibert de Lorme*, sous le regne de

Henri II. Messieurs *Servient* & de *Louvois* l'ont augmenté & embelli successivement. Le Roi, *Louis XIV*, l'ayant acquis de Madame de *Louvois*, le donna à feu Monseigneur le *Dauphin*, son fils, qui y fit faire des augmentations & des embellissemens dignes de ce grand Prince.

On arrive au Château de Meudon par une avenue d'environ trois cens soixante & dix toises de long. A droite est le Couvent des Capucins, bâti aux dépens du Cardinal de *Lorraine*, & à gauche sont les vignes de Meudon. La terrasse, qui se présente ensuite, sert encore d'avenue & d'avant-cour au Château. A droite est le Parc, & à gauche le village de Meudon. Cette terrasse a coûté des sommes immenses, parce qu'il a fallu rendre le terrain égal, couper d'un côté de hautes pointes de rocher & de pierre dure, & de l'autre, combler des creux assez profonds, & outre cela élever des murs solides, pour soutenir les terres & conserver le niveau. Cette terrasse a environ cent trente toises de long, sur soixante & dix de large.

A l'entrée de la cour du Château s'élève, à droite & à gauche, un grand corps de bâtiment, qui s'ouvre en forme de demi-cercle du côté de la cour, & est isolé & détaché du Château.

La cour a quarante toises de long depuis l'entrée jusqu'à la façade du Château, & sa largeur est de trente. Elle est coupée par des compartimens & des piéces de gazon fermées par des barrières qui empêchent les carrosses & les chevaux de les détruire.

La façade du Château fait un très-bel effet. Un grand corps de bâtiment avancé & élevé, en occupe le milieu. Sur le devant, il y a un perron pour monter dans le vestibule, & trois portes quarrées pour y entrer ; mais celle du milieu est plus grande & plus ornée que les deux autres. Au-dessus regne un second ordre d'architecture, composé d'arcades & de colonnes d'une belle exécution, & tout cela est terminé par un troisieme ordre, qui est accompagné de pilastres & surmonté d'un large fronton, sur lequel sont deux statues couchées, qui sont d'une bonne main. Enfin les côtés de ce corps avancé sont percés de quatre fenêtres, qui achevent de donner un grand jour à ce bâtiment.

Les deux aîles du Château sont formées par deux ordres de fenêtres l'un sur l'autre. Elles sont quarrées, & accompagnées de pilastres bien travaillés, & de divers autres ornemens d'architecture.

Ces aîles sont terminées chacune par un pavillon quarré, disposé sur la même ligne que les aîles, & qui ont la même hauteur que le corps avancé du milieu.

Les deux côtés de la cour du Château sont fermés, à droite & à gauche, par deux grands corps de bâtiment à deux étages, & au milieu desquels regne une galerie découverte en forme de terrasse, soutenue par quatre arcades, avec des corridors parfaitement bien voûtés, à la faveur desquels on peut être à couvert. Le devant de ces galeries présente un rang de balustrade, & les extrêmités sont deux tours quarrées, qui s'élevent en coupe octogone, terminée par une lanterne percée de différens côtés.

Le fond de la terrasse est occupé par une galerie couverte, plus basse que le reste du bâtiment, & percée sur le devant de quatre fenêtres, accompagnées de pilastres & autres ornemens. Tout cela est terminé par deux gros pavillons quarrés qui s'avancent, & se présentent sur le devant de tout ce Palais, & étant plus avancés que les autres parties de l'édifice, contribuent beaucoup à lui donner de la grandeur & de la majesté. Ces pavillons sont décorés de trois ordres de

fenêtres l'un sur l'autre , accompagnés de pilastres & d'autres ornemens , & dans les angles extérieurs on a pratiqué deux petites tours en forme de guérites. Les tours sont avancées sur le devant , & engagées dans le vif du bâtiment. Elles sont soutenues sur leurs consoles ou culs-de-lampes ; mais elles ne sont pas plus hautes que les pavillons.

Les dedans du Château sont ornés presque par-tout de dorures , de sculptures , de plafonds & autres peintures. Les vitrages sont de glaces. Mais depuis la mort de Monseigneur le *Dauphin* , arrivée le 14 d'Avril de l'an 1711 , on n'y voit plus ces précieux meubles , qui faisoient le plus riche & le plus superbe ornement de ce Palais , glaces , tables , bijoux , porcelaines , tapisseries , tableaux d'une beauté exquise , tout a été enlevé après la mort de ce Prince.

La façade du Château du côté du jardin consiste en un grand corps avancé qui en occupe le milieu , en deux aîles plus basses que le reste du bâtiment , & en deux pavillons élevés qui les terminent à droite & à gauche. Le corps avancé , qui est au milieu , présente sur le devant trois grandes arcades qui forment le vestibule , & qui sont ornées de colonnes. Au-dessus regnent deux

284 NOUVELLE DESCRIPTION

ordres de fenêtres & de pilastres, l'un sur l'autre, terminés par un large fronton sur lequel sont placées deux statues couchées sur le côté.

Le second étage est encore orné de deux bustes. Les aîles présentent aux yeux deux grands ordres de fenêtres l'un sur l'autre, accompagnés de pilastres & d'autre ornemens ; mais les pavillons ont un troisième ordre de fenêtres & de pilastres, que le reste du bâtiment n'a pas. Leurs combles sont aussi plus élevés, & leur angle extérieur s'arrondit en forme de petite tour.

Le Château neuf a été élevé dans le même lieu où étoit la fameuse grotte bâtie par *Philibert de Lorme*. Il n'en reste plus que la grande terrasse construite de brique, avec ses rampes, & qui soutient le parterre qui est au-devant de ce nouvel édifice. Ce Château, quoiqu'inférieur en grandeur à l'ancien, ne lui cede point en magnificence ; les avant-corps sont décorés de colonnes doriques. L'escalier est très-éclairé & très-commode. La statue de bronze, qui est dans le vestibule supérieur, est un chef-d'œuvre d'*Antoine de Boulogne*. Les appartemens, sur-tout les petits, sont ingénieusement disposés.

Le parterre consiste en deux compar-

timens détachés , dont les desseins & l'effet sont d'un excellent gout. Il est fermé de trois côtés par un double rang d'arbres , dont la tige est couverte par une haute taille de charmille bien unie. Ce double rang d'arbres forme trois allées qui regnent au pourtour du parterre. Celle qui est au bout & en face du Château , est coupée en deux par un beau bassin.

Dela l'on descend & on va toujours en droite ligne à l'étang de Chalais. De chaque côté regne une allée formée de deux rangs d'arbres , & l'espace qui se trouve au milieu , est occupé par trois compartimens séparés l'un de l'autre , par autant de bassins quarrés.

Le bassin du milieu est le plus grand , & a trente-cinq toises de long sur quinze de large. Ces allées , ces compartimens & ces bassins occupent un terrain de plus de quatre cens pieds de long , sur environ cinquante toises de large.

L'étang de Chalais est une grande piece d'eau de figure hexagone , terminée , à droite & à gauche , par un simple rang d'arbres. Cet étang peut bien avoir cent toises de diametre d'un angle à l'autre. On trouve au-delà & sur la même enfilade , une grande allée plantée en ligne droite , de six cens toises

de long , qui se termine aux murs du parc , & cette belle allée est accompagnée , de chaque côté , d'une contre-allée.

Les statues & les bustes sont placés avec beaucoup de gout , & les bosquets sont d'agréables réduits.

Le Vertugadin est une longue piece de gazon , fermée de trois côtés par une double rangée d'ifs , ou d'autres arbres taillés & bien symétrisés.

Les Plaisirs , sont un grand carré pratiqué au milieu du parc , & dans un bois fort épais. Sa longueur est de cent quarante toises , & sa largeur d'environ quatre-vingt. Au milieu de chaque face , & à chacun des quatre angles aboutissent des allées qui viennent s'y terminer.

Cette piece est ornée de divers compartimens , d'une rangée d'arbres , qui en forment les faces , & d'un grand bassin rond au milieu , qui a environ trente-cinq toises de diamètre.

Le Parc est d'une grande étendue & fermé de tous côtés par une bonne muraille. A droite même regnent , tout le long du mur , deux longues chaussées , & une rigole pour les eaux. On compte dix-huit cens toises au travers du parc , depuis la porte de la *Balissonniere* , du côté des Capucins , jusqu'à la porte de

Trivaux, qui donne sur le chemin de Chevreuse, & il s'en trouve bien autant depuis la porte de *Clamart*, jusqu'à l'entrée du Parc de Chaville. Les bois qui forment ce Parc sont beaux, & ornés en plusieurs endroits de bassins, de belles pièces d'eau, de réservoirs & de grands étangs. Les routes sont bien percées, longues & droites, entre lesquelles on peut remarquer l'allée Dauphine, qui aboutit à la porte de Paris. La patte-d'oie est une étoile à laquelle se réunissent sept allées fort longues & bien pratiquées. On remarque encore dans le Parc la ferme de Villebon, où il y a un grand jardin potager, auprès duquel sont deux moulins-à-vent d'une invention singulière, & qui servent à élever les eaux.

MM. de *Valois* & *Sanfon* ont cru que le Bourg de Meudon est situé dans l'endroit où étoit *Metiosedum*, dont il est parlé dans César; mais j'avoue que je ne puis comprendre comment deux aussi savans hommes ont pu donner dans ce sentiment. César dit précisément dans ses Commentaires, que *Metiosedum* étoit dans le territoire des *Sénonois*, & dans une *Isle* de la Seine, comme *Paris*. Comment cette situation peut-elle convenir à Meudon?

Le Bourg de Meudon n'a rien de considérable. Les Capucins y sont fort commodément logés. Leur jardin est spacieux & beau, & leur maison est très-avantageusement située.

Les Carrieres de Meudon fournissent de très-belles pierres. C'est d'ici qu'on a tiré les deux, dont la longueur est si prodigieuse, qu'elles forment seules la cymaise du grand fronton de la façade du Louvre. Elles étoient d'un seul bloc; & quoiqu'on les ait sciées en deux, elles ont chacune cinquante-quatre pieds de long; ce qui est d'autant plus surprenant, qu'elles n'ont que huit pieds de large, & dix-huit pouces d'épaisseur.

Le Roi, par un Edit du mois de Septembre 1726, a réuni au Domaine de la Couronne, le Château, Parc & dépendances de Meudon. Cet Edit fut enregistré à la Chambre des Comptes le 11 du mois de Novembre suivant.

On ne peut guères parler de Meudon, sans faire quelque mention d'un homme singulier, qui étoit à la tête de cette Paroisse au milieu du seizieme siecle; c'est Maître *François Rabelais*, si célèbre par son esprit, son érudition & ses extravagances. M. *Piganiol* n'a cependant pas jugé à propos d'en parler; nous allons suppléer à son silence.

François

François Rabelais naquit à Chinon en Touraine en 1483 ; son pere s'appelloit *Thomas Rabelais*. Il tenoit , disent les uns , une hôtellerie considérable à Chinon , à l'enseigne de la Lamproie : d'autres assurent qu'il étoit Apothicaire , & qu'on le surnommoit de la *Devinere* , du nom d'une métairie qu'il possédoit à quelque distance de Chinon.

Quoi qu'il en soit , *Thomas Rabelais* procura à son fils une excellente éducation , & il eut l'agrément de le voir répondre à ses soins. Le jeune *Rabelais* se distingua parmi les Ecoliers avec lesquels il étudioit ; & lorsqu'il eut fini ses Humanités , il lui vint en fantaisie d'entrer dans l'Ordre de Saint-François ; il se fit Cordelier à Fontenai-le-Comte , en bas Poitou , & se livra aux études convenables à l'état qu'il venoit d'embrasser.

Il fit connoissance alors d'*André Tiraqueau* , célèbre Jurisconsulte , qui demouroit à Fontenai-le-Comte. Ce fut par ses conseils qu'il s'appliqua à l'étude des Langues Grecque & Hébraïque , dans lesquelles il fit des progrès rapides.

Il semble qu'un homme ainsi occupé devoit trouver peu d'occasions de se dissiper ; mais *Rabelais* étoit d'un caractère

extrême en tout. Il joignoit à une prodigieuse facilité pour apprendre, une gaieté singulière, qui l'emportoit souvent au-delà des bornes que son état lui prescrivait : de sorte que bien-tôt il devint odieux à toute la Communauté ; aux uns, parce qu'ils ne pouvoient voir, sans envie, la considération que *Rabelais* s'acqueroit dans le monde par ses talens ; aux autres, parce que la légèreté de sa conduite les scandalisoit ; enfin les choses vinrent à un point que *Rabelais* fut enfermé dans la prison du Couvent. Il y demeura long-temps, sans qu'aucune sollicitation pût l'en tirer, & ce ne fut qu'en forçant les portes, qu'on put lui rendre la liberté. Il se mit sous la protection de l'Evêque de Maillesais, qui fit en sorte que les Cordeliers ne firent point de bruit en conséquence de cette évasion. Peu après le même Prélat obtint en Cour de Rome un bref de translation, pour faire entrer *Rabelais* chez les Bénédictins de Maillesais ; mais bien-tôt il déplut à ses nouveaux hôtes, & de crainte qu'il ne lui arrivât le même accident que chez les Cordeliers, il prit le parti de s'évader. Il s'habilla en Prêtre séculier, & se réfugia à Montpellier, où il s'appliqua à l'étude de la Médecine.

Sa prodigieuse facilité lui fit faire des progrès surprenans dans cette science. Il fut bientôt décoré du bonnet de Docteur, & s'acquît, en cette qualité, la plus haute réputation, tant par ses succès dans les traitemens des maladies, que par différens Ouvrages relatifs à sa nouvelle profession. On croiroit que la visite des malades, & le travail du cabinet devoient remplir tout son temps: il lui en resta néanmoins assez pour se livrer aux plaisirs, & pour donner au Public des productions aussi peu convenables à son ancien état, de Religieux & de Prêtre, qu'à sa nouvelle qualité de Docteur en Médecine.

Ce fut alors qu'il composa son monstrueux Roman de *Gargantua*, chef-d'œuvre d'érudition, d'impiété & d'extravagance, qui eut un succès tel qu'on n'auroit osé attendre d'un bon Ouvrage. Cet absurde galimatias acquit à son Auteur la plus grande considération, principalement auprès de ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Etat, & lui donna un crédit, dont ses Confreres jugerent à propos de profiter dans une conjoncture qui intéressoit la Faculté. Il falloit, pour y réussir, avoir une audience favorable de M. Duprat, qui étoit alors Chancelier de France. Rabelais fut député par le suffrage unanime de ses Con-

freres, & se rendit à Paris, où sa réputation l'avoit déjà précédé. Le Chancelier, qui avoit lu son Ouvrage, fut charmé d'en voir l'Auteur, qui d'ailleurs avoit pour lui tout ce qui pouvoit concilier les esprits en sa faveur. Une taille avantageuse, une physionomie riante & ouverte, une facilité supérieure de s'énoncer ; *Rabelais* possédoit, en un mot, tout ce qui peut séduire au premier coup d'œil. Sa négociation fut heureuse : il emporta l'affaire dont on l'avoit chargé, & il s'en retourna triomphant à Montpellier.

Peu après son retour, il fut chargé d'un poste honorable & utile dans la Ville de Lyon, où il se fit aimer & rechercher de tout ce qu'il y avoit de plus distingué. Le Cardinal du *Bellai*, qui aimoit beaucoup *Rabelais*, passant à Lyon pour se rendre à Rome, lui proposa de le suivre dans cette Capitale du monde chrétien : il y consentit, & peu après son arrivée à Rome, il se trouva lié d'amitié avec les Prélats de la plus haute distinction. Comme ses aventures avoient un peu percé dans le monde, ses nouveaux amis lui conseillèrent de prendre des mesures pour se procurer un état tranquille ; ce qu'il ne pouvoit espérer, tant qu'il auroit à craindre la réclamation d'un Ordre puis-

fant , qui étoit toujours en droit de lui susciter des affaires désagréables : inconvénient qu'il pouvoit éviter , en profitant de son séjour à Rome , pour y solliciter l'absolution de son apostasie , & même une dispense pour jouir entièrement de sa liberté.

Rabelais se rendit à ses remontrances , & fit quelques démarches en conséquence ; mais , malgré l'importance de ses Protecteurs , le Pape refusa de lui accorder une liberté entière ; & sa Sainteté , en consentant de lui donner un bref d'absolution , vouloit absolument que le Suppliant rentrât dans un Ordre Religieux quel qu'il fût. *Rabelais* , qui ne vouloit absolument plus tâter du froc , fut très-embarrassé sur la conduite qu'il devoit tenir. Il prit le parti de temporiser ; & pour ne point fatiguer de sa présence des gens respectables qui étoient vraiment scandalisés de voir un Moine apostat marcher dans Rome la tête levée , & se répandre dans les meilleures compagnies , il fit un voyage à Lyon , pendant lequel il veilla toujours à entretenir la bonne volonté de ceux qui s'intéressoient pour lui auprès du souverain Pontife. On réussit enfin à terminer cette difficile affaire , & voici le tour que l'on prit.

Depuis quelque temps on méditoit de séculariser l'Abbaye de Saint-Maur-des-Fossés près de Paris, Le Cardinal du Bellai, l'Evêque de Maillesais, & autres puissans Protecteurs de *Rabelais* lui conseillèrent, pour satisfaire le Pape, de consentir à rentrer dans un Ordre Religieux, & même dans l'Ordre de saint Benoît, & de demander dans sa supplique d'être transféré dans l'Abbaye de Saint-Maur. On lui fit voir que ce seroit être Moine sans trop l'être, puisque vraisemblablement dans très-peu de temps cette Abbaye seroit sécularisée & convertie en un Chapitre de Chanoines. *Rabelais* adopta cette tournure avec plaisir. Le Pape lui accorda un bref de translation tel qu'il le souhaitoit, & dans la suite il se vit débarrassé du froc qu'il venoit de reprendre, & devint Chanoine séculier. Il fut pourvu quelques années après de la Cure de Meudon, qu'il ne garda que deux ans. Il s'en démit le 9 de Janvier 1552. Il mourut à Paris l'année suivante le 9 d'Avril, & fut inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, Paroisse sur laquelle il demouroit, rue des Jardins.

Quelques-uns de ses panégyristes assurent qu'il s'étoit toujours conduit dans sa Cure avec beaucoup de décence &

de circonspection : cependant ce fut précisément dans le temps, qu'il venoit d'être nommé à cette Cure, qu'il publia la suite de *Gargantua*, qu'il intitula *Pantagruel*, Ouvrage dans le goût du premier, & qui renferme autant d'obscénités & d'impertinences. Le succès en fut si étonnant, que plus de cent ans après la mort de l'Auteur, il sembloit encore qu'on ne pouvoit prétendre à la réputation d'homme de Lettres, si l'on ne possédoit pas parfaitement ce chef-d'œuvre d'extravagance. Cette folie s'est un peu rallentie de nos jours. Il s'est trouvé néanmoins de temps en temps des gens de beaucoup d'esprit & de goût qui ont tâché de remettre *Rabelais* en réputation. On l'a réimprimé plusieurs fois sous différentes formes. L'édition la plus belle est celle de Hollande in-4°. avec de magnifiques estampes, & des notes dans lesquelles on a prétendu donner la clef de cet Auteur inintelligible.

Depuis il a paru une édition en 3 vol. petit in-12, dans laquelle on a retranché les ordures & les impiétés dont ce livre est parsemé. Cette réforme a été faite en faveur de quelques personnes, qui, enchantées de l'esprit, de l'érudition & de la gaieté du Roman de *Rabelais*, ont souhaité qu'on les mît en

état de le relire , sans y rencontrer ces grossièretés révoltantes , qui choquent également la religion & les mœurs. Cette édition , qui parut en 1752 , est de M. l'Abbé *Péreau* , de la Maison & Société de Sorbone. Il y a à la tête une vie de *Rabelais* très-étendue. On en trouve des exemplaires chez *Desaint & Saillant* , Libraires , rue Saint-Jean-de-Beauvais.

On peut consulter sur Meudon un manuscrit *in-folio* d'*Antoine le Roy*. On y trouve des détails curieux touchant *Rabelais*. Ce Manuscrit est à la Bibliothèque du Roi , n°. 8704.

MONTGERON , belle Seigneurie à quatre à cinq lieues de Paris , sur la rive droite de la Seine , à une demi-lieue de Villeneuve-Saint-Georges , est appelée dans les anciens titres *Mont-Gison* , *Mons Gisonis* , apparemment parce que quelqu'un nommé *Gison* , avoit choisi cette montagne pour y bâtir une Maison de plaisance.

La position de cette Terre est des plus agréables , tant par les points de vue que l'on a dans le lointain , que par les charmes de ses environs.

La Seigneurie de Montgeron a été long-temps dans la Maison des *Budé* ,

si célèbres dans la République des Lettres.

Dreux Budé étoit Seigneur de cette Paroisse en 1504 ; son fils , *Louis Budé* , lui succéda. Celui-ci demouroit à Montgeron en 1550 , & laissa , en mourant , sa Terre à deux de ses enfans , *Louis & Annibal Budé* , qui la vendirent le 12 Mai 1604 , à *Pierre Brulart* , Secrétaire d'Etat.

Cette Terre passa ensuite à *Gui Carré* , Secrétaire du Roi , par un échange qui se fit le 5 Avril 1642. Elle resta dans cette famille jusqu'en 1719 , que *Jean André* en fit l'acquisition le 12 Décembre , moyennant la somme de cinq cens mille livres.

Peu après cette Terre rentra dans la famille des *Carré* , & est échue enfin à M. *Carré de Montgeron* , Conseiller au Parlement , qui l'a vendue à MM. *Paras de Puineuf* , desquels M. *Fabus* l'a acquise , & en est aujourd'hui Seigneur.

Aux beautés dont la nature a décoré cet endroit charmant , M. *Fabus* a ajouté tout ce que l'art & le gout pouvoient y joindre de plus agréable ; de sorte que Montgeron est aujourd'hui , à tous égards , un des plus délicieux séjours qu'il y ait aux environs de Paris , & il mérite à plus juste titre que jamais , l'éloge qu'en

N v

298. NOUVELLE DESCRIPTION
 fit autrefois un Poëte Latin , dans le
 temps que MM. *Brulart* étoient Sei-
 gneurs de Montgeron. Je vais la trans-
 crire telle que nous l'a donnée M. l'Ab-
 bé *Lebeuf*, qui dit l'avoir tirée des porte-
 feuilles de M. l'Abbé *Joli*, Chantre de
 l'Eglise de Paris.

IN VILLAM MONTGERONENSEM.

*O Villa cunctis urbibus jucundior ,
 O Mongeroni montibus sublimior ,
 Quàm digna collis digniori carmine ,
 Quàm digna tersis es Catulli versibus ,
 Puris Iambis nomen aut Flaccus beet.
 Vincis decenti namque pulcritudine
 Amœnitate , blandiente gratiâ ,
 Villas vicosque omnes , domos amplissimas.
 Tu præter omnes angulus rides mihi
 Amore dignus ac hero Brulartio *.
 O sacra Phœbo & Gratiarum Numini
 Sedesque Musis ; tu , venustatis parens ,
 Secura nostræ es mentis afflictæ quies ,
 Et corpori salubrior fesso locus.
 Tu villa pulcra , profligatrix omnium
 Mordacium curarum , & omnis tædi
 Expers , calumnie atque litis nescia ;
 Quæ cum negotiis tenes me liberum
 Quid culmen aula lubricum vel quid favor*

* M. *Brulart*, Conseiller au Grand-Conseil ,
 étoit Seigneur, en 1640, selon de la *Barre* ,
 Antiquité de Corb. p. 20.

*Præfens timendus molliatur, quidve Iber,
 Quid Teuto, bellis preparatis cogitent,
 Vel Fibulati quanam in aurem Maximi
 Regis susurrent, mens fugit liberrima
 Curare: Fallax sors vices mutat suas:
 Instantis ævi me juvat fructum brevem
 Legere, ut suam messem colonus colligit.
 Ardens per æstus fervida Canicula
 In ceterum metu futuri prævio
 Non angor, ætæ nube quod velat Deus.
 Occasionem sed capesso de die,
 Frugalitate seniori recreor
 Sub sole puro vel sub umbris arborum,
 Kel in reducta valle rivi murmure
 Leni fugacis in sinus locus meum
 Depono corpus, mente pervolvens mea
 Quot urbe magnâ sunt tenebrarum vada,
 Quantum nefanda sordium regnat lues,
 Quantum licenti sit potens luxu ambitus,
 Et cæca partium malarum factio,
 Metus, malignus livor, infidelitas:
 At sol benignâ luce dulcem villulam
 Illustrat, & letatur insonti malo.
 Hoc in recessu prisca libertas viget
 Jocique puri gratiori gaudio;
 Ibi rotarum non strepit murmur, neque
 Fit plebis importuna concursatio;
 Ibi luto haud fœda est, salubris sed via,
 Faciesque cæli aperta; ridens vultibus
 Odore suavis spirat omnis semita.
 Domum reverso sunt mihi oblectamina,*

*Oculis apertas per fenestras subjacent
 Colles feraces pampino , quas Sequana
 Ambit , patentes parte sunt campi alterâ
 Populosa surgit queis super Lutetia
 Montisque Martii superbius jugum.
 Hic villa Regia eminet longè nova ,
 Hic splendet altas , inter arbores domus
 Cronea pratis pulcra , dives rivulis
 Plerumque grata sunt vices latantibus.
 In nemore vicino juvat multa cani
 Videre lassatum atquè fîctum lanceis
 Cervum , sub umbris quercuum sublimium
 Tremulumque piscem lineis fallacibus
 Sentire pendentem , plagasque intendere
 Perdicibus , vel in cito cursu canum
 Sistere leporem. Sancta mentis dein otia
 Majore curâ , dulciore spiritu ,
 Redeunt in orbem : sic fugax tempus perit
 Sed gratiùs nostra dies vite fluit.*

MONTMARTRE. On a parlé de cet
 endroit dans le corps de la Des-
 cription de Paris. *Voyez la Table.*

MONTMORENCY est connu par la
 grande figure que ses Seigneurs
 ont faite dans notre Histoire.

Il y a ici une Eglise Collégiale & Pa-
 roissiale , sous l'invocation de Saint-Mar-
 tin , & desservie par les Peres de l'O-
 ratoire. *Henri* , dernier Duc de Mont-

morency, donna en 1618 cet établissement à M. de *Berulle*, pour la Congrégation de l'Oratoire, se réservant le droit de conférer toujours, en qualité de Patron laïque, les Prébendes & Chapelles de sa fondation, s'obligeant seulement à ne les conférer qu'à des Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, qui lui seroient présentés par leurs Supérieurs. Quant à la Cure, c'est le Chapitre même qui y nomme.

L'Eglise est plus belle que plusieurs Cathédrales du Royaume. L'inscription en vers françois, au bas du portrait du Duc *Guillaume*, qui est dans le Sanctuaire, du côté de l'Evangile, lui fait l'honneur de l'avoir rebâtie. Cette inscription est énoncée en ces termes :

*Le Baron de Montmorency,
Nommé Guillaume, près ainfi,
Qu'est ci pourtraiçt l'an mil en date,
Cinq cens & vingt-cinq pour bon aèle,
Rédifia ce Temple-ci.*

Cependant la tradition veut qu'il n'ait fait travailler qu'au chœur, & que le reste soit l'ouvrage d'*Anne*, le Connétable. On le juge assez par son vaste Mausolée placé au milieu de la nef, qu'il occupe presque entière. Il a été sculpté par *Barthelemi Prieur*, & de l'a-

veu des Connoisseurs, c'est une fort belle piece, qui tiendrait son coin à Saint-Denis, & n'en seroit point un des momumens le moins précieux. C'est *Madelaine de Savoie Tende*, sa femme, qui l'a fait faire. Elle y est représentée avec son mari, en marbre & en bronze. On conserve dans la sacristie une inscription gravée sur le bronze, qui contient les principaux faits & titres de ce Connétable, & dont le P. *Daniel* s'est servi dans son Histoire de France, pour marquer l'âge de ce Seigneur, plus au juste que n'avoient fait les autres Historiens.

De nouvelles transactions passées avec les Ducs de Bourbon, lorsqu'ils sont entrés en possession du Duché de Montmorency, ont cimenté l'établissement que les Peres de l'Oratoire ont en cet endroit. *Louis de Bourbon*, surnommé le *Grand-Condé*, leur dit gracieusement, qu'il les y établiroit avec grand plaisir, s'ils n'y étoient pas déjà établis.

Ce n'est rien moins que la cupidité qui a porté les Peres de l'Oratoire à faire cet établissement. Les Chanoines, leurs prédécesseurs, avoient tous besoin d'avoir pour vivre une Cure, ou un Vicariat au voisinage, outre leur Prébende; & au lieu de neuf, au plus, qu'ils étoient

au chœur, il est composé maintenant d'une Communauté de plus de trente Peres de l'Oratoire, qui y font l'Office avec beaucoup de dignité, sur-tout depuis que leur nombre s'est accru, au moyen des études de Philosophie & de Théologie qu'ils y ont établies pour leurs Confreres.

Ces augmentations n'ont pu se faire sans d'autres ressources que celles des fonds ordinaires de la Maison, & c'est uniquement la générosité de quelques Peres de l'Oratoire qui y a pourvu, entr'autres des Peres, *Brice*, de *Harlay* & *Fouquet*. Les présens de ce dernier, employés à étendre & à renouveler les bâtimens en entier, se montent bien à cent mille livres, & ont été faits, de sa part, avec une si noble simplicité, qu'on n'a jamais pu gagner sur lui, d'aller seulement une fois jouir du plaisir de voir son ouvrage. Cette Maison, au reste, est située dans une contrée des plus charmantes qu'il y ait aux environs de Paris.

J'oubliois de dire, que dans une chapelle, qui est, comme à Sainte-Genevieve de Paris, élevée derriere l'autel, il y a le corps entier de saint *Félix*, Diacre & Martyr, reconnu pour une Relique authentique par M. *Baillet*, dans sa vie

304 NOUVELLE DESCRIPTION

des Saints, au commencement du mois d'Août, & qu'à la priere de la feue Reine d'Angleterre, *Henriette-Marie* de France, l'ouverture en fut faite pour lui en donner un doigt, ainsi qu'elle le souhaitoit.

La Maison de *Bourbon-Condé*, ayant vendu la terre de Vallery, où depuis *Louis de Bourbon*, Prince de Condé, premier du nom, tous ses descendans de la branche aînée avoient été inhumés, on a transporté les cendres de ces Princes & Princesses, dans l'Eglise de Montmorency, où sera désormais leur sépulture. *Louis-Henri Duc de Bourbon*, Chef de la branche de *Bourbon-Condé*, étant mort le 27 de Janvier 1740, son corps fut porté & inhumé à Enguien-Montmorency le 10 du mois de Février suivant.

La maison de feu M. *Crozat*, le cadet, a appartenu au fameux le *Brun*, & doit être regardée comme une des plus gracieuses maisons qu'il y ait aux environs de Paris, par son bois, ses eaux & son jardin, qui est du dessein de le *Brun*, son ancien maître.

Si *Morentiacum* est la petite ville qu'on appelle aujourd'hui *Montmorency*, *Valentinien* & *Valens* y ont donné une loi que l'on trouve dans le Code Théodosien,

La Duché-Pairie de Montmorency étant éteinte par la mort de *Henri de Montmorency*, arrivée le 30 d'Octobre 1632, cette Seigneurie passa à *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, sa sœur, qui étoit mariée à *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & le Roi *Louis XIII* l'érigea de nouveau en Duché-Pairie, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1633.

Le Roi *Louis XIV*, par ses Lettres-Patentes, données à Versailles au mois de Septembre 1689, registrées au Parlement le 2 Janvier 1690, changea le nom de *Montmorency* en celui d'*Enguien*, qui est le nom de la première Baronnie du Comté de Haynaut, échue en partage à *Antoine de Bourbon*, Roi de Navarre, qui la donna à *Louis de Bourbon*, premier du nom, Prince de Condé, son frere puîné. Ce dernier, & *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, son fils, firent transporter le nom d'*Enguien* sur la Seigneurie de Nogent-le-Rotrou, puis sur celle d'Issoudun, & enfin *Henri-Jules de Bourbon*, Prince de Condé, le fit transporter sur le Duché de Montmorency en 1689; mais le public n'a eu aucun égard pour tous ces changemens, & s'en est toujours tenu aux premiers noms des Seigneu-

306. NOUVELLE DESCRIPTION
ries, & donne encore le nom de *Mont-*
morency à cette petite ville.

MONT-VALÉRIEN, (le) *Mons-Vale-*
riani, a peut-être pris son nom
de *Valérien*, pere de l'Empereur Gal-
lien.

C'est un lieu d'une grande dévotion,
& qui offre une image du Calvaire, où
le Sauveur du monde est mort. Quoiqu'il
soit fort près de Surenne, il est
néanmoins de la Paroisse de Ruel. Cette
montagne est habitée par des Hermites,
& par une Congrégation de Prêtres, in-
stituée pour rétablir le culte de la Croix,
que les Calvinistes avoient tâché d'a-
bolir. On prétend que les Hermites sont
en possession de ce lieu il y a plus de
huit cens ans. L'établissement des Prê-
tres est très-moderne en comparaison.

Un saint Prêtre, appelé *Charpentier*,
avoit institué, dans le Béarn, une Con-
grégation sous le nom de *Prêtres du*
Calvaire, & le Roi *Louis XIII* sou-
haita qu'il vînt s'établir près de Paris,
afin qu'il répandît par lui-même, &
par le ministère de ses Confreres, dans
le cœur du Royaume, l'amour de la
Croix & des souffrances de *Jesus-Christ*,
qu'ils avoient déjà heureusement ins-
piré aux Peuples de Béarn. Les Lettres,

Patentes du Roi, pour cet établissement au Mont-Valérien, sont de l'an 1633.

M. *Charpantier* obtint ensuite du Cardinal de la *Roche-foucauld*, en qualité d'Abbé de sainte Genevieve, & des Religieux de cette Abbaye, d'où dépend le Mont-Valérien, huit arpens & demi de terre, sur le haut de la Montagne, à cens & sur-cens, & ils en passèrent ensemble un Contrat le 30 de Mars de l'an 1634. L'Archevêque de Paris voulut aussi concourir à une si sainte œuvre, & donna en 1634, des Lettres de concession pour l'établissement de cette Congrégation; & afin qu'il ne manquât rien à la durée & à l'affermissement de cet Institut, il fit dresser des Statuts & des Constitutions, qu'il lui accorda l'an 1638.

La Reine, *Anne d'Autriche*, employa son zele pour affermir cet établissement, & porta le Roi, son fils, à confirmer les Lettres-Patentes de cette Congrégation, ses privileges, son établissement sur le Mont-Valérien, & ses Statuts, par de nouvelles Lettres qu'il lui accorda au mois de Février de l'an 1650, qui furent enregistrées au Parlement le 13 de Décembre de la même année.

L'éclat que l'approbation Royale donna à cet Institut, & la vertu de l'Insti-

tuteur, & de ses Confreres porterent plusieurs Ecclésiastiques à se retirer sur cette Montagne, & à y employer leurs biens & leurs vies à la consommation d'un dessein si heureusement commencé. Ils y éleverent, en peu de temps, une Eglise & des bâtimens qui étoient nécessaires pour loger une Communauté.

La Montagne est haute & rude ; mais on a pratiqué dans l'endroit le plus difficile de larges retenues & des marches, qui conduisent à trois ou quatre terrasses, l'une sur l'autre, par lesquelles on parvient au sommet. Les vues de ces terrasses sont uniques pour leur étendue & pour la beauté des objets qu'elles offrent. On y découvre les beaux paysages des environs de Paris, le vaste canal de la Seine, le bois de Boulogne, l'Abbaye de Longchamp, & quantité de villages, dont le coup d'œil est très-satisfaisant. Cette Montagne est couverte de vignes qui donnent le bon vin de Surenne. Il y a aussi une plâtrière assez abondante.

Sur le sommet de la montagne, qui a été aplani en forme de terrasse, est une petite Eglise, propre & assez bien bâtie. Derrière l'Autel est la représentation du Sépulcre, dont les statues sont de grandeur naturelle. La maison des

Prêtres , qui desservent cette Eglise , est simple & assez commode , & le jardin est beau dans ce qu'il contient. Trois grandes Croix ornent le devant de la terrasse. On voit des deux côtés , en descendant la Montagne , plusieurs Chapelles , dans lesquelles on a représenté , par des figures de grandeur naturelle , les différentes circonstances de la Passion de notre Seigneur. Leurs attitudes inspirent beaucoup de dévotion pour ces saints Mysteres. Il y a deux de ces Chapelles sur chaque terrasse , l'une à droite & l'autre à gauche. Elles ont été construites aux dépens de quelques personnes de piété , parmi lesquelles on compte S. A. S. Madame la Princesse de Condé.

On trouve presque toujours beaucoup de personnes de piété qui viennent visiter ce saint lieu ; mais dans la Semaine-Sainte & aux Fêtes de la Croix , c'est un concours étonnant de peuple & de bourgeois de Paris , qui y viennent de tous côtés.

On a retranché depuis quelques années , & cela avec beaucoup de sagesse , ces pèlerinages nocturnes qui se faisoient par le bois de Boulogne , la nuit du Jeudi au Vendredi-saint , où des Pèlerins , chargés de croix très-pesantes , se

traiñoient avec peine jusqu'au Tertre, souvent pour des motifs qui n'étoient pas aussi pieux qu'ils le paroissoient.

On fait aussi des retraites dans la maison des Prêtres ; mais on n'y voit plus de ces solitaires qui s'y enterroient, pour ainsi dire, tout vivans, & dont la dévotion des fideles prolongeoit le saint martyre par les alimens qu'elle leur fournissoit.

N.

NANTERRE, *Nemptodorum*, *Nammetodorum*, *Nanetodorum*, *Nemetodorum*, *Nanturra*, *Nantura*, est un village à deux lieues de Paris, fameux par la naissance de sainte *Genevieve*. Son pere étoit, dit-on, berger, & se nommoit *Sévere*, & sa mere *Geronce* ; gens libres, qui avoient été élevés dans les ténèbres du paganisme, mais qui ensuite avoient été amenés à la véritable Religion. Leur pauvreté faisoit que *Genevieve* étoit employée, non-seulement à garder la maison, lorsque sa mere alloit à l'Eglise, à tirer de l'eau du puits, &c. mais encore à garder les moutons. Voilà quelle est l'opinion commune.

Mais de notre temps, il a plu à quel-

ques Savans tels qu'*Adrien de Valois*, *Baillet* & le *Pere du Bois*, de l'Oratoire, d'en faire une fille de condition. Voici comment *Valois* s'en explique dans le *Valesiana*, pag. 43.

De toutes les vies manuscrites de cette Sainte, je n'en ai trouvé que deux qui pussent passer pour plus fideles que les autres ; encore y auroit-il eu bien des choses à retrancher. Mais enfin ces deux ne sont pas sottement, comme les autres, sainte Genevieve paysanne, & gardeuse de moutons. Elles ne parlent point des qualités de ses pere & mere ; mais elles disent seulement qu'elle naquit à Nanterre. Or je tiens qu'elle étoit incontestablement fille du Seigneur de ce lieu, ou du moins de quelque Parisien de distinction, qui avoit là une maison de campagne. Ce que saint Germain, Evêque d'Auxerre, lui dit en la consacrant à Dieu, prouve assez comme elle n'étoit nullement villageoise. Ce grand homme lui recommanda de renoncer à la braverie, & de ne plus porter à l'avenir aucuns joyaux. C'est donc une marque qu'elle étoit d'une naissance à en porter, si elle en vouloit ; autrement ce seroit faire tort à saint Germain, & le faire passer pour un homme qui ne songeoit pas à ce qu'il dit. Car ne seroit-ce pas une chose tout-à-

fait ridicule , d'ordonner à une pauvre paysanne de ne jamais porter sur elle de bijoux d'or & d'argent , ni des pierreries , puisque quand même elle auroit eu la volonté de le faire , elle n'en auroit pas eu le moyen ? Les Peintres , fondés sur cette sottise , nous représentent cette Sainte en Bergere , avec un bavolet & une quenouille à la main , gardant un troupeau de brebis , au lieu de la peindre en Dame , comme elle étoit.

Avant que de porter son jugement sur ce discours de M. de Valois , je prie le Lecteur d'observer , que tout ce que nous savons de *sainte Genevieve* , nous le tenons , ou de ses vies manuscrites , ou de la tradition. Nous avons neuf vies manuscrites de cette Sainte , dont la plus ancienne est dans la Bibliothèque de l'Abbaye de Sainte-Genevieve , & les huit autres étoient dans la Bibliothèque de feu M. Colbert.

Feu M. Baluze , après avoir examiné ces neuf manuscrits , en détermina l'ancienneté , selon ses lumieres. Le plus ancien a , selon lui , neuf cens ans d'ancienneté , & le plus nouveau en a trois cens cinquante. Il est aisé de sentir , sans être critique , que ces vies ne doivent pas avoir , à beaucoup près , la même autorité , que si elles avoient été écrites
par

par des Auteurs contemporains de cette Sainte. D'ailleurs elles se contrarient sur beaucoup de faits ; en sorte qu'il est difficile de savoir positivement à quoi s'en tenir.

M. de Valois convient lui-même que dans les deux qui lui ont paru les plus fideles , *il y auroit bien des choses à retrancher*. Après un tel aveu , on doit être étonné que ce critique si savant & si judicieux , ait voulu réfuter ce qui lui paroît une fable , par un fait qui a encore l'air plus fabuleux que l'autre. La conversation que *saint Germain* a avec *Genevieve* ne seroit-elle pas une de ces choses qu'il y auroit à retrancher des deux manuscrits auxquels il donne la préférence ? Quoi de plus suspect de fausseté que l'émission du vœu de Virginité qu'on fait faire à *sainte Genevieve* , entre les mains de *saint Germain* ?

Selon le P. *Lallemant* , elle étoit encore enfant , & son pere la porta jusqu'au lieu de Nanterre où étoit logé *saint Germain*. Ce même Historien dit dans un autre endroit , que *Genevieve* avoit six ou sept ans. Si cela étoit ainsi , il n'étoit pas nécessaire , que pour aller d'un endroit à un autre du village de Nanterre , *Sévère* la portât : aussi le P. *Charpentier*,

314 . NOUVELLE DESCRIPTION
dit-il , qu'elle y fut amenée. *Baillet* dit
aussi , dans la vie de *sainte Genevieve* ,
qu'elle n'avoit pour lors guères plus de
sept ans. Les Ecrivains qui se sont ap-
perçus que cet âge ne s'accordoit point
avec le vœu de virginité qu'on lui fait
faire , lui en ont donné davantage. *Giry*
lui donne dix ou onze ans ; & *M. Fleu-
ry* , dans son Histoire Ecclésiastique ,
lui en donne quinze.

Tous ces sentimens ne s'accordent
guères avec le temps auquel ils font
naître la Sainte ; & quelque parti qu'on
suive , ce vœu de virginité passera tou-
jours pour être bien précoce.

Il paroît d'ailleurs bien étonnant que
les Auteurs des deux manuscrits aux-
quels *M. de Valois* donne la préféren-
ce , aient été si exactement informés
de ce que *saint Germain* avoit dit à *Ge-
nevieve* , & de ce qu'elle lui avoit ré-
pondu , & qu'ils aient ignoré le temps
de sa naissance. Cette exhortation de
saint Germain , sur laquelle *M. de Va-
lois* appuie si fort , ne seroit-elle pas
une de ces inventions pieuses , que l'Au-
teur de ces deux vies y auroit glissée
pour détacher les filles & les femmes
de l'attachement qu'elles ont pour leurs
bijoux , & les exhorter à les donner aux
Eglises ?

Au milieu de toutes ces difficultés, je préfère les vies qui font de *sainte Genevieve* une gardeuse de moutons, à celles qui en font une Dame. Les premières sont confirmées par une tradition presque aussi ancienne que *sainte Genevieve*, par les prières, par les hymnes & par les leçons du Bréviaire. Les deux autres ne portent uniquement que sur une conversation que *Valois*, *Baillet* & le P. *du Bois*, ont tâché de faire valoir les premiers, malgré les justes soupçons qu'on a de la croire supposée *.

Le village de Nanterre doit toute son illustration à la naissance de *sainte Genevieve*. On voit dans l'Eglise Paroissiale une Chapelle qui porte son nom, & qu'on prétend avoir été construite sur les ruines de la petite maison du père de cette Sainte.

On y voit encore le puits qui servoit à ce petit ménage, & la tradition porte que ce fut en lavant les yeux de *Géronce*, sa mere, avec de cette eau, que *Genevieve* lui rendit la vue qu'elle avoit perdue, pour avoir donné un soufflet à sa sainte fille. C'est aussi de cette eau

* Voyez un Livre intitulé, *Georgii Wallini, de sancta Genovefa, &c. Disquisitio.*

316 NOUVELLE DESCRIPTION
qu'on faisoit boire au Roi *Charles VI*,
pendant sa maladie *.

Les Chanoines Réguliers de la Congrégation de Sainte-Genevieve ont ici une Maison ou Couvent, où ils élèvent un grand nombre de Pensionnaires dans la piété & dans les Belles-Lettres.

Nous ajouterons au récit de M. *Piganiol*, que ce fut M. *Sublet Desnoyers*, Surintendant des Finances, qui fit obtenir, au mois d'Avril 1641, des Lettres-Patentes de Sa Majesté, pour l'établissement de cette Maison, qui furent enrégistrées au mois de Juin suivant. Quelque temps après, on prit des arrangemens pour construire des bâtimens convenables. La Reine, *Anne d'Autriche*, voulut signaler sa dévotion à l'égard de sainte Genevieve, en se déclarant Fondatrice du nouvel établissement : elle vint à Nanterre, où elle fut reçue par l'Abbé de Sainte-Genevieve le 26 Mars 1642, & elle posa la première pierre, dans laquelle on mit différentes médailles d'or & d'argent, qui portoient l'inscription suivante. *Anna Austriaca Francia & Navarra Regina in B. Genovesam urbis, adeoque or-*
* Voyez la Vie de sainte Genevieve, par le P. *Lallemant*.

bis Gallici Patronam, eximium pietatis monumentum primum hunc & angularem lapidem posuit nomine & titulo Fundatricis : anno Domini 1642, Urbani VIII, Pontificatus XIX, Ludovici XIII.
32.

NOTRE-DAME-DES-VERTUS. Nous avons déjà parlé de cet endroit dans ce que nous avons dit d'*Aubervilliers*, qui est le nom primitif de ce Village. Nous allons en parler encore une fois, pour faire mention de deux morceaux qui nous ont été communiqués depuis peu, & dans lesquels on nous a priés de ne rien changer.

Le premier est copié mot à mot des *Antiquités de Paris* de *du Breuil*, qui s'énonce en ces termes :

» L'on ne peut douter que ce Village
» ne soit ancien ; car il se trouve que
» *Henri I*, Roi de France, par sa Charte
» de la fondation de Saint-Martin-des-
» Champs, donne aux Religieux dudit
» lieu les terres qui lui appartenoint
» assises à Haubertvilliers. Mais je n'es-
» time rien son antiquité, au prix des
» miracles qui ont été faits jadis en l'E-
» glise dudit village, portant le titre & le
» nom de Saint-Christophe, Martyr, &
» depuis, à cause desdits miracles, sur-

318 NOUVELLE DESCRIPTION

» nommée *Notre-Dame-des-Vertus*. Ces
 » miracles ont été imprimés , & l'on
 » en voit la représentation dans les ta-
 » bleaux qui sont dans ladite Eglise &
 » Chapelle de *Norre-Dame-des-Vertus*.
 » Mais pour ce qu'il ne s'en trouve plus
 » d'exemplaires , celui qui a fait les
 » frais de l'impression, les ayant tous
 » retirés vers lui, un de mes amis plus
 » intimes, m'ayant fait ce bien de m'en
 » bailler copie écrite à la main, je l'ai
 » insérée en ce lieu pour le perpétuel
 » honneur de la sainte Vierge, & édi-
 » fication des gens de bien & fideles Ca-
 » tholiques. Car pour autre maniere de
 » gens, ne me chaut si la chose leur sera
 » agréable ou non.

Premier Miracle, l'an 1238.

» Décrit en soixante & douze vers, où
 » il est dit, que le visage de la figure de
 » la sainte Vierge, dans ladite Chapelle,
 » apparut tout en sueur, & l'eau par
 » gouttes dégouttant à une jeune fille qui
 » avoit apporté un bouquet de flambes
 » pour en parer ladite figure, & fit à l'ins-
 » tant sonner les cloches, pour rendre les
 » habitans dudit village témoins de ce
 » prodige. Et fait la remarque, qu'alors
 » la chaleur étoit si grande, que tout brû-
 » loit dans les champs, jusqu'aux raci-

» nes, par défaut de pluie, & que les
 » prieres de ceux du Village & des fo-
 » rains des environs, à l'occasion de
 » ce prodige, adressées à la Vierge, fi-
 » rent tomber la pluie en abondance.
 » Que le Roi, *Philippe de Valois*, &
 » la Reine vinrent aussi en ladite Cha-
 » pelle, pour être témoins de cet évé-
 » nement, & donna deux arpens de bois;
 » & la Reine une piece de drap d'or pour
 » ornemens, comme aussi le Duc d'A-
 » lençon & sa famille, une riche chasu-
 » ble de velours, & le Comte d'Etam-
 » pes une pareille.

Second Miracle.

» Le Maréchal de Toulouse, voyant
 » une troupe de Pèlerins qui alloient à
 » ladite Chapelle, s'en moqua, & fut sur
 » le champ affligé d'une enflure par tout
 » le corps, qui l'eût mis à mort, s'il ne
 » fût venu à ladite Chapelle s'en repen-
 » tir, & implorer son intercession.

Troisième Miracle.

» L'enfant d'un Mercier de Saint-
 » Denis, étant tombé dans la rivière;
 » s'y noya. Son corps tiré de l'eau, fut
 » porté, par son pere, à Aubervilliers;
 » qui le posa sur l'autel de la Vierge, &
 » par ses prieres y recouvra la vie: ce

» miracle eut pour témoin plus de cent
 » des habitans du village.

Quatrieme Miracle.

» Le 27 Mai, un enfant du village
 » d'Argenteuil, âgé de sept ans, muet de
 » naissance, y fut apporté par le pere &
 » la mere, & y recouvra la parole par
 » leurs prieres, & appella par leurs
 » noms ses pere & mere.

Cinquieme Miracle.

» L'an 1582, Pierre Dardet & Marie
 » Perron, sa femme, du Village de
 » Saint-Leu-de-Taverni, y firent porter
 » leur enfant, mort en naissant, par trois
 » hommes dévots, qui, par leurs prie-
 » res, & celles des Assistans, obtinrent
 » la résurrection dudit enfant, qui re-
 » çut le Baptême dans ladite Eglise, &
 » fut chanté en actions de graces le *Veni*
 » *Creator* & le *Salve Regina*, au son de
 » toutes les cloches. Le Prêtre qui lui
 » donna le Baptême s'appelloit Jean
 » Blouin, & le Curé du Village, Ber-
 » trand d'Imbonnet; le Maître du logis
 » du Dauphin, Bastian Sébastien, en fut
 » le Parrain, & Rachel Gilbert, sa fem-
 » me, la Marraine, & furent huit té-
 » moins qui signèrent leurs noms sur le
 » Registre.

» Le Roi *Charles V*, dit le Sage, par
 » Lettres-Parentes en son Hôtel de Saint-
 » Paul, à Paris, en Février 1371, le 8^e de
 » son regne, exempte les habitans d'Au-
 » bervilliers de toute imposition, en
 » payant chacun an 70 charretées de feure
 » (*de la paille*) bonnes & convenables,
 » savoir, quarante pour son Hôtel, vingt
 » pour celui de la Reine, & dix pour
 » celui du Dauphin, & ce en considéra-
 » tion que pour le fait des guerres, le-
 » dit village avoit été ars, (brûlé) détruit
 » & gâté, en telle maniere, que les hom-
 » mes riches s'étoient départis dudit lieu
 » pour venir demeurer à Paris & ail-
 » leurs, au moyen de quoi ceux qui res-
 » toient, étoient en grande nécessité.

» *Guillaume*, Cardinal-Prêtre du ti-
 » tre de *Sainte-Marie*, vulgairement
 » appelé d'*Estouteville*, & Légat du
 » Saint-Siege, par ses Lettres données à
 » Paris, l'an 1452 le 22 Mai, & le 6 du
 » Pontificat de *Nicolas V*, a donné &
 » remis, à tous ceux qui visiteront &
 » aumôneront l'Eglise Paroissiale d'Au-
 » bervilliers, près Paris, sous l'invoca-
 » tion de *saint Christophe*, qui seront
 » vrais pénitens & confés, aux jours du-
 » dit *saint Christophe*, de la Dédicace,
 » de l'*Assomption* & *Nativité de la Vier-*
 » *ge*, le second Mardi du mois de Mai, &

322 NOUVELLE DESCRIPTION .

» les trois fêtes de Pâques & Pentecôte ;
 » cent jours de pénitence à eux enjointe.

» L'an 1529 , regnant *François I* ,
 » avant Pâques , toutes les Paroisses s'a-
 » semblerent en l'Eglise Cathédrale , &
 » delà allerent en procession à Notre-Da-
 » me-des-Vertus , pour demander à Dieu
 » & à la sainte Vierge , la destruction
 » des Hérétiques , qui commençoient
 » alors à causer de grands troubles dans
 » le Royaume.

» Ici finit l'extrait de du Breuil.

» La tour où sont aujourd'hui les
 » Cloches , & dont la belle construc-
 » tion est remarquable , fut commencée
 » en 1541 , & finie sous le Regne de
 » *Henri II* , ce que témoigne le croissant
 » gravé sur une inscription au bas de
 » ladite tour.

Il s'agit dans le second morceau du
 fameux *Isaac de la Peyrere* , Auteur con-
 nu par différens Ouvrages , & sur-tout
 par celui des *Préadamites* , qui lui suscita
 des affaires désagréables. Voici l'article
 tel qu'il nous a été envoyé. On ne voit
 pas trop pourquoi on l'a commencé par
 l'Extrait mortuaire de ce Savant.

» L'an de grace 1676 , ce dernier Jan-
 » vier , par moi , Prêtre de l'Oratoire
 » & Curé de cette Paroisse d'Aubervil-

» liers, a été inhumé en l'Eglise de
 » céans, le corps de feu *Isaac de la Pey-*
 » *rere*, natif de la ville de Bordeaux;
 » âgé de quatre-vingt-deux ans, décédé
 » le 30 de ce mois entre sept & huit
 » heures du soir, muni de ses Sacre-
 » mens, après avoir fait les actes d'un
 » bon Chrétien. Il avoit été Héretique,
 » & pendant ce temps avoit composé
 » un livre des *Préadamites*, lequel il a ré-
 » tracté depuis par un Ecrit qu'il a fait im-
 » primer, après avoir abjuré toutes ses hé-
 » résies aux pieds de N. S. P. le Pape *Alex-*
 » *xandre VII*, d'heureuse mémoire. Il a
 » fait venir au giron de l'Eglise le S^r Com-
 » te de la *Suze*, par les lettres qu'il lui a
 » écrites, & les dissertations qu'il a com-
 » posées contre le Ministre qui s'oppo-
 » soit le plus à la conversion dudit Com-
 » te de la *Suze*. Enfin, s'étant retiré du
 » service de S. A. Monseigneur le Prince
 » de *Condé*, dont il étoit Bibliothéca-
 » re, il a demeuré dans le Séminaire de
 » Notre-Dame-des-Vertus pendant dix
 » années consécutives. Laquelle sepul-
 » ture a été faite en présence du sieur
 » *Sauvet*, Bibliothécaire de Monseig-
 » neur le Prince de *Condé*, de *Pierre*
 » *Massot*, Chancelier dudit lieu, de
 » *Guillaume Bonnet*, de ses Légataires,
 » & des Ecclésiastiques ci sousscrits.

Ovj

324 NOUVELLE DESCRIPTION

» *Tiré du Registre des Sépultures de*
 » *Notre-Dame-des-Vertus le 12 Novem-*
 » *bre 1763.*

» Ses ennemis attaquèrent sa conver-
 » sion par l'épithaphe suivante, injurieuse
 » à sa mémoire, & que les Editeurs du
 » nouveau Moréri ont inférée mal-à-pro-
 » pos à son article. Elle est démentie
 » bien évidemment par l'acte rapporté
 » ci-dessus, & copié sur l'original très-
 » fidèlement.

» *La Peyrere ici gît, ce bon Israélite,*
 » *Huguenot, Catholique, enfin Prédä-*
 » *mite.*

» *Quatre Religions lui plurent à la fois :*
 » *Et son indifférence étoit si peu commune,*
 » *Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à*
 » *faire un choix,*

» *Le bonhomme partit, & n'en choisit pas*
 » *une.*

» Il a laissé beaucoup d'Ouvrages,
 » parmi lesquels les plus estimés, sont
 » une *Relation du Grœnland, Paris 1647,*
 » & une autre de l'*Islande, avec la car-*
 » *te, in-8°. Paris 1663.* Il les composa
 » en Danemarck, étant à la suite de M.
 » de la Thuillerie, Ambassadeur de Fran-
 » ce ; & la continuation de l'*Histoire Ec-*
 » *clésiastique de Micralius.*

P.

PASSY, ou Paci, *Pacciacum*, est un gros Village fort près de Paris, situé en partie sur le sommet, & en partie sur la pente méridionale d'une colline, qui regne depuis le bout du Cours, jusqu'au bois de Boulogne.

Il y a dans ce Village des eaux Minérales, dont j'ai parlé ailleurs, & qu'on distingue en *anciennes & nouvelles sources*. Les nouvelles sont dans un beau & grand jardin, ombragé en partie par un bois de haute futaie, qui donne des promenades charmantes aux buveurs, & qui est dominé par quatre terrasses élevées l'une sur l'autre, & sous lesquelles il y a des galeries qui servent de promenoirs aux buveurs, lorsqu'il pleut.

On remarque dans ce village plusieurs maisons jolies & propres. Celle du feu Duc d'Aumont, grand-père de celui d'aujourd'hui, est remarquable par l'art avec lequel on a tiré parti du terrain sur lequel elle est située, & par le goût exquis du Seigneur à qui elle a appartenu.

Celle qui est située sur le chemin de

Versailles, & sur le bord de la Riviere, est grande & belle. Elle a appartenu à M. *Berthelot*, puis à M. *Carel*, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris; ensuite au Duc de *Lauzun*, & successivement à la Duchesse de *Lauzun*, sa femme, & depuis elle a passé à la Marquise de *Seiffac*, qui l'a achetée de la Duchesse de *Lauzun*. On y entre par une porte grillée qui est sur la chaussée ou grand chemin de Versailles. Delà on se rend dans le salon qui occupe le milieu du Château. La vue de cette façade est des plus riches; la gauche regarde Paris, & la droite Issy, Meudon & Saint-Cloud, sans parler du superbe édifice des Invalides qui est presque vis-à-vis. Les pieces qui sont de plain-pied au salon, sont très-élégantes, & les appartemens de l'étage d'au-dessus sont fort propres & fort galans.

Le jardin a aussi ses beautés. La terrasse offre une belle vue sur la plaine de Grenelle. A l'extrémité du jardin, du côté d'Auteuil, il y a un pavillon dans lequel on a pratiqué un Cabinet fort agréable, & fort propre aux jeux & aux autres plaisirs.

La Cure est desservie par les Barnabites, qui y ont une Maison.

Encore un coup , la situation de ce village donne un point de vue magnifique. Il a en perspective Paris , plusieurs montagnes , plaines fertiles & seize villages , qui font un paysage charmant.

PIERRE-FITTE. Il y a en France dix à douze villages de ce nom , dont il est assez difficile de donner l'étymologie. On les nomme en Latin , *Petra Ficta* , *Petra-Ficta* , & quelquefois *Petra Frina* , peut-être parce qu'il s'y est trouvé des veines de terres propres à faire différens ouvrages en les faisant cuire au feu , ou parce qu'il se fera rencontré quelques anciennes statues de pierre , qui aura déterminé les premiers habitans de ces cantons à leur donner le nom de *Pierre-Fitte*.

Le village dont il s'agit est éloigné de Saint-Denis d'environ une bonne demi-lieue : c'est un grand passage pour le Beauvoisis , la Picardie & pour une bonne partie de la haute Normandie. Toute cette route est charmante , surtout depuis que l'on a percé une grande rue à travers la ville de Saint-Denis , & que l'on a nivelé un passage appelé les *Jonts* , qui se trouve entre Saint-Denis & Pierre-Fitte , lequel , dans les

mauvais temps, étoit absolument impraticable. La beauté & la commodité de ce chemin a invité différens bourgeois à se former, dans ce village, des maisons de plaisance, & a pareillement déterminé ceux qui y en avoient déjà, à y faire les embellissemens dont elles étoient susceptibles. On voit, de part & d'autre, dans la grande rue de Pierre-Fitte, des maisons très-agréables, qui font un ornement pour cette route.

Quelques-unes qui se trouvent dans un écart de ce village, du côté de Stains, ne le cedent point à celles de la grande rue. Telles sont entr'autres celle de feu M. *Abraham*, qui appartient aujourd'hui à la veuve de M. *Outrequin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Entrepreneur du pavé de Paris. Plus loin celle de M. *Hachette*, Notaire ; maison charmante, très-régulièrement bâtie, & située de manière à pouvoir jouir de différens points de vue très-agréables. Aujourd'hui elle se trouve un peu offusquée du côté de Saint-Denis par un grand corps de bâtiment élevé vis-à-vis depuis quelques années.

Ce bâtiment a été construit pour donner quelque étendue à une jolie maison qui appartient à M. *Vallat*, Orfevre. Cette maison, un peu resserrée en elle,

même, & cependant capable de loger un certain nombre de Maîtres, avoit cela d'incommode, qu'il n'y avoit point d'autre endroit de réunion que la salle à manger.

Pour remédier à cet inconvénient, le Propriétaire a fait construire en hors d'œuvre un salon spacieux, noblement décoré, tel, en un mot, qu'il pourroit servir d'ornement aux Maisons mêmes de la plus haute importance. Il ne faut pas attribuer cependant l'élévation de cet édifice au luxe ou à la vanité du Propriétaire : c'est uniquement l'ouvrage du zèle & de l'amitié. Lié intimement avec les Artistes les plus distingués en Architecture, Peinture & autres Arts utiles, M. Vallat ne leur eut pas si-tôt exposé le dessein qu'il avoit de les recevoir commodément, qu'il ne fut plus, pour ainsi dire, le maître de suivre ses idées. Les grands talens, animés par le goût & par le sentiment, s'emparèrent du projet, formèrent le plan, le firent exécuter & conduisirent en peu de temps à la perfection, cette magnifique pièce, que le célèbre *Boucher* voulut encore enrichir des chefs-d'œuvres de son pinceau.

Ce salon, qui est d'une noble élévation, est terminé par une jolie salle

330 NOUVELLE DESCRIPTION
de billard, qui est dans le comble : elle
est éclairée par des mezzanines, qui font
un très-bon effet.

En face de ce salon est un parterre
très-élégant & agréablement orné de
vases & de statues très-bien modelés. Sur
la gauche est un bois, qui, sans être
fort étendu, fournit néanmoins des pro-
menades très-agréables. Les jardins &
les potagers sont bien entretenus, &
le terrain qui les forme, paroît extrême-
ment spacieux, au moyen des percées
que l'on a faites de différens côtés, les-
quelles en trompant agréablement la vue,
la font jouir d'une perspective très-ri-
che & très-étendue; ce qui donne un
air de parc à cet enclos.

PLESSIS-PIQUET (le). Terre située à
deux lieues de Paris ou environ,
près de la route d'Orléans, s'appelloit
anciennement *le Plessis-Raput*, *Plesses-
sum-Radulphi*, du nom d'un Raoul, qui
en étoit Seigneur dans le douzième sie-
cle : ce nom a changé dans la suite, &
ce village a été appelé *Plessis-Piquet*;
nom que portoit un Seigneur de cette
Paroisse, il y a plus de trois cens ans.

L'Eglise Paroissiale est très-petite, &
n'a l'air que d'une Chapelle. Il n'y a
d'ancien dans cet édifice, que la tour qui

paroît avoir trois cens ans. Le reste a été reconstruit vers 1737, parce que l'ancien bâtiment tomboit de vétusté.

Le Château n'est pas fort considérable par lui-même ; mais les jardins sont très-beaux & très-spacieux. Il y a aussi une terrasse qui est parfaitement belle.

M. le Maréchal de Montesquiou y mourut en 1725, & fut inhumé dans l'ancienne Eglise. L'endroit de sa sépulture est où se trouve aujourd'hui la Sacristie de la nouvelle Eglise ; du moins on y lit l'épitaphe suivante sur une tombe de marbre noir.

CI GIST

*Très-haut & très-puissant Seigneur ,
Monseigneur Pierre de Montesquiou ,
Comte d'Artaignan , Maréchal de France ,
Général des Armées du Roi , Conseiller
du Conseil de Régence , Gouverneur des
Pays , Cité & Citadelle d'Arras , Che-
valier des Ordres de Sa Majesté , décédé
dans son Château du Plessis-Piquet , le
12 Août 1725 , âgé de soixante-treize
ans & six mois.*

Requiescat in pace.

PONT-CHARTRAIN, à une lieue de Montfort, est une belle Terre, qui a appartenu à M. le Comte de *Pontchartrain*, ci-devant Chancelier de France : elle appartient aujourd'hui à M. le Comte de *Maurepas*, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine.

R.

RAMBOUILLET, *Rumbelitum*, *Ramboletum*, *Rambolietum*, *Ramboletum*, *Rambuletum*, en Hurepois, est un Château superbe, qui appartient à S. A. S. Monseigneur le Duc de *Penthievre*, Amiral de France.

Je vais dire un mot du village avant que de faire la description de cette magnifique Maison. Ce village n'a qu'une rue, une Eglise & un beau marché. Le chénil & la maison du Bailli sont des bâtimens que S. A. S. feu Monseigneur le Comte de *Toulouse* a fait élever.

L'Eglise est assez grande ; mais d'ailleurs n'a rien qui la distingue d'une Eglise de village. Quelques Seigneurs de la Maison d'*Angennes* y ont été inhumés ; mais les changemens qui y sont

arrivés font qu'on ne connoît plus l'endroit où leurs corps ont été mis. Il n'y en a qu'un seul dont on voit ici un tombeau de pierre, sur lequel est un homme à genoux & armé, ayant ses gantelets par terre devant lui ; ce qui signifie qu'il mourut de mort naturelle, & point en guerre. Derrière cette statue, & à la file, est celle de sa femme, aussi à genoux. Un Ecu parti de leurs armes est à côté d'eux, & sculpté sur le mur. Il est décoré des colliers des Ordres de Saint-Michel & du Saint-Esprit, & les armes des d'*Angennes* y sont très-reconnoissables ; mais je n'ai rien connu à celles de sa femme. L'on ne trouve rien dans les Registres de cette Eglise, qui fasse connoître nommément ce Seigneur & cette Dame : il y a toute apparence que c'est la représentation de *Nicolas d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve & de la Moutonniere, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & Pays Messin, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général des Armées des Rois *Charles IX* & *Henri III*, & Capitaine des Gardes de ce dernier, & Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, &c. Il vivoit encore le 5 Février 1611, âgé de quatre-vingt & un an. Il avoit épousé *Julienne*, Dame d'*Arque-*

334 NOUVELLE DESCRIPTION
nay, de Chamfleury, de Bignon, & de
Maisongelles, fille unique & héritière
de *Claude*, Seigneur d'Arquenay, Vi-
dame du Mans, & de *Madelaine de*
Bourgneuf de Cucé.

Son Altesse Sérénissime Monseigneur
Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de
Toulouse, ayant, par son Testament
daté des cinq & onze Mars 1735, élu
sa sépulture dans l'Eglise de la Paroisse
de Rambouillet, & défendu absolument
par son codicille du 8 Novembre 1737,
qu'on fit aucune cérémonie à son enter-
rement, *que comme pour le plus simple*
particulier de Rambouillet; ce Prince
étant mort à cinq heures & demie du
soir, du premier Décembre 1737, ses
modestes, & pieuses intentions furent
suivies, & il fut inhumé le 4 du même
mois dans un caveau fait exprès dans la
Chapelle de la Vierge de cette Eglise.

Ce Prince, les délices & l'admiration
de son siècle, finit une vie glorieuse
par une mort également chrétienne &
édifiante. L'honneur que j'ai eu d'avoir
été à son service pendant trente-neuf
ans, en qualité de Gouverneur de ses
Pages, me rend la perte que j'ai faite
continuellement présente, & augmente
tous les jours des regrets qui ne finiront
qu'avec ma vie.

La Cure de Rambouillet ne valoit qu'environ mille ou douze cens livres ; mais S. A. S. feu Monseigneur le Comte de Toulouse , ayant légué à cette Eglise la somme de mille livres à prendre par chacun an sur les revenus de la Terre de Rambouillet , cette Cure vaut aujourd'hui plus de deux mille livres , & est une des plus riches du Diocèse de Chartres.

Sur une table de marbre , qui couvre l'entrée par laquelle on descend au caveau où le corps du Prince a été inhumé , on a mis l'inscription qui suit :

CI GIST

Très-Haut , très-Puissant & très-Excellent Prince , LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON , Prince légitimé de France , Duc de Penthièvre , de Châteaullain & de Rambouillet , Marquis d'Albert , Commandeur des Ordres du Roi , Lieutenant-Général de ses Armées , Chevalier de la Toison d'or , Gouverneur & Lieutenant - Général pour Sa Majesté dans sa Province de Bretagne , Pair , Amiral & Grand-Veneur de France. Décédé en son Château de Rambouillet , le premier Décembre de l'année 1737 , âgé de LIX ans VI mois & xxiv jours.

Priez Dieu pour lui.

La situation du Château est assez triste : il est dans un fond, au milieu des eaux & des bois. On y arrive par une fort longue avenue, qui est en face du Château. A gauche, regne un bâtiment neuf de cent vingt toises de long, & qui est décoré de trois avant-corps. C'est dans ce bâtiment que sont la Capitainerie, les cuisines, les offices & les écuries. Au-dessus, il y a cinquante-quatre appartemens de Maîtres, tous également bien meublés & commodes.

La principale des écuries est pour cent deux chevaux, & est ornée de deux cens quatre têtes de cerfs, sculptées avec soin & coloriées par *des Portes*. Les bois sont naturels.

Le Château est un bâtiment à l'antique, tout de brique, & flanqué de cinq grosses tours. La cour en est petite & fermée, du côté de l'avenue, par une très-belle grille de fer. L'appartement du Roi est grand, commode & magnifiquement meublé. La première pièce dont il est composé, est une grande salle de cinquante pieds de long sur environ trente de large.

Cette pièce est toute lambrissée & ornée des portraits du Roi *Louis XIV*, de Monseigneur le Dauphin, son fils, de M. le Dauphin, son petit-fils, de
Madame

Madame la Dauphine, morte en 1712, du Roi *Louis XV*, du Roi d'Espagne & de feu la Reine d'Espagne. Une grande carte du Duché de Rambouillet, peinte sur toile, & ornée d'une belle bordure, occupe un espace de vingt-sept pieds de long, sur douze de large. C'est un morceau magnifique dans son genre, & qui a coûté dix mille écus.

Les autres appartemens, au nombre de vingt-deux, sont tous différemment meublés, & ne se ressemblent que par la propreté & la richesse des meubles. Les appartemens bas sont au rez-de-chaussée du jardin, & tous aussi-bien éclairés que ceux d'en haut. Il y a une grande salle à manger qui est toute revêtue de marbre, & qui seroit une pièce parfaite, si elle n'étoit un peu basse.

En face du Château, du côté des jardins, est une grande pièce d'eau de cent quatre-vingt toises de long, qui, en cet endroit, communique avec un beau canal qui regne tout le long du jardin, & qui, sans compter le retour qu'il a du côté de la futaie, & du côté de l'abreuvoir, a environ trois cens quatre-vingt toises de long sur vingt de large.

Le jardin est fort grand, & est, pour ainsi dire, partagé en deux par le Château. D'un côté, c'est un spacieux quin-

conce de tilleuls nouvellement plantés ; & de l'autre ce sont plusieurs compartimens de gazon & de fleurs , &c. parmi lesquels il y a une grande & belle piece d'eau. Le jardin , de ce même côté , est bordé par deux longues allées de tilleuls. C'est feu Monseigneur le Comte de *Toulouse* , qui fit faire la magnifique piece d'eau qui est entre ce jardin & le grand chemin de Chartres. Elle a quatre-vingt-dix toises de long sur quarante-cinq de large.

Le parc contient deux mille quatre cens arpens , en y comprenant les agrandissemens que le Prince y fit faire en 1712 & 1713.

La Forêt ou les Bois qui appartiennent à Son Altesse Sérénissime , consistent en trente mille arpens , ou environ , dans lesquels on a tracé plus de trois cens lieues de routes pour le plaisir de la chasse.

Le Marquisat de Rambouillet passa , de la maison d'*Angennes* , dans celle de *Sainte-Maur-Montauxier* , & de celle-ci dans celle d'*Usex*. Elle fut ensuite vendue à M. d'*Armenonville* , qui la vendit à S. A. S. Monseigneur le Comte de *Toulouse*. Jusqu'alors ce n'étoit qu'une Terre d'environ dix mille livres de rente ; mais son nouveau Maître fit depuis

de si grandes acquisitions, que cette Terre est aujourd'hui une des plus grandes qu'il y ait. Elle a rapporté en 1720, 1721 & 1722, jusqu'à quatre cens mille livres ; mais années communes elle vaut environ deux cens mille livres par an. Elle n'est devenue si considérable, que par les Terres & les Seigneuries qu'on y a unies en différens temps.

Le Château & la Seigneurie de *Montorgueil* y ont été unis anciennement ; & depuis que Monseigneur le Comte de *Toulouse* fut devenu Propriétaire de *Rambouillet*, Son Altesse Sérénissime y joignit la forêt de *Montfort*, la Seigneurie & terre de *Gazeran*, celle du *Fargis* & du *Mesnil*, & plusieurs autres.

Le Prieur de Saint-Thomas-d'Epernon doit rendre tous les ans foi & hommage au Seigneur de Montorgueil, avec des circonstances si particulières, qu'elles méritent d'avoir place dans cette Description.

Ce Prieur est obligé de se trouver en personne, ou par Procureur, tous les ans le lendemain de Pâques, en la place où étoit le Château de Montorgueil. Il doit être botté & éperonné, avoir une épée au côté, une nappe blanche en écharpe croisée d'une autre écharpe de

pervenche, avoir une couronne aussi de pervenche sur sa tête nue, & des gants blancs neufs en ses mains. Ainsi équipé, il monte sur un cheval qui doit avoir les quatre pieds & le chanfrein blancs, & doit être sellé d'une selle à piquer, à l'arçon de laquelle doit être attachée une bouteille ronde, de verre, couverte d'osier, & remplie de vin. Ledit Prieur, ou son Procureur doit tenir devant lui un grand gâteau fait de la fleur d'un minot de bled, & orné de pervenche. Ce Cavalier, étant en cet équipage, doit se présenter en la place où étoit la principale porte ou entrée dudit Château de Montorgueil, & demander par trois fois, à haute & intelligible voix ; *Monseigneur de Montorgueil êtes-vous ici, ou gens pour vous ?* Après qu'on lui a répondu que ledit Seigneur n'y est pas, mais que ses Officiers y sont pour lui, le Prieur de Saint-Thomas-d'Epernon, ou son Procureur audit nom, dit hautement & intelligiblement, *qu'il vient rendre les foi & hommage, & offrir audit Seigneur, les gâteau, bouteille de vin & gants, ainsi armé, pour devoirs qu'il doit audit Seigneur de Montorgueil, à pareil jour, & en requiert acte.* Le Procureur-Fiscal du Seigneur de Montorgueil proteste que cette presta-

tion de foi & hommage, ni l'acte qu'on va en délivrer, ne pourront nuire, ni préjudicier audit Seigneur de Montorgueil, pour n'être faite dans les formes, & telle que ledit Prieur doit la faire, pourquoi il entend & prétend la débattre en temps & lieu. Malgré cette protestation, le Bailli du Seigneur de Montorgueil donne acte audit Prieur, ou à son Procureur, de la foi & hommage, &c. pour lui servir & valoir en temps & lieu, & que de raison, & reçoit le gâreau, la bouteille de vin & les gants, sans préjudicier à la protestation dudit Procureur-Fiscal du Seigneur de Montorgueil.

Outre ces formalités, le Prieur de Saint-Thomas-d'Epéron, ou celui qui le représente, amène d'Epéron un Sellier & un Maréchal pour visiter ensemble l'équipage & le cheval sur lequel il doit rendre l'hommage. Les Officiers du Seigneur de Montorgueil amènent aussi de leur côté un Sellier & un Maréchal pour faire aussi leur visite; car s'il manquoit le moindre cloud aux fers dudit cheval, ou le moindre ardillon dans son harnois ou équipement, le cheval seroit confisqué, & l'année du revenu des dîmes données à la charge de ladite foi & dudit hommage, reviendrait au Sei-

342 NOUVELLE DESCRIPTION

gneur, de même que le muid de bled dont on a fait le gâteau, & ce muid est pour lors évalué à soixante livres.

Ces cérémonies étant finies, le gâteau est porté chez le Procureur-Fiscal, qui le distribue aux Officiers de la Justice de Montorgueil; la bouteille de vin est donnée à qui l'on veut, & l'Huissier prend les gants blancs des mains de celui qui a rendu les foi & hommage, & les garde, du consentement de ses Officiers supérieurs.

Rambouillet a été érigé en Duché-Pairie l'an 1711. Les Historiens nous apprennent que *François I* mourut dans ce Château, & que son cœur fut porté dans l'Eglise des Religieuses de Haute-Bruyere, où il est sous un pilier de marbre. *Après l'an mil cinq cent trente-sept, François I mourut à Rambouillet, & Traves y perdit son bonnet. C'est un quolibet, dit Brantôme, qui lors trotta. Le même Historien ajoute *, que Traves étoit une fille de la Reine, l'une des belles, gentilles & galantes de la Cour, depuis mariée à M. de Grammont, & sœur à feu M. le Vidame, s'appellant Heleine de Clermont. Ce jour-là allant au Château, elle étoit vêtue à l'Espagnole & accommodée d'un bonnet : ainsi qu'elle*

* Vie de *François I.*

passoit sur le Pont, le vent le lui emporta de sa tête dans le fossé, où il se perdit, dont jamais plus n'en ouï-t-on nouvelles, d'autant, disoit-on, qu'il y avoit une fort belle & riche enseigne.

La forêt & le Château de Saint-Léger, sont de la dépendance du Duché & de la Terre de Rambouillet, depuis que S. A. S. Monseigneur le Comte de *Toulouse* a acquis la forêt de Montfort, que le Roi *Louis XIV* avoit donnée au Duc de *Chevreuse*, en échange du Duché & de la petite Ville de ce nom, l'an 1692.

De Rambouillet dépend aussi Poigny, vieux Château flanqué de quatre pavillons, qui vient aussi de la maison d'*Angennes*, & que feu Monseigneur le Comte de *Toulouse* acheta pour les commodités de la chasse.

ROISSY, *Rossiacum*, étoit un vieux Château, flanqué de tours rondes à l'antique, qui a appartenu à la Maison de *Mefmes*. Le Comte d'*Avaux*, si connu dans toute l'Europe par ses négociations, le fit abattre en 1704, & fit jetter les fondemens d'un Château, dont il a fait continuer les ouvrages jusqu'à sa mort : il en avoit élevé trois beaux corps de bâtimens des plus

réguliers, & il ne restoit plus qu'un pavillon à achever. L'enclos de cette maison est de plus de cent arpens. Beau jardin, grand parc; mais il y manque de l'eau, & quelques dépenses qu'on ait faites pour y en faire venir, l'on n'a point réussi. Ce Château est sorti de la Maison de *Mesmes* en 1713, & a été acheté par la Marquise de la *Carte*, qui, en 1719, la vendit au sieur *Law*, &c.

RUEL, *Rotoialum*, *Ruolium*, & que l'on devroit, selon M. de *Valois*, écrire & prononcer *Rueuil* ou *Rueil*, est un village fort agréable, dont l'Eglise est jolie pour une Paroisse de Village. Le portail est d'ordre dorique & assez bien entendu. Les statues de saint Pierre & de saint Paul sont du fameux *Sarazin*.

Il y a eu ici une belle maison, & des jardins magnifiques dans le gout Italien. Tout cela avoit été bâti & dressé pour servir de retraite au grand Cardinal de *Richelieu*, qui en a joui jusqu'à sa mort, après laquelle elle a appartenu aux héritiers de son nom, dont l'un l'a vendue à un homme d'affaires, qui en a entièrement changé la face, en mettant à profit, ce qui aupa-

avant n'étoit destiné qu'à l'agrément & au gout.

Il y a quelques maisons particulieres à Ruel qui sont assez propres, entr'autres celle qui a appartenu à feu M. *Waldor*, Résident de l'Electeur de Cologne. Ce fut par le moyen de ce Ministre que l'on vit en France des Marronniers d'Inde. Les premiers qu'il fit venir furent présentés à *Louis XIV*, & plantés par son ordre dans les jardins de Marli.

Parmi les événemens d'une certaine conséquence qui se sont passés à Ruel durant le Ministère du Cardinal de *Richelieu*, la condamnation de M. de *Marillac*, Maréchal de France, ne fut pas un des moins remarquables. Son procès y fut instruit par des Commissaires à la dévotion du Ministre, & ce malheureux Seigneur y fut jugé à mort le 8 de Mai 1632.

Le fameux *Joseph Leclerc*, Capucin, si connu dans l'histoire du regne de *Louis XIII*, mourut à Ruel le 18 Novembre 1638, âgé de soixante & un an.

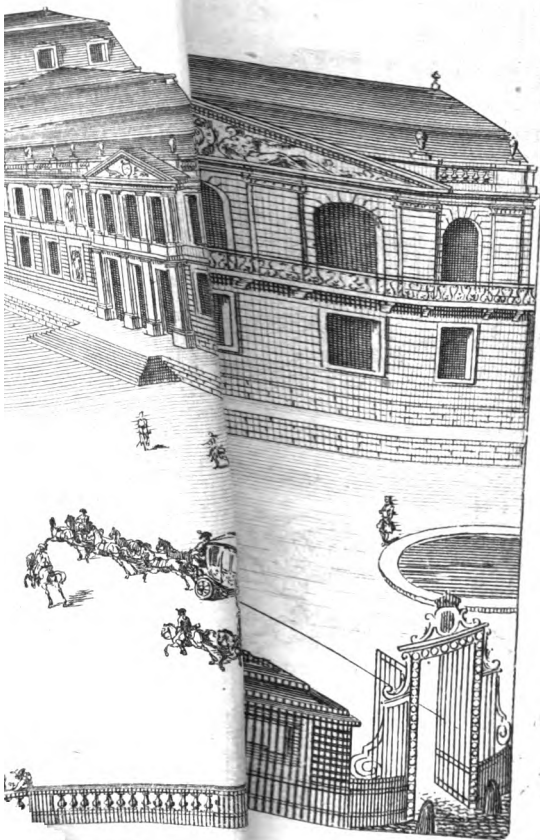
Dans le même temps y mourut aussi un nommé *Gaza-Christ*, qui se qualifioit Roi d'Ethiopie. Les uns le reconnurent pour tel, d'autres le regarderent comme un Aventurier. Le Cardinal de *Richelieu* ne s'ouvrit pas trop à cet égard ; mais au

peu de cas qu'il parut en faire, on pres-
senta ce qu'en pensoit cette Eminence,
La mort décida du sort de ce Prince,
& on lui fit cette épitaphe.

*Ci gist du Roi d'Ethiopie
L'original ou la copie ;
La Mort a vuidé le dé bat,
S'il fut Roi, ou s'il ne le fut pas.*

On voit à la porte de Ruel, du côté
qui conduit à Marli, une fort belle mai-
son qui appartient aujourd'hui à M.
Garnier, Intendant de M. le Comte
d'Argenson, ci-devant Ministre de la
guerre. Elle a été construite à la fin du
dernier siècle par les célèbres Léonard,
pere & fils, Imprimeurs du Roi : ils
avoient placé dans le vestibule de leur
maison un marbre, sur lequel on lisoit
l'inscription suivante en style lapidaire :

*Imperante Ludovico magno, Regum ma-
ximo,
FREDERICUS LEONARD, pater, & FRE-
DERICUS,
Filius, ambo Regis & Serenissimi Del-
phini,
Primarii Typographi, has rusticas ades,
Urbani laboris sublevamento à fundamen-
tis,
Erexerunt anno repar. sal. M. D. CC.*



OLD.

S.

SAINT-CLOUD est un gros Bourg, un des plus peuplés du Royaume, & celui peut-être où il y a le plus de mouvement, à cause du concours du peuple de Paris, qui s'y rend les Fêtes & les Dimanches : il a pour cela la commodité d'une Galiote réglée, & d'une infinité de bateleurs qui voguent sur la Seine.

Ce lieu s'appelloit anciennement *Novigentum*, Nogent-sur-Seine ; mais saint Cloud, un des fils du Roi *Clodomir*, s'y étant retiré pour éviter les persécutions de ses oncles, & même la mort, la vie sainte qu'il y mena, & les miracles qu'il y fit, donnerent lieu à divers établissemens qui s'y formerent insensiblement, & ce Bourg prit le nom de ce saint Prince, qui fit présent de cette terre à l'Eglise de Paris.

Les Evêques de Paris jouirent longtemps du droit d'exiger des habitans de Saint-Cloud, le jour de saint André, autant de taille qu'il leur plaisoit. C'étoit un droit coutumier auquel ces habitans furent condamnés sous *Charles VI*, par Sentence du Bailli de Saint-

P vj

348 NOUVELLE DESCRIPTION

Cloud , laquelle fut confirmée par Arrêt du Parlement , au mois d'Août de l'an 1381. En 1429 , la Cour réduisit cette taille à vingt-quatre livres , & l'an 1509 , à vingt livres.

La bonté de l'air & celle des eaux invitent les Particuliers de Paris à avoir des maisons de campagne à Saint-Cloud pour y passer la belle saison de l'année , & l'on voit dans les antiquités françoises de *Fauchet* , que ce gout n'est pas nouveau , puisque ce fidele Historien dit , que ce Bourg *a été autrefois bien aimé. Car outre la bonté de l'air & des eaux (que l'on tient guérir des écrouelles) huit ou dix colonnes de marbre mêlé , dont l'Eglise est ornée , par ce reste , témoignent la magnificence du lieu.* Il y a apparence que cette vertu , que l'on attribuoit aux eaux de Saint-Cloud , n'étoit qu'une erreur populaire , qu'un siècle plus éclairé & moins crédule a détruite , au point que je n'ai jamais ouï parler de cette propriété si singuliere & si salutaire.

Saint Cloud bâtit ici un Monastere , qui a été sécularisé depuis , en sorte que l'Eglise est aujourd'hui Collégiale & Paroissiale. Ce Saint y fut enterré , & l'on y conserve encore ses Reliques. Voici son épitaphe.

Artubus hunc tumulum Chlodoaldus consecrat almis,

Editus ex Regum stemmate perspicuo.

Qui vetitus Regni sceptrum retinere caduci,

Basilicam studuit hanc fabricare Deo :

*Ecclesiae dedit matricis jure tenendam ;
Urbis pontifici quæ foret Parisi.*

Dans cette Eglise il y a aussi une Chapelle toute incrustée de marbre , dans laquelle repose le cœur du Roi *Henri III.* Ce fut *Charles Benoise*, Secrétaire du Cabinet de ce Prince, qui fit élever ce monument à sa mémoire, & qui laissa à la postérité ce rare exemple du fidele & personnel attachement qu'il avoit pour son Maître.

Dans cette Chapelle est une inscription en lettre d'or.

Adsta Viator , & dole Regum vicem.

Cor Regis isto conditum est sub marmore ;

Qui jura Gallis , Sarmatis jura dedit ,

Tectus cucullo hunc sustulit sicarius ,

Abi Viator , & dole Regum vicem.

Les entrailles de *Henriette - Anne Stuart*, & celles de *Philippe de France*, Duc d'Orléans, son mari, sont aussi inhumées dans cette Eglise. Sur celles

de *Henriette-Anne Stuart* il y a un *marbre* & une *inscription*, qui ont été mis aux dépens d'*Anne d'Orléans*, Duchesse de Savoie & Reine de Sardaigne, sa fille, laquelle a aussi fondé un service qui se célèbre tous les ans dans cette même Eglise le 30 Juin.

La Seigneurie de Saint-Cloud fut érigée en Duché-Pairie en 1674, en faveur de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, & des Archevêques ses Successeurs.

Dans les Lettres-Patentes qui furent expédiées à ce sujet, le Roi dit : *Qu'ayant résolu de décorer le Siege Archiepiscopal de la Capitale de son Royaume du titre de Duché-Pairie, & que dans ce cas, étant nécessaire d'attacher ce titre à quelque une des Terres dépendantes de l'Archevêché, il a estimé qu'aucune ne le mérite davantage que celle, qui ayant été donnée par saint Cloud, fils du Roi Clovis, & petit-fils du Grand Clovis, en porte encore présentement le nom, & qui est le plus ancien monument de la libéralité des Rois de France envers cette Eglise.* Ces Lettres sont datées du 7 Avril 1674. On y désigne en même-temps les terres que l'on incorpore à celles de Saint-Cloud, pour qu'il y ait le nombre suffisant de Paroisses nécessaires pour que la Terre principale soit

décorée du titre de Duché-Pairie. Ces Terres sont *Maisons-sur-Seine, Creteil, Ozoir-la-Ferrière en Brie & Armentières*, sur la rivière d'Ourcq, dans le Diocèse de Meaux.

Si les Archevêques de Paris ont l'utile de la Seigneurie de Saint-Cloud, ils n'en ont pas l'agréable. La belle & Royale Maison qu'on y voit, appartient à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

Le Château de Saint-Cloud est du dessein de *le Pautre* : il est situé à mi-côte d'une montagne qui s'élève depuis la rivière de Seine. Le terrain sur lequel est cette magnifique maison & ses jardins, étoit auparavant occupé par trois Maisons particulières, dont *Monsieur*, frère du Roi *Louis XIV*, fit l'acquisition. L'une avoit appartenu à M. d'*Hervard*, Contrôleur-Général des Finances ; la seconde à M. *Fouquet*, Surintendant des Finances, & la troisième à *Monerot*.

L'avenue de cette Maison Royale est pratiquée sur le penchant de cette montagne. Elle est fermée, à droite, par les maisons du Bourg, & à gauche, par la muraille du Parc. Elle a trois allées d'arbres bien alignés.

On entre d'abord dans une avant-cour que l'on appelle la demi-lune. Ensuite

on passe dans la grand'cour du Château par un des angles. Cette entrée est une irrégularité qu'il n'a pas été possible de corriger ; car outre que l'on vouloit conserver la vue de la riviere, il s'est d'ailleurs rencontré, dans l'endroit où devoit être la principale entrée, un escarpement qui rendoit la chose impraticable.

Le Château est un grand corps de bâtiment, accompagné de deux autres en retour, flanqué l'un & l'autre par un pavillon. La façade présente un avant-corps placé au milieu, & cette maison est très-belle. Les dedans offrent aux yeux tout ce qu'on peut voir de plus riche & de plus curieux.

La Galerie & les Sallons sont les ouvrages les plus estimés de *Mignard*, mort premier Peintre du Roi, & ils ont un applaudissement universel. Le grand Sallon est la premiere de ces pieces qui se présente aux yeux des curieux. Outre l'or & le marbre dont il est enrichi, on y voit avec admiration plusieurs tableaux, où le Peintre a représenté les amours de Mars & de Vénus, & où Apollon fait voir à Vulcain que Mars partageoit avec lui les faveurs de Vénus, sa femme.

La Galerie vient ensuite, & est per-

cée de treize fenêtres de chaque côté. Les trumeaux sont décorés de tableaux qui représentent les Maisons royales, & quelques-unes de celles des Particuliers. Sur les trumeaux qui sont à droite en entrant, sont *Chantilly, Villers-Cotterets, le Rainci, Seaux, le Plessis, Vaux-le-Vicomte, le Palais-Royal, Saint-Germain, Clagni, les Tuileries, Saint-Denis, & le Luxembourg*. A main gauche, sont *Fontainebleau, Vincennes, le Château-neuf de Saint-Germain, Versailles, Blois, Marimont, Maisons, le Val, le Pavillon de Saint-Cloud, Versailles*, du côté de l'Orangerie, & *Chambor*.

Le tableau qui est au-dessus de la porte par laquelle on entre dans la Galerie, représente la naissance d'Apollon & de Diane, & Latone indignée, qui demande à Jupiter la vengeance que méritent les Payfans de Licie, pour lui avoir refusé des rafraîchissemens, & l'avoir insultée.

Le tableau qui est au grand plafond de cette Galerie, fait voir Apollon ou le Soleil sortant de son Palais. On l'a peint jeune, pour marquer la beauté de cet astre. Il est précédé d'un enfant & accompagné des heures du jour. L'enfant porte une corne d'abondance, de laquelle sortent des fruits, pour faire

354 NOUVELLE DESCRIPTION

connoître que c'est le Soleil qui les produit. Quant aux heures du jour elles sont en attitude de pousser & de chasser les nuages qui nous dérobent la lumière. Au-dessous, sont de petits Zéphyrs qui sont occupés à verser la rosée du matin. L'Aurore est dans son char, qui est précédé par un amour qui répand des fleurs à pleines mains. L'Etoile du point du jour est figurée par un jeune homme qui la porte sur sa tête, & qui tient une verge à la main pour chasser la nuit & toutes les constellations. L'hirondelle annonce aussi par son vol que le jour va paroître. La nuit, accompagnée de ses deux enfans, qui sont le sommeil de la vie & celui de la mort, est à l'extrémité du tableau. Elle est en mouvement & tire à deux mains, & avec beaucoup d'empressement, ses sombres voiles.

Mignard a peint aussi dans le berceau de cette galerie, les quatre Saisons de l'année. Le Printemps & l'Eté sont représentés entre l'entrée & le plafond du milieu ; l'Automne & l'Hiver sont depuis ce plafond jusqu'à l'autre extrémité de la Galerie. Tous ces différens tableaux, de même que quatre petits, qui sont aux côtés du grand plafond, jettent de la variété, & font un effet qui amuse agréablement. Les quatre petits, dont

je viens de parler, représentent Clime-
ne qui présente son fils Phaéton à Apol-
lon pour le reconnoître ; Apollon qui
montre à la Vertu la place brillante
qu'elle mérite, & qu'il lui a destinée ;
Circé à qui un amour présente quantité
d'herbes ; & Icare tout épouvanté, &
tombeant.

Au-dessus des deux fenêtres, qui sont
à l'extrémité de cette Galerie, le Pein-
tre a représenté le Mont-Parnasse, &
Apollon qui montre un Rossignol per-
ché sur une branche de Laurier, auquel
il renvoie les amateurs de la Musique,
pour en écouter les tons.

Les sujets peints en camaïeu, & pla-
cés dans huit grandes bordures rehauf-
sées d'or, représentent Apollon devant
le portique de son Temple, & la Si-
bylle à genoux devant lui, laquelle prie
ce Dieu de la faire vivre autant d'an-
nées qu'elle tient de grains de sable dans
sa main ; Apollon qui enseigne la Mé-
decine à son fils Esculape ; l'insolent défi
que le satyre Marsias fit à Apollon ;
Apollon qui fait écorcher Marsias ; Co-
ronis, la métamorphose de Daphné en
Laurier ; celle de Cyparisse en Cyprès,
& celle de Clytie en Tournesol.

Sur la gauche, au bout de cette Ga-
lerie, il y a un autre Salon, qui n'est

pas aussi grand que celui que l'on trouve en entrant , mais dont les peintures sont également curieuses , &c. La Chapelle est ornée de bons tableaux.

Derriere le grand corps de logis , du côté des jardins , est l'Orangerie , qui est un corps de bâtiment bien construit.

Quoique les jardins soient tout-à-fait irréguliers , non-seulement par la disposition du terrain , mais encore par leur forme & par leur enceinte ; *le Nôtre* a ménagé toutes ces choses avec tant d'art , que tout y paroît régulier , & qu'il en a fait un chef-d'œuvre. Les parterres en général sont d'une grande beauté , avec des boulingrins , des pieces d'eau , quantité de bosquets , &c. Ces jardins ont tous été refaits depuis quelques années & d'un assez mauvais gout.

Le Trianon est une espece de belvédère , & un réduit fort agréable. Il est dans un grand bois en forme de fer à cheval ; les vues en sont charmantes & ne sont embarrassées d'aucun objet qui les offusque. Il s'élève de terrasse en terrasse. Au bas de celle qui est au-devant , est un grand parterre de broderie , dans le milieu duquel est le grand bassin de Vénus , & aux quatre coins sont autant de petits bassins ronds. Derriere ce Trianon est une grande allée

qui monte fort haut , dans le milieu est un grand bassin octogone.

La première entrée du jardin est à gauche sur l'avenue. On descend ensuite sur une terrasse au milieu de laquelle est un grand perron , par lequel on descend dans les jardins bas. Au-devant est une grande pièce d'eau en forme de demi-cercle ; c'est un morceau très-agréable au coup d'œil.

On entre ensuite dans une grande allée longue & large. Environ aux deux tiers du chemin , on rencontre un grand cercle , où se forme une belle patte d'oie.

La Cascade est un ouvrage merveilleux. Le temps l'ayant fait dépérir , feu *Monsieur* en fit restaurer le haut en 1699, & l'on changea le bas qui fut augmenté & que l'on refit tout à neuf sur les desseins de *Jules Hardouin Mansart*. Les jours que l'on en fait jouer les eaux , qui sont ordinairement les premiers Dimanches du mois , il s'y rend un grand nombre de curieux.

Cette cascade ayant été encore quelques années sans jouer , elle fut rétablie à neuf , & recommença son jeu le 8 Septembre 1734. On l'a ornée d'un groupe de deux statues colossales de dix-sept pieds de proportion , qui représentent la jonction de la Seine

& de la Marne. Ce groupe a été sculpté par *Adam*, l'aîné, Sculpteur du Roi, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, & a été posé au haut de cette cascade.

Le Parc est fort spacieux, & on remarque à la porte de Seve un très-grand quinconce que *le Nôtre* a fait paroître assez régulier. Tout est plein de boulingrins, de bosquets & de grandes pieces de gazon. Les eaux sont belles & en quantité, & forment de tous côtés différens agrémens.

Ne quittons point le bourg de Saint-Cloud, sans remarquer que l'on y fait des porcelaines presque aussi belles que celles de la Chine, & qu'il y a un pont de pierre sur la riviere de Seine, composé de quatorze arches.

En allant à Saint-Cloud par Passy, on passe par Boulogne, Village qui s'appelloit autrefois *Menus-lès-Saint-Cloud*; mais quelques Habitans de Paris & des Menus ayant été en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne sur mer, ils obtinrent l'an 1319, du Roi Philippe-le-Long, la permission de faire bâtir une Eglise au village de Menus, & d'y instituer & ordonner une Confrairie. L'Eglise fut nommée *la Chapelle de Notre-Dame de Boulogne sur Seine*, & a donné

le nom de Boulogne au village, & même au bois qui en est proche, & qui s'appelloit auparavant le bois de Rouvrai.

SAINT-CYR est un village du Diocèse de Chartres, à une petite lieue de Versailles, où il y a une Eglise Paroissiale, une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, & un Couvent de filles qui a été fondé par le Roi *Louis XIV*, & qui est sous l'invocation de saint Louis. Quelques-uns des descripteurs de Paris ont parlé de ces Maisons Religieuses, avec autant d'ignorance & de confusion, que si elles étoient situées dans un lieu qui fût au bout du monde, ou qui leur fût absolument inaccessible. *L'Abbaye Royale de Saint-Cyr* *, dit Germain Brice **, *fondée par Louis le Grand, pour l'éducation de deux cens cinquante Demoiselles*. Un de ses copistes a voulu être aussi son Commentateur, & a ajouté, aux fautes du texte, un galimatias que je suis persuadé qu'il n'entendoit pas lui-même. *L'Abbaye de Saint-Cyr*, dit cet Ecrivain, *située à une lieue de*

* C'est ainsi que cette Maison est nommée dans les Bulles, Lettres-Patentes & Décret d'érection des 30 Septembre, mois de Novembre & premier Décembre 1692.

** Tome 4, pag. 380 de l'Edition de 1725.

Versailles, étoit autrefois de l'Ordre de *saint Benoît* ; Louis XIV y a fondé en 1686, une *Maison Religieuse* sous la *Regle de saint Louis*, Ordre de *saint Augustin* *. Qu'est-ce que la *Regle de saint Louis*, Ordre de *saint Augustin* ? C'est ce que cet Auteur auroit bien de la peine à nous faire entendre.

Je ne parlerai point ici de l'Eglise Paroissiale de *Saint-Cyr*, parce qu'elle n'a rien qui la distingue d'une Eglise de village.

Je ne ferai point mention non plus de l'Abbaye de l'Ordre de *Cîteaux* qui est dans ce village, parce que j'en ai parlé ailleurs.

Toute mon attention se portera à faire connoître le Monastere de *Saint-Louis*, dont le Roi *Louis le Grand* a été le Fondateur, & Dame *Françoise d'Aubigné*, Marquise de *Maintenon*, l'Institutrice.

Cette pieuse Dame étant à *Montchevreuil*, y fit connoissance avec une Religieuse *Ursuline*, nommée Madame de *Brinon*, que la ruine de son Couvent avoit obligée d'aller chercher à vivre chez sa mere. Madame de *Maintenon* lui ayant trouvé beaucoup d'esprit, &

* Antonini, *Mémorial de Paris & de ses environs*, pages 149 & 150.

un grand zele pour instruire les jeunes enfans de la campagne, lui donna son amitié.

Madame de *Brinon*, ayant perdu sa mere quelque temps après, se retira dans un Couvent à saint Leu, à deux lieues de Pontoise, où elle demeura deux ou trois ans, & où elle fit amitié avec une Religieuse nommée Madame de *Saint-Pierre*, qui étoit aussi de Rouen, & qui étoit sortie de son Couvent pour la même raison que Madame de *Brinon* étoit sortie du sien ; mais elles furent encore obligées de sortir du Couvent de Saint-Leu, pour la même raison. Elles louerent une maison à Auvers, & pour pouvoir y subsister, elles prirent de petites filles en pension. Elles quitterent Auvers pour venir s'établir à Montmorency, où elles espéroient d'être mieux, & s'y occupèrent aussi à élever des Pensionnaires.

Madame de *Maintenon*, ayant toujours été en commerce de Lettres avec Madame de *Brinon*, & étant parvenue à la plus haute faveur auprès du Roi, Madame de *Brinon* vint la voir à Saint-Germain, où la Cour étoit pour lors, & Madame de *Maintenon*, qui la reçut très-bien, la loua beaucoup de ce qu'elle employoit ses talens d'une manière si

utile au prochain, l'exhorta à continuer ; & lui promit de la protéger dans ce dessein. Elle commença par leur donner plusieurs petites filles qu'elle faisoit charitablement élever en différentes maisons, & leur paya des pensions plus fortes qu'elle n'auroit payées ailleurs.

Ces deux Religieuses, sur-tout Madame de *Brinon*, entrèrent si bien dans ses vues, que Madame de *Maintenon*, qui alloit de temps en temps à Montmorency, fut très-satisfaite de la manière dont ces Pensionnaires étoient élevées, & leur proposa de s'approcher d'elle, & de venir à Ruel, ce qu'elles firent sur la fin de l'année 1682. Madame de *Maintenon* loua à Ruel une maison spacieuse & commode, la meubla, y fit établir une Chapelle & un Chapelain, & toutes les autres choses nécessaires pour le spirituel & le temporel. Le tout étant ainsi préparé, elle mit dans cette Maison plusieurs Pensionnaires, qui étoient nourries & entretenues à ses dépens, & l'on prétend que le nombre en montoit jusqu'à soixante. Madame de *Maintenon* fit aussi venir des personnes sages & entendues pour aider Madame de *Brinon* dans ce travail, qui de son côté, appella deux Ursulines de son Couvent, qui étoient errantes comme elle

l'avoit été. Elles étoient sœurs, & se nommoient du *Bosque d'Angien*, d'une famille noble de Normandie.

Madame de *Maintenon* paya leur pension, comme aussi celle de toutes les personnes qu'elle avoit appellées à Ruel, pour être auprès des Pensionnaires, & leur tenir lieu de Maîtresses. Madame de *Maintenon* couroit à Ruel toutes les fois qu'elle pouvoit se dérober à la Cour, & s'occupoit à suivre ses Pensionnaires dans leurs exercices; mais ne les trouvant pas encore assez à sa portée, elle songea à les approcher d'elle, c'est-à-dire, de Versailles.

Il s'en présenta une occasion fort naturelle; car l'agrandissement du petit Parc de Versailles, & la clôture du grand ayant rendu beaucoup de fermes & de maisons qui s'y trouverent enfermées, comme inutiles au Roi, qui en faisoit rembourser les Propriétaires, Madame de *Maintenon* proposa au Roi de lui en prêter une pour sa petite Communauté de Ruel, & Sa Majesté lui offrit le Château de Noisy, qu'elle accepta.

Aussi-tôt le Roi ordonna qu'on fît à ce Château les réparations convenables, & dès le lendemain de la Purification de l'an 1684, on commença à déménager de Ruel pour venir à Noisy.

Q ij

Dès que la Communauté fut logée dans ce Château , Madame de *Maintenon* y venoit presque tous les jours , & elle étoit si remplie du contentement qu'elle recevoit de la bonne éducation de ses Pensionnaires , qu'elle en faisoit souvent le récit au Roi.

L'impression que ces conversations firent sur le cœur de Sa Majesté , lui inspirèrent le dessein d'augmenter le nombre des Pensionnaires , afin d'avoir part à cette bonne œuvre. Il convint avec Madame de *Maintenon* , de mettre à Noisy cent jeunes filles Nobles , auxquelles il paieroit pension , & régla pour cela un fonds pris sur les aumônes.

Madame de *Maintenon* porta le Roi à jeter les yeux sur la Noblesse plutôt que sur d'autres , parce que ces personnes-là sont plus à plaindre , quand elles se trouvent sans biens & sans éducation.

On vint aussi-tôt de tous côtés présenter des filles à Madame de *Maintenon* , & le nombre de cent fut bientôt rempli. Cette Dame ne se bornoit pas à la seule instruction sur la Religion , sur laquelle cependant elle insistoit le plus ; elle vouloit aussi qu'on leur formât l'esprit & le cœur à tous les devoirs de la vie civile , & qu'on s'appliquât à les rendre raisonnables , sages , dociles ,

aimables dans la société, & à tout ce qui peut contribuer à se faire estimer. Elle partagea dès-lors les Demoiselles en quatre chambres ou classes, comme elles le sont aujourd'hui, & pour les distinguer entr'elles, leur donna des rubans de couleurs différentes.

La première classe, composée des plus grandes, eut le *ruban bleu*; la seconde, le *jaune*; la troisième, le *verd*; & la quatrième, le *rouge*. Chaque classe ou chambre prit le nom de la couleur du ruban que portoient les Demoiselles qui l'occupaient. Madame de *Maintenon* jugea aussi qu'il étoit convenable de leur donner un habit uniforme, qui fût simple, modeste, & qui ne laissât pas d'avoir quelque chose de noble.

Cet habit est d'étamine brune du Mans, & consiste en un manteau & une jupe, un corps de baleine, & le reste à l'avenant. La coëffure est un bonnet de toile blanche, avec une dentelle ou mousseline médiocrement fine. Elles ont un ruban sur la tête, montrent les cheveux & se coëffent à peu près selon l'usage du temps, mais toujours plus simplement & plus modestement. Elles ont une dentelle, ou un bord de mousseline autour du col, attaché au manteau, des manchettes de même espèce, & une

366 NOUVELLE DESCRIPTION
ceinture de la couleur de la classe.

Ces Demoiselles s'occupoient dans les classes, ainsi qu'elles font aujourd'hui, aux exercices qu'on apprend ordinairement aux jeunes personnes. Les grandes brodoient, faisoient de la tapisserie, de la dentelle, &c. Madame de *Maintenon* vouloit qu'elles fussent de tout.

Les Dames de la Cour disoient au Roi tant de bien de cette Communauté, & de la bonne éducation qu'on y donnoit, qu'il résolut de voir par lui-même ce qui en étoit. Il alla donc à Noisy au retour d'une chasse, lorsqu'on s'y attendoit le moins. Madame de *Brinon* le reçut autant bien qu'il se pouvoit, & ne parut pas plus embarrassée, que si elle l'avoit vu tous les jours. Elle le mena aux classes, dans la Chapelle, & l'instruisit de tout. Il fut très-content de sa visite, en parloit souvent, & se sentit inspiré d'en faire quelque chose de plus grand & de plus solide. Madame de *Maintenon* saisit cette occasion de l'y déterminer. Elle lui représenta le pitoyable état où étoient réduites la plupart des familles nobles, par les dépenses que les Chefs avoient été obligés de faire à son service, les besoins que leurs enfans avoient d'être soutenus, pour ne pas tomber tout-à-fait dans l'abaisse-

ment ; que ce seroit une œuvre digne de sa piété & de sa grandeur , de faire un établissement stable , qui fût l'asyle des pauvres Demoiselles du Royaume , où elles fussent élevées dans la piété & dans tous les devoirs des filles de leur condition. Elle fut en cela secondée par le P. de la Chaise, Jésuite , & Confesseur du Roi.

Sa Majesté forma donc le dessein de fonder une Maison plus nombreuse que celle de Noisy , & se fixa à deux cens cinquante Demoiselles , qui doivent y être gratuitement reçues , élevées , nourries & entretenues de toutes choses jusqu'à vingt ans , aux dépens de la fondation & sans qu'il en coûte rien aux parens. On doit les prendre depuis sept ans jusqu'à douze , & aucune n'y peut rester passé vingt ans accomplis.

En y entrant , elles doivent faire preuve de quatre degrés de Noblesse du côté paternel , dont le père fait le premier degré. Pour remplir ce projet , le Roi se proposa d'y attacher des revenus considérables , dont un des principaux seroit la Menſe Abbatiale de Saint-Denis , qui étoit vacante depuis la mort du Cardinal de Retz. Sa Majesté donna ses ordres pour qu'on fît un projet de dépense , afin de voir à peu près , combien il en

368 NOUVELLE DESCRIPTION

couteroit pour faire subsister une Maison aussi nombreuse ; car , outre les deux cens cinquante Demeiselles , il falloit une Communauté de Dames pour les gouverner , des Sœurs converses , des servantes & des domestiques pour les servir. Le nombre des Dames fut d'abord fixé à trente-six , & celui des Sœurs converses à vingt-quatre. Madame de *Maintenon* crut que ce nombre suffiroit ; mais l'expérience a fait voir depuis , qu'on ne pouvoit se dispenser d'augmenter le nombre des unes & des autres , & ce fut sur ses conseils que le Roi , par ses Lettres-Patentes du 3 Mars 1694 & du 10 Avril 1707 , ordonna que le nombre des Dames , des Sœurs converses & des servantes , &c. ne pourroit excéder celui de quatre-vingt personnes , & que dans ce nombre il y auroit toujours , autant que faire se pourroit , au moins quarante Dames , pour vaquer assidument à l'éducation & instruction des Demeiselles , & pour remplir les autres fonctions & charges de la Maison.

Pour revenir à la fondation , ce fut le jour de l'Assomption de l'an 1684 , que le Roi prit sa dernière résolution sur ce sujet. Il chargea M. de *Lottin* de faire le projet de dépense , & pensa ,

de son côté, à choisir un lieu convenable pour cet établissement. Comme il savoit que Madame de *Maintenon* visiteroit souvent cette Communauté, & qu'il falloit accommoder cette inclination avec l'obligation où elle se trouvoit d'être à la Cour, ce lieu ne devoit pas être éloigné de Versailles : il pensa même à y faire cet établissement ; mais Madame de *Maintenon* s'y opposa, le suppliant de considérer que ce séjour pourroit préjudicier au bien qu'on se proposoit de faire, parce que l'affluence de monde qui vient à la Cour, tant pour le service du Roi, que pour d'autres affaires, pourroit causer une dissipation qu'il seroit difficile d'empêcher.

En conséquence de ces réflexions, le Roi chargea M. de *Louvois* & *Hardouin Mansart*, de chercher aux environs de Versailles un lieu commode ; & ils n'en trouverent point de plus propre au dessein qu'on avoit, que celui de Saint-Cyr. La facilité d'y avoir de l'eau, fut sur-tout ce qui les détermina pour ce village ; car c'étoit ce qui manquoit à Noisy, & qui avoit empêché qu'on n'y fit cet établissement. Sur leur rapport, le Roi s'arrêta donc à Saint-Cyr, & voulut d'abord prendre l'Abbaye qui est dans ce village, & donner à ses Reli-

Qv

gieuses un autre lieu près de Paris, où Sa Majesté leur offrit de leur faire bâtir un Monastere, & de les dédommager amplement de tout le reste ; mais ces Dames firent naître tant de difficultés, qu'on les laissa où elles étoient, & qu'on s'attacha à un autre fief du même village de Saint-Cyr, qui appartenoit à M. *Seguier de Saint-Brissou*. Ce qu'il y possédoit ayant été estimé quatre-vingt-dix mille livres, le contrat en fut passé en forme d'échange, entre le Maréchal de la *Feuillade*, premier du nom, & le sieur *Seguier de Saint-Brissou*.

Aussi-tôt *Jules-Hardouin Mansart* travailla à faire un plan de la Maison, & à supputer à combien reviendroit le bâtiment qu'on projettoit. Le Roi ayant vu & approuvé ce plan, & donné ordre de l'exécuter, on choisit les plus habiles Entrepreneurs, & les plus habiles Ouvriers qu'on fit venir de tous côtés, & le Roi donna aussi de ses troupes, en sorte qu'il y eut environ deux mille cinq cens hommes qui, le premier jour de Mai de l'an 1685, furent mis en œuvre.

On commença par abattre la maison du sieur de *Saint-Brissou*, & à jeter les fondemens de la nouvelle. M. de *Louvois*, chargé de régler la dotation,

fit un mémoire où il la porta à deux cens mille livres de rente ; mais le Roi se borna à cent cinquante mille livres, comptant la Menſe Abbaticale de l'Abbaye de Saint-Denis ſur le pied de cent mille livres de rente, & chargea ſon Tréſor royal des autres cinquante mille livres, en attendant qu'il eût trouvé des fonds de terre, juſqu'à la concurrence de cette ſomme.

Comme les choſes néceſſaires aux beſoins de la vie ont beaucoup augmenté de prix, le Roi ſe crut obligé dans la ſuite d'augmenter encore la fondation de trente mille livres de rente, ſans compter qu'auparavant il avoit donné à cette Maïſon la ferme de Saint-Cyr, valant ſeize cens livres de rente.

Pendant que toutes ces choſes ſe faiſoient, on diſpoſoit à Noïſy pluſieurs Demeiſelles, d'entre les grandes, qui avoient témoigné le plus de deſir d'être de celles qui devoient compoſer la Communauté des Dames. On y joignit quelques filles du dehors qui avoient de la vocation, & on les mit dans une chambre ſéparée des Demeiſelles, pour faire leur noviciat.

Ce fut au mois d'Octobre qu'elles y entrèrent au nombre de douze, & elles furent miſes ſous la direction de l'Abbé

Qvj

372 NOUVELLE DESCRIPTION
Gobelin, Supérieur de la Maison, & sous celle de Madame de Brinon, qui leur tint lieu de Maîtresse des Novices. Pendant ce Noviciat, Madame de Brinon, par ordre de Madame de Maintenon, fit des constitutions qu'elle prit, partie de la Règle des Ursulines, & partie de ce qu'elle savoit des intentions du Roi, & de celles de Madame de Maintenon, qui ne vouloient point faire des Religieuses, mais seulement une Communauté de Filles pieuses, capables d'élever, dans la crainte de Dieu & dans les bienséances de la vie, le nombre des Demoiselles prescrit par la fondation, à quoi elles s'engageroient par des vœux simples de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, & par un quatrième, d'élever & d'instruire les Demoiselles.

Madame de Brinon fit donc les constitutions sur le pied des vœux simples, & des vœux que le Roi & Madame de Maintenon avoient dans ce temps-là; mais cependant elle ne laissa pas d'y inférer des maximes & des règles assez parfaites. Le Roi voulut que ces Dames eussent un habit particulier, qui fût grave & modeste, mais qui n'eût rien de monacal; qu'elles ne s'appellassent, ni *ma Mère*, ni *ma Sœur*, mais

Madame, avec le nom de famille ; qu'elles eussent chacune une croix d'or pendante sur l'estomac , parsemée de fleurs de lis gravées , ainsi qu'un Christ , d'un côté , & un saint Louis de l'autre ; que les Sœurs converses eussent des croix d'argent gravées de la même manière.

Madame de Maintenon s'occupa ensuite à faire faire un habit tel qu'elle l'avoit imaginé. Il consistoit en un manteau & une jupe d'étamine du Mans noire , un jupon propre & de la même étoffe , un corps de baleine , des souliers de maroquin noir , un grand manteau de Chœur , ayant une queue de trois quarts de long , des gants noirs bronzés. Pour coëffure , c'étoit un bonnet de taffetas noir , avec une gaze noire goudronnée tout autour , comme on les portoit alors , un ruban noir sur la tête , une coëffe de taffetas , & une espèce de voile de Pomille froncé par derrière , qui descendoit plus bas que les coudes.

Pour achever l'habillement , je dirai qu'elles avoient sur le col un mouchoir de taffetas noir , avec un bord de bariste large de quatre doigts , & attaché par devant par de petits rubans noirs , qu'on nomme *non pareilles*. Les manchettes étoient de toile unie , & médiocrement fine , attachées en dedans

du bras par un ruban noir ; & la croix d'or , dont j'ai parlé , pendante sur la poitrine , & attachée par un tissu de laine noire.

En ce même temps la Maison de Saint-Cyr s'achevoit ; & quelque vaste qu'elle soit , on n'en sera point surpris , quand on rappellera ce que j'ai dit ci-dessus , qu'il y avoit deux mille cinq cents Ouvriers qui y travailloient sans discontinuation ; de sorte qu'ils la mirent en état d'être meublée le 15 du mois de Mai 1686. Le Roi fit aussi la dépense des meubles , & chargea du soin du détail , Madame de *Maintenon* , la laissant la maîtresse d'y employer telle somme qu'elle jugeroit à propos. Elle n'abusa point de cette liberté ; mais quoiqu'elle ne prît au juste que le nécessaire , il ne laissa pas d'en coûter au Roi cinquante mille écus.

Vers la fin de l'année du Noviciat de celles qui s'y étoient enfermées pour parvenir à la Profession , on pria M. de *Villeroy* , Evêque de Chartres , de venir les examiner. Il ne put le faire par lui-même ; mais il envoya deux de ses Grands-Vicaires , dont l'un étoit l'Abbé de *Brisai d'Enonville*. Ils étoient chargés , non-seulement d'examiner la vocation de ces filles , mais encore de faire ,

au nom de l'Evêque , tout ce qui seroit nécessaire pour autoriser cet établissement.

Ils commencerent par remettre à Madame de *Brinon* les constitutions qu'elle avoit faites , & que l'Evêque de Chartres avoit vues , examinées & approuvées provisionnellement. Ils la revêrent ensuite de la Supériorité , lui donnant pour cela la commission de l'Evêque de Chartres , par laquelle il l'établissoit , instituoit & commettoit première Supérieure de la Maison de Saint-Louis , & lui donnoit plein pouvoir de la régir & gouverner pendant toute sa vie , selon les intentions du Roi , & sous les ordres de Madame de *Maintenon* , dérogeant sur ce point aux constitutions , qui marquoient que les Supérieures seroient triennales , le Roi & Madame de *Maintenon* ayant jugé à propos que cela fût ainsi , à cause qu'il n'y avoit pas de Communauté formée , & que toutes les Novices étoient si jeunes , que , selon les apparences , il ne falloit pas moins que la vie de Madame de *Brinon* pour les mettre en état de gouverner.

Ces deux Grands-Vicaires lui dirent , que devenant Supérieure d'une Maison où l'on devoit faire un quatrième vœu ,

d'élever & d'instruire les Demoiselles, il étoit à propos qu'elle le fit aussi, parce que celui qu'elle avoit fait comme Ursuline, étoit différent, en ce qu'elle n'étoit obligée qu'à instruire la jeunesse en général, sans distinction de personnes, & sans être obligée à l'éducation; au lieu que dans ce nouvel institut, on devoit s'engager, non-seulement à instruire, mais encore à élever des Demoiselles, ce qui comprend tous les devoirs des meres chrétiennes envers leurs enfans. Elle fit donc ce quatrieme vœu, & dès-lors elle mit la croix de Supériorité, qui est différente de celle des Dames, en ce que le Christ, le saint Louis & les autres ornemens sont en relief. Ensuite ils examinerent la vocation des filles qui étoient au Noviciat, après quoi ils s'en retournerent.

Dans ce même temps le Roi fit expédier un Brevet à Madame de Brinon, pour l'établir Supérieure perpétuelle, dans lequel il marquoit que voulant, par une distinction particulière, lui témoigner l'estime qu'il avoit de sa vertu, il la présentait au sieur Evêque de Chartres, pour être par lui reçue & instituée première Supérieure de la Maison de Saint-Louis; qu'elle demeurera en ladite charge pendant toute sa vie, nonob-

tant tout réglement porté par les Lettres de Fondation , & par les Constitutions de ladite Maison , auxquels Sa Majesté dérogeoit expressément par le présent Brevet , en faveur de ladite Dame de *Brinon* seulement , sans tirer à conséquence , & sans qu'aucune autre Supérieure puisse être , après ladite Dame , continuée au-delà du temps prescrit par les Constitutions & Lettres-Patentes.

Quelques jours après le départ des Grands-Vicaires , on fit revêtir les Novices de l'habit du nouvel institut , à la réserve du grand manteau , de la croix d'or & du voile , que l'on réserva pour la profession. Ce fut à la Pentecôte 1686. Peu de jours après , Madame de *Maintenon* , l'Abbé *Gobelin* & Madame de *Brinon* , choisirent quatre Novices pour les joindre à eux , après qu'elles auroient fait Profession , afin de recevoir les huit autres par la voie du scrutin. Ce choix étant fait , ils firent faire les vœux à ces quatre premières le 2 de Juillet 1686. Ce furent Madame de *Maintenon* & Madame de *Brinon* qui leur donnerent le manteau d'Eglise , la croix d'or & le voile ; car comme ces vœux n'étoient point solennels , elles ne devoient pas recevoir ces marques de consécration de la main du Prêtre. Ces quatre

Dames furent vocales aussi-tôt après leur Profession, l'Evêque de Chartres les ayant dispensées des regles ordinaires, à cause qu'elles commençoient la Communauté.

Le lendemain Madame de *Maintenon*, l'Abbé *Gobelin*, & Madame de *Brinon* les assemblerent dans la Chapelle, où ils leur proposerent de recevoir à la Profession les huit autres Novices qui restoient. Cela se fit par la voie de scrutin, & les nouvelles Professes leur donnerent leur voix, après Madame de *Maintenon* & Madame de *Brinon*; car l'Evêque de Chartres avoit donné pouvoir à Madame de *Maintenon* de donner sa voix dans les Chapitres de cette Maison, & aux élections des Supérieures.

Ces huit Novices firent leur Profession le 6 Juillet de la même année 1686, & alors il y eut un Corps de Communauté composé d'une Supérieure, & de douze Professes.

Cette Communauté demeura à Noisy jusqu'au premier Août suivant. Pendant qu'on se dispoisoit au déménagement, le Roi & Madame de *Maintenon* continuoient à s'occuper de la fondation. Comme elle étoit faite pour des Demoiselles, Sa Majesté voulut que toutes

celles qui y seroient reçues, fissent leurs preuves de Noblesse ; & voulant aussi que toutes les familles Nobles de son Royaume pussent participer à cette grace , elle n'exigea que quatre degrés du côté paternel , & n'obligea à rien du côté des meres , afin que les mésalliances ne portassent point de préjudice à ceux qui en auroient faites.

M. d'Hozier fut nommé par le Roi pour faire les preuves , & d'abord ce fut le Roi qui les paya ; mais depuis il en chargea la fondation , & on les régla à six louis par personne : ils valoient alors onze livres piece. Quoiqu'on n'exige que quatre degrés de Noblesse , pour la commodité des parens , ils sont libres de pousser plus loin leurs preuves ; mais en ce cas-là , c'est à eux à payer le surplus.

Le Roi voulut aussi , par une distinction singuliere , que les domestiques de cette Maison portassent sa livrée , & que la Maison portât pour armes d'azur à une croix haussée d'or , sommée d'une couronne royale aussi d'or , & fleurdelisée aux trois autres extrêmités. Ces armes lui furent accordées par Lettres-Parentes du mois de Décembre 1694 , registrées au Parlement le 13 Août 1701.

Le bâtiment du Monastere Royal de Saint-Cyr fut commencé le premier de

Mai de l'année 1685, comme je l'ai déjà dit, & fut entièrement achevé en Juillet 1686, moyennant la somme d'un million quatre cens mille livres que le Roi paya. Cette Maison fut meublée avec une magnificence royale; tout étoit neuf, bien choisi, bien fait, bien commode, &c. La Sacristie, la Roberie, la Lingerie, les Classes, les Dortoirs, les Cellules, les Infirmeries, l'Apothicairerie, & les Cuisines furent garnies de toutes les choses convenables.

Tout étant ainsi disposé, la Communauté commença à déménager de Noisy le 26 Juillet 1686, & le déménagement finit le premier d'Août suivant. Madame de *Brinon* vint à Saint-Cyr avec la Communauté, dont elle étoit Supérieure perpétuelle; mais Madame de *Saint-Pierre* & les deux autres Ursulines n'y vinrent point. Madame de *Maintenon* fit donner à la première une pension de cinq cens livres, & une de trois cens livres à chacune des deux autres.

Le 4 d'Août deux des Grands-Vicaires de l'Evêque de Chartres, accompagnés de l'Abbé *Gobelin*, se rendirent à Saint-Cyr, pour bénir l'Eglise, & la dédier sous l'invocation de la *sainte Vierge* & de *saint Louis*. Ils entrèrent ensuite processionnellement en dedans,

où ils bénirent le chœur & tout le reste de la Maison ; puis ils mirent les Dames en clôture , & leur enjoignirent de la garder aussi régulièrement , que si elles étoient vraiment Religieuses.

Madame de *Brinon* ayant été disgraciée , pour des raisons qu'il est inutile de rapporter ici , elle se retira dans l'Abbaye de Maubuisson , où la Maison de Saint-Cyr lui a fait deux mille livres de pension pendant qu'elle a vécu. Après sa sortie de la Maison de Saint-Cyr , Madame de *Maintenon* fit élire une Supérieure , & le choix tomba sur Madame de *Loubert* , qui étoit la première Professe & fille de beaucoup de mérite. On reçut plusieurs sujets au Noviciat , pour accroître la Communauté , & Madame de *Maintenon* fit venir de Paris des filles de la Communauté du P. *Barre* , Minime , lesquelles on mit aux classes en qualité de maîtresses , en attendant qu'il y eût assez de Dames pour remplir leurs places.

Le Clergé de cette Maison n'avoit été jusqu'alors composé que de trois Prêtres , dont le plus jeune faisoit les fonctions de Sacristain ; mais Madame de *Maintenon* ayant donné pour Directeur à cette Maison , l'Abbé des *Maraîs* , qui fut ensuite Evêque de Chartres ,

§82 NOUVELLE DESCRIPTION

Messieurs *Brisacier & Tiberge*, des Missions étrangères, & voulant donner à cette Communauté des Confesseurs à demeure, ces Messieurs lui conseillèrent d'y appeler des Prêtres de la Mission de saint Lazare.

Le Roi fit venir M. *Joly*, pour lors Supérieur-Général de cette Congrégation ; & lui ayant déclaré son dessein, celui-ci y forma de grandes difficultés ; mais Sa Majesté les leva, en lui disant qu'il le vouloit, & la chose fut conclue. M. *Joly*, tant en son nom, qu'en celui de la Congrégation, convint de donner cinq Prêtres, à chacun desquels on donneroit quatre cens livres, & trois Freres à trois cens livres chacun, & plusieurs autres choses portées par le traité qu'on fit avec eux. Dans la suite on ajouta trois autres Prêtres pour faire des Missions dans les terres de cette Maison, & un Frere, & on leur donna les mêmes pensions qu'aux huit autres. Ces Messieurs s'établirent à Saint-Cyr au mois d'Août 1691.

Pendant ce temps-là le Roi avoit fait vivement solliciter le Pape par le Duc de *Chaulnes*, son Ambassadeur, pour la suppression du titre Abbatial de Saint-Denis, & pour l'union de la Mense au Monastere Royal de Saint-Cyr, & cette

union avoit été accordée par une Bulle du Pape *Innocent XII*, du 23 de Janvier 1692. Il est étonnant que *Dom Beau-nier*, qui, dans la Préface de son *Recueil Historique des Archevêchés & Evêchés de France*, m'a justement repris, pour avoir dit que cette union fut faite en 1686, ait ensuite commis la même faute, dans l'article de *saint Louis de Saint-Cyr*. Cela me prouve qu'il n'est pas plus l'Auteur de la Préface que du Livre, qu'il a copié mot à mot d'après l'Abbé de *Longuerue*, le P. *Martene*, & ma Description de la France.

Madame de *Maintenon*, après avoir fait de fréquentes réflexions, & avoir pris l'avis de personnes éclairées & d'expérience, résolut de faire changer les vœux simples, en vœux solennels; mais on laissa la liberté de demeurer dans les vœux simples à celles des Dames qui n'en voudroient pas faire de solennels. Quelques-unes s'en tintent à leurs premiers vœux; mais le plus grand nombre recommença un nouveau Noviciat en 1692. Pour le leur faire faire, on fit venir de Chaillot trois Religieuses de sainte Marie, dont la première se nommoit la Mere *Priolo*, & étoit pour lors Supérieure de cette Communauté: les deux autres étoient les Meres *Marie-*

Constance Gobert ; & Marie-Elisabeth le Moine. C'étoient trois filles d'un grand mérite , & de beaucoup de vertu , principalement la Mere *Priolo*.

Vers ce temps-là mourut l'Abbé *Gobelin* , premier Supérieur de Saint-Cyr. *M. Joly* , Général de la Mission , lui succéda dans cette Supériorité , & depuis les Généraux de la Mission ont toujours rempli cette place. Ce Noviciat dura une année , pendant laquelle , sur la supplique des Dames de Saint-Cyr , le Pape envoya un Bref à l'Evêque de Chartres , pour l'érection de la Maison de Saint-Cyr , en un Monastere de l'Ordre de saint Augustin. Après une information *de commodo & incommodo* , l'Evêque de Chartres donna son Décret , par lequel il rendit cette Maison , de séculière qu'elle étoit , régulière de l'Ordre de saint Augustin. Le Décret est daté du premier jour de Décembre 1692 , & fut enregistré au Grand-Conseil , & confirmé par Lettres-Patentes.

Ce fut à peu près vers ce temps-là que le Roi fit , pour ce Monastere , l'acquisition de *Chevreuse* , qu'il lui donna pour remplir une partie des cinquante mille livres de rente qui restoient à mettre en fonds , & dont il ne reste plus

à employer que le fonds de vingt mille sept cens cinquante livres de rente, qu'on lui paie sur le Trésor Royal, en attendant qu'il se présente une occasion d'en faire un emploi.

L'année du Noviciat étant finie, on fit quelque changement dans la coëffure, on allongea les manches de la robe, & on réduisit la queue du manteau à une demi-aune, au lieu qu'elle avoit trois quarts auparavant. On donna aux Dames de cette Maison d'autres Constitutions que celles que Madame de *Bri-non* avoit faites, & on employa l'Abbé *Tiberge* pour les composer. Toutes les Dames de ce Monastere se soumirent à ces Constitutions, & on les partagea en trois bandes, pour leur faire faire les vœux solennels.

La cérémonie des six premières se fit le 11 Décembre 1693; celle de la seconde bande, le premier Janvier 1694; & la troisième, le troisième Mars de la même année. Quelque temps après la Profession, on les remit dans les charges; mais comme Madame de *Loubert* n'avoit pas voulu passer aux vœux solennels, on élut pour Supérieure Madame de *Fontaines*, une des premières Professes.

Madame de *Maintenon* étant infor-

Tome IX.

R

mée que la plupart des Demoiselles qui sortoient de Saint-Cyr, se trouvoient fort embarrassées, elle représenta au Roi, que pour rendre son œuvre plus accomplie, il seroit nécessaire qu'on pût leur donner en sortant une somme capable de pourvoir au moins aux nécessités les plus pressantes, ou qui pût leur servir de dot, lorsqu'elles sont appelées au mariage, ou à être Religieuses : le Roi approuvant cette pensée, assigna vingt mille écus tous les ans à prendre sur les Fiefs & aumônes, pour doter les Demoiselles de mille écus chacune, comptant qu'il en sortiroit à peu près vingt par chacun an ; mais comme ce nombre se trouve quelquefois plus considérable, le Roi a encore fait don à la Maison de Saint-Cyr, des places de régale, où l'on met les Demoiselles qui veulent être Religieuses, & la Maison leur donne trois cens livres pour leurs premiers besoins.

Outre la somme de trois mille livres que la Maison donne à toutes celles qui sortent, elle leur donne encore, lorsqu'elles se sont distinguées par leur conduite, un petit trousseau de linge, & un habit propre & honnête.

Madame de *Maintenon*, depuis qu'elle eut fait faire des vœux solennels aux

Dames de Saint-Cyr, avoit toujours eu envie de leur faire prendre l'habit Religieux, mais par déference pour le Roi, qui n'aimoit pas cet habit, elle ne le leur avoit pas donné. En 1707, ayant trouvé le Roi mieux disposé sur cet article, elle lui proposa ce changement, & Sa Majesté y consentit. Aussi-tôt les Dames de Saint-Cyr présentèrent une supplique à l'Evêque de Chartres pour ce changement d'habit, & il leur accorda très-volontiers leur demande.

Le jour de la cérémonie fut fixé au jour de l'Assomption de la Vierge, de l'An 1708, & dès la veille ces Dames prirent cet habit. Le lendemain, c'est-à-dire, le jour de la Fête, l'Evêque de Chartres, & Madame de *Maintenon* s'étant rendus à Saint-Cyr & dans l'Eglise, l'Evêque fit aux Dames une exhortation sur la cérémonie pour laquelle ils étoient assemblés, ensuite il bénit les grands voiles, puis les Dames vinrent toutes l'une après l'autre le recevoir de sa main, ou de celle de Madame de *Maintenon*, & après quelques prières, elles se retirèrent.

Cet habit, qui est le même que celui que ces Dames portent aujourd'hui, est d'éramine du Mans, & consiste en une robe & un scapulaire : les manches

de la robe sont retrouffées deux ou trois fois , de maniere qu'elles descendent à trois doigts près du poignet ; mais elles sont abattues au chœur & au chapitre. Le scapulaire est de même étoffe que la robe. Deux ceintures servent , l'une à attacher la robe , & l'autre à prendre le scapulaire par devant & par derriere. Celle qui attache la robe , est un tissu de laine noire de la largeur de deux doigts , éfilée par les deux bouts , & descendant jusqu'aux genoux , &c. A cette ceinture est attaché un chapelet noir , où il y a un petit Crucifix , une tête de mort & quelques médailles. Pour coëffure , elles ont un bandeau , une guimpe ronde , un petit voile de toile blanche , un autre voile d'étamine noire , & par-dessus un autre grand voile aussi d'étamine noire. Il n'y a eu aucun changement dans les croix d'or , ni dans le grand manteau d'Eglise , que ces Dames portoient auparavant.

Voilà un abrégé historique & chronologique de tout ce qui s'est passé pour l'institution , fondation & établissement des Dames & des Demoiselles du Monastere Royal de saint Louis de Saint-Cyr ; il ne reste plus qu'à faire la description du vaste & superbe bâtiment que le Roi *Louis XIV* y a fait bâtir.

Cet édifice est du dessein de *Jules-Hardouin Mansart*, alors premier Architecte du Roi, & depuis Surintendant des bâtimens de Sa Majesté ; & non pas du dessein de *François Mansart*, comme l'assurent *Brice* & *Dom Beauhier*. *François Mansart* étoit mort en 1666, long-temps avant que *Louis XIV* eût formé le dessein de faire bâtir cette Maison.

Elle consiste en un grand corps de bâtiment de cent huit toises de long, qui forment trois cours de front, séparées par deux ailes de bâtiment, le long de chacune desquelles sont en dehors une cour & deux parterres. L'Eglise, desservie par les Pères de la Mission ou de Saint-Lazare, est au bout de la plus grande longueur du bâtiment. Elle a six toises de large sur vingt-six de long.

La disposition générale de toute la Maison consiste en rez-de-chaussée, en grands corridors, réfectoires, & autres pièces nécessaires pour l'usage d'une Communauté très-nombreuse. Il y a dans l'étage de dessus de grandes chambres, où les jeunes Demeiselles travaillent ; des cellules particulières pour les Dames, & des chambres communes. Le jardin est un ancien bois enfoncé

conservé, & dans le terrain duquel on a ménagé un potager suffisant pour les besoins de la Maison.

Madame de *Maintenon* avoit demandé d'être inhumée dans le Cimetière; mais les Dames de saint Louis de Saint-Cyr, ne jugerent point à propos de suivre là-dessus les mouvemens de son humilité; elles l'inhumerent dans le chœur de leur Eglise, afin que par leurs prières, elles donnaient à la mémoire des marques plus fréquentes de leur reconnaissance.

La tombe qui couvre le caveau où son corps fut mis, est de marbre blanc, & l'on y lit l'épithaphe suivante, où il paroît qu'on a touché trop légèrement la grande part que cette illustre défunte avoit eue à l'établissement de cette Maison; mais la raison qu'on eut d'en user ainsi, fut qu'il n'y avoit point de place pour s'étendre davantage.

ÉPITHAPHE
DE MADAME DE MAINTENON.
ICY REPOSE

Très-Illustre Dame MADAME FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, MARQUISE DE MAINTENON, Dame d'Acour de Chris-

DES ENVIRONS DE PARIS. 371
*tine-Victoire de Baviere, Dauphine de
France.*

Aussi persévéramment que sage-
ment chere à LOUIS LE GRAND.

Femme excellente au-delà
de toutes les femmes de son siecle,
& de plusieurs siecles précédens ;
nulle autre n'ayant été,
ni plus connue, ni moins connue.

Illustre, par sa naissance,
plus illustre par son esprit,
par la droiture de sa raison,
& par sa prudence ;

Mais sur-tout recommandable par sa so-
lide vertu & par sa sincere piété ;
& digne du souvenir
de tous les gens de bien.

UNE SECONDE ESTHER,
Par la maniere dont elle a su plaire
au Roi.

UNE SECONDE JUDITH,
Par l'amour de la retraite
& de l'oraison avec ses cheres Filles.

Plus forte que l'adversité ;
supérieure à la plus haute prospérité,
Pauvre au milieu des richesses,
par sa libéralité envers les misérables :
humble au comble de la gloire,
par son affection

R iv

391 NOUVELLE DESCRIPTION
pour la modestie chrétienne ;
Vraiment austere dans le séjour
des délices & des plaisirs.
Sans vengeance dans les injures ,
& les calomnies.

Elle a vécu long-temps , parce qu'elle
avoit une grande mesure de bon-
nes œuvres à remplir.

Elle a trop peu vécu , parce qu'elle
a laissé un grand vuide dans tout
ce qu'elle remplissoit heureusement.

Pour élever à perpétuité deux cens
cinquante Demoiselles pauvres ,
mais Nobles , elle a formé cette
Maison très-magnifique , très-
remplie de piété & très-utile à
tout le Royaume & à la Religion.

Elle a voulu y vivre cachée-durant
plusieurs années , y mourir bien
préparée , y être fort simplement
inhumée , dans la vue de s'attirer ,
non les louanges , mais les prières
de tant de bouches innocentes ,
pour parvenir plutôt ,
après sa mort , à vivre éternellement
avec Dieu.

*Elle est décédée le 15 Avril 1719 ,
âgée de 83 ans.*

La même Epitaphe en Latin.

HIC JACET

Illustrissima Domina D. FRANCISCA
D'AUBIGNE, MARCHIONISSA
DE MAINTENON, Christinae Vic-
toriae Bavaricae, Galliarum Delphinæ,
à muliebri cultu.

LUDOVICO MAGNO tam
constanter, quam sapienter chara.
Fœmina ante omnes sui ævi,
plurimumque retrò sæculorum fœminas
Longè præstantior:
nec alia magis simul, & minùs nota.
Natalibus clara, ingenio, ratione,
ac prudentiâ, clarior, solidâ virtute,
& sincerâ pietate,
suprà modum MIRABILIS,
bonorumque memoriâ dignâ.
Summâ apud Regem gratiâ.

ESTHER ALTERA.

Continuo orationis studio,
& secessu, cum suis puellis,

ALTERA JUDITH.

Fortunâ primùm adversante, fortior;
eâdem ad prodigium favente, superior.
In opibus, liberalitate erga pauperes,
inops:
in gloria apice, christianâ modestiâ,
humilis:

R v

394 NOUVELLE DESCRIPTION

*in mediis deliciarum illecebris ;
vere austerâ :*

*In injuriis & calumniis nunquam ultrix.
Multum vixit , ut quæ ampliorem bono-
rum operum mensuram implendam
haberet.*

*Parum vixit , ut quæ vacuum ingens
in iis quæ feliciter implebat , reliqueret.*

*Domum hanc egentibus , sed nobilibus
ducentis quinquaginta puellis , in
perpetuum educandis , splendissimam ,
piissimam , toti Regno , ac Religioni
utilissimam , instituit.*

*In eaque per plures annos ædita vivere ,
rite parata mori , absque pompa se-
peliri voluit ; tot castorum labiorum ,
non laudes , sed preces , post mortem ,
exoptans , citius ad Deum perven-
tura.*

Obiit anno salutis 1719 , die verò
Aprilis 15 , annos nata 83.

SAINTE-DENIS , petite Ville à deux
lieues de Paris , est célèbre par l'Ab-
baye qui porte son nom , & qui est une
des plus riches du Royaume.

En allant à Saint-Denis , on trouve ,
dès la rue de ce nom à Paris , auprès
de la maison de saint Chaumont , la

premiere des sept croix qu'on a plantées à égale distance, aux endroits où *Philippe le Hardi*, portant sur ses épaules les ossemens du Roi *saint Louis*, son pere, se reposa le 22 de Mai de l'an 1271.

Ces croix sont des especes de pyramides de pierre, à chacune desquelles sont les statues des trois Rois, & un Crucifix à la pointe. Ce fut pour perpétuer la mémoire d'une action si pieuse, qu'on érigea ce monument. *Corrozet & Bonfons* disent, que ce fut *Philippe le Hardi* lui-même qui les fit élever; mais ils l'avancent, je crois, sans preuve.

Saint-Denis sur le Crould, *Vicus Catulliacus ad Crodoldum Rivulvum*, aujourd'hui *Fanum Sancti Dyonisii*, n'étoit anciennement qu'un petit hameau appelé *Cathuel*, du nom d'une Dame nommée *Catulle*, qui ayant reçu le corps de *saint Denis*, & fait enlever ceux de *saint Rustique* & de *saint Eleuthere*, Martyrs, les ensevelit dans un champ, & marqua, quelque temps après, le lieu de leur sépulture par un tombeau qu'elle y fit élever, & sur lequel les Chrétiens bâtirent depuis une Chapelle, en reconnoissance des miracles que Dieu avoit opérés en cet endroit par l'in-

R vj

tercession de ces saints Martyrs.

Vers l'an 496, *sainte Genevieve* fit rebâtir une Eglise en l'honneur de *saint Denis*, sur les ruines de la premiere.

Avant le regne de *Clotaire II*, pere de *Dagobert I*, il y avoit en cet endroit une Communauté Religieuse, & un Abbé, puisqu'on voit une donation de ce Prince adressée à l'Abbé *Dodon* & à ses freres qui desservoient pour lors la *Basilique de Saint-Denis*. Ce saint lieu avoit eu beaucoup de part aux libéralités de nos Rois ; mais *Dagobert* fit des dépenses si considérables pour faire bâtir une nouvelle Eglise, pour la décorer magnifiquement, & pour agrandir ce Monastere, qu'il a insensiblement fait oublier les bienfaits des Rois ses Prédécesseurs, & que la postérité l'a regardé comme le Fondateur de cette Abbaye.

Le concours des Chrétiens, qui venoient par dévotion visiter les tombeaux des saints Martyrs, avoit insensiblement formé un village, là où il n'y avoit auparavant qu'un hameau ; mais après la mort de *Dagobert*, ce village reçut des accroissemens considérables, & du vivant de l'Abbé *Suger*, on l'appelloit la *Ville de Saint-Denis*. Elle a été augmentée de beaucoup depuis ce temps-là.

On lui a vu dans ces derniers siècles une enceinte de Ville & de place de guerre : aussi a-t-elle soutenu des sièges.

On y voit aujourd'hui une puissante Abbaye, & une des plus considérables du Royaume, sept Paroisses, le Prieuré de Saint-Denis-de-l'Estrée, le Chapitre de Saint-Paul, & plusieurs Couvens.

Le Prieuré de Saint-Denis-de-l'Estrée a été uni à la Menſe Capitulaire de l'Eglise Royale de Saint-Paul, en 1727, en vertu d'un Décret du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & des Lettres-Patentes du Roi, registrées au Parlement. Cette union s'est faite du consentement du Bailli de *Messmes*, Ambassadeur de Malte, Titulaire de ce Bénéfice.

Cette Ville, n'étant qu'à deux lieues de Paris, ne peut jamais devenir guères plus considérable. Telle qu'elle est, elle se donne le relief de Capitale du Royaume. Le fondement de cette opinion populaire ne porte que sur ce qu'elle se trouve située au milieu d'un petit pays particulier que l'on appelle la *France*, dans lequel il n'y a pas de lieu plus considérable que Saint-Denis, qui, pour cette raison, est appelé *Saint-Denis en France*.

Mais revenons à l'Abbaye. Le Roi

Pepin avoit commencé à rebâtir l'Eglise pour la rendre plus grande & plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant. *Charlemagne*, son fils, pressa la continuation de cet édifice, qui fut enfin achevé au mois de Février de l'an 775, & cet Empereur assista à la dédicace qui en fut faite.

Cette Eglise se trouva dans la suite trop petite pour contenir ceux qui y venoient de toutes parts aux jours des grandes solemnités. L'Abbé *Suger* songea à la rendre plus spacieuse, & ce pieux Ministre ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de sa faveur, que de l'employer à une si sainte œuvre. La dédicace de cette nouvelle Eglise se fit en présence du Roi au mois de Juin de l'an 1144. Cette Eglise, quelque dépense que *Suger* eût faite, menaçoit ruine vers l'an 1231, & *Saint-Louis*, & la Reine *Blanche*, sa mère, engagèrent l'Abbé *Eudes de Clément* à la faire rebâtir, & contribuerent à la plus grande partie de la dépense. C'est apparemment pour cette raison que l'on voit en plusieurs endroits du chœur, dans la croisée & sur le marche-pied de quelques Autels du chevet, les armes de Castille accolées à cellés de France.

L'Abbé *Eudes* ne vit point la fin du

bâtiment qu'il avoit commencé. Il ne fut achevé que sous *Matthieu de Vendôme* en 1281, & l'Eglise de Saint-Denis se trouva enfin alors telle qu'on la voit à présent.

Cette Eglise a été rebâtie à trop de reprises, pour que ses parties ne se ressentent pas des différens goûts d'architecture qui ont régné dans ces différens siècles. Cependant le tout ensemble de ce vaste bâtiment est un des plus beaux gothiques qui se voient. Il a dans œuvre trois cents trente-cinq pieds de longueur, sur quatre-vingt-dix de haut. La croisée a cent vingt pieds de long & trente-neuf de large. La voûte est partout également élevée, & ne semble être soutenue que par des colonnes fort légères.

Ce riche bâtiment est éclairé par trois ordres de fenêtres ou vitraux. Les plus grandes ont environ quarante pieds de haut, & ne sont pas à plus de trois pieds l'une de l'autre. Ce grand jour est tempéré par la peinture & l'épaisseur des vitres.

Il n'y a point, dans cette Eglise, de Chapelle, ni d'Autel, qui ne soit remarquable par la richesse dont il est orné, & par les monumens qu'elle renferme. C'est sur le petit Autel, qui est du côté

400 NOUVELLE DESCRIPTION

de l'Evangile, dans le sanctuaire; que le Diacre & le Sous-Diacre, après avoir reçu de l'Officiant le Corps de Jesus-Christ, au grand Autel, viennent recevoir eux-mêmes, avec un chalumeau de vermeil, le précieux sang, les jours de Communion sous les deux especes, conformément à l'ancien usage de cette Eglise.

Le jour de l'octave de saint Denis, 16 Octobre, on chante une Grand'Messe toute en Grec, depuis l'*Introït*, jusqu'à l'*Ite Missa est*. L'Evangile y est chantée deux fois sur le Jubé, la premiere en Grec & la seconde en Latin. On distribue aux principaux assistans, dans le chœur, des livres de chant, où est toute la Messe en Langue Grecque. Elle est célébrée ce jour-là, ainsi que celui de saint Denis, avec une pompe & une majesté respectueuses. Il y a un très-grand nombre d'Officians revêtus d'ornemens de la plus grande magnificence, & tout y respire l'auguste sainteté de nos sacrés Mysteres & de ce grand Sacrifice.

L'Autel des saints Martyrs occupe toute l'arcade du milieu du chevet. Derrière cet Autel & dans l'épaisseur du mur, il y a une armoire, dans laquelle sont les trois chasses d'argent qui ren-

ferment les Reliques de saint *Denis*, de saint *Rustique* & de saint *Eleuthere*.

Je sortirois des bornes d'une description générale, si je voulois rapporter ici tout ce qu'il y a de remarquable dans les Chapelles de cette Eglise. J'observerai seulement, que dans celle de saint *Hilaire* ou *Hilar*, Evêque de Javouls, il y a une cuve de porphyre, qui a cinq pieds trois ponces de long, sur deux pieds deux ponces de large, & seize ponces de profondeur. L'on prétend que le Roi *Dagobert* la fit apporter de Poitiers, où elle servoit de Baptistère. Tous les Connoisseurs conviennent que c'est le plus grand & le plus beau morceau de porphyre qu'ils aient jamais vu; mais ils ne sont pas d'accord sur l'usage auquel il a servi. Quelques-uns veulent que ç'ait été un Baptistère, & d'autres croient que c'étoit un tombeau; car on en voit de semblables à Rome & en d'autres endroits.

Comme cette Eglise est destinée à la sépulture de nos Rois, je dois dire quelque chose de leurs tombeaux, & de ceux des Princes & des hommes illustres qui ont eu l'honneur d'être inhumés ici. Il faut observer que les tombeaux des Rois de la première Race *

* *Mabill. Diss. Acad.*

n'avoient, pour l'ordinaire, aucune magnificence extérieure. Ainsi les tombeaux de nos anciens Rois, qu'on voit à Saint-Denis & ailleurs, ne sont que des cénotaphes, élevés fort long-temps après. Voilà comme il faut regarder tous ceux qu'on voit dans l'Eglise de Saint-Denis, tant de la seconde, que de la troisième Race, jusqu'aux enfans de saint *Louis*.

Le premier Prince qu'on sache avoir été enterré dans l'Eglise de Saint-Denis, est *Dagobert*, fils de *Chilpéric II* & de *Frédégonde*, mort trois mois après sa naissance, l'an 580 : il ne reste à présent aucun vestige de l'endroit de sa sépulture.

Dagobert est le premier de nos Rois qui ait été inhumé à Saint-Denis. Il mourut le 19 de Janvier de l'an 638. Son tombeau ayant été détruit, ou par le temps, ou par les Normands, on fit celui que l'on voit à présent, lorsque l'on rebâtit l'Eglise dans le treizième siècle.

Des deux côtés des grilles de fer qui enferment le chœur, au Midi & au Septentrion, on voit plusieurs cénotaphes de pierre, que saint *Louis* fit faire en mémoire des Rois, ses Prédécesseurs, qui avoient été inhumés dans cette Eglise.

Ceux qui sont à main droite sont de la race de *Pepin*, & ceux qui sont issus de *Hugues Capet* sont à gauche. Ainsi on voit celui du Roi *Pepin*, & de la Reine *Berthe*, sa femme. Celui des Rois *Louis* & *Carloman*, freres, fils de *Louis le Begue*. Les figures de *Clovis II* & de *Charles Martel* sont ensuite sur un même cénotaphe. Ceux de la Reine *Isabelle d'Aragon*, du Roi *Philippe le Hardi*, son mari, & de *Philippe le Bel*, leur fils, sont de marbre.

Sur la ligne qui est au Septentrion, on voit cinq cénotaphes de pierre. Le premier est celui d'*Eudes* & de *Hugues Capet*. Celui de *Robert* & de la Reine *Constance d'Arles*, sa femme, vient ensuite. Puis celui des Rois *Henri I.* & de *Louis VI.*, dit le Gros. Le quatrième est celui de *Constance de Castille*, seconde femme de *Louis VII.*, dit le Jeune; ce même tombeau est celui de *Philippe*, fils aîné de *Louis VI.*, dit le Gros. Le cinquième est celui de *Carloman*, Roi d'Austrasie, & d'*Hermintrude*, première femme de *Charles le Chauve*.

Après ces cinq tombeaux, qui sont de pierre, ainsi que je l'ai déjà dit, on en voit deux de marbre, l'un pour les Rois *Louis X.*, dit *Hutin*, & pour *Jean I.*,

son fils, & l'autre pour *Jeanne*, Reine de Navarre, Comtesse d'Evreux, & fille de *Louis Hutin*; morte le 6 d'Octobre 1349.

Le tombeau de *Charles VIII* est de marbre noir, & orné de figures de bronze doré. Il est au bas des degrés du sanctuaire du côté de l'Evangile. Du même côté & sous l'arcade la plus proche du grand Autel, on voit les figures de *Philippe le Long*, de la Reine *Jeanne d'Evreux*, de *Charles le Bel*, son mari, de *Jeanne de Bourgogne*, de *Philippe de Valois* & du Roi *Jean*. Ces six figures sont couchées sur deux tombeaux de marbre noir.

La Reine *Marguerite de Provençe*, femme de saint *Louis*, fut inhumée dans l'endroit où l'on voit une tombe plate de cuivre, où on lit son épitaphe.

Hugues le Grand, Comte de Paris & pere de *Hugues Capet*, fut inhumé dans l'endroit où il y a une tombe plate de pierre de liaz.

Charles le Chauve est le seul Empereur qui ait eu sa sépulture à Saint-Denis : il est sous une tombe de cuivre, où il est représenté revêtu des ornemens impériaux. On croit que ce tombeau est du temps de l'Abbé *Suger*.

Philippe Auguste, *Philippe*, Comte

de Boulogne, son fils, & *Marie de Brabant*, sa fille ; le Roi *Louis VIII* ; *Alphonse*, Comte de Poitiers ; *Jean Tristan*, Comte de Nevers, & *Pierre de Beaucaire*, Chambellan de saint *Louis*, avoient aussi été inhumés dans le chœur ; mais la richesse de la plupart de ces tombes les ayant exposées au pillage, pendant les guerres civiles, il n'en reste plus aucun vestige. Les ossemens de saint *Louis* étoient auprès de ceux de *Louis VIII*, son pere, ils furent mis dans une magnifique chaise, en 1298.

Les tombeaux du Roi *Charles V*, & de la Reine *Jeanne de Bourbon*, sa femme ; de *Charles VI*, & d'*Isabelle de Bavière*, sa femme ; de *Charles VII*, & de *Marie d'Anjou*, sa femme, sont de marbre noir, & les figures de marbre blanc : ils sont renfermés dans la Chapelle de saint Jean-Baptiste, autrement appelée de *Charles V*.

Quelques hommes illustres, comme *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France ; *Bureau de la Rivière*, Chambellan de *Charles V* ; *Louis de Sancerre*, Connétable de France, & *Arnaud de Guillac*, Seigneur de *Barbazan*, Chambellan de *Charles VII*, ont eu l'honneur d'être inhumés dans cette même Chapelle. Nous allons donner une des-

406 NOUVELLE DESCRIPTION
cription de leurs tombeaux, & nous
rapporterons les épitaphes qui s'y trou-
vent.

Bertrand du Guesclin, originaire de
Bretagne, Connétable de France, mort
au siège de Châteauneuf de Randon, en
Gévaudan, & transporté ensuite à Saint-
Denis, dans la Chapelle de *Charles V*,
y est représenté sur un tombeau de mar-
bre noir, en habit de Chevalier, cou-
ché & ayant son écu à côté de lui. Sa fi-
gure est de marbre blanc. On voit sur
les côtés de son tombeau, un écusson
chargé de ses armoiries, qui sont un
Aigle à deux têtes. Voici son épitaphe.

CI GIST

Noble homme Messire BERTRAND DU
GUESCLIN, Comte de Longueville &
Connétable de France, qui trépassa à
Chastelneuf de Randon en Juvaudan,
en la Sénéchaussée de Beaucaire, le
xiii jour de Juillet M. CCC. III.

Priez Dieu pour lui.

Près de cette tombe est une lampe
qui brûle perpétuellement : *Monsi* l'ap-
pelle la lampe de *du Guesclin*; bien des
gens, & les Bretons surtout la regardent
comme une fondation faite à l'honneur
de *du Guesclin*. Ils sont même en quel-

que façon fondés à le croire sur l'autorité de *du Chatelet*, Auteur d'une Histoire de Bretagne ; mais ce fait est réfuté par Dom *Félibien*, Historien de l'Abbaye de Saint-Denis, qui s'exprime ainsi dans cette Histoire à l'endroit où il parle des funérailles de *du Guesclin*, p. 293.

„ Comme la lampe qui brûle incessamment dans cette Chapelle, a été
 „ long-temps aux pieds du tombeau de
 „ *Bertrand du Guesclin*, les Bretons,
 „ qui sont venus à Saint-Denis, se sont
 „ imaginés que cette lampe avoit été
 „ fondée par honneur à la mémoire de
 „ leur illustre compatriote, jusques-là
 „ qu'un de ses Historiens * est allé chercher chez les Perses & chez les Egyptiens la coutume qu'avoient ces peuples, de donner des lampes à leurs morts les plus illustres ; comme si la Religion Chrétienne n'avoit pas entièrement banni ces honneurs profanes, que les Païens rendoient à leurs demi-dieux. Si le Panégyriste se fût donné le loisir de s'instruire de la véritable institution de cette lampe, il eût appris qu'on la doit à la piété du Roi *Charles V*, qui a voulu qu'il y eût nuit & jour une lampe allumée dans la

* *Du Chatelet*, pag. 271.

» Chapelle qu'il fonda en l'honneur de
 » la Vierge , de saint Jean-Baptiste , de
 » saint Denis & de sainte Agnès , com-
 » me le marque expressement le Titre de
 » la fondation , rapporté tout au long
 » dans les Antiquités de Saint-Denis ,
 » pag. 1028.

Bureau , Sire de la Riviere , originaire de la Province de Nivernois , étoit Chambellan , Favori & premier Ministre de *Charles V.* Il est inhumé aux pieds de ce Monarque , sous une tombe de cuivre , sur laquelle on voit une partie de son épitaphe , & quelques écussons chargés de ses armes , qui sont un écu chargé d'une bande. Voici ce qui reste de l'épitaphe :

..... *Fils , qui trépassa le xvi jour d'Août l'an m. cccc. & fut ci enterré de l'ordre dudit Roi Charles V , qui , pour considération de très-grands & notables les Ducs de Berry , de Bourgogne , d'Orléans & de Bourbon , qui lors étoient volderent que ainsi fût. Priez Dieu pour l'ame de li.*

Le surplus de cette épitaphe , aussi bien que quelque partie d'écusson ont été enlevés ou mutilés dans des temps de troubles & de guerres civiles , qui ont été assez fréquentes depuis le regne de

de Charles VI, jusqu'en 1652, durant la minorité de Louis XIV.

On va suppléer à ce qui manque à l'építaphe de ce Seigneur, en la transcrivant toute entière d'après le Chartrier de Saint-Denis, & l'Histoire de cette Abbaye par Dom Félibien, pag. 557.

CI GIST

Noble homme, Messire BUREAU, jadis Seigneur de la Riviere & d'Aunet, Chevalier & premier Chambellan du Roi Charles V, & du Roi Charles VI, son fils, qui trépassa le xvi jour d'Août l'an m. cccc. & fut ci enterré de l'ordonnance dudit Roi Charles V, qui, par considération de très-grands & notables services, qu'il li avoit faits, & pour la singuliere amour qu'il avoit à lui, le volt & ordonna en son vivant, & ledit Roi Charles VI le conferma, & aussi nos Seigneurs les Ducs de Berri, de Bourgogne, d'Orléans & de Bourbon, qui lors estoient, volderont que ainsi fust.

Priez Dieu pour l'ame de li.

Sur le reste de la lame de cuivre on voit encore quatre écus chargés d'une bande transversale; savoir, trois qui sont

Tome IX.

S

410 NOUVELLE DESCRIPTION
entiers, & un quatrieme, dont une partie a été arrachée.

On trouve dans le Chartrier de Saint-Denis & dans l'Historien de cette Abbaye, une fondation faite par *Charles de la Riviere*, fils de *Bureau de la Riviere*, par laquelle il établit à perpétuité une Messe quotidienne pour le repos de l'ame de *Charles V*, & pour celle de *Bureau de la Riviere*, son pere; fondation peut-être unique dans cette Abbaye, de la part d'un Particulier.

Louis de Sancerre, Maréchal & Connétable de France, de l'ancienne Maison des Comtes de Champagne, est représenté en marbre blanc sur un tombeau de marbre noir: l'écuillon de ses armes porte une bande transversale, accompagnée de deux cotices potencées & contre-potencées, qui sont les armes de Champagne. On lit sur son tombeau les épitaphes suivantes:

C I G I S T

LOYS DE SANCERRE, Chevalier, jadis
Maréchal & depuis Connétable de
France, frere germain du Comte de
Sancerre, qui trespassa le Mardi vi
jour de Février M. cccc & deux.

A U T R E.

*Ci dedans sous une lame,
 LOYS DE SANCERRE dont l'ame,
 Soit ou repox du Paradis ;
 Car moult bon , proudons fut jadis ;
 Sage , vaillant , chevaleureux ,
 Loyal & en armes eureux :
 Oncques en sa vie n'ama vice ,
 Mais il garda bonne justice.
 Autant au grand comme au petit ,
 En ce prenoit bon appétit ;
 Maréchal fut ferme & estable ,
 De France depuis fut Connétable ,
 Fait après par élection ,
 En l'an de l'Incarnation ,
 Mil quatre cent & deux fina ,
 Et le Roi vout & enclina ,
 A lonnourer tant que ciens ,
 Avec ses parens enciens ,
 Fut mis pour ce fait bon servir
 Cil qu'ainsi le veut desservir ;
 A ses serviteurs à la fin ,
 Quand bien lui ont été afin.*

*Arnauld Guillem de Barbazan , origi-
 naire de Bigorre en Gascogne , servit la
 France avec tant de distinction , que le
 Roi Charles VII, entr'autres prérogati-
 ves , lui accorda de porter dans son
 écusson les armes de France sans aucune*

Sij

212 NOUVELLE DESCRIPTION

brisure. Il mourut en 1432, & fut inhumé à Saint-Denis par ordre du Roi. Son tombeau est entièrement de bronze. On lit dessus les inscriptions suivantes :

*En ce lieu-ci gît sous cette lame ,
Feu Noble homme de qui Dieu pardoint
à l'ame ,*

ARNAULD GUILLEM, Seigneur de Barbazan ,

*Qui Conseiller & premier Chambellan ,
Fut du Roi Charles septieme de ce nom ,
Et en armes , Chevalier de renom ,
Sans reproche , & qui aima droiture ,
Tout son vivant ; parquoi sa sépulture
Lui a été permise d'être ici.*

Priez à Dieu qu'il lui fasse merci. Amen.

A U T R E.

**Belliger Arnaldus Guillermi sanguine
natus ,**

**De Barbazano Dominus , tibi , septimo
Regum ,**

**Karole , consultor protho Gambellanus ,
in armis**

**Miles & absque probro , favor æquis ,
horror iniquis :**

**Regni tuta fides tumulo conditur in
isto ,**

**Quem prius æstripotens Sanctorum tol-
lat in aux.**

On voit dans la Chapelle de Notre-Dame la Blanche, le tombeau de *Marie & de Blanche de France*, filles de *Charles IV*, Roi de France & de Navarre, & de *Jeanne d'Evreux*, sa femme: *Louis d'Evreux & Jeanne d'Eu*, Duchesse d'Athenes, sa femme, ont été inhumés en cet endroit, où il y avoit autrefois une tombe de cuivre, sur laquelle étoient leurs épitaphes.

Le tombeau de marbre noir qui est dans la Chapelle de saint Hippolyte, renferme les cendres de la Reine *Blanche*, seconde femme du Roi *Philippe de Valois*, & celles de *Jeanne de France*, sa fille.

Le tombeau de *Guillaume du Chastel*, Panetier de *Charles VIII*.

Le tombeau de *Louis XII* est un des premiers qui ait paru en France dans le goût d'Architecture antique. Le Roi & la Reine *Anne de Bretagne*, sa femme, y sont représentés à genoux sur le haut du tombeau, & couchés au-dessous de grandeur naturelle.

Celui de *François premier* est dans la Chapelle qu'on appelloit autrefois de saint Michel. Il est aussi de marbre blanc, & a quatorze pieds de haut sur seize de long; c'est un des plus beaux. Les figures du Roi & de la Reine couchées

414 NOUVELLE DESCRIPTION

sur le tombeau, & presque nus, sont admirables. Au-dessus de ce monument sont le Roi *François I*, la Reine *Claude de France*, sa femme, *François*, Dauphin, *Charles de France*, Duc d'Orléans, & *Charlotte de France*, sous enfans de *François premier* & de *Claude de France* : ces cinq figures sont placées au-dessus du tombeau. Le corps de *Louise de Savoie*, mere du Roi, est inhumé dans ce même lieu.

Le tombeau des *Valois* renferme le corps du Roi *Henri II*, de *Catherine de Medicis*, sa femme, & de huit de leurs enfans, qui sont *François II*, *Charles IX*, *Henri III*, *François de France*, Duc d'Alençon, *Louis de France*, mort au berceau, *Marguerite de France*, Reine de Navarre, & deux Princesses, mortes en bas âge. Le corps d'une fille de *Charles IX*, y fut aussi inhumé. Ce fut *Catherine de Medici*, qui, après la mort de *Henri II*, fit bâtir ce magnifique mausolée, qui a fait appeller cette Chapelle la Chapelle des *Valois*.

Le Roi ayant été informé du mauvais état où se trouvoit ce bâtiment, lequel menaçoit d'une chute prochaine, & auroit écrasé le tombeau de *Henri II* & de *Catherine de Medicis*, placé dans le milieu de cette Chapelle, & qui étoit

orné de bas-reliefs, colonnes & figures de marbre, de bronze, &c. ordonna par Arrêt de son Conseil d'Etat du 24 Mars 1719, que les tombeaux de *Henri II*, de *Catherine de Médicis* & des Princes & Princesses, leurs enfans, seront transportés dans la grande Eglise, & placés dans la croisée du côté du Septentrion, entre le tombeau de *Louis XII*, & la Chapelle de *Norre-Dame la Blanche*, & qu'il sera construit & creusé, à cet effet, telles fondations, & tels autres ouvrages qu'il conviendra, tant pour les fondemens & caveaux nécessaires pour poser lesdits tombeaux, que pour les balustrades ou grilles de fer, & le pavé de pierre au pourtour, ainsi que pour faire la démolition des murs, voûtes & combles de ladite Chapelle, & les réparations aux murs de l'Eglise. Cette magnifique sépulture étoit un bâtiment d'une forme circulaire au-dehors de l'Eglise, & attenant ses murs. Il étoit décoré intérieurement d'une architecture admirable, estimée le chef-d'œuvre de *Philibert de l'Orme*.

Le lieu qui sert de sépulture à la Royale Branche de *Bourbon*, consiste en deux caveaux. *Louis XII* fit faire le premier pour *Anne de Bretagne*, sa femme. Comme il est petit, il se trouva

trop rempli en 1683, pour pouvoir y mettre le corps de la Reine *Marie-Thérèse d'Autriche*, ce qui fit entreprendre un travail hardi & pénible. On perça par-dessous le chevet de l'Eglise un caveau spacieux, qui a neuf toises de long, sur deux & demie de large, & communique à l'ancien par un petit corridor de trois pieds de large sur sept de haut. Dans l'ancien caveau, il n'y a actuellement que le corps de *Louis XIII*: tous les autres de cette Royale Branche, au nombre de trente & un, à compter depuis *Henri IV*, jusqu'à présent, sont inhumés dans le nouveau, où leurs corps sont rangés sur des barres de fer à trois pieds de terre.

On lit dans la Chapelle de la Trinité l'épithaphe de *Sédile de Sainte-Croix*, femme de *Jean Pastourel*, Président de la Chambre des Comptes, auquel *Charles V* avoit accordé, en considération de ses services, le privilege d'être enterré dans l'Eglise de Saint-Denis. Il n'en profita pas, car il fut inhumé dans l'Abbaye de Saint-Victor; mais *Sédile de Sainte-Croix*, sa femme, le fut ici.

Le Duc de *Châtillon* & le Marquis de *Saint-Mégrin* ont des tombes dans l'Eglise, qui sont de pierre de liais, sans inscription, ni épithaphe.

On a suppléé de nos jours à cette

omission d'építaphe, du moins par rapport au Marquis de *Saint-Mégrin*, à la mémoire duquel on a élevé, en 1751, un monument en marbre avec une inscription.

Louis XIV., sous les yeux duquel ce jeune Seigneur avoit été tué à la bataille de Saint-Antoine, après avoir ordonné d'abord qu'il seroit inhumé à Saint-Denis, fit expédier quelques années après, des Lettres-Patentes, par lesquelles il permettoit au pere du Marquis de *Saint-Mégrin*, d'ériger dans Saint-Denis un monument avec építaphe, pour perpétuer le souvenir des belles actions de ce jeune Seigneur.

Le pere du Marquis de *Saint-Mégrin* étant mort sans avoir fait usage de la permission que le Roi lui avoit accordée, cette affaire resta dans l'oubli jusqu'en 1748. M. *Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Stuer de Caussade*, alors Comte, aujourd'hui Duc de la Vauguyon, Prince de Bourbon-Carency, & petit-neveu du Marquis de *Saint-Mégrin*, obtint du Roi la permission de faire exécuter à Saint-Denis le monument que *Louis XIV.* avoit permis d'y élever.

Cela a été exécuté en 1751. On a d'abord rapproché la tombe du Marquis

418. NOUVELLE DESCRIPTION
de *Saint-Mégrin* près de la muraille du
côté du trésor de l'Eglise, & on a élevé
sur cette même muraille un beau monu-
ment en marbre, de la composition du
célèbre *Slodtz*, de l'Académie Royale
de Peinture & de Sculpture.

On a gravé sur le marbre une lon-
gue Inscription latine, de la compo-
sition de M. l'Abbé d'Épées. Nous allons
la rapporter toute entière, & nous y
joindrons la traduction faite par le mê-
me Auteur.

INSCRIPTION

Apposée au Mausolée du Marquis de
Saint-Mégrin, tué à Paris le 2 Jui-
let 1632, au Combat du Fauxbourg
Saint-Antoine, & enterré, par ordre
du Roi, en l'Eglise de l'Abbaye Roya-
le de *Saint-Denis*.

D. O. M.

Hic Regio jussu conditus est JACOBUS
DE STUER DE CAUSSADE, Marchio de
S. Megrin, Regionum exercituum, nec-
non levis armatura e Regis Reginaque
matris custodia equitum, ipsis Rege &
Regina Ducibus, Vicepraefectus, nuper
in Catalonia Prorex & solus belli Dux,
&c. qui Parisiis, in praelio ad suburbium
divi Antonii nuncupatum commissus, inf-

pectante Ludovico XIV, occubuit die 2 Julii anno salutis 1652, ætatis 38, maturum virtutis præmium immaturâ morte consecutus. Nimirum nobilissimo apud Aremoricos Xantonesque ortus genere, Regium Borbonidum sanguinem ab avia paterna Diana d'Escars; Isabella de Borbonio quondam unica Carenciacorum Principum hæredis, ex unico filio nepti & hærede unica, hauserat; matremque habuerat Mariam de Boquelaure, Antonii Gallici Marescalli filiam; & quem tanti natales undequaque commendabant, ipsum egregie de patria meritum summus jam Gallici Marescalli gradus ultro sibi à Rege promissus manebat; cum vero fata obstarent, acerrimum regia auctoritatis vindicem, inter sacros Regum cineres regali apparatu sepeliri, datis die 6 eorumdem mensis & anni litteris, Rex præcepit, & die 8 solemnes exequias propriis sumptibus celebrari; & iterum die 22 Junii anni 1661, sepulto funereum ab amantissimo patre Jacobo de Stuer de Caussade, Comite de la Vauguyon, Principe de Carency, Marchione de S. Meigrin, regionum Ordinum Equite Torquato, &c. egre superstite, sivit erigi monumentum. Quod quidem diu omissum, illustrissimo proavunculo suo, unica sororis & hæredis unicus ex filio nepos &

420 NOUVELLE DESCRIPTION

hares, solus etiam regerminata Caren-
ciacorum Borbonidum stirpis propagator,
Regique sanguinis particeps non degener,
Antonius Paulus Jacobus de Quelen de
Stuer de Caussade, Comes de la Vau-
guyon, Princeps de Carency, Marchio
de S. Megrin, nobilissimis in Aremori-
ca Dominis de Quelen Porrohetensium
Vicecomitum junioribus satus, itidem
Regiorum Exercituum Vicepraefectus, Se-
renissimoque Delphino à latere (vulgo
Menin) de licentia sibi ab optimo Rege
Ludovico XV die 1 Novembris anni 1748
concessa, cum diuturnam ab annis trigen-
ta in re militari operam impenderet,
poni curavit. Anno M. DCC. LI.

TRADUCTION.

A LA GLOIRE DE DIEU.

» Ici a été inhumé, par ordre de
 » Louis XIV, JACQUES DE STUER DE
 » CAUSSADE, Marquis de Saint-Mé-
 » grin, Lieutenant-Général de ses Ar-
 » mées, Capitaine-Lieutenant des Che-
 » vaux-Légers de sa Garde, & de ceux
 » de la Garde de la Reine, sa mere, au-
 » paravant Viceroy, & seul Général de
 » l'armée en Catalogne, &c. lequel fut
 » tué à Paris, au combat du Fauxbourg
 » Saint-Antoine, sous les yeux du même

» Roi , le 2 Juillet , l'an de grace 1652 ,
 » & le 38 de son âge , & a trouvé , dans
 » une mort prématurée , le prix que sa
 » vertu lui méritoit depuis long-temps.
 » Issu d'une Race illustre en Bretagne &
 » en Saintonge , le Sang royal de Bourbon
 » lui avoit été transmis par son aïeule pa-
 » ternelle *Diane d'Escars* , petite-fille &
 » unique héritière des Princes de *Bour-*
 » *bon-Carency* , & il avoit eu pour mere
 » *Marie de Roquelaure* , fille d'*Antoine* ,
 » Maréchal de France. Avec l'avantage
 » d'une si haute extraction de tous côtés ,
 » ses services les plus éclatans l'avoient
 » conduit au moment d'obtenir lui-même
 » le bâton de Maréchal de France , que
 » *Louis XIV* lui avoit promis de son pro-
 » pre mouvement ; mais l'arrêt du Ciel
 » y ayant mis un obstacle , ce Prince or-
 » donna , par ses Lettres de cachet du
 » 6 des mêmes mois & an , que celui
 » qui avoit été un des plus zélés défen-
 » seurs de l'autorité royale auroit l'hon-
 » neur d'être enseveli parmi les Rois &
 » avec la même pompe , & lui fit faire
 » le & un service solennel à ses propres
 » frais , & le 22 Juin 1661 , il permit
 » encore qu'un monument funebre fût
 » élevé à la mémoire de cet illustre dé-
 » funt , par son pere *Jacques de Stuer*
 » *de Caussade* , Comte de la Vauguyon ,

422 NOUVELLE DESCRIPTION

» Prince de Carency , Marquis de Saint-
 » Mégrin , Chevalier des Ordres , &c.
 » qui avoit eu la douleur de lui survi-
 » vre. Le projet étant demeuré sans exé-
 » cution jusqu'à présent , l'unique petit-
 » fils de sa sœur , & unique héritier ,
 » seul continuateur , par représentation ,
 » de la ligne des Princes de *Bourbon-*
 » *Carency* , & de leur chef participant
 » à un Sang auguste , dont l'éclat n'a
 » point été terni par celui de sa propre
 » race. *Antoine-Paul-Jacques de Quelen*
 » *de Stuer de Caussade* , Comte de la
 » Vauguyon , Prince de Carency , Mar-
 » quis de Saint-Mégrin , descendu en li-
 » gne paternelle des Seigneurs de Que-
 » len , Juvigneurs , ou cadets des an-
 » ciens Vicomtes de Porrhoët , en haute
 » Bretagne , aussi Lieutenant-Général des
 » armées du Roi , & l'un des Menins de
 » Monseigneur le Dauphin , a obtenue
 » Sa Majesté de nouvelles Lettres-qui lui
 » ont été accordées le premier Novembre
 » 1748 , en considération de trente ans
 » de services , continués sans interrup-
 » tion , & en vertu desquels ce monu-
 » ment a été érigé par ses soins , l'an
 » de grace 1751.

Le dernier monument funebre qu'on
 ait élevé dans l'Eglise de Saint-Denis

Sous le regne de *Louis XIV*, est celui du Vicomte de *Turenne*. On n'en peut donner une plus grande idée qu'en disant que le dessein est de *le Brun*, & l'exécution de *Baptiste Tuby*. L'Immortalité ayant une couronne radieuse sur sa tête, & tenant d'une main une couronne de laurier, soutient de l'autre ce Héros mourant, qui la regarde comme la seule récompense à laquelle il ait aspiré. La Sagesse & la Valeur font aussi dans des attitudes qui leur conviennent. La dernière est dans la consternation, & l'autre est étonnée du coup fatal qui enlève ce grand homme à la France.

Il n'y a point d'épithaphe sur ce monument ; il n'y en a que sur le cercueil qui y est renfermé. Elle est énoncée en ces termes :

Ici est le corps de Sérénissime Prince HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, Vicomte de Turenne, Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, Colonel-Général de la Cavalerie légère de France, Gouverneur du haut & bas Limousin, &c. lequel fut tué d'un coup de canon le 27 de Juillet l'an 1675.

Le riche trésor de cette Abbaye mérite l'attention des curieux. Nous allons en donner une description un peu dé-

424 NOUVELLE DESCRIPTION
taillée. Il est placé à côté de l'Eglise
dans une grande salle, dont la voûte est
soutenue par une colonne de marbre qui
est au milieu. Il y a toujours dans cette
salle une lampe allumée par respect pour
les Reliques qui sont renfermées dans
cinq armoires.

Dans la première Armoire.

On garde une grande Croix d'or qui
a deux pieds & demi de long, & deux
pieds en croisée, dans laquelle est en-
chassé un morceau de la vraie Croix de
la longueur d'un pied. Cette Croix est
la plus belle qu'on puisse voir, tant à
cause de la beauté du travail, que par
les rubis, les saphirs, les émeraudes &
les perles orientales dont elle est ornée.
Baudouin, Empereur de Constantinople,
en ayant fait présent au Roi *Philippe-Auguste*,
celui-ci la donna à l'Abbaye de Saint-Denis.

Un Crucifix fait du bois de la vraie
Croix par le Pape *Clément-III*, qui en
fit présent à *Philippe-Auguste*. Sur le
Reliquaire, qui est d'or, sont les armes
de Berry, peut-être pour avoir appar-
tenu à *Jean*, Duc de Berry, ou à son
fils, *Jean de Berry*, Comte de Mont-
pensier.

Une Chasse de vermeil doré, dans

laquelle sont des parcelles des principales Reliques de notre Seigneur, qui sont à la Sainte-Chapelle de Paris.

Un des Clous avec lesquels Jesus-Christ fut attaché à la Croix. On croit que l'Empereur *Constantin VII* en fit présent à *Charlemagne*; mais ce fut *Charles-le-Chauve* qui le donna à l'Abbaye de Saint-Denis.

Un Reliquaire, qu'on nomme ordinairement *l'Oratoire de Philippe-Auguste*. La face extérieure est d'or, & le reste de vermeil doré. Les inscriptions qui y sont nous apprennent qu'il renferme plus de trente différentes Reliques.

Deux Images de vermeil doré, dont l'une représente la sainte Vierge, tenant en sa main droite une fleur de lis d'or sur laquelle on lit ces mots écrits en lettres d'or : *des cheveux de notre Dame*. Ces deux Images ont été données par *Jeanne d'Evreux*, Reine de France & de Navarre, compagne du Roi *Charles*, le 28 jour d'Avril, l'an 1339.

Un Reliquaire d'or, dans lequel est enfermé un ossement d'un bras de saint *Siméon*, qui reçut notre Seigneur au Temple.

Un Reliquaire de vermeil doré repré-

sentant le martyre de saint *Hippolyte*, & dans lequel il y a un ossement de ce Martyr.

Une Image de la Vierge tenant un Reliquaire rempli des langes de l'Enfant Jesus. Cette Image a été donnée par l'Abbé *Guy de Monceau*, dont on y voit les armes.

Un Bâton de vermeil doré, dont le Chantre se sert au chœur les jours solennels. Les vers qui sont gravés autour nous apprennent que c'est un présent que fit *Guillaume de Roquemont*, Chantre de Saint-Denis en 1394.

Deux Mitres des anciens Abbés Réguliers de Saint-Denis. L'une est à fond de perles, enrichie de quantité de pierres enchassées en or. L'autre est semée de fleurs de lis, & couverte de semence de perles. Sur celle-ci on lit, *Petrus Abbas me fecit*, ce qui doit s'entendre de *Pierre d'Auteuil*, qui étoit Abbé de Saint-Denis en 1221.

Une Crosse de vermeil doré, sur laquelle sont les armes du Cardinal *Charles de Lorraine*, Abbé de Saint-Denis, qui la donna à cette Eglise.

Les Couronnes, le Sceptre & la Main de Justice qui servirent au sacre du Roi *Henri-le-Grand*. L'une de ces Couronnes est d'or, mais tout le reste n'est que de vermeil doré,

Une Dent de saint *Pancrace*, Martyr, enchassée dans un crystal.

Un Calice & une Patene de vermeil doré.

Un Reliquaire, où sont renfermés, sous un crystal de roche, quelques ossemens de saint *Placide*, Martyr. L'inscription latine, qui est sur le soubassement de vermeil doré, nous apprend qu'il fut donné en 1340, par *Pierre de Plailly*, & par *Gautier de Pontoise*, dont le premier étoit Prieur de cette Abbaye, & le dernier, en étoit Chambrier. Les deux figures d'Anges qui sont aux côtés de ce Reliquaire, sont d'ivoire.

Un morceau de Cruche d'une espece de marbre ou d'albâtre. On dit qu'il est d'une de celles qui servirent aux noces de Cana.

Un Reliquaire de vermeil doré, où est enchassé l'os d'un bras de saint *Eustache*, Martyr.

Dans la seconde Armoire.

Un Buste de vermeil, dans lequel est le Chef de saint *Hilaire*, Evêque de Poitiers, Pere & Docteur de l'Eglise. La mitre est toute couverte de perles & de pierreries, comme aussi l'orfroi qui est autour du col de la figure. On y

428 NOUVELLE DESCRIPTION

remarque encore quelque chose de plus précieux que l'or & les pierreries, qui est une agate, sur laquelle est représenté l'Empereur *Auguste*. Un os d'un des bras du même saint *Hilaire*, est aussi dans ce Reliquaire, qui fut fait par les Religieux de Saint-Denis, après que les troubles de la ligue furent apaisés.

Une Croix d'or enrichie de pierreries, dans laquelle est une verge de fer du gril sur lequel saint *Laurent* fut brûlé. L'on croit que c'est un présent de *Charles-le-Chauve*.

Un Reliquaire de crystal, garni d'argent, dans lequel sont des cheveux & des vêtemens de sainte *Marguerite*, Vierge & Martyre.

Un Reliquaire de vermeil doré, qui représente la *Madelaine*, sur un petit piedestal semé de fleurs de lis. Sur le soubassement l'on voit à genoux le Roi *Charles V*, la Reine *Jeanne de Bourbon*, sa femme, & *Charles*, Dauphin, leur fils, ce qui paroît par les armes gravées au-dessous, & par l'inscription qui est conçue en ces termes : *Ce joyau d'argent fit faire le Roi Charles, fils du Roi Jehan, & y est en or en vasele garni de pererie, le manton de la benoite Madelaine, lequel fut donné audit Roi par les de Montmoransy, qui par le terme de*

plus de cent ans avoit de pere en fitz de ses Prédécesseurs estey gardete & de trez lont tanz à euz par un Roi de France donné, & ce don en fit à Roi le jour S. Nicolas le vj jour de Desambre l'an M. CCC. LXVIII. ou quel jour fut dudit Roi conpere, & teint son premier fitz sur sonz. Au lieu du menton de sainte Madelaine, que portoit autrefois la principale figure de ce Reliquaire, elle porte aujourd'hui un doigt de l'Apôtre saint Barthelemi. Les armes d'Anjou & de Hongrie que l'on voit sur le Reliquaire ajouté, font penser, que peut-être il a appartenu à la Reine Clémence, femme de Louis X.

Un Reliquaire de vermeil doré, où est enchassé un ossement de l'épaule de saint Jean-Baptiste. On prétend que cette Relique fut envoyée au Roi Dagobert par l'Empereur Héraclius.

Une Image d'argent qui représente saint Léger, Evêque d'Autun, qui tient l'un des yeux qu'Ebroin, Maire du Palais, lui avoit fait arracher.

Une Image de vermeil doré, qui représente saint Nicolas, Evêque de Myre : dans le soubassement sont renfermées quelques Reliques du même Saint. Cette Image fut donnée à cette Eglise par Guy de Monceau, qui en étoit Abbé.

430 NOUVELLE DESCRIPTION

Une Croix de vermeil doré, enrichie d'émaux, & dans laquelle il y a du bois de la vraie Croix. *Jérôme Chambellan*, Grand-Prieur de ce Monastere, fit ce présent à son Eglise l'an 1590, qui étoit le cinquantieme depuis son entrée en Religion.

Une Paix de vermeil doré.

L'Agraffe d'une riche chape donnée par la Reine *Anne de Bretagne*. Sur cette agraffe est une hyacinthe orientale entourée d'une cordeliere, sur laquelle est écrit en lettres d'or, *non mudera*. Les armes de la même Reine y sont aussi en or émaillé.

Un Vase de crystal de roche, & un autre de Béril, taillé en pointe de diamant. Ils ont été donnés l'un & l'autre par l'Abbé *Suger*.

Une Image de vermeil doré, qui représente saint *Denis*, & dans laquelle il y a des Reliques de ce Saint. Les armes qui y sont gravées nous font connoître que c'est un présent de *Marguerite de France*, Comtesse de Flandre.

Une Image de vermeil doré, qui représente sainte *Catherine*, & renferme quelques-unes de ses Reliques. C'est l'Abbé *Guy de Monceau* qui l'a donnée.

Un Reliquaire d'argent fait en forme d'Eglise, sur le frontispice de laquelle

sont les armes de l'Abbaye de Saint-Denis, & celles de *Jean de Villiers*, Evêque de Lombez, Cardinal & Abbé de Saint-Denis en 1474. Ce Reliquaire contient des Reliques de plusieurs Saints.

Une Aiguïere & bassin d'argent doré. Sur le fond du bassin est représentée l'histoire de *Joseph* vendu par ses freres. Tout autour sont six médaillons d'Empereurs.

Un Bâton d'or émaillé, & orné de filigrane. A l'extrémité est un Aigle portant un jeune homme. Les Antiquaires ne s'accordent pas sur ce bâton. Quelques-uns veulent qu'il ait servi de Sceptre à *Dagobert*, & d'autres prétendent que c'est un bâton consulaire.

Un Aigle d'or enrichi d'un très-beau saphir & d'autres pierreries. On croit que l'aigle a servi d'agraffe au Manteau royal du Roi *Dagobert*.

Un Reliquaire de vermeil doré, dans lequel il y a des Reliques de saint *Pantaléon*, Martyr.

Un autre Reliquaire, où il y a des os du Prophete *Isaïe*.

Un autre Reliquaire d'argent.

Les deux Couronnes qui servirent au sacre du Roi *Louis XIII*. L'une est d'or & l'autre de vermeil doré.

La Couronne de vermeil doré, qui

432 NOUVELLE DESCRIPTION

a. servi aux funérailles de la Reine *Anne d'Autriche*.

Une Image de la Vierge faite d'ivoire, & ayant une Couronne d'or enrichie de pierreries.

Un Missel de sept ou huit cens ans.

Un nouveau Testament écrit sur du vélin, & qui a environ neuf cens ans d'ancienneté.

Plusieurs autres Manuscrits très-anciens, dont la plupart des couvertures sont fort riches.

Dans la troisieme Armoire.

Le Chef de saint *Denis*, premier Evêque de Paris. L'Image de ce Saint est d'or, & sa mitre couverte de perles & de pierreries, de même que les pendans. Les deux Anges qui soutiennent le Chef, sont de vermeil doré, comme aussi un troisieme qui est sur le devant. Ce dernier tient en ses mains un Reliquaire d'or enrichi de perles & de pierreries, & dans lequel est un ossement de l'épaule de saint *Denis*. Ce fut l'Abbé *Matthieu de Vendôme*, qui fit ainsi enchasser le Chef de saint *Denis*.

Un Reliquaire de vermeil doré, dans lequel est enchassée une main de saint *Thomas*, Apôtre. Ce fut *Jean*, Duc de Berry, qui en fit présent à l'Abbaye de Saint-Denis, l'an 1394. Un

Un Reliquaire de vermeil doré, dans lequel est enchassée la mâchoire inférieure du Roi saint *Louis*. Cette Relique est portée par deux figures couronnées, qui ont ces inscriptions sous leurs pieds : d'un côté, *Philippus IV, Rex Francia, filius beati Ludovici Regis* : & de l'autre, *Philippus V, Rex Francia, filius Philippi quarti Regis*. *Philippe-le-Hardi*, qui est ordinairement nommé *Philippe III*, est ici appelé *Philippe IV*, parce que l'on a quelquefois compté, parmi nos Rois, le fils aîné de *Louis VI*, nommé *Philippe*, qui fut couronné du vivant du Roi son pere, & qui mourut avant lui. On voit encore ici une troisième figure, qui est celle de *Gilles de Pontoise*, qui tient un autre petit Reliquaire, dans lequel est enchassé un ossement du même saint *Louis*. Ce *Gilles de Pontoise* étoit Abbé de Saint-Denis, & fit faire ce Reliquaire.

Un Crystal de roche sur lequel est gravé un Crucifix avec les Images de la sainte Vierge & de saint *Jean*. Dans ce Reliquaire on conserve encore quelques morceaux des habits de saint *Louis*. L'enchâssure est d'or, enrichie de perles & de pierres précieuses.

Un Chef d'argent qui représente l'I-
Tome IX. T

434 NOUVELLE DESCRIPTION
mage de saint *Denis*. C'est un vœu fait à
ce Saint.

Un Lapis enchassé dans de l'or, & enrichi de perles & de pierreries. *Jesus-Christ* est représenté sur ce Lapis, où l'on voit ces lettres IC. XC. qui signifient *Jesus-Christ*. Sur le revers est l'Image de la Vierge, avec ces lettres M P. Θ Υ, c'est-à-dire, *Mere de Dieu*.

Une Agraffe du Manteau Royal de saint *Louis*, laquelle est de vermeil doré, & enrichie d'émaux & de pierreries.

Un Reliquaire de vermeil doré, représentant une main, & dans lequel est un petit ossement de saint *Denis*, que saint *Louis* portoit dans ses voyages.

Une Agraffe de chape de vermeil.

La Main de Justice du Roi saint *Louis*, laquelle est de vermeil doré.

Une tasse de bois de Tamaris, dont on dit que saint *Louis* se servoit pour se préserver du mal de rate.

L'épée que le même Saint avoit à son premier voyage de la Terre-Sainte.

Une fiole d'agate onyx.

L'Anneau de saint *Louis*. Il est d'or, semé de fleurs de lis & garni d'un saphir, sur lequel est gravée l'image de ce saint Roi, accompagnée de ces deux lettres

S. L. qui signifient *Sigillum Ludovici*. Au bout de la chaîne est une piece de monnoie d'argent , frappée à Saint-Denis , *Karolus* en monogramme , & autour *Gratiâ Dei Rex*. De l'autre côté on lit , *Sancti Dionisii M.*

Une Couronne d'or enrichie de pier-
reries , parmi lesquelles est un rubis de
grand prix. Dans ce rubis est enchassée
une épine de la couronne de *Jesus-Christ*.

Deux Couronnes , dont l'une est d'or ,
& l'autre de vermeil. Elles ont servi au
sacre de *Louis XIV.*

Le Calice & la Patene de l'Abbé *Su-
ger*. La coupe du Calice est d'une aga-
te orientale très - bien travaillée. La
Patene est d'une pierre précieuse appel-
lée Serpentine , semée de petits dauphins
d'or , &c.

Un Calice & des Burettes de crystal ,
qu'on dit avoir servi à saint *Denis*.

Une Agate sur laquelle est représentée
une Reine. La bordure est de vermeil
travaillée en filigrane , & chargée de pier-
res précieuses.

Un Manuscrit en vélin , qui contient
les Ouvrages attribués à saint *Denis l'A-
réopagite* , avec les Commentaires de
Maxime. La couverture est d'argent ,
ornée de petites figures d'ivoire , & en-
richie de plusieurs pierres précieuses. A

T ij

la fin de ce Manuscrit est une inscription qui nous apprend que c'est un présent de l'Empereur *Manuel Paléologue*, & que *Manuel Chrysoloras*, son Ambassadeur, l'apporta à Saint-Denis, l'an 1408.

Une Agraffe d'argent doré, ornée de quelques pierreries, sur laquelle saint *Denis* est représenté, comme aussi deux autres figures.

Des Anneaux Pontificaux. Ils sont d'or, & sur celui du milieu on y voit un saphir entouré de plusieurs perles & pierreries. L'inscription qui y est gravée, nous apprend qu'il a servi à saint *Denis*.

Un Bâton Pastoral, qui est couvert d'or, & enrichi d'émaux & de pierreries, a servi aussi à saint *Denis*.

Une Couronne de vermeil doré, qui a servi aux funérailles de la Reine *Mari-Thérèse d'Autriche*, femme du Roi *Louis XIV.*

Dans la quatrième Armoire.

Un Buste de vermeil doré qui représente saint Benoît. La mitre est couverte de petites médailles d'agate, & enrichie de perles & de pierreries, de même que les deux pendans. Sur l'orfroi, qui est au collier de la figure, est une médaille d'agate, qui, selon quel-

ques-uns , représente l'Empereur *Tibere* , & selon d'autres , l'Empereur *Domitien*. Ce Reliquaire contient une partie du Chef de saint *Benoît* , & un ossement du bras du même Saint. Ce fut *Jean*, Duc de Berry , qui en fit présent à l'Eglise de Saint-Denis , l'an 1401.

Une Croix d'or couverte de perles , de saphirs & d'émeraudes. Cette Croix a été donnée par *Charles-le-Chauve*.

L'Oratoire de *Charlemagne* est un Reliquaire magnifique par l'or , les perles & les pierreries dont il est orné. Sur le haut , il y a la représentation d'une Princesse que quelques Antiquaires prennent pour *Cléopâtre* , & d'autres pour *Julie* , fille de l'Empereur *Tite*.

Un Pontifical , dont la couverture est de vermeil émaillé , & qui contient la cérémonie du Sacre de nos Rois. On croit qu'il a environ sept cens ans d'antiquité.

Un Vase d'agate , dont le pied , l'anse & le couvercle sont de vermeil doré , enrichi de pierreries. Deux vers latins qui sont gravés sur le pied , nous apprennent que c'est un présent de l'Abbé *Suger*.

Un Vase d'agate Orientale , qui est tout ce qu'il y a de plus beau & de plus rare dans ce genre-là. Toutes les figu-

438 NOUVELLE DESCRIPTION

res hiéroglyphiques que l'on y remarque, sont parfaites & d'un travail infini. *Jean Tristan*, Sieur de Saint-Amant, en a donné l'explication dans le second tome de ses Commentaires historiques, page 603. Il croit que ce vase fut fait par ordre de *Ptolomée Philadelphe*, Roi d'Egypte, & qu'il représente une fête célébrée en l'honneur de *Bacchus*. Sur le pied il y a deux vers latins, qui disent que ce vase a été donné à l'Eglise de Saint-Denis, par le Roi *Charles III* du nom.

Un Vase de crystal de roche, dont le couvercle est d'or. L'inscription marque qu'il étoit destiné à renfermer de quoi manger après le repas, comme dragées, pastilles, &c.

La Couronne de *Charlemagne*. Elle est d'or, enrichie de pierreries, & sert à la cérémonie du Sacre de nos Rois.

Un Calice & une Patene de vermeil doré, & d'une grandeur extraordinaire.

Une Mitre de brocard d'or des anciens Abbés de Saint-Denis.

Une Agraffe d'or enrichie de rubis & de diamans, & un tour de grosses perles orientales.

Une espece de soucoupe d'or au milieu de laquelle on voit un Roi assis sur son trône.

La Tête d'un enfant faite d'une agate Orientale.

Un *César Auguste* en agate.

Un Sceptre d'or qui a cinq pieds dix pouces de long, & au haut duquel est un lis d'or émaillé, où est représenté *Charlemagne* assis sur son trône, avec cette inscription au-dessous : *Sanctus Karolus Magnus. Italia. Roma. Gallia. Germania.*

Une plaque d'argent doré, sur laquelle saint *Denis* est représenté avec une inscription latine, qui fait connoître qu'en 1610 *Jacques Sobieski* la donna à l'Eglise de Saint-Denis, en reconnoissance de ce qu'il avoit été guéri d'une dangereuse maladie par l'intercession de ce Saint.

L'Epée de *Charlemagne*, dont la garde, la poignée & le pommeau sont d'or, comme aussi les éperons.

Une Main de Justice faite de corne de licorne, & dont le bâton est d'or.

La Couronne de *Jeanne d'Evreux*, femme du Roi *Charles IV*. Elle est d'or enrichie de pierres, & sert au couronnement des Reines, qui se fait dans l'Eglise de Saint-Denis.

Un Reliquaire d'argent, dans lequel sont quelques Reliques de saint *Gilles*, Abbé.

440 NOUVELLE DESCRIPTION

Un Empereur du bas Empire représenté sur une agate onyx.

Une Améthyste garnie d'or , sur laquelle est gravée la figure d'*Apollon*.

Un Vase de crystal de roche , garni d'or & de pierreries , que deux vers latins qui sont gravés sur le pied , marquent avoir été donné par la Reine *Aliénor de Guyenne* au Roi *Louis VII* , son mari , qui en fit présent à l'Abbé *Suger*.

Plusieurs Agraffes de chape de vermeil.

Un Livre d'Epîtres & d'Evangelés , dont la couverture est d'or , enrichie de pierreries.

Une Gondole faite d'une agate onyx , garnie d'or , enrichie de pierreries.

Une autre Gondole faite d'une pierre de Jade , garnie d'or émaillé.

Un Calice & sa Patene de vermeil émaillé. L'inscription que l'on y lit fait connoître que c'est un présent du Roi *Charles V*.

Un Vase de porphyre , orné d'une tête d'aigle de vermeil doré.

Trois Couronnes de vermeil doré , dont l'une a servi à la pompe funebre de *Henriette de France* , Reine d'Angleterre ; la seconde aux funérailles de *Mari-Anne-Christine-Victoire de Bavière* ,

femme de *Louis*, Dauphin de France ; & la troisiemè aux obseques de *Philippe de France*, Duc d'Orléans, Frere unique de *Louis le Grand*.

Dans la cinquieme Armoire.

Une Chasse de vermeil doré enrichie de pierreries , dans laquelle sont la plupart des ossemens de saint *Louis*.

Plusieurs figures qui représentent des Vertus ; & de petits tableaux en émaux , qui représentent les douze Pairs de France , ornent cette chasse , qui fut donnée par le Cardinal *Louis de Bourbon*, dans le temps qu'il étoit Abbé de Saint-Denis.

Une Chasse couverte de lames d'argent & ornée de pierreries , dans laquelle est le Corps de saint *Denis*, que le Pape *Innocent III* donna aux Religieux de ce Monastere qui se trouverent au troisieme Concile de Latran tenu en 1215.

Un Buste de vermeil doré , dans lequel est le Chef de saint *Pierre l'Exorciste*, Martyr.

Les Habits royaux qui servirent au Sacre de *Louis le Grand*, le 7 de Juin l'an 1654.

Il y a encore dans la salle du Trésor , un cabinet qui renferme plusieurs piéces curieuses , & qui devient tous les

jours plus considérable, par le soin que les savans Religieux de cette Abbaye prennent de l'augmenter. Au-dessus de ce cabinet on voit une chaise de cuivre doré, que l'Abbé *Suger* crut avoir servi de trône à *Dagobert*, & laquelle il fit redorer.

Dans l'ancien Cloître, auprès du Réfectoire, il y avoit une piece très-singulière & très-remarquable. C'est un Lave-main d'une seule pierre de liais taillée en rond, qui a onze pieds huit pouces de diametre. Il étoit posé sous une voûte soutenue par seize colonnes, dont la plupart sont de marbre. Ce Lave-main a été déplacé, & est aujourd'hui au pied du grand escalier. Autour d'une espece de soubassement sont gravés ces deux vers :

*Hugoni fratres Abbati reddite grates ;
Hoc manibus fratrum sustulit ille lava-
crum.*

Comme le dernier Abbé de Saint-Denis, qui se nommoit *Hugues*, mourut sous le regne de *Philippe-Auguste* l'an 1204, l'on peut conclure que ce monument a tout au moins plus de quatre cens ans d'antiquité.

Le Titre d'Abbé de Saint-Denis fut supprimé en 1691, & la Menſe Abba-

tiale fut unie à la Maison de *Saint-Louis de Saint-Cyr*, par la Bulle du Pape *Innocent XII*, du 2 ; Février de la même année. Comme la Jurisdiction spirituelle n'étoit pas uniquement attachée à la personne de l'Abbé, séparément de sa Communauté, les Moines prétendirent que cette Jurisdiction devoit leur être conservée; mais l'Archevêque de Paris soutint que le Titre d'Abbé de Saint-Denis étant supprimé, toute la Jurisdiction spirituelle que l'Abbé & les Moines avoient exercée dans la Ville de Saint-Denis, lui étoit dévolue & retournoit au principe d'où elle étoit émanée, & par Transaction elle lui fut cédée, à la réserve de celle du Cloître, de tous les lieux réguliers & de tout l'enclos du Monastere, qui demeura aux Moines, & immédiatement sujette au Saint-Siège. Par cette même Transaction, qui est du 6 Août 1692, le Supérieur Régulier de l'Abbaye, ou autre tenant sa place, doit être Vicaire-Général né perpétuel & irrévocable de l'Archevêque de Paris & de ses successeurs.

La Seigneurie de Saint-Denis appartient au Monastere, & les appellations de son Bailliage ressortissent nuement au Parlement de Paris.

C'étoit dans cette Abbaye qu'étoit gardée l'Oriflamme. Cette fameuse bannière semée de fleurs de lis d'or , qu'on prétend que *Clovis* reçut du Ciel , & que nos Rois alloient prendre , lorsqu'ils entreprenoient quelque guerre étrangère , tomba insensiblement dans l'oubli : elle subsistoit encore lors de la réduction de Paris, l'an 1594.

S AINT-GERMAIN-EN-LAYE. Il y a un Château qui est un des plus beaux séjours qui soit en France , tant pour la beauté de ses appartemens & de ses jardins , que par la forêt qui les joint. L'air y est fort sain , & on a remarqué que l'on y vit long-temps. Cette Maison Royale a été occupée dans ces derniers temps par le Roi de la Grande-Bretagne & par la Cour d'Angleterre. Le Roi y logea le feu Roi *Jacques* en 1689 , lorsqu'après la dernière révolution d'Angleterre , il se vit obligé de se retirer en France , & ce Prince y est mort saintement le 16 de Septembre de l'an 1701. Son corps fut transporté à Paris , & mis en dépôt chez les bénédictins Anglois , près le Val-de-Grace. *Marie Stuart* , sa fille , & *Joseph-Marie d'Est* , sa femme , y sont mortes aussi , la première le 18 d'Avril 1712 , & la dernière le 7 de Mai de l'an 1718.

Le Roi *Charles V* fit jetter les premiers fondemens de ce Château, l'an 1370. Il fut pris par les Anglois pendant les troubles que cāusa dans le Royaume, la maladie du Roi *Charles VI*. Le Roi *Charles VII* le retira des mains d'un Capitaine Anglois, moyennant une somme d'argent, & *Louis XI* fit don à *Coëtier*, son Médecin, non-seulement du Château de Saint-Germain, mais encore de Trielle & de tout ce qu'on appelloit alors la Châtellenie de Poissi, & les Patentes de cette donation furent expédiées au Plessis-lès-Tours au mois de Septembre de l'an 1482.

Le gout que *François premier* avoit pour la chasse, lui en donna beaucoup pour le séjour de Saint-Germain. Il fit relever l'ancien bâtiment, & en fit construire de nouveaux. *Henri IV* fit bâtir le Château neuf sur la croupe de la montagne plus proche de la riviere. Il étendit les jardins jusqu'aux bords de la Seine, & les fit soutenir par des terrasses élevées avec une dépense somptueuse. Le Roi *Louis XIII* l'embellit de plusieurs ornemens, & enfin *Louis XIV*, qui y étoit né le 5 Septembre de l'an 1638, fit ajouter au vieux Château cinq gros pavillons qui en flanquent les encoignures. Il fit encore embellir les

dehors. Le grand parterre, la grande terrasse, la maison & le jardin du Val, & quantité de routes qu'il fit percer dans la forêt, sont des ouvrages dont il a donné le dessein, & des magnificences de son regne.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye, *Sanctus Germanus in Ledia silva*, est à quatre lieues de Paris, & dans la même situation que le Château. On croit qu'elle a pris son nom d'un Monastere que le Roi *Robert* y fit bâtir, il y a environ sept cens ans. Cette petite Ville est fort peuplée, les maisons y sont hautes & bien bâties, les rues grandes & bien percées. Elle est encore ornée de plusieurs beaux Hôtels, que différens Seigneurs ont fait bâtir dans le temps que le Roi y faisoit son séjour ordinaire. Il n'y a qu'une Paroisse, & les Couvens des Récollets & des Ursulines. Il y a une Prévôté & une Maîtrise des Eaux & Forêts, qui s'étend non-seulement sur les forêts & bois de la Châtellenie de Saint-Germain, mais encore sur les Villes, Ponts, Terres & Châtellenies de Poissi & Sainte-James, sur les bois de la Châtellenie de Pontoise & des Baillages de Mantes & de Meulan.

L'aspect du Château est admirable,

principalement du côté de la rivière & des plaines. Son point de vue s'étend sur Paris, Saint-Denis, Marly, &c.

Le Parc qui joint le Château, est agréable, & son étendue est de trois cens cinquante arpens.

La Forêt en contient cinq mille cinq cens cinquante, trente & une perche & trois quarts. Elle est percée de plusieurs belles & larges routes, pleines de toutes sortes de bêtes fauves, qui en font un lieu charmant pour la chasse.

Les Evêques de Chartres ont, pendant long-temps, prétendu que le Bourg ou Ville de Saint-Germain étoit de leur Diocèse. Cette prétention fut renouvelée entre *Ferdinand de Neuville*, Evêque de Chartres, & *Hardouin de Péréfixe*, Archevêque de Paris. Sur ce différend il intervint Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, par lequel l'Archevêque de Paris est maintenu & gardé dans tous les droits de Diocésain sur le Prieuré, Paroisse & territoire de Saint-Germain-en-Laye. Cet Arrêt est du 15 de Septembre de l'an 1670.

SAINTE-GRAZIEN est éloigné de Paris d'environ trois lieues & demie. Il est situé sur le bord de la route de

Saint-Denis à Pontoise, au-dessus d'Epinai-sur-Seine. Le Château n'est pas bien considérable; mais il est remarquable par la beauté de sa situation dans un pays délicieux, & parce qu'il a servi de retraite au Maréchal de *Catinat*. Ce grand Capitaine en a fait ses plus chères délices sur la fin de ses jours; & à l'exemple des anciens Romains, qui venoient dans leurs maisons de campagne cultiver leurs jardins, pour se délasser de leurs glorieuses fatigues, il se donnoit lui-même le soin d'élever & de cultiver un espalier qu'il avoit planté dans ce beau lieu. C'est ce qui a fourni l'occasion à M. de *Varenne*, frere du Pere *Bernard*, Théatin, connu par différens Ouvrages, de composer une Idylle, dont voici le commencement:

*Jeunes plantes, croissez à loisir,
Fleurissez sous d'heureux auspices;
D'un Héros insensible à tout autre plaisir,
Vous devez être les délices, &c.*

Le Maréchal de *Catinat* mourut à Saint Gratien le 22 Février 1712, & fut inhumé dans une Chapelle de la Paroisse, où l'on voit son mausolée.

Cette Terre a passé ensuite à *Pierre de Catinat*, Conseiller au Parlement, neveu du Maréchal: il mourut en

1742. Il a eu de son mariage avec *Marié Fraguier*, deux filles, qui ont hérité de sa Terre. L'une des deux a été mariée à M. de *Lamoignon-Morvault*.

SAINT-HUBERT est situé dans le Diocèse de Chartres, à cinq lieues de Versailles, entre la Forêt de Rambouillet & celle de Saint-Léger. C'est aujourd'hui une Maison Royale, depuis que Sa Majesté en a fait l'acquisition & y a fait bâtir un Château, dont la bâtisse a été commencée en 1756.

Le Château est placé sur le bord d'un étang, appelé autrefois l'*Etang de Poura*, lequel a mille quatre cens quatre-vingt-huit toises de long, sur deux cens quinze de large.

Les bâtimens du Château consistent d'abord dans un pavillon isolé, qui est au fond de la cour royale. Le rez-de-chaussée mérite l'attention des Curieux, par la beauté d'un vaste salon en stuc, qui est de la plus grande beauté. C'est au rez-de-chaussée qu'est l'appartement du Roi; les Seigneurs ont leurs logemens au premier étage. La vue du salon & celle des appartemens du Roi donnent sur l'étang dont on vient de parler.

A l'entrée de la cour royale est une

très-belle grille, sur les flancs de laquelle sont deux ailes de bâtimens parfaitement symétrisés.

La Chapelle occupe une partie de l'aile. On voit dans cette Chapelle un très-beau tableau de saint Hubert, peint par le célèbre *Carle Vanloo*.

Le reste de cette aile & celle qui est sur la droite, servent à loger les personnes de la suite du Roi & les Officiers de sa Maison.

Au bout de l'avenue par laquelle on arrive au Château, est la nouvelle Paroisse que le Roi a fait bâtir, & qui est régie par un Desservant appointé par Sa Majesté.

Cette nouvelle Paroisse, par sa position, est succursale de deux autres; parce que le Château pour lequel elle a été construite, est de la Paroisse du Petrey, & le terrain sur lequel on l'a bâtie, est de la Paroisse des Essarts; par conséquent annexe des deux, en attendant que l'alternative soit décidée définitivement.

Au reste, tout ce qui forme la Terre de Saint-Hubert est du Diocèse de Chartres, de la Généralité de Paris, & de l'élection de Montfort-l'Amaury.

SAINT-MAUR. Il y avoit autrefois ici un vieux Château, qui dans la basse latinité étoit appelé *Fossatum*, c'est-à-dire, *Camp*, & surnommé des Bagaudes, *Bagaudarum*, du nom d'une faction qui s'étoit élevée dans les Gaules, sous l'empire de *Dioclétien*. *Blidégisile*, Archidiacre de Paris, ayant obtenu du Roi *Clovis II*, ou plutôt de la Reine *Nanthilde*, sa mere & sa tutrice, ce vieux Château, y fonda un Monastere sous l'invocation de la sainte Vierge, & des Apôtres saint Pierre & saint Paul, & sous la regle de saint Benoît. Les Lettres de *Clovis II* sont de l'an 638, de la premiere année de son regne, & signées de lui, & de la Reine, sa mere. Deux ans après, c'est-à-dire, en 640, *Blidégisile*, en faveur de la nouvelle Abbaye, & de *Babolen*, qu'il y avoit établi pour premier Abbé, donna des biens considérables à cette Abbaye par un Acte ou Lettres-Patentes signées par l'Evêque de Paris & par plusieurs autres.

D. *Félibien* & D. *Lobineau* nous avertissent dans leur Histoire de Paris, qu'il ne faut pas confondre *Babolen*, dont il est ici mention, avec deux autres Abbés de même nom, dont l'un étoit Evê-

452 NOUVELLE DESCRIPTION
que de Bobio & l'autre de Stavelo. Le
corps de saint Maur y ayant été transféré
de l'Abbaye de Glanefeuil l'an 868 , ce
Bourg prit le nom de *Saint-Maur-des-
Fossés* , qui lui est demeuré.

François premier obtint une Bulle
du Pape *Clément VII* du 13 Juin 1535 ,
par laquelle cette Abbaye fut séculari-
sée , & changée en un Doyenné & en
un Chapitre séculier. Par la même Bulle
la dignité de Doyen fut unie à l'Evêché
de Paris. Vers 1750 , le Chapitre de
saint Maur a été transféré à Paris , &
réuni à ceux de saint Thomas & de saint
Nicolas-du-Louvre , pour ne plus com-
poser qu'une seule Collégiale , sous le
titre de *Saint-Louis-du-Louvre*.

La Maison de Monseigneur le Prince
de *Condé* , à Saint-Maur , est dans une
très-belle situation. Le grand apparte-
ment est beau & magnifiquement meu-
blé. La vue en est charmante ; les autres
ne sont pas , à beaucoup près , si super-
bes ; mais ils sont encore plus heureu-
sement disposés. Feu M. le Prince joi-
gnit à cette belle maison celle de la
Touanne. Le jardin & la terrasse sont
admirables pour la vue & la propreté.
Un pont sépare les deux jardins. Le
grand est une promenade très-agréa-
ble.

SAINT-OUEN, *Capella sancti Audoe-ni*, est un Village dans lequel il y a plusieurs belles Maisons. Celle qui a appartenu à M. de *Bois-Franc*, autrefois Chancelier de feu *Monfieur*, & qui est actuellement occupée par M. le Duc de *Tresmes*, est du dessein de le *Pauvre*, Architecte ingénieux.

Ce Village a été confondu par *Nicolas Gilles*, du *Breul & Sainte-Marthe*, avec Clichy la Garenne, qui en est fort proche. Le Château étoit une Maison Royale au milieu du quatorzième siècle. On la nommoit la noble Maison. C'est là que le Roi *Jean* institua l'Ordre des Chevaliers de l'Etoile, ainsi que je l'ai remarqué ci-dessus, qui, à cause du lieu de leur institution, furent appelés quelquefois *les Chevaliers de la noble Maison* *. L'Ordonnance du même Roi, pour la réformation de l'Etat, de la Justice & des Officiers, fut faite à la noble Maison près Saint-Denis, au mois de Mai de l'an 1355.

SCEAUX, Seaux ou Saulx, *Salix*, est une magnifique maison, qui est l'ouvrage d'un de nos plus grands Minis-

* Luc d'Achéry, *Spicil. Tom. 10, p. 215.*

tres *. La situation, les grandes dépenses, & l'art, tout a concouru à sa perfection. Bâtimens, Jardins, Parc, Avenues, tout s'y trouve dans un véritable état de grandeur. Les meubles sont des plus riches & des plus précieux. Tout le monde fait que cette belle Maison appartient aujourd'hui à S. A. S. Monseigneur le Comte d'Eu, fils de M. le Duc & de Madame la Duchesse du Maine.

La Chapelle est dans l'aile qui est à gauche en entrant. Le dôme en a été peint à fresque par le *Brun* ; le sujet est l'ancienne Loi accomplie par la nouvelle. On peut dire que c'est un des chefs-d'œuvre de ce grand Peintre. L'Autel est orné de deux belles statues de marbre blanc, sculptées par *Girardon* ; elles représentent le Baptême de Jesus-Christ par saint Jean.

Aux deux côtés sont deux grands bas-reliefs faits sur les desseins de le *Brun*, & qui représentent *Adam* & *Eve*, & quelques Patriarches. Un Ange leur montre Jesus-Christ, leur Libérateur, que saint Jean baptise, qui doit finir leur captivité & remplir leurs désirs. Les expressions de leurs visages sont admirables : on y voit l'étonnement, la joie, le

* M. Colbert.

respect, leur prochain bonheur ; tous ces mouvemens de leur ame sont peints sur leur physionomie par le grand sens & le génie de le *Brun*, homme au-dessus de tout éloge.

Ces figures sont grandes comme nature ; mais elles ne sont qu'à mi-corps & en bas-relief.

Les jardins sont spacieux & charment par leur situation & par les ornemens que l'on y a répandus. On y voit une parfaitement belle galerie qu'on a fait bâtir pour servir d'orangerie ; mais qui fut trouvée trop belle pour cet usage. Elle est extrêmement ornée de tableaux de *Raphaël* & de *Vandermeulen*, & d'autres meubles magnifiques. L'allée d'eau est ornée de chaque côté de plusieurs bustes sur des scabellons & de jets d'eau, en sorte que chaque jet d'eau paroît entre deux bustes, & chaque buste entre deux jets d'eau, qui s'élevent aussi haut que les treillages qui sont derrière ces bustes.

Au bas, de chaque côté de cette allée, est une rigole pour recevoir l'eau qui tombe d'un si grand nombre de jets, & aux quatre coins sont quatre grandes coquilles qui servent au même usage.

On descend ensuite dans un agréable vallon, où l'on trouve une grande piece

456 NOUVELLE DESCRIPTION
d'eau qu'on dit contenir six arpens. D'un côté, elle est en face d'une cascade magnifique qui est sur le penchant d'un coteau, & qui forme trois allées d'eau. Elle est ornée de plusieurs vases de bronze qui sont entre les bassins. De l'autre côté, cette grande piece d'eau communique à un canal qui est d'une longueur extraordinaire.

Le Potager consiste en neuf ou dix compartimens. C'est ici qu'est le pavillon de l'Aurore, qu'on nomme ainsi, parce que le *Brun* y a peint cette Déesse. Ce pavillon a douze ouvertures, en comptant celle qui sert d'entrée. Comme il est élevé, on y monte par deux perrons opposés l'un à l'autre. On remarque encore dans le jardin deux statues de bronze fort estimées; l'une est le Gladiateur, & l'autre est Diane. Cette dernière fut donnée à M. *Servien* par *Christine*, Reine de Suede.

SEVE est un Village où l'on traverse la Seine sur un pont de bois de vingt & une arche, qui embrasse les deux bras de la riviere.

Perrault, de l'Académie Royale des Sciences, avoit projeté un pont de bois d'une seule arche, de trente toises de diametre, qu'il proposa de faire construire.

truire. Le trait de l'arche est une portion de cercle ferme & solide. Il auroit été composé de dix-sept assemblages de piéces de bois, lesquels posés en coupe l'un contre l'autre, devoient se soutenir en l'air par la force de leur figure, plus aisément que n'auroient fait des pierres de tailles, qui ont beaucoup de pesanteur.

Cette ingénieuse invention auroit eu l'avantage de ne point incommoder la navigation. Ce pont n'auroit jamais été endommagé par les glaces & par les grandes eaux, & on auroit pu le rétablir, sans que le passage en eût été empêché.

STAINS, en latin *Stagnum*, Village situé à une demi-lieue de Saint-Denis, paroît avoir pris son nom d'un étang, ou même des étangs qui bordoient le bas de la colline où il est situé ; car dans les anciens Titres, on l'appelle indifféremment *Stagnum* ou *Stagna*.

Ce Village est principalement remarquable par son magnifique Château, qui est vraiment de la plus belle apparence. Sa position, sur une petite colline, lui procure des points de vue charmans & très-étendus. Les jardins sont admirables, & l'on n'a rien épargné pour les

458 NOUVELLE DESCRIPTION
faire répondre à la beauté & à la régularité du Château.

Dans le seizième siècle, cette Terre étoit dans la Maison de *Thou* : elle passa ensuite dans celle de du *Harlai*, par son mariage avec la fille de *Christophe de Thou*, premier Président.

Cette Terre passa ensuite à *Achilles de Harlai*, Procureur-Général, qui la possédoit en 1671. Après lui *Stains* eut pour Seigneur *Claude Coquille*, Secrétaire ordinaire du Conseil d'Etat, & ensuite à *Toussaint Bellanger*, d'abord Notaire au Châtelet, & depuis Secrétaire du Roi, & Trésorier-Général du Sceau.

Ce fut lui qui fit ériger *Stains* en Châtellenie, & les Lettres-Patentes données à cet effet, furent enrégistrées au Parlement le 28 Octobre 1714. Le Village lui est redevable, aussi-bien qu'à *Agnès Préaud*, sa femme, de fondations très-avantageuses, tant pour l'instruction des enfans, que pour le soulagement des malades. Il mourut le 13 Juin 1740, sans laisser d'enfans.

M. Benoît Dumas, anciennement Gouverneur de Pondichery, & depuis Directeur de la Compagnie des Indes, eut ensuite cette Terre. Etant mort en 1746, sans enfans, sa veuve porta en

mariage cette Terre à M. *Joly*, Grand-Audiencier en la Chancellerie.

M. *Perrinet*, Fermier-Général, en fit ensuite l'acquisition en 1752, & est mort depuis quelque temps.

V.

VÂNVRES, Venves, ou Venvres, *Venva, Vanua, Vanvia, Venva*, a été ainsi nommé pour avoir servi anciennement de retraite à des Pêcheurs de la rivière de Seine; car *Venna* ou *Benna*, en vieux françois, signifioit *pêche*. Ce Village, si l'on en veut croire quelques Chroniques, a servi de Titre à un de nos Rois; c'est à *François I.* Ce Prince, pour tourner en ridicule la longue liste de Titres qu'étaloit l'Empereur *Charles-Quint*, ne se servoit, en lui faisant réponse, que de la qualité de Roi de France & Seigneur de Gonesse & de Venves. Le beurre qu'on fait dans ce Village est fort estimé.

Le Château du Seigneur est dans une situation des plus heureuses, & a été bâti en 1698, pour le sieur de *Montargis*, sur les desseins de *Jules Hardouin Mansart*, mort Surintendant des bâti-

mens. M. le Duc de *Bourbon* ayant été nommé Surintendant de l'éducation du Roi en 1718, acheta la Seigneurie & le Château de Vennes, pour lui servir de Maison de plaisance, dans un temps où son assiduité auprès du Roi ne lui permettoit plus d'aller souvent à Chantilly.

En voici une description assez exacte, tirée d'un Journal périodique. Ce Château est bâti sur le haut de la montagne dans un lieu très-inculte, & presque inaccessible ; mais dont le terrain a été ménagé avec tant d'art, que ce qui faisoit une défectuosité se trouve heureusement changé en magnifiques terrasses, plantées d'arbres & d'arbrustes toujours verts, disposés de manière qu'ils ne nuisent point à la vue du Château, avec des rampes douces, qui servent de communication aux jardins & aux bosquets.

Le Château est entièrement isolé, & consiste dans un grand corps de logis double, de quatorze toises de face, sur huit de côté : la grande façade est percée de sept croisées, & les côtés de quatre. Il est sans aucun ordre d'architecture, tout bâti de pierres de tailles par assises égales, mais d'une structure si belle & si simple, qu'on n'y désire aucun des

ornemens dont on auroit pu l'enrichir.

On entre d'abord dans un grand vestibule élevé sur cinq marches , qui conduit à un magnifique salon , d'où l'on parvient à la chambre à coucher & au grand cabinet du Prince , &c. Les autres appartemens du rez-de-chaussée consistent en une salle à manger , la salle du billard , &c.

La vue de cette maison n'a pour bornes , de quelque côté que ce soit , que celles d'un horizon très-éloigné. Les yeux sont agréablement occupés de la vue de Paris du côté de l'Orient , d'où ils parcourent , en se tournant à gauche , la montagne de Montmartre , les Champs Elisées , Auteuil , le bois de Boulogne & le Château de Madrid ; la vue se promene ensuite dans les Jardins & les Parcs de Saint-Cloud , de Meudon & d'Issi. On voit le large canal de la rivière de Seine , serpenter majestueusement au milieu du plus beau paysage & de la plus riche campagne du monde.

On arrive au Château par une avenue de deux cens toises de longueur , sur seize de largeur , formée par quatre rangées d'ormes.

Autour du bâtiment , à niveau de la cour , regne une terrasse de deux cens seize toises de longueur , sur vingt de

462 NOUVELLE DESCRIPTION
largeur , ornée de parterres de gazon
d'une égale symmétrie.

Une terrasse en amphithéâtre de trente-six pieds de large , regne au-dessous de cette première , bordée , ainsi que l'autre , de toutes sortes d'arbres & d'arbustes. Elle communique à deux rampes qui sont en face du Château , qui se terminent en fer à cheval , & qui conduisent en pente douce par deux belles allées de marronniers , dans les bosquets qui sont au-dessous.

Dans le basterrein est un plus grand bassin , à deux cens toises du Château , dont on voit le jet d'eau au travers du vestibule , en entrant par la porte de la cour ; & comme le Parc s'étend fort loin des deux côtés , & qu'il est traversé d'allées & d'arbres de haute futaie , on a interrompu la suite des allées pour conserver ce point de vue au Château. C'est en effet , la plus belle perspective qu'on sauroit voir ; la hauteur & la grosseur du jet d'eau paroissant au travers des allées interrompues.

Ce bassin est accompagné de deux autres moindres en grandeur , aux extrémités qui sont face aux deux allées qui descendent , & un autre encore dans une salle de marronniers , qui forme un bosquet magnifique , régulièrement per-

DES ENVIRONS DE PARIS. 463
cé de huit allées qui aboutissent à ce bassin.

Quoique le Parc ne soit pas d'une grande étendue , il répond parfaitement à la magnificence des Jardins , par la variété des ornemens , & des beautés de la nature & de l'art , qu'on y a conservées & pratiquées : beaux bosquets , grandes allées de trois cens & quatre cens toises de long , plusieurs pieces d'eau , arbres d'une hauteur prodigieuse , &c.

Il y avoit très-anciennement à Venves une Fête assez singulière , que l'on appelloit la *Fête de l'épée*. On la solennisoit le jour de la Trinité. Ce jour-là il y avoit un prix proposé pour une course qui devoit se faire en commençant à la Porte d'Enfer , (c'est-à-dire , à l'endroit de Paris qu'on appelle aujourd'hui la Place Saint-Michel) & se terminer à la Porte de Venves. Le prix étoit adjugé à celui des coureurs qui , le premier , arrivoit à cette porte : c'étoit une épée d'un prix assez considérable. On fut obligé d'abolir cette Fête à cause des querelles & des batteries fréquentes qu'il y avoit entre les contendans. Avant cette suppression , il y avoit eu une contestation assez vive entre l'Abbaye de Sainte - Genevieve , & les habitans de

V iv

464 NOUVELLE DESCRIPTION

Venves, au sujet du signal que l'on devoit donner pour commencer cette course. Les Chanoines de Sainte-Genevieve prétendoient jouir de ce droit en qualité de Seigneurs temporels de Venves, & comme en étant en possession depuis long-temps ; les Habitans alléguoient d'autres raisons pour infirmer le prétendu droit des Religieux, & établir le leur. Après beaucoup de débats, cette affaire fut accommodée par un accord que *Jean de Borret*, alors Abbé de Sainte-Genevieve passa avec eux en 1342. *Voyez l'Abbé le Beuf, Hist. du Diocèse de Paris, article Venves.*

VAUGIEN est un Château situé dans un vallon près de l'Abbaye de Gif, & pas loin de Chevreuse. Il appartient à *M. Bertin*, Maître des Requêtes. Le bâtiment est très-régulier par l'architecture. Il est fermé par deux grands étangs, avec une avenue qui les sépare. Le jardin est du dessein de le *Nautre*. Une patte d'oie forme l'entrée du bois, qui est de haute futaie. Les arbres en sont sains & d'une hauteur extraordinaire. Au bout de ce bois est un étang qui reçoit toutes les eaux des montagnes voisines.

A la porte du Château on remarque

deux enfans de pierre dure, qui sont montés sur des Dauphins, & sont deux especes de cascades, dont la chute fait jouer deux bassins à l'entrée de la cour du Château.

VAUGIRARD est un Village tout près de Paris, dont la Seigneurie principale appartient aux Religieux de l'Abbaye Saint-Germain, qui y ont la haute Justice : il n'est guères composé que de guinguettes & de tavernes; ce qui y attire un grand concours du petit peuple de Paris que l'on y voit les Fêtes & les Dimanches, sur-tout le jour de saint Lambert. Ce Village a pris son nom de *Girard de Moret*, qui fut Abbé de Saint-Germain-des-Prés, depuis 1258, jusqu'en 1278. Il y fit bâtir une maison pour les Religieux convalescens de son Abbaye, & y ajouta une Chapelle à leur usage. Ce Village étoit autrefois de la Paroisse d'Issi; mais on l'a érigé en Paroisse en 1342.

VAUX-LE-VILLARS. Cette belle Maison est l'ouvrage de M. *Fouquet*, le dernier Surintendant des Finances qu'il y ait eu dans le Royaume. Elle est du dessein de le *Vau*, & fut commencée en 1653. Ce magnifique Ministre

V v

n'avoit rien épargné pour lui donner toute la perfection possible.

Le Maréchal Duc de *Villars* en fit l'acquisition au commencement de ce siècle , & fit changer l'ancien nom de *Vaux-le-Vicomte*, en celui de *Vaux-le-Villars*. Aujourd'hui elle est possédée par le Duc de *Villars*, son fils. La situation en est très-belle & des plus avantageuses.

Le Bâtiment en est beau & magnifique , & les appartemens sont enrichis des peintures de le *Brun*, un des plus excellens Peintres que la France ait produits.

Les jardins sont spacieux & agréables , & les eaux charmantes. La grande cascade commence à une grande terrasse revêtue de trois côtés , & accompagnée d'un fossé plein d'eau , d'où s'élèvent des gerbes d'espace en espace. Dix-huit corps avancés sur le devant de la terrasse , occupent la principale face de cette belle cascade. Ils ont la forme d'un piedestal : au-dessus sont des bassins carrés , qui donnent des gerbes , & tombent dans le grand bassin , chacune par un masque & par une coquille. Entre chacun de ces pedestaux est une chute d'eau qui tombe par trois différentes reprises , ou nappes d'eau dans le grand

bassin. Ce bassin est un quarré long, fort étendu & spacieux, au milieu duquel s'élevènt plusieurs jets d'eau, sur une même ligne, qui forment, avec tout le reste, une très-belle perspective.

Les petites cascades sont un réduit fort gracieux, formé par trois terrasses l'une sur l'autre. La plus haute a dix jets d'eau, cinq de chaque côté. On descend delà sur la seconde par quelques marches de pierre, à côté desquelles sont deux bassins quarrés remplis par l'eau que jettent six masques. Sur le devant s'avancent deux autres bassins quarrés, d'où s'élevènt dix jets d'eau, qui sont accompagnés chacun d'un sphinx d'une belle sculpture. Au milieu est un perron de plusieurs marches de pierre par lequel on descend sur la troisieme terrasse. Six masques rendent une grande quantité d'eau dans autant de coquilles, qui forment, par une seconde chute, deux bassins, l'un à droite & l'autre à gauche. Sur le devant sont encore deux autres bassins, d'où s'élevènt plusieurs jets d'eau rangés des deux côtés sur une même ligne, & d'une hauteur considérable.

La Grotte est un des plus beaux endroits de toute la maison. En haut on voit une très-grosse gerbe d'eau avec un

Vvj

bassin. La terrasse est ornée sur le devant d'une balustrade interrompue par huit pedestaux, chargés d'autant de statues bien sculptées. Au-dessous sont autant de figures en relief, montées sur des pilastres. Dans chaque entre-pilastre est une niche, dans laquelle est un rocher qui jette de l'eau de tous côtés dans un grand bassin, qui occupe toute la face de la cascade; à côté sont les marches par lesquelles on monte sur la terrasse. Elles sont accompagnées de deux girandoles d'eau, qui forment des bassins & des sphinx bien sculptés.

Le Canal est grand, & à la tête, qui est du côté de la grotte, s'élève un rocher sur lequel est placée la statue de Neptune, le trident à la main, & accompagnée de Tritons, qui jettent de l'eau de tous côtés.

M. de Scudery a fait une belle description de ce Château sous le nom de *Valterre*, dans le dixieme Tome de *Clélie*, page 1091 & suivantes. Il dit, à propos des eaux qui embellissent les jardins de cette belle maison, que M. Fouquet avoit divisé une riviere en mille fontaines, & réuni mille fontaines en torrens.

VERSAILLES, *Versalia*, *Versalla*, n'étoit qu'un Village, & son Château qu'une simple Maison de campagne où le Roi *Louis XIII* tenoit ses équipages de chasse, & que *Bassompierre* appelle toujours *le chétif Château de Versailles*. C'est donc *Louis le Grand* qui, d'un Village, en a fait une Ville, & d'un *chétif Château*, le plus magnifique Palais qu'il y ait au monde.

La grande avenue du Château partage la Ville en deux parties. Celle qui est à gauche, lorsqu'on arrive de Paris, s'appelle le *vieux Versailles*, & celle qui est à droite, la *Ville neuve*.

Les Récollets sont dans le vieux Versailles, & dans la rue qui porte leur nom. C'est la maison la plus aisée que ces Religieux aient en France, parce que le Roi leur donne une somme considérable pour l'entretien de la Communauté, & que d'ailleurs le casuel ne laisse pas de leur valoir quelque chose; aussi ne quêtent-ils point. Leur Couvent & leur Eglise ne sont remarquables que par leur simplicité & leur propreté. On voit dans leur Eglise quelques excellens tableaux de *Jouvenet*.

La Ville neuve est la mieux bâtie & la plus propre. Le Roi y a fait construi-

470 NOUVELLE DESCRIPTION

re une belle Eglise Paroissiale sous l'invocation de la Vierge, & une grande maison pour loger Messieurs de la Mission de Saint-Lazare qui la desservent. Ces bâtimens furent achevés en 1686.

Cette Eglise est dans la rue de Paris, en face de la rue Dauphine. Elle a été construite de neuf de fond en comble. Le portail, en y comprenant les deux tours qui sont aux angles, a dix-neuf toises de large. Il est décoré d'un ordre dorique de quatre colonnes de front, qui portent aussi quatre colonnes ioniques couronnées d'un fronton. Les tours sont ornées de ce dernier ordre. La longueur de l'Eglise hors d'œuvre est de quarante toises, & de trente dans œuvre, depuis le grand Autel jusqu'à la grande porte.

La nef a trente-deux pieds de large, & les bas côtés dix-huit. La longueur de la croisée est de dix-sept toises, & au milieu est une coupe, ou cul de four, voûtée de pierres, de six pieds & demi. La lanterne a vingt pieds de diametre, & porte en dehors sur un grand quarré de maçonnerie de huit toises de large. La hauteur sous clef, en dedans de la voûte, est de neuf toises & demie, & de la coupe de la lanterne jusqu'au pavé de l'Eglise, de dix-huit toises. L'ordre qui décore le dedans est dorique.

Le grand-Autel est orné de quatre colonnes corinthiennes de marbre , couronnées de leur entablement & fronton. Tous les autels sont garnis de tableaux des meilleurs Peintres qu'il y eut alors en France.

Entre ces tableaux il y en a trois qu'on estime beaucoup. L'un est à la Chapelle de saint Louis , & représente ce saint Roi malade , qui reçoit le Viatique des mains de *Géofroy de Beaulieu*, son Confesseur. Il regne dans ce tableau un silence & un respect admirables.

Comme *Antoine Coypel* , qui dans la suite est mort premier Peintre du Roi , n'avoit pas dix-huit ans lorsqu'il fit ce tableau , il consulta les habiles de ce temps-là , & profita si bien de leurs avis , que c'est un des meilleurs qu'il ait jamais faits.

Les deux autres tableaux qu'on remarque ici , sont dans la Chapelle de saint Nicolas , à laquelle ils servent de parement , ou devant d'Autel. Ils sont sur bois , & l'on peut dire que *Jouvenet* s'est surpassé dans celui qui représente le convoi qui accompagne le corps de saint Nicolas , qu'on va inhumer. C'est dommage que les Missionnaires laissent souvent ces deux tableaux exposés aux injures de la canaille.

472 NOUVELLE DESCRIPTION

Cette Eglise a une propreté qui lui est particuliere, qui est que depuis l'an 1686, qu'elle est achevée, on n'y a enterré que deux personnes qui étoient deux enfans de M. le Duc du *Maine*. On voit leurs tombes au milieu du chœur, sur lesquelles on lit ces Epitaphes:

Ici est le corps de très-haut & puissant Prince, Monseigneur LOUIS-CONSTANTIN DE BOURBON, Prince de Dombes, fils de très-haut & puissant Prince, Louis-Auguste de Bourbon, par la grace de Dieu, Souverain de Dombes, Duc du Maine & d'Aumale, Comte d'Eu, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Colonel-Général des Suisses & Grisons, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans les Provinces du haut & bas Languedoc, Grand-Maître & Capitaine - Général de l'Artillerie de France ; & de très-haute & puissante Princesse Louise - Bénédicte de Bourbon ; Princesse du Sang ; lequel naquît au Château de Versailles le 27 Novembre 1695, & décéda le 28 Septembre 1698.

Sur l'autre tombe on lit une inscription pareille, hormis qu'elle est pour une Princesse, fille du même Prince & de la même Princesse, que le Prince dont je viens de rapporter l'építaphe. Celle-ci étoit née le 11 Septembre 1694, & mourut le 26 du même mois, de la même année, n'ayant vécu que quinze jours.

A côté de l'Eglise est un grand édifice que le Roi a fait construire en même-temps, pour loger les Missionnaires. Il consiste en un grand corps de bâtiment, qui a quarante-quatre toises de longueur, & est parallèle au côté de l'Eglise. Il joint sur la rue à d'autres bâtimens, & renferme une basse-cour de treize toises en quarré. Cette maison a six toises deux pieds d'épaisseur, & est du dessein d'*Hardouin Mansart*, de même que l'Eglise.

Tout auprès de cette grande Eglise, & de l'autre côté du Presbytere, en est une autre qu'on nomme la *vieille Eglise*, & qui a servi aux Missionnaires avant qu'on leur eût bâti la grande Eglise dont je viens de parler. C'est dans cette vieille Eglise qu'on enterre les personnes de distinction & même les Bourgeois, lorsque les unes & les autres n'ont point demandé à être enterrées dans la même.

474 NOUVELLE DESCRIPTION
tiere public. *Paul Fontanier Pélisson*,
fut inhumé dans cette Eglise le 8 de
Février 1693. Il étoit Maître des Re-
quêtes & un des plus beaux esprits de
son siècle.

Lorsque *Louis XIV* résolut de faire
bâtir à Versailles, & d'y faire son sé-
jour ordinaire, il y avoit dans ce Vil-
lage une petite Eglise Paroissiale sous
l'invocation de saint Julien. Elle étoit
positivement située dans l'endroit où est
le grand Commun ; & comme par sa
position elle nuisoit à la construction de
ce grand corps de bâtiment, le Roi ju-
gea à propos de faire démolir cette pe-
rite Eglise en 1679. Il promit aux ha-
bitans de cette Paroisse, de leur faire
bâtir une autre Eglise, & destina pour
cet effet un grand terrain dans le Parc
au Cerf.

Ce projet n'empêcha pas le feu Roi
de faire bâtir une autre Eglise sous l'in-
vocation de Notre-Dame, pour être la
Paroisse Royale, & celle de la Ville
neuve. Le projet de la Paroisse du Parc
au Cerf a été suspendu jusqu'au regne
de *Louis XV*, que la Paroisse Royale
se trouvant trop petite, parce que la
ville de Versailles se trouvoit alors si
peuplée, qu'on y comptoit jusqu'à qua-
rante mille communians, Sa Majesté fit

construire en 1726 & 1727, dans la place réservée au Parc au Cerf, un Presbytere & une Eglise Paroissiale sous l'invocation de saint Louis. Ce vaisseau est doublé par des tribunes, & contient le nombre de deux mille personnes, ou environ. Il étoit d'ailleurs décent & suffisant pour être érigé en Paroisse ; cependant il ne fut érigé qu'en succursale, par un Décret du Cardinal de *Noailles*, Archevêque de Paris, du 14 Février 1727.

Les habitans du vieux Versailles, & ceux du Parc au Cerf réclamèrent contre ce Décret, & présentèrent une Requête à M. de *Vintimille*, Archevêque de Paris, le 11 Mars 1730, tendante à ce que l'Eglise de saint Louis fût érigée en Eglise Paroissiale distincte, séparée & indépendante de la Paroisse de Notre-Dame, de la même Ville ; ce qui leur fut accordé par un Décret du premier Juin de la même année 1730.

On assigna en même-temps à chacune de ces Paroisses, son district. Celle de Notre-Dame, qui est l'ancienne, a dans son étendue le Château, le grand Commun, les Ecuries, le Chénil, & toute la Ville neuve. Celle de saint Louis a dans son district l'Hôtel du Grand-

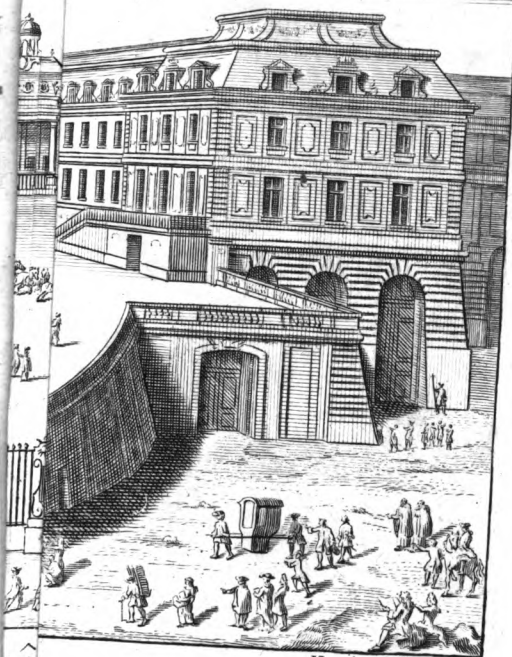
476 NOUVELLE DESCRIPTION
Maître, le vieux Versailles & le Parc
au Cerf.

Voilà ce qu'il y a de plus remarquable dans la Ville ; faisons à présent la description du Château de Versailles.

La grande Avenue est formée, de même que les autres, de trois différentes allées d'arbres. Celle du milieu est de vingt-cinq toises de large, & celles des côtés de dix. Elle se réunit avec celles de Saint-Cloud & de Sceaux à une grande place d'armes, que l'on appelle la *Place Royale*.

C'est sur la grande Avenue que sont le Chénil, l'Hôtel du Grand-Maître, la grande & la petite Ecurie. L'avant-cour vient ensuite. Elle est flanquée de quatre gros pavillons où logent les quatre Secrétaires d'Etat & quelques autres personnes de distinction. On entre ensuite dans la cour.

La Chapelle est derrière l'aile du Château, qui est à main droite en entrant. La principale face est au Couchant, & le chevet au Levant. Sa longueur hors d'œuvre est de vingt-deux toises trois pieds & demi ; & dans œuvre, c'est-à-dire, depuis la grande porte jusqu'au grand-Autel, de dix-sept toises deux pieds onze pouces & un quart. Sa largeur hors



Herisset scul.

l'œuvre est d'onze toises deux pieds huit pouces, & dans œuvre de cinquante-cinq pieds & demi & un demi pouce, en y comprenant la largeur des bas côtés, qui est de neuf pieds, & celle des arcades qui est de trois pieds & demi-pouce. La hauteur de cet édifice, sous la clef de la voûte, est de soixante & dix-neuf pieds.

Elle fut commencée en 1699, & finie en 1710. Rien n'est mieux, ni plus richement traité que la décoration extérieure & intérieure de cette Chapelle. La Tribune qui regne au pourtour, est d'une beauté unique jusqu'à présent. La voûte est partagée en trois, par rapport aux peintures. Dans celle du milieu est le Pere Eternel au milieu de la Cour céleste. Ces peintures sont d'*Antoine Coypel*. La Résurrection a été peinte dans la voûte du chevet par la *Fosse*; & la descente du Saint-Esprit dans celle qui est au-dessus de la Tribune du Roi, par *Jouvenet*. C'est ce même Peintre qui a peint la Chapelle de saint Louis. Les peintures de la Chapelle de la Vierge sont de *Boullogne le jeune*. Le Tableau de la Chapelle du Saint-Sacrement est de *Louis Silvestre*, & celui de sainte Thérèse est de *Santeerre*.

La petite cour est pavée de marbre

blanc & noir. L'appartement des Bains est magnifique, & a servi de logement à S. A. S. Monseigneur le Comte de *Toulouse*, pendant qu'il a vécu, & sert aujourd'hui à S. A. S. Monseigneur le Duc de *Penthievre*, son fils, & à S. A. S. Madame la Comtesse de *Toulouse*, sa mere. Les deux premieres pieces sont ornées de colonnes & de statues de marbre. Le fallon est enrichi de dorures & d'ornemens. Les douze mois de l'année y sont représentés en autant de statues de métal doré. La baignoire qui est dans le cabinet, est de marbre & parfaitement belle.

Le grand escalier est éclairé par le comble. On y entre par trois arcades de face, qui conduisent d'abord dans un spacieux vestibule à compartimens de marbre. Le Perron est d'onze degrés, & chacune des rampes de vingt & un, le tout de marbre. Le dessein des peintures est de le *Brun*. Elles sont même de lui, ou de *Vandermeulen*.

Les grands appartemens consistent en une vaste enfilade de pieces toutes magnifiques. Après avoir vu les deux fallons qui servent de vestibules à la Chapelle, on entre dans la salle de l'Abondance, qui, en hiver, est ornée de tableaux d'excellens Maîtres. C'est par cette piece

que l'on entre dans le Cabinet des antiques & des bijoux. Il est de figure octogone, & éclairé par une voûte en forme de dôme. Il est orné de glaces & plein de bijoux, d'agates, de cristaux, de figures, les unes de bronze antiques, & les autres d'or couvertes de pierres-fies.

La plus considérable des agates est la grande agate onyx de trois couleurs, qui a quatre ou cinq pouces de diamètre. Elle représente l'apothéose d'un Empereur nud, qui est enlevé sur le dos d'un aigle, & qui est couronné par la Victoire. La grosseur de cette agate & l'excellence du travail, la font regarder comme la plus belle qu'il y ait en Europe.

La Cornaline qui représente une petite Bacchanale, est estimée une merveille de l'art, & fut donnée par le Chevalier *Lauthier*, premier Maître-d'Hôtel de S. A. R. *Madame*.

Le Bureau qui est au milieu, est rempli d'une infinité de Médailles antiques & modernes. C'est un magnifique recueil dont les premières pièces furent données à *Louis XIV*, par *Gaston de France*, Duc d'Orléans, son oncle. On y a joint dans la suite plusieurs autres recueils, & enfin il a été rendu le plus

complet qu'il y ait au monde , par les recherches & la dépense que l'on a faites pour cela. L'on y voit une suite des Rois de Syrie , qui comprend deux cens Médailles : cette suite est estimée l'unique qui soit dans l'Europe. Parmi une grande quantité de jetons d'argent , on y en voit un qui est extrêmement rare. C'est celui que les Ligueurs firent frapper en l'honneur du Duc de Mayenne, & qui a pour inscription : *Vacante lilio, me regit Dux optimus.*

Le Bouclier que l'on appelle le Médaillon , & un autre dont on vient de faire l'acquisition , sont des antiques très-précieuses. On trouve encore dans ce riche cabinet plusieurs tableaux des grands Maîtres.

La salle de Vénus a de belles peintures & une statue antique de *Cincinnatus*. Celle du Billard a aussi de beaux tableaux , & le Buste du Roi fait par le Cavalier *Bernin*.

Celle de Mars est ornée d'un beau plafond , de six tableaux en camaïeu , &c. On voit aussi , depuis quelques années , dans cette piece , deux grands tableaux de *Mignard* , dont l'un représente Neptune , qui vient en triomphe offrir à *Louis le Grand* toutes ses richesses. Dans l'autre , c'est la famille de *Louis*,
Dauphin

DES ENVIRONS DE PARIS. 481
Dauphin de France, & fils de *Louis XIV.*

Celle qui vient ensuite est aussi ornée de belles peintures. Celle d'Apollon a de même d'excellens morceaux, & on y a vu un portrait en pied de *Louis XIV.*, qui avoit été fait par *Rigaud*, & qui est l'original de celui qu'il fit pour *Philippe de France*, Roi d'Espagne.

Le Sallon de la Guerre & celui de la Paix sont aux deux extrémités de la galerie, & l'un & l'autre peints & décorés magnifiquement. On voit dans chacun six bustes d'Empereurs, dont les têtes sont de porphyre, les draperies de bronze doré, & les scabellons d'albâtre oriental.

La grande Galerie est la plus belle & la plus magnifique qu'il y ait en Europe. Elle a trente-sept toises de long sur sept de large. Elle est terminée par une grande arcade, qui sert d'entrée aux salons dont je viens de parler, & qui est ornée de deux colonnes de marbre. On y compte dix-sept fenêtres du côté des jardins, & autant d'arcades remplies de glaces, du côté de l'appartement du Roi. Ces arcades & les fenêtres sont séparées par vingt-quatre pilastres de marbre. La voûte est peinte par le *Brun*, & représente, sous des figures allégori-

Tome IX.

X

482 NOUVELLE DESCRIPTION

ques , une partie des grandes actions de *Louis le Grand* , à commencer depuis la paix des Pyrénées , jusqu'à celle de Nimegue. Elles sont traitées dans neuf grands tableaux & dans dix-huit petits.

Le plus grand est au milieu de la voûte , & a deux inscriptions , dont la première est conçue en ces termes :

Le Roi prend lui-même la conduite de ses Etats , & se donne tout entier aux Affaires. M. DC. LXI.

La seconde est ainsi :

L'ancien orgueil des Puissances voisines de la France.

Le second tableau est à gauche du plus grand ; son inscription est :

Résolution prise de faire la Guerre aux Hollandois. M. DC. LXXI.

Le troisieme tableau est à droite du grand , & au-dessus des fenêtres :

Le Roi arme sur mer & sur terre.
M. DC. LXXII.

Le quatrieme est à gauche du grand & au-dessus des miroirs :

• *Le Roi donne ses ordres pour attaquer*

en même-temps quatre des plus fortes Places de la Hollande. M. DC. LXXII.

Le cinquieme occupe toute la voûte, ainsi que celui du milieu de la Galerie, & a pour inscriptions:

Passage du Rhin en présence des Ennemis. M. DC. LXXII.

Prise de Maestricht en XIII jours. M. DC. LXXIII.

Le sixieme est au-dessus de l'arcade du Salon de la Guerre, & on lit en bas :

Ligue de l'Allemagne & de l'Espagne avec la Hollande. M. DC. LXXII.

Le septieme est au-dessus des miroirs, & on y lit :

La Franche-Comté soumise pour la seconde fois. M. DC. LXXIV.

Le huitieme occupe toute la voûte, & est expliqué par deux inscriptions :

Prise de la Ville & de la Citadelle de Gand en six jours. M. DC. LXXVIII.

Les mesures des Espagnols rompues par la prise de Gand.

Le neuvieme est sur l'arcade du Sal-
Xij

Ion de la Paix , & voici son inscription :

La Hollande accepte la paix , & se détache de l'Allemagne & de l'Espagne.

Le premier des dix-huit petits tableaux est à la clef de la voûte , & a cette inscription :

Soulagement du Peuple pendant la famine. M. DC. LXII.

Le second est du côté des miroirs :

La Hollande secourue contre l'Evêque de Munster. M. DC. LXV.

Le troisieme est du côté des fenêtres :

Réparation de l'attentat des Corfès. M. DC. LXIV.

Le quatrieme est à la clef de la voûte :

La fureur des duels arrêtée.

Le cinquieme est du côté des miroirs :

Défaite des Turcs en Hongrie par les Troupes du Roi. M. DC. LXIV.

Le sixieme est du côté des fenêtres :

La prééminence de la France reconnue par l'Espagne. M. DC. LXII.

Le septieme est à la clef de la voûte :

*Guerre contre l'Espagne pour les Droits
de la Reine. M. DC. LVII.*

Le huitieme est du côté des miroirs :

*Rétablissement de la Navigation. M. DC.
LXIII.*

Le neuvieme est du côté des fenêtres :

Réformation de la Justice. M. DC. LXVII.

Le dixieme est à la clef de la voûte :

*Paix faite à Aix-la-Chapelle. M. DC.
LXVIII.*

Le onzieme est du côté des miroirs :

*L'ordre rétabli dans les Finances. M. DC.
LXVII.*

Le douzieme est du côté des fenêtres :

Protection accordée aux beaux Arts.

Le treizieme est à la clef de la voûte :

Acquisition de Dunkerque. M. DC. LXII.

Le quatorzieme est du côté des mi-
roirs :

*Etablissement de l'Hôtel Royal des Inva-
lidés. M. DC. LXXIV.*

486. NOUVELLE DESCRIPTION

Le quinzieme est du côté des fenêtres :

Ambassades envoyées des extrémités de la Terre.

Le seizieme est à la clef de la voûte :

La Police & la sureté rétablies dans Paris. M. DC. LXV.

Le dix-septieme est du côté des miroirs :

Renouvellement d'alliance avec les Suisses.

Le dix-huitieme enfin est du côté des fenêtres :

La jonction des deux Mers.

Le reste de cette Galerie est orné de bustes, de vases, de tables de porphyre & d'albâtre, & de huit statues antiques, parmi lesquelles on distingue celles de Bacchus, de Vénus, de Germanicus & de Diane.

L'appartement de la Reine est orné de Peintures & de bons Tableaux.

L'Appartement du Roi.

On entre d'abord dans la salle des Gardes ; celle du grand couvert vient ensuite, & puis le grand salon, qui est

enrichi de dorures & de glaces. Une grande frise rempante l'environne , & cette frise est surmontée d'une riche mosaïque. La Chambre du Roi est décorée avec beaucoup de goût & de magnificence. Tout le reste de cet appartement est richement meublé , & étoit orné , du vivant de *Louis XIV* , d'une infinité d'excellens Tableaux ; mais depuis sa mort l'on n'y a laissé que ceux qui sont dans les lambris. Le plafond de la petite Galerie , de même que ceux des deux salons qui la terminent , ont été peints par *Mignard*. Au milieu de la voûte du premier de ces salons , le Peintre avoit représenté Phaéton dans son char , & Prométée , qui , après avoir allumé un faisceau de cannes au feu du Soleil , s'enfuyoit pour éviter la colere de Jupiter qui étoit prêt à lui lancer sa foudre , &c.

Au milieu de la voûte de la petite Galerie , l'on voyoit Apollon & Minerve assis sur des nuages , & ayant au milieu d'eux , un enfant qui tenoit un lis d'une main , & s'appuyoit de l'autre sur les genoux de Minerve , pendant que cette Déesse le couronnoit de lauriers. Au-dessous étoient plusieurs autres enfans auxquels Apollon distribuoit des médailles d'or , & Minerve des couronnes de lauriers , &c.

C'est ainsi que *Mignard* avoit exprimé la protection que *Louis le Grand* a accordée aux Arts, & le point de perfection où ils ont été portés sous son regne.

Le sujet des peintures du dernier salon étoit une suite de celui qui est peint dans le premier. C'étoit Jupiter qui avoit assemblé toutes les Divinités de la fable, pour admirer la statue de femme que *Vulcain* avoit faite, & que ce Souverain des Dieux s'étoit chargé d'animer.

Au reste les peintures des deux salons & de cette Galerie, relevoient infiniment le mérite de celles de le *Brun*, qui sont dans la grande Galerie ; mais elles ont été détruites.

On entre dans le Parc par le vestibule de la petite cour de marbre, qui est soutenu par seize colonnes de marbre. On trouve, dès qu'on y est entré, quatre statues de bronze adossées contre la face du Château. Aux angles du grand perron, il y a deux beaux & grands vases de marbre blanc.

Le parterre d'eau consiste en deux grands bassins, qui ont plusieurs jets d'eau au milieu, & dont les bordures sont ornées chacune de huit groupes de figures de bronze. Ils représentent des Fleuves, des Rivières & des Nymphes. Dans les angles de ce parterre il y a

encore deux autres bassins de marbre , dont les jets d'eau forment des nappes d'une beauté singulière , & les bordures sont ornées chacune de deux groupes d'animaux de bronze.

De ce parterre on voit le bassin de Latonne , qui est au bas. Il est orné de quatorze vases qui sont au pourtour. Sur le bassin s'élève un groupe de trois figures qui représentent Latonne , Apollon & Diane , & qui sont de l'ouvrage de *Marcy*. Assez près delà sont deux autres bassins , au milieu desquels il y a encore de petits groupes de figures.

Le parterre d'eau est enfin bordé par deux tablettes de marbre blanc , qui sont ornées de plusieurs beaux vases de bronze & de marbre.

De ce parterre l'on descend à celui du Nord , par un escalier de marbre blanc , aux angles duquel il y a deux statues : l'une représente Vénus la pudique , copiée d'après l'antique par *Coyzevox* ; & l'autre *Milicus* , copiée aussi d'après l'antique par *Foggini*. A l'entrée de ce parterre on voit six vases de marbre , posés symétriquement.

La fontaine de la pyramide est à l'autre extrémité , & est composée de quatre bassins , les uns sur les autres. On voit encore ici deux autres bassins , ornés de Tritons &

490. NOUVELLE DESCRIPTION

de Sirenes. La cascade, qui est à la tête de l'allée d'eau, est un grand quarré qui reçoit la décharge de la fontaine de la pyramide. La principale face, plus exhaussée que les autres, est ornée d'un excellent bas-relief. Tous ces ouvrages de sculpture sont du fameux *Girardon*.

L'allée d'eau est partagée par deux bandes de gazon, sur chacune desquelles il y a sept groupes de trois enfans chacun, posés au milieu d'un bassin de marbre blanc, & qui en soutiennent un autre, d'où sort un bouillon d'eau, qui en se répandant, forme une petite nappe. Hors de cette allée il y a encore quatre groupes d'enfans de chaque côté. La fontaine du Dragon est un bassin qui a près de vingt toises de diamètre.

Le bassin de Neptune est une grande & magnifique piece d'eau, bordée par une tablette, ornée de vingt-deux grands vases de métal, du milieu de chacun desquels s'élève un jet d'eau, & entre chaque vase il y a encore autant de jets d'eau qui s'élèvent fort haut. Contre le mur qui soutient la terrasse qui domine ce bassin, on y a adossé plusieurs groupes, qui représentent le triomphe de Neptune. Au-delà enfin, on voit trois Statues qui représentent Faustine, la Reconnommée & Bérénice. La première a été

copiée d'après l'antique, par *Frémery*; la seconde a été sculptée par *Dominico Guidi*; & la troisième a été copiée par *l'Espingola*.

On revient ensuite sur ses pas à la fontaine de la Pyramide, & l'on continue à parcourir toutes les statues du Parc dans l'ordre que j'ai suivi dans la nouvelle Description de Versailles, imprimée chez *Delaulne* en 1701, 1707, 1713, 1717, 1724, 1730 & 1738. Cet ordre consiste à revenir sur ses pas dans le parterre du Nord. La première statue qu'on y trouve représente l'hiver, & est de *Girardon*. Cérès, ou l'Eté, par *Hutinot*. L'Amérique, par *Guérin*. L'Automne, par *Renaudin*. Cinq Termes, qui représentent Ulysse, par *Manier*. Lyfias, Orateur Grec, par *de Dieu*. Théophraste, par *Hurtrelle*. Isocrate, par *Granier*. Apollonius, par *de Melo*. La Poésie pastorale, par *Granier*. La Terre, par *Massou*. La Nuit, par *Raon*. L'Afrique, par *Cornu*. L'Europe, par *Mazeline*. Le Midi, par *Marsy*. Le Soir, par *Desjardins*. L'Air, par *le Hongre*. Le Mélancolique, par *la Perdrix*. Antinoüs, par *la Croix*. Tigrane, Roi d'Arménie, par *l'Espagnandel*. Un jeune Faune, par *Hurtrelle*. Bacchus, par *Granier*. Faustine, par *Renaudin*. Comode,

492 NOUVELLE DESCRIPTION

par *Coustou*. La Muse Uranie, par *Fréméry*. Ganimede, & Jupiter métamorphosé en aigle, par *Laviron*. La Nymphe à la coquille, par *Coyzevox*. Cinq Termes qui représentent Cérès, par *Poultier*. Diogene, par l'*Espagnandel*. Un Faune, par *Houzeau*. Une Bacchante, par de *Dieu*. Hercule, par le *Comte*. Les statues qu'on voit ensuite sont Cinnabérus, & Arria, sa femme, par l'*Espingola*. Persée, qui délivre Andromède, par *Puget*. La Fourberie, par le *Comte*. Jupiter, statue antique trouvée à Smyrne. Comode en Hercule, par *Jouvenet*. La Vénus de Médicis, par *Fréméry*. Cyparisse, par *Flament*. Artemise, par le *Fevre & Desjardins*.

Entre la grande allée & le bassin d'Apollon, il y a une demi-lune ornée de huit Termes, & de quelques statues posées symétriquement.

En descendant à main droite, l'on rencontre un grand groupe qui représente Prothée qu'on lie, par *Slodtz*. Sirinx, en Terme, par *Maxiere*. Jupiter, en Terme, par *Clairion*. Junon, en Terme, par le même. Vertumne, en Terme, par le *Hongre*. Un Sénateur, qui a un petit coffre auprès de lui, statue antique. Le long des palissades de charmille qui sont entre le bassin d'A-

pollon & le Canal, il y a douze statues, six de chaque côté. La première des six qui sont à droite, représente Auguste, & est antique. La seconde est Orphée, & a été faite par *Franqueville*. La troisième est Apollon, antique. La quatrième est antique & désigne l'Abondance. La cinquième est antique, & représente Antinoüs. La sixième est antique, & représente Titus. Les statues qui sont vis-à-vis de ces six, sont un Sénateur, antique. Agripine, antique. Junon, antique. La Victoire, antique. Titus, antique. Hercule, antique. Brutus, antique. Pomone, Terme fait par le *Hongre*. Bacchus, Terme fait par *Raon*. Le Printemps, Terme, par *Ar cis* & *Maxiere*. Pan, Terme, par *Maxiere*. Un grand groupe qui représente Ino & Mélicerte, par *Granier*. Achille, par *Vigier*. Une Amazone, par *Buret*. Didon, par *Pouletier*. Un Faune, copié d'après l'antique, par *Flamen*. Vénus sortant du bain, copiée d'après l'antique, par le *Gros*. La Fidélité, par le *Feyre*. Un groupe qui représente Milon Crotoniate, par *Puget*. Castor & Pollux, copiés d'après l'antique, par *Coyzevox*. Cinq Termes, qui sont le Fleuve Achéloüs, par *Maxiere*. Pandore, par le *Gros*. Mercure, par *Vauclerc*.

494 NOUVELLE DESCRIPTION

Platon, par *Rayol*. Circé, par *Manier*. La statue du Mirmillon, ou Gladiateur mourant, copiée d'après l'antique, par *Mosnier*. Apollon Pithien, copié d'après l'antique, par *Maxeline*. Urànie, d'après l'antique, par *Carlier*. Mercure, d'après l'antique, par de *Melo*. Antinoüs, d'après l'antique, par le *Gros*. Silene, d'après l'antique, par *Maxiere*. Vénus aux belles fesses, d'après l'antique, par *Clairion*. Tiridate, d'après l'antique, par *André*. Le Feu, par *Dozier*. Le Poème lyrique, par *Baptiste Tuby*. Le Point du jour, par *Balthasar de Marcy*. Le Printemps par *Manier*. L'Eau, par le *Gros*. Cléopatre, grande figure couchée, sculptée d'après l'antique, par *Vancleve*.

Le Bassin d'Apollon est au bout de la grande allée, & en face du Château. C'est un quarré long, qui peut avoir soixante toises en un sens, & quarante-cinq de l'autre, & dont les faces sont arrondies. Apollon est ici sur son char tiré par quatre coursiers, & est environné de Tritons, de Baleines & de Dauphins, le tout de métal. La grosse gerbe s'élève fort haut, & les deux petites un peu moins.

Le grand Canal a trente - deux toises de large, sur huit cens toises de long. A la tête est une grande piece

d'eau qui s'y joint, & qui est de figure octogone. Vers le milieu il est traversé par un autre canal d'environ cent vingt toises de long, dont les deux bras conduisent, l'un à Trianon, & l'autre à la Ménagerie. Enfin à l'extrémité de ce Canal, il y a encore une pièce d'eau beaucoup plus grande que celle qui est à la tête. Elles entrent l'une & l'autre dans la longueur que j'ai donnée à ce Canal.

Le Parterre des fleurs est au Midi, & fait symmétrie avec le Parterre du Nord. Il est à l'Angloise, c'est-à-dire, de broderie, mêlée de plate-bandes, & enroulemens de gazon. Il est orné de huit vases de marbre blanc, sans compter les deux de bronze qui sont sur la tablette.

Du Parterre des fleurs on descend dans celui de l'Orangerie par deux rampes d'une magnificence extraordinaire. Ce Parterre consiste en six grands compartimens de gazon, avec enroulemens, & un grand bassin au milieu.

L'Orangerie est un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y ait au monde. Elle consiste en trois Galeries, dont celle qui est dans le fond est de quatre-vingt toises de long : au milieu il y a une statue du Roi, de marbre blanc. Les deux autres Galeries sont en

retour, & ont soixante toises, & communiquent à la grande par deux tours rondes qui ont leurs faillies en dehors. Ces Galeries sont décorées d'un ordre Toscan, & dans le vestibule on remarque une statue de pierre de touche qui peut être celle de Cérès en deuil de Proserpine, sa fille, que Pluton lui avoit enlevée.

La piece des Suisses est au-delà de l'Orangerie, de laquelle elle est séparée par le grand chemin. Elle ressemble plutôt à un étang qu'à un bassin. On peut voir son étendue au juste dans la nouvelle Description de Versailles que j'ai donnée au Public. Au-delà de cette piece, & presque dans le bois, est la statue équestre de Marcus-Curtius, par le Cavalier *Bernin*.

Le Potager est très-vaste, & partagé en trente-quatre jardins séparés par des murs. Celui qui est au milieu est le plus grand & communique à tous les autres. Chaque jardin a son bassin, & une serre pour l'hiver.

Les Bosquets sont de petits bois de différente figure, plantés avec symétrie & avec de petites allées.

Le Labyrinthe est un entrelassement de plusieurs allées bordées de palissades, à chaque détour desquelles on rencon-

tre une fontaine ornée d'un bassin de rocaille, où l'on a représenté quelques fables choisies d'Esopé, & dont les sujets sont expliqués par des Quatrains de *Benserade*.

Le Bosquet de la Salle du bal est orné d'une belle cascade & d'un amphithéâtre, qui consiste en plusieurs sieges de gazon. Celui de la Girandole renferme un Faune antique & quelques Termes. L'Isle Royale est une grande piece d'eau accompagnée de plusieurs statues, parmi lesquelles il y en a plusieurs d'antiques. La Salle des Marronniers est ornée de plusieurs bustes antiques.

La colonnade est un morceau magnifique. C'est un péristile en cercle formé par trente-deux colonnes de marbre rare, qui se joignent les unes aux autres par des arcades. L'ouvrage est couronné par une corniche au-dessus de laquelle il y a un socle ou finiment, chargé de vases de marbre blanc, terminé par des pommes de pin. Au milieu de ce péristile est un excellent groupe de marbre blanc, qui représente l'enlèvement de Proserpine, par Pluton. C'est un des chefs-d'œuvres de *Girardon*, & le bas-relief qui est sur le piedestal, ne cède en rien au groupe.

Le Bosquet des Dômes a pris son

nom de deux Temples quarrés, de marbre blanc, ornés de colonnes aussi de marbre, & terminés par des Dômes enrichis de plusieurs ornemens & figures de métal. Au milieu de ce bosquet est un bassin octogone, entouré d'une balustrade de marbre. Le long de la palissade on remarque plusieurs statues de marbre blanc.

Le Bosquet d'Encelade a pris son nom de la statue gigantesque qui est au milieu du bassin, & qui pousse un jet d'eau d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaires.

Dans ceux de l'Etoile & du Dauphin, on voit plusieurs statues antiques. Le Théâtre d'eau a dans ses allées plusieurs groupes de marbre blanc, dont les sujets sont bien exécutés.

Le Bosquet des bains d'Apollon est orné d'un excellent groupe, qui représente ce Dieu, & est de Girardon, & de deux autres groupes qui ont du rapport à cette Divinité.

Celui des trois Fontaines est celui où il paroît le moins d'art, & où il y en a le plus. La grosse gerbe s'élève fort haut, & les lances du bassin octogone encore davantage.

La Fontaine qu'on voit en entrant dans l'arc de Triomphe, est d'une gran-

de beauté , & celles de la Victoire & de la Gloire sont bien ornées , & font un bel effet. L'arc de Triomphe est placé dans l'endroit le plus élevé , & est composé de trois portiques de fer.

Le grand Parc de Versailles est d'une grande étendue , & renferme plusieurs Villages & d'agréables Maisons.

La Ménagerie est à un des bouts du Canal qui traverse le grand. Elle est destinée principalement à nourrir & élever des animaux des espèces les plus rares ; mais elle ne laisse pas d'avoir des appartemens entendus & magnifiques où seue Madame la *Dauphine* alloit souvent goûter le plaisir de n'être environnée que d'une petite cour d'élite.

L'appartement d'été est composé de cinq pièces , quatre desquelles sont peintes avec beaucoup de soin , & la cinquième étoit meublée magnifiquement.

L'appartement d'hiver est composé de la même quantité de pièces peintes & ornées dans le même goût que celles de l'appartement d'été.

Ces appartemens sont séparés par un salon octogone , éclairé par sept croisées. L'entrée occupe la huitième face , & tout autour de cette grande pièce regne un balcon de fer en saillie , d'où l'on voit sept cours différentes , rem-

plis d'animaux & d'oiseaux curieux. Au-dessous est une grotte, dont le jet d'eau forme une agréable pluie.

Ces sept cours aboutissent toutes à la principale, dans laquelle est le Dôme dont je viens de décrire le fallon, & sont fermées par des grilles de fer.

TRIANON est à l'autre bout du Canal de traverse, vis-à-vis la Ménagerie. Ce petit Palais est également galant & magnifique, & la structure & les ornemens sont d'un gout & d'un dessein exquis.

La face extérieure de cette Maison n'est que d'environ soixante & quatre toises. La cour est ornée en face, d'un beau péristile, soutenu par des colonnes & des pilastres de marbre.

Les deux ailes du bâtiment sont terminées par deux pavillons, & sur tout l'édifice regne une balustrade, le long de laquelle sont des statues, des corbeilles, des urnes & des cassolettes.

L'Appartement de feu Monseigneur est orné de beaux tableaux, & d'une table de porphyre de grand prix.

Celui du Roi a des tableaux choisis & des meubles magnifiques. La Galerie est fort ornée, & on y voit avec plaisir les vues des morceaux les plus remarquables qui sont dans les jardins de Versailles.

Les Jardins de Trianon sont agréables & délicieux. Le gout & la propreté y regnent par-tout. Les bassins y sont distribués à propos, & sont ornés de groupes bien choisis. Les statues, les urnes & les autres embellissemens y sont aussi parfaitement bien employés. On remarque sur-tout la cascade & le groupe de Laocoon. Ce dernier a été sculpté par *Baptiste Tuby*, d'après l'antique. On trouve aussi parmi les statues de ces jardins, quelques antiques, & un grand nombre d'autres choses curieuses, qu'on peut voir dans la Description de Versailles & de Marly que j'ai déjà citée.

VILLE-NEUVE-LE-ROI est un Village à trois lieues au-dessus de Paris, remarquable par la belle Maison de campagne de feu M. le *Pelletier*, Contrôleur-Général des Finances, & Ministre d'Etat. Elle a appartenu, après lui, à feu *Louis le Pelletier*, ci-devant Premier Président du Parlement de Paris, & fils du Ministre dont je viens de parler; puis à *Louis le Pelletier*, son fils, aussi Premier Président du Parlement de Paris, qui l'a vendue à M. de *Ségur*, Président au Parlement de Bordeaux. Cette Maison mérite bien que

j'en donne ici une description un peu détaillée.

Une large avenue d'ormes, accompagnée de contre-allées, & longue de cinq cens toises, se termine à une grande esplanade qui conduit par une porte grillée à deux grandes avant-cours. D'un côté s'élève un mur contre lequel on a planté une allée d'arbres pour cacher la difformité de quelques maisons du Village, qui n'offroient rien de beau à la vue. De l'autre, regne une terrasse bien revêtue, de laquelle on voit une vaste plaine & plus de quinze gros villages, ce qui fait un paysage des plus agréables. Une grande grille de la largeur des avant-cours, les sépare de la cour du Château.

Ce bâtiment frappe les connoisseurs par la régularité & la noblesse de son architecture. Il est composé d'un corps de logis en face, & de deux ailes en retour. Par un perron de cinq degrés de pierre de taille, on monte dans un salon orné de peintures, qui représentent différentes sortes de chasses. Il partage les deux grands appartemens bas, qui sont agréablement & commodément distribués.

Au bout de celui qui est à main ga-

che, on trouve une galerie qui, du temps que cette maison appartenoit à M. *Pelletier*, le Ministre, étoit ornée de livres & des portraits d'un grand nombre de savans Personnages. Cette Bibliothèque faisoit connoître & admirer le gout du Ministre à qui elle appartenoit.

La Chapelle est de plain-pied à ces appartemens bas, desquels elle est néanmoins séparée. Elle est grande & richement ornée. Le Tableau de saint Louis passe pour un des plus achevés que le *Brun* ait faits. La Tribune en saillie, qui regne au-dessus de la porte en dedans de la Chapelle, communique aux appartemens du premier étage.

L'escalier répond à la propreté & à la magnificence du bâtiment, & conduit aux appartemens hauts. Un grand & beau salon, qui répond à celui du rez-de-chaussée, partage ces appartemens qui sont au nombre de six. La galerie occupe toute l'aile droite du Château. On y voit l'histoire de Moïse, peinte par *Bourdon*. Les vues en sont fort étendues, & l'on est enchanté par la multitude & la variété des objets que l'on découvre.

Du salon d'en bas l'on descend dans un parterre orné de fleurs & d'arbustes,

504. NOUVELLE DESCRIPTION

Une belle terrasse regne à main droite ; & un grand bassin d'eaux jaillissantes orne le milieu de ce parterre. On passe ensuite sur une autre terrasse qui a deux cens toises de long , & qui étale les plus grandes beautés de Ville-Neuve. Delà l'on descend dans un autre parterre , dont le dessein & les ornemens plaisent infiniment , & au bout duquel est une fontaine jaillissante.

Ici commence un Parc de cent vingt arpens. A main gauche se présente d'abord un espalier de six cens toises de long , exposé au midi , & tapissé d'excellens muscats & de pêches exquisés. Un vaste bœulingrin s'offre ensuite du même côté , & au bout est un grand potager , fourni de tout ce qu'on peut souhaiter en fait de légumes & de fruits.

De l'autre côté , c'est-à-dire , à main droite , est un bois percé de plusieurs allées , qui font voir en détail tous les objets qui s'étoient d'abord offerts à la vue tous à la fois. Au bout de ce bois s'élève une autre fontaine qui coule ensuite dans une rigole , qui conduit jusqu'au bout du parc , où regne une vaste & magnifique terrasse , ornée de plusieurs rangées de gros arbres qui n'ôtent rien à la beauté de la vue. L'on sort du Parc par une grande porte grillée , & on

On entre dans une large avenue accompagnée de contre-allées, qui a huit cents toises de long, & conduit jusques sur le bord de la riviere de Seine.

VILLEROI, *Villa Regis*. Le Château est une grande maison qui n'a rien d'extraordinaire pour l'architecture, mais dont les dedans sont beaux & magnifiquement meublés. Elle est accompagnée d'un beau jardin & d'un grand Parc, & des autres embellissemens qui sont ordinaires aux Maisons des Grands. C'étoit le lieu où le Roi *Louis XIV* & sa Cour s'arrêtoient en allant à Fontainebleau, ainsi qu'en revenant de cette Maison Royale. Près du Château de Villeroi il y a un Village appelé *Maneci*, où se tient tous les ans, le jour de saint Denis, qui est le Patron du lieu, une foire aussi fameuse que l'étoit, il y a quelque temps, celle de Bezons.

VINCENNES. On ne peut pas disconvenir que nos derniers Rois n'aient surpassé leurs Prédécesseurs, par la magnificence qu'ils ont donnée aux Palais qu'ils ont fait bâtir; mais il faut convenir aussi, que ceux de la premiere & de la seconde Race ont surpassé leurs Successeurs, dans le grand nombre de

Maisons Royales qu'ils avoient. Il n'y avoit pas une Province de leur Empire où ils n'en eussent, & même souvent plusieurs. A la vérité, ces Maisons n'étoient pas toutes destinées à leur habitation; car il y en avoit qui n'étoient que pour les plaisirs de la chasse, de la pêche, du bain, & d'autres qui ne servoient que pour le labour, les terres & les troupeaux.

Les Etymologistes ne s'accordent pas sur l'origine du nom de Vincennes. Les uns prétendent que c'est de la bonté de l'air, qui rend la vie saine; d'autres de ce que l'ancien parc contenoit environ deux mille arpens, ou vingt fois cent arpens, d'où par corruption on fit *vingt-cent*, & enfin Vincennes; & d'autres enfin, à cause que ce Bois étoit éloigné de Paris de vingt stades, c'est-à-dire, de deux mille cinq cents pas, car chaque stade étoit de cent vingt-cinq pas.

Rigord nous apprend, dans la vie de *Philippe Auguste*, que ce Prince fit enfermer le bois de Vincennes de murailles l'an 1183, & c'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui le vieux Parc. Il y fit mettre une grande quantité de bêtes fauves que le Roi d'Angleterre lui avoit envoyées.

On voit dans un cartulaire manuscrit

de l'Eglise de Paris, que dès l'an 1270, il y avoit à Vincennes une Maison Royale, *Manerium regale*. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle avoit été bâtie par *Philippe Auguste*, après qu'il eut fait entourer de murailles le bois qui étoit auparavant ouvert de tous côtés.

C'est, sans doute, dans ce Palais que moururent les Rois *Louis Hutin*, & *Charles le Bel*, son frere. On ne fait pas jusqu'à quel temps a subsisté cet ancien Château; mais une inscription en vers françois, gravée en grosses lettres sur une table de marbre noir, élevée contre le mur de la porte de la haute tour, du côté gauche, nous apprend que cette tour fut commencée sous *Philippe de Valois*, l'an 1337, & non pas l'an 1361, comme dit *Corneille*; que le Roi *Jean*, vingt-quatre ans après, c'est-à-dire, en 1361, reprit l'ouvrage, & que *Charles V* l'acheva, & ce même Roi fit bâtir aussi une Sainte-Chapelle dans l'endroit où est aujourd'hui le Cloître des Chanoines. *François I* & *Henri II* en ont depuis fait élever une autre vis-à-vis le donjon, qui est beaucoup plus belle que n'étoit l'ancienne.

Louis XIII fit renverser quelques anciens bâtimens, & en fit élever en leur place un nouveau, composé de deux pa-

508 NOUVELLE DESCRIPTION
villons destinés pour loger le Roi & la Reine. Ces deux grands corps de logis sont dans la cour de Saint-Mandé, & n'ont été achevés qu'au commencement du Regne de *Louis XIV.*

L'avenue du Château de Vincennes commence au Trône, & est formée par quatre rangs d'ormes, plantés dans un terrain que l'on a rendu de niveau, & qui est appuyé en quelques endroits par un mur fort épais & fort haut.

Tout le bâtiment est un quarré long, entouré de fossés secs, qui sont revêtus & assez profonds. Le vieux Château consiste en un donjon, & en neuf autres tours quarrées. Le donjon a son fossé particulier & son pont-levis.

La Chapelle est d'un assez beau dessein gothique, avec quantité de pyramides & d'autres ornemens. Les peintures des vitres de cette Eglise sont très-estimées, & regardées comme les plus belles de l'Europe. Elles ont été peintes par *Jean Cousin*, sur les desseins de *Raphaël d'Urbain*.

Dans le trésor, on voit les Fonts qui, pendant long-temps, ont servi au Baptême des Enfans de France, & qui furent portés à Fontainebleau pour le Baptême du *Dauphin*, qui régna ensuite sous le nom de *Louis XIII.* C'est une

espece de cuvette , qui fut faite , à ce qu'on dit , en 897 , & qui est de cuivre rouge , tout couvert de plaques d'argent à personnages , entaillés si artistement , que le cuivre ne s'en voit que comme par filers.

Les nouveaux bâtimens consistent , ainsi que je l'ai déjà dit , en deux-gros pavillons décorés de pilastres. Les dedans ont de la grandeur & de la beauté , & les plafonds sont ornés de peintures estimées.

L'appartement de la Reine est décoré de peintures & de sculptures , & d'un plafond bien peint.

La grande porte par laquelle on entre dans le Parc , est un morceau d'architecture qui est estimé des Connoisseurs. Il est en forme d'arc de triomphe , & orné de colonnes & de statues. Il est placé au milieu d'une grande cour , dont les côtés sont bornés par les deux corps de logis , & par une galerie découverte , soutenue sur des arcades rustiques.

La Ménagerie est à l'entrée du Parc. C'est un gros bâtiment où l'on nourrissoit autrefois des Lions , des Tigres , des Léopards , &c.

Le Parc a quatorze cens soixante-sept arpens d'étendue. Il est en face du Château , & en fait un des plus beaux or-

nemens. C'est une futaie mêlée de chênes, de charmes & d'ormes.

On remarque sur-tout le bois de beauté, qui est situé sur une colline qui regarde la rivière de Marne, & enfermé dans un petit Parc de cinquantedeux arpens que l'on appelle le Parc de beauté. C'est ici qu'étoit anciennement cette agréable Maison Royale, que nos Historiens appellent le Château de beauté, où mourut *Charles V*, le 16 de Septembre de l'an 1380. On n'y voit plus qu'un bosquet de tilleuls, de coudres, & autre bois blancs, le tout fort négligé.

En 1731, on coupa, ou l'on arracha les arbres du bois de Vincennes, & on n'y laissa aucun des vieux pieds d'aube-épinnes, pour y planter de nouveaux arbres en allées. On se proposa aussi en même-temps d'agrandir ce Parc de toutes les terres qui sont entre la vieille enceinte, & le Village de Saint-Maur.

Dans le temps de la nouvelle plantation dont on vient de parler, on éleva, au centre d'une étoile, qui se trouve au milieu du chemin qui conduit à Saint-Maur, un grand obélisque d'ordre rustique, surmonté d'une aiguille dorée. On a gravé sur ce monument l'inscription suivante, que l'on a divi-

DES ENVIRONS DE PARIS. JULI
sée en deux parties. Sur la face qui re-
garde le grand chemin, on lit :

LUDOVICUS DECIMUS QUINTUS,
*Vincennarum nemus effectum ,
Arboribus novis conseri
jussit.*

Et sur la face opposée :

Curante

ALEXANDRO LEFEVRE DE LA FALUÈRE,
*Magno aquarum & silvarum Magistro ,
An. M. DCC. XXXI.*

* Louis VII, en 1164, fonda & éta-
blit dans le bois de Vincennes, un Mo-
nastere de l'Ordre de *Grandmont*, vul-
gairement dits *Hermites* ou *Bons-hom-
mes*, & leur donna tout le bois avec le
fonds de terre, ainsi qu'il étoit, pour en
jouir par eux à perpétuité, & en faire
ce qu'ils jugeroient à propos ; à cela,
ce Roi ajouta une rente de deux muids
& demi de froment, à prendre tous les
ans sur la grange de Gonesse. En 1173,
il confirma la donation faite d'un muid
de grain sur la grange de Saint-Ger-
main-de-Neuville aux Religieux de Vin-
cennes, par *Matthieu de Monterel*. En
1179, *Thibaud de Montmorency*, & ses

* D. Félibien & D. Lobineau, Hist. de Pa-
ris, Tome I. pag. 199 & suiv.

freres *Bouchard & Hervé*, donnerent à l'Eglise de Notre-Dame-de-Vincennes, & aux Freres de Grandmont qui y servoient Dieu, le sel qu'ils avoient droit héréditaire de prendre sur les bateaux qui passaient sur la Seine.

Jeanne, Abbessé de Saint-Cyr, au Val-de-Galie, Diocèse de Chartres, donna aussi au Correcteur, & aux Freres de la Maison de Vincennes, au mois d'Août de l'an 1276, pour douze livres *Parisis* de rente, une place que les Religieuses de Saint-Cyr avoient sur le grand Pont de Paris, au-dessus d'un moulin que les Moines de Grandmont avoient déjà au même lieu.

Le Prieuré du Monastere de Vincennes devint dans la suite très-considérable, & eut même un Privilege fort singulier; car depuis que *Louis XI* eut institué l'Ordre de Saint-Michel en 1469, tous les Prieurs furent Chanceliers de ce nouvel Ordre de Chevalerie. Cet honneur fit extrêmement rechercher ce Prieuré, qui fut long-temps tenu en commende par des personnes d'un grand nom, telles que le *Cardinal de Lorraine*, *Gabriel le Veneur*, Evêque d'Evreux, & *Hurault de Chiverni*, Chancelier de France. Ce dernier en étoit encore Titulaire, lorsque le Roi *Henri III*, par

un Traité fait en 1584, avec *François de Neuville*, Abbé de Grandmont, détacha le Monastere de Vincennes de l'Ordre de Grandmont, & lui donna en échange le College Mignon, situé à Paris dans le voisinage de Saint-André-des-Arcs. Les Lettres-Patentes qui autorisent cet échange, sont du 14 Mai de ladite année 1584.

Le Roi *Henri III* étoit pour lors incertain de l'Ordre Régulier à qui il donneroît ce Couvent. En effet, il changea trois fois de résolution en moins d'un an. D'abord il y mit des Jéronymites de Pologne, puis des Cordeliers & enfin des Minimes, tirés du Couvent de Nigeon, qui en prirent possession le 17 d'Octobre de l'an 1585.

Il n'y a rien de remarquable dans ce Couvent, que le tableau qui représente le Jugement universel. Il est de *Jean Cousin*, & fait voir la richesse du génie de son Auteur, par la quantité de figures dont il est composé. Ce qu'on pourroit y désirer, seroit un peu plus d'élégance dans le dessein. Ce tableau a été gravé par *Pierre de Jode*.

Parmi les Princes & Princesses qui sont morts à Vincennes, on remarque principalement la Reine *Jeanne*, femme du Roi *Philippe le Bel*; le Roi

Y v

514 NOUVELLE DESCRIPTION, &c.
Louis Hutin ; le Roi *Charles le Bel* ;
Madame Jeanne de France, troisieme
fille de *Charles V* ; *Charles*, Dauphin
de Viennois, fils du Roi *Charles VI*,
& le Roi *Charles IX* : le Cardinal *Ma-*
xarin y mourut aussi le 9 Mars 1661,
âgé de 58 ans, 7 mois & 25 jours.

VITRY, *Victoriacum, Viētriacum, Vi-*
triacum. La maison qui a été bâtie
pour M. *Paparel*, est la plus belle de
ce Village. Elle est toute riante & le
jardin d'une grande propreté ; mais sa
situation, dans un fond & sans vue, la
rend désagréable, & fait connoître le
peu de gout de celui qui l'a fait bâtir.

L'Eglise en est très-ancienne, puisque
l'on voit à côté de la porte d'entrée,
une épitaphe adossée au mur en lettres
gothiques du treizieme siecle. Un Dau-
phin de France y a été élevé, & ses ar-
moiries se voient encore dans le chevet
de ladite Eglise. Le Château a de la
grandeur & de la beauté ; son avant-
corps est orné d'architecture & de sta-
tues. Toute la partie du jardin à droite
est de le *Nautre*, & dessinée dans le grand ;
ce qui a toujours donné un mérite supé-
rieur à ses compositions, sur celles de
tous les autres.

Fin du neuvieme Tome.

A D D I T I O N S
E T C O R R E C T I O N S
D U T O M E N E U V I E M E .

PAGE 52, ligne 2. BLOIS. Ce qui ajoute encore à la beauté de la construction de ce puits, c'est un escalier pratiqué avec beaucoup d'art dans son intérieur, pour descendre jusqu'au niveau de l'eau.

Page 58, ligne 24. BRUNOI. Malgré les dépenses immenses qu'a fait le riche Propriétaire de ce Château, pour lui procurer des agrémens, il n'a pu en effacer le vice radical, l'ingratitude de sa position. Jamais les efforts de l'art ne suppléeront à l'absence entière des beautés de la nature.

Page 70, ligne 21. CHAMBOR. Les vrais Connoisseurs & les Amateurs du beau gothique, n'ont jamais admiré ce bâtiment. Ses façades n'offrent rien que de matériel & de pesant à la vue, par les massifs énormes des tours placées dans les milieux & dans les encoignures. Si on en attribue le plan à Serlio, on

Y vj

a tort : c'étoit un Architecte qui avoit de la réputation dans son temps , & que *François premier*, dit-on, avoit fait venir d'Italie pour le bâtir. On ne peut se persuader qu'un habile homme eût fait la distribution des dedans si pauvre & de si mauvais gout dans leur origine, & qu'il n'eût donné d'autres preuves de sa science, que l'invention ingénieuse de son escalier placé dans le centre de son bâtiment, & qui, par cette position défectueuse, ôte le jour à toutes les pieces auxquelles il sert d'entrée. Le plan singulier de cet escalier a été imité à Paris dans l'Eglise des Bernardins, & il en est parlé ci-devant dans son Article; mais il n'est nullement comparable à celui-ci, ni par la grandeur, ni par la beauté de sa construction, remarquable dans tout ce Château, dont elle fait le seul mérite, bien inférieur cependant aux beaux édifices gothiques, admirables par la hardiesse & la légèreté de leur architecture. Toutes les sculptures des ornemens de ce Château sont d'une bonne main, entr'autres ceux des nombreuses Salamandres que *François premier* avoit choisies pour le corps de sa devise.

Page 73. CHANTILLY. Il y a beaucoup

de choses dignes de remarque, qui ont été omises dans la description de cette Maison Royale, la plus agréable au goût de tous les Etrangers, & le chef-d'œuvre pour les jardins du célèbre le *Nautre*. Ce génie incomparable par la fécondité & sa profonde intelligence dans son art, a su y appeller & y diversifier une infinité d'agrémens, dont on n'auroit jamais cru susceptible un lieu qui ne prend de vue que sur lui-même. Le seul avantage que son Auteur a emprunté de la nature, c'est d'avoir tiré parti d'une petite rivière dont il a formé un canal d'eau vive, qui partage son terrain, & forme à sa naissance un bouillon d'eau, ou plutôt une cascade, dont le volume est prodigieux. Elle suffit à former un canal qui coule au milieu d'une prairie, dont le *Nautre* a laissé dominer tout le champêtre, & où l'on voyoit souvent paître des bestiaux, pour opposer les beautés simples & sans ornemens de la nature, aux beautés artificielles des deux collines aux côtés de ce canal. Ce sont là des coups de maître, qui ne sont donnés qu'aux grands génies qui savent prévoir la supériorité des sensations de la nature sur celles des productions de l'art, lorsqu'elle en est étouffée sous le nombre, comme dans les jardins de

Verfailles, où elle n'est apperçue nulle part.

M. *Piganiol* n'a rien dit d'un petit édifice charmant, sur l'un de ces côteaux & près de la Ménagerie, que l'on nomme *la Laiterie*. Il est composé de trois pièces : la première est une espece d'anti-chambre ornée convenablement à ce qu'elle annonce. Elle est séparée de la Laiterie par une très-petite piece pavée & revêtue de porcelaine, & qui est presque toute occupée par un petit bassin quarré long, au milieu duquel est un bouillon qui s'éleve peu, & dont il faut faire le tour pour entrer dans la Laiterie, dont la porte est en face de ce bouillon.

Son plan est circulaire, & sa couverture en dôme, percée par des yeux de bœufs. Dans l'intérieur, au pourtour de ce pavillon, regne une tablette de marbre à hauteur d'appui. Une rigole est creusée sur ses bords, pour recevoir l'eau de plusieurs petites cascades, qui tombent des masques de porcelaine, dont le bruit est très-agréable. Au milieu de ce petit salon est une table ronde de marbre, percée dans son centre, d'où s'éleve une petite gerbe, dont le bruit, qui se joint à celui des cascades des vases, fait un murmure doux & charmant. Souvent les Princesses font

venues dans ce lieu-ci pour y boire du lait & y battre le beurre. Ce fallon délicieux ressemble plus à une fiction de Roman, qu'à une réalité, & mérite d'avoir sa place dans la description d'un lieu qui rassemble tant d'agréables singularités.

Dans une des cours du Château, qui est presque triangulaire, on remarquera des colonnes adossées au mur de face en forme de balustres, dont il est parlé dans *Daviler*, & dont il est très-peu d'exemples. Les Curieux ne doivent pas négliger de voir les salles d'armes anciennes & modernes, parmi lesquelles on trouvera l'épée du Grand Condé fort courte & sans ornemens, suspendue à l'un des piliers de cette salle avec ces vers-ci du fameux *Santeuil*.

Quæ nova congeries armorum & dira suppellex

*Detinet attonitos subitâ formidine sensus?
Vana licet simulacra, minas & prælia
spirant.*

*Immanes galeas, solidoque ex ære rigentes
Loricas & scuta virum, mirabar & enses,
Totque Ducum spolia ampla. Graves sep-
templíce ferro,*

*Sic ibant ad pugnam Equites, sic bella
movebant!*

*Illa atavis fuerint quondam victoribus
arma ,
Una fuit virtus Condæo , pro omnibus
armis.*

Parmi un grand nombre de boucliers, de casques & de cuirasses, on y voit celle du brave *Montmorency*, qui fut tué à la bataille Saint-Denis, & sa cuirasse percée d'une balle d'argent. On lira encore avec plaisir ces vers-ci du même Auteur, au bas de la statue en marbre du grand Prince de *Condé*, placée au premier repos du grand escalier.

*Quem modo pallebant fugitivis fluctibus
amnes ,
Terribilem bello, nunc docta per otia
Princeps
Pacis amans, letos dat in hortis ludere
fontes.*

S. V. 1690.

N'oublions pas cette belle inscription de notre *Horace* François au-dessus de l'Orangerie.

*Hic hiemes nil juris habent , ver regnat
& æstas ,
Ingredere, aternas Flora recludit opes.*

Les Amateurs d'Histoire naturelle

trouveront abondamment de quoi se satisfaire dans les cabinets du petit Château, qui renferment des richesses des plus rares en ce genre, & qui ne se voient nulle autre part. Elles furent rassemblées par les soins & les frais immenses de Monseigneur le Duc de *Bourbon*, pendant son ministere. Il fut aidé dans cette étonnante collection, par les présens des Souverains des pays les plus éloignés, qui s'empresserent de lui envoyer ce que leurs climats offroient de plus rare.

Avant que de quitter le petit Château, il offre encore aux Curieux un objet de peinture bien intéressant. C'est dans la galerie où l'Histoire du Grand *Condé* est représentée en plusieurs tableaux. Il en est un entr'autres, où l'adresse du Peintre, ou bien plutôt celle du Héros a su transmettre à la postérité son infidélité à son Roi, & faire tourner à sa propre gloire, ce qui auroit dû entièrement l'effacer. Ce grand Prince eut le malheur de commander pendant quelques campagnes chez les ennemis de la France, & voici comment il a exprimé, dans un des tableaux de cette galerie, sa faute & en même-temps ses regrets. La Victoire tient en ses mains les annales de sa vie, & parvenue à l'époque de ses

honteux succès, elle arrache le feuillet & le jette à ses pieds, où cependant le Spectateur peut encore lire en entier tout ce qui est écrit. Il a laissé, par cette idée ingénieuse, à ses contemporains & à nos neveux, l'aveu d'une faute qu'il a pleurée jusqu'à sa mort.

L'on se gardera bien de rien ajouter à l'infinité & servile description de l'Ecurie moderne de ce Château, malgré l'aveu fait d'abord de n'y avoir, ni sens, ni raison. L'ennuyeuse description de ce superbe bâtiment & de cette ridicule Ecurie, a été faite par quelque Ouvrier subalterne, qui n'y fait grace d'aucun terme de son Art, non plus que de toutes ses dépendances, où il cite jusqu'aux latrines des Palefreniers, ce qui remplit vingt-trois pages.

Page 136. CHOISI. Ce lieu, au sentiment des Connoisseurs & de tous les Etrangers, ne répond point aux éloges excessifs que l'on donne ici aux jardins, aux bâtimens & à l'architecture de cette Maison, où l'on ne trouve nul ensemble, ni aucun caractère de noblesse: l'aspect du total ne donne aux yeux que l'idée d'un rendez-vous de Chasse Royal & magnifique.

Page 141. CLAGNY. Dans le détail que l'on a fait des beautés de ce Château, chef-d'œuvre de *J. H. Mansart*, l'on a omis une des choses qui fait le plus d'honneur au bon gout de l'Auteur. Ce sont, dans le vestibule, les niches admirables, par leurs belles proportions & le choix exquis de leurs ornemens, judicieux & sans profusion. Ces niches passent pour les plus belles depuis l'invention de l'Architecture, & ont servi de modele à toutes celles de ce genre, les plus estimées des Connoisseurs les plus difficiles.

Cet Etang, dont la vue faisoit agrément à ce Château, a été comblé depuis quelque temps, pour arrêter le cours des maladies que ses vapeurs malsaines occasionnoient toutes les années dans cette partie de Versailles.

Page 242. FRESNE. La description de ce Château est si peu exacte, que celui qui le possède auroit de la peine à l'y reconnoître, à la Chapelle près. Il n'est point formé d'un seul corps de logis, comme le dit ici l'Auteur : il est accompagné de deux grandes ailes de même hauteur & de même dessein que le corps du milieu. On n'y voit point

cet ordre rustique dans cet avant-corps , & la balustrade qui y regne , n'est point interrompue par cinq pedestaux , mais seulement par les massifs qui lui sont propres. Les corps de logis qui sont à l'extrémité des deux ailes , ne sont terminés par aucune tour , ni ronde , ni carrée ; ils sont percés de deux croisées , qui donnent sur les fossés du Château , & qui méritent d'être remarqués par leur largeur , leur profondeur , & les eaux vives qui les remplissent.

Page 246, ligne 9. Baron de Sauci, lisez de Sancé.

Page 280. MEUDON. Il falloit , en décrivant ce Château , dire que tous les murs de face sont bâtis en brique , & qu'il n'y a de bâtimens en pierres que les avant-corps modernes d'Architecture qui y ont été appliqués ; & bien loin que cette différence ait rien de choquant , l'effet en est heureux.

Le Château neuf , bâti par le grand Dauphin , & dont on fait ici l'éloge , est un édifice matériel & sans aucun gout. Lorsqu'il fut entièrement fini , *Louis XIV* fut le voir. Ce Monarque qui mettoit , dans tout ce qui se faisoit sous ses ordres , un caractère de noblesse & de grandeur , & qui n'avoit point

été consulté sur celui-ci, dit au premier coup d'œil, *Voilà la Maison d'un riche Financier*, & ne voulut pas mettre le pied dans l'intérieur. Une omission dans la description des beautés que l'on trouve dans le parc, & qui mérite d'être relevée, c'est le bosquet des Cloîtres, qui, quoique triste & simple, est regardé par les Connoisseurs avec admiration. Ce qui en donna l'idée à le *Nautre*, c'est que dans ce même lieu étoit le cloître de la maison des Capucins, avant qu'elle eût été transportée à l'extrémité du parc, où elle jouit d'une vue si magnifique. Le plan de ce bosquet est un quarré long d'environ deux cens toises & de cent de largeur. Ce quarré est formé par deux grandes parallèles, & en droite ligne, presque à perte de vue, & terminées par des especes d'avant-corps aux deux extrémités & dans leur milieu, faits par des plans circulaires des mêmes arbres. La vaste étendue de ce bosquet & sa simplicité, n'ayant pour tout ornement, qu'un bassin dans son milieu d'une prodigieuse grandeur, présente aux yeux une solitude, qui inspire je ne sais quoi de majestueux & en même-temps de triste; mais d'une tristesse qui plaît, par son opposition aux beautés riantes

& voluptueuses que l'on vient de quitter. C'est ainsi que ce savant homme avoit l'art de varier les sensations qu'opéroient ses ouvrages, pour leur sauver l'ennui de l'uniformité.

Page 325, ligne 25. PASSI. En parlant de la jolie Maison bâtie en ce lieu par le Duc d'*Aumont*, du côté de la rivière, il ne falloit pas passer sous silence les embellissemens & les bâtimens ingénieux qu'y a fait le feu Duc de *Valentinois*, sur les derrieres de ce terrain. Ce Seigneur étoit un des plus honorables & des plus voluptueux, avec connoissance & choix d'agrémens, qui fut alors à la Cour.

Page 466, ligne 9. VAUX-LE-VILLARS. La situation de ce Château n'est, ni belle, ni avantageuse. En parlant des peintures qui décorent ses appartemens, on auroit dû rapporter une singularité qui fut remarquée dans son temps avec étonnement, & que l'on ne peut cependant attribuer qu'au hasard.

Dans les peintures appelées *Mosaïques* ou *Arabesques*, dont on ornoit alors les solives des pieces qui n'étoient point plafonnées, on y voit encore aujourd'hui une Couleuvre qui donne la chasse à un Ecureuil. Tout le monde

fait qu'une Couleuvre tortillée & mise en pal, forme les armoiries des *Colbert*, & l'Ecnreuil celles des *Fouquet*. Personne non plus n'ignore que *Colbert* faisoit l'occasion de la splendeur & de la magnificence, jusqu'alors inotie, de la fête que ce Surintendant donna à *Louis XIV* à Vaux, pour faire naître dans l'esprit de Sa Majesté des soupçons de péculation, qui furent cause de la disgrâce de ce Ministre & de la faveur de *Colbert*. Il étoit alors d'une notoriété publique que les magnifiques peintures des appartemens de ce Château étoient faites, il y avoit plusieurs années, avant cette fête; comment le hasard a-t-il pu annoncer ce qui jusqu'alors n'avoit été précédé de rien qui y eût trait, je veux dire dans ces deux hommes d'Etat, la chute de l'un & l'élévation de l'autre?

A la place de ce qui est rapporté ici, au sujet de la description de ce beau lieu, par un Auteur aussi médiocre que *Scuderi*, & de ce que l'on en a cité, qui est du plus mauvais gout, n'auroit-on pas dû lui préférer les plaintes ingénieuses des Nymphes de Vaux, & tout ce que le célèbre la *Fontaine* a dit des merveilles que l'on y admiroit alors, exprimées avec tous les charmes de la Poésie?

Page 478, ligne 16. VERSAILLES. Ce superbe escalier, appelé l'*Escalier des Ambassadeurs*, a été détruit entièrement sous ce regne-ci, pour bâtir en sa place des appartemens à Mesdames de France. On y admiroit en peinture tout ce que la grandeur & la force du génie de le *Brun* avoit imaginé dans ce genre de plus sublime, pour frapper d'étonnement les Ambassadeurs. Le plafond étoit peint à Fresque, & les attitudes des Nations étrangères, appuyées sur une balustrade, portoient des caracteres de surprise & d'admiration, qui eussent été inexprimables à tout autre qu'à ce grand génie. *Vandremeule* y avoit peint aussi plusieurs événemens qui rappelloient le souvenir des conquêtes de ce grand Monarque. Heureusement ce chef-d'œuvre a été gravé sous *Louis XIV.*

Toute la grande Galerie & les deux Sallons qui la terminent, peints par M. le *Brun*, ont été gravés d'après les desseins admirables de M. *J. B. Massé*, Peintre du Roi, & Conseiller en son Académie Royale de Peinture & Sculpture, & Garde des Plans & Tableaux de Sa Majesté. On ne sauroit trop louer l'entreprise & le succès de cet habile Artiste, qui a immortalisé les Ouvrages de ce grand Peintre, en leur donnant

nant la vie même , après la destruction du Palais de Versailles. Ces Estampes admirables sont au nombre de cinquante-quatre , & comprennent la Galerie & les deux Sallons.

Page 487. Cette petite Galerie & leurs Sallons étoient peints par le fameux *Mignard*, & offroient aux yeux des Connoisseurs des beautés du premier ordre ; mais toute cette partie du Château a été impitoyablement détruite.

Page 494. On a confondu , dans le nombre infini des statues qui décorent si magnifiquement les jardins & les bosquets de Versailles , celles du célèbre & incomparable *Puget*, qui sont le *Milon* dévoré par un Lion , & *Perfée* qui délivre *Andromède* , si supérieures à toutes les autres , qu'elles ne sauroient leur être mises en parallèle. Le *Puget* étoit un homme unique dans son genre , qui a égalé l'antique & même surpassé , au jugement de nos plus grands Maîtres. *Louis XIV* avoit appelé le *Bernin*, d'Italie , le plus fameux Artiste de ce Pays : en débarquant à Toulon , il vit les deux figures colossales qui soutiennent le balcon de l'Hôtel-de-Ville , il en fut frappé , & demanda l'Auteur de ces deux merveilles ; & quand on lui eut dit que c'étoit un François : *Il étoit inutile* , repli-

qua-t-il, d'appeller des *Etrangers*, quand on a chez soi des *Sculpteurs* capables de produire de tels miracles. Puget étoit né à Marseille, & y mourut en 1695. Ces deux statues de Versailles, du *Milon* & de l'*Andromede*, méritoient un bâtiment pour leur conservation, ou d'être placées dans le Château à l'abri des injures du temps; mais elles sont négligées au point d'être écurées avec du gros sable, qui a emporté toute la finesse du ciseau.

Page 498, ligne 2. Bosquet des Bains d'Apollon. On a passé sous silence les deux groupes de chevaux à côté des Bains, qui sont infiniment supérieurs à celui de *Girardon*, Sculpteur froid & maniéré. Ces deux groupes de chevaux sont de *Balthasar de Marfi*, excellent Artiste, qui donnoit la vie au marbre & à tout ce qui sortoit de ses mains.

Page 499, ligne 17. Les peintures de ces petits appartemens méritent l'attention des Curieux. Ce sont des Arabesques peints avec toute l'élégance & la légèreté imaginable, qui n'offrent que des sujets rians & gracieux, souvent même plaisans, la plupart tirés des fables de la *Fontaine*, & tous peints sur des fonds d'or. Tous ces légers ornemens sont décorés de fleurs & de plantes

d'un goût exquis, & exécutés par les fameux *Audrans*, qui ont excellé dans ce genre.

Page 500, ligne 7. TRIANON. Ce fut dans le temps des amours de *Louis XIV*, & pour leur servir d'asyle, que ce galant édifice fut construit : aussi plaça-t-on sur les combles & sur le péristyle à jour, qui forme le vestibule, leurs aimables représentations.

Tout ce bâtiment n'a qu'un étage de hauteur, pour être plus agréable & plus simple. Voici ce qu'en dit un Ecrivain moderne. *Trianon, Palais charmant, dont la Volupté fut seule l'Architecte & les Amours les Jardiniers, tu laisses la hauteur & la magnificence aux sérieuses beautés du grand Château ; ton voisin, tu lui laisses le triste avantage de l'étonnement & de l'ennui, pour jouir du plaisir délicieux de pouvoir toujours plaire.* Le temps, qui détruit tout, & la négligence de l'entretien ont enlevé la plus grande partie des agrémens de ce lieu de volupté ; mais les Connoisseurs, qui l'examineront avec attention, pourront juger, par ce qui en reste, de son enchantement dans la nouveauté.

Page 502. VILLE-NEUVE-LE-ROI. Ce

Z ij

beau bâtiment a été entièrement détruit depuis quelques années.

REMARQUE PARTICULIERE

SUR FRANÇOIS RABELAIS.

NOUS avons dit à l'article de Meudon, que *François Rabelais*, Curé de cette Paroisse, avoit donné sa démission au mois de Janvier 1552. L'Auteur de sa vie, que nous avons suivi dans l'abrégé que nous en avons donné, ne dit rien de ce fait; nous l'avons trouvé dans l'Histoire du Diocèse de Paris, par M. l'Abbé *Lebeuf*. Ce même Auteur dit de plus, que *Rabelais* n'a jamais été Prêtre, & il prétend le prouver par l'acte même de sa démission. Il faut entendre cet Auteur lui-même: voici comme il s'enonce, Tome VIII. de son Histoire, page 368.

» Il paroît par les Registres de l'Evê-
» ché de Paris, que *Rabelais* n'exerça
» jamais les fonctions curiales par lui-
» même. Il n'est qualifié que de simple
» Clerc du Diocèse de Tours dans la
» démission qu'il fit de cette Cure le 9
» Janvier 1552, après l'avoir gardée
» deux ans comme Titulaire. Le même

» jour, *Jean Moreau*, Vicaire-Général
 » du Cardinal du *Bellay*, ayant admis
 » cette démission faite par *Remi Dou-*
 » *cin*, chargé de la Procuration de *Ra-*
 » *belais*, conféra cette Cure à *Gilles du*
 » *Serres*, Clerc du Diocèse de Beau-
 » vais.

Nous allons rapporter ici deux pié-
 ces qu'on ne trouve nulle part que dans
 les Archives de l'Archevêché de Paris.
 Elles paroîtront sûrement peu impor-
 tantes à bien du monde ; cependant elles
 peuvent faire plaisir à un certain genre
 de Curieux.

Par la première, on verra que M.
 l'Abbé *Lebeuf* s'est trompé, en avan-
 çant que *Rabelais* n'a point été décoré
 de l'ordre de Prêtrise. Nous allons don-
 ner les Provisions même qui lui furent
 accordées pour son installation, & dans
 lesquelles il est qualifié Prêtre : En voici
 la teneur.

Die decimâ octavâ Januarii anno 1550,
collatio Parochialis Ecclesiæ sancti Martini
de Meudone, Parisiensis Diœcesis, ad col-
lationem Parisiensis Episcopi, pleno jure
existentis, vacantis per puram, liberam
& simplicem resignationem Magistri Ri-
chardi Berthe, illius Ecclesiæ ultimi Rec-
toris, seu Curati, & possessoris pacifici,

hodie in manibus R. Patris DD. Joannis Ursini, Trevirensis Episcopi, Vicarii Generalis illustrissimi Domini Cardinalis Bellay, Parisiensis Episcopi, per Magistrum Joannem Halon, Clericum, ejus Procuratorem factam, & per dictum Dominum admissam, facta est pleno jure per dictum Dominum Vicarium, Magistrum Francisco Rabeleio, Presbytero, Doctore medico Turonensis Diocesis, presentibus Magistris Benedicto Bleryc, Presbytero, Vicario Ecclesie Parochialis sancti Landericis Parisiensis, & Renato Duhaubois, Canonico in clauistro sancti Benedicti Parisiensis commorante, Belvacensis & Parisiensis respectivè Diocesis testibus.

La seconde piece est une démission qui paroît être la même que celle sur laquelle s'appuie M. l'Abbé *Lebeuf*; car cet acte est du 9 Janvier 1552. Celui qui fait sa démission se nomme *François Rabelais*, le fondé de Procuration est *Remi Doucin*, & celui qui reçoit la démission s'appelle *Jean Moreau*, & est qualifié Grand-Vicaire du Cardinal du *Bellai*; mais ce *François Rabelais* n'est point qualifié Curé de Meudon; il est Titulaire de la Cure de saint *Christophe* de Jambet, dans le Diocèse du

Mans. Y a-t-il eu en même-temps deux *François Rabelais*, qui aient fait leur démission ? ou un seul *François Rabelais* possédoit-il les deux Cures ? C'est ce que nous abandonnons aux recherches de ceux qui aiment ces sortes de discussions.

Voici la piece telle qu'elle existe, non dans un Registre de l'Archevêché de Paris ; mais dans un Registre de l'Evêché du Mans, qui se trouve, on ne sait pourquoi, dans les Archives du Secrétariat de l'Archevêché de Paris.

Die nonâ Januarii anno millesimo quingentesimo quinquagesimo secundo, Magister Remigius Doucin, Clericus Cœnomanensis Diœcesis Procurator, & nomine procuratorio Magistri Francisci Rabelays, Parochialis Ecclesiæ sancti Christophori de Jambet, Cœnomanensis Diœcesis, ad collationem Domini Cœnomanensis Episcopi, pleno jure existentis, resignavit, cessit & dimisit, pure, libere & simpliciter hujusmodi Parochialem Ecclesiam sancti Christophori, cum suis juribus, & pertinentiis universis in manibus Domini Joannis Moreau, Ecclesiæ Parisiensis Canonici, Vicarii Generalis Reverendissimi Domini Cardinalis Bellaii, Cœnomanensis Episcopi. Quam quidem resignationem idem Dominus Vicarius

536 ADDITIONS, &c.

admisit & admittere se dixit, contulitque pleno jure hujusmodi Parochialem Ecclesiam sancti Christophori, ut præfertur, sive etiam alio quovis modo, seu quavis causa, seu persona vacet Magistro Claudio de Bise, Clerico Andegavensis Diæcesis, præsentibus nobili & egregio viro Magistro Eustachio de la Porte, Consiliario Regio in Curia Parlamenti Parisiensis, & Magistro Dionisio Gaillart, Presbytero Reverendissimi Domini Cardinalis de Meudone Eleemosinario Aurelianensis Diæcesis testibus.

FIN DES ADDITIONS.







